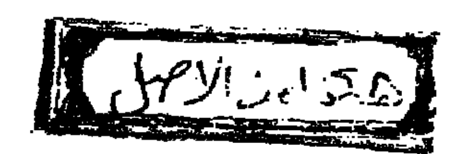


Arts et Spectacles : Richard Avedon



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15061 – 7 F

JEUDI 1er JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un an après l'assassinat du président Boudiaf

Le pouvoir algérien semble impuissant à protéger les intellectuels

La célébration du premier anniversaire de l'assassinat de Mohamed Boudiaf n'a pas mobilisé les foules, malgré l'estime portée à l'ancien président algérien. Sa veuve continue d'accuser – au moins de négligence – le « système » tout entier. De leur coté les intellectuels algériens, de plus en plus menacés, ne redoutent pas seulement les « terroristes » islamistes. Ils estiment, après plusieurs assassinats récents, que le pouvoir est impuissant à les protéger.

ALGER

de notre correspondante

Quelques youyous timides, une photo qu'on brandit, une rose anonyme jetée parmi les gerbes enrubannées recouvrant la dalle de marbre, et la foule, déjà, se disperse. Ils ne sont pas nombreux – six cents à huit cents, peut-être – à avoir fait, mardi 29 juin, le «pèlerinage» du cimetière algérois d'El Alia. En tout début de matinée, les membres du Haut Comité d'Etat (HCE) et du gouvernement sont venus, comme en catimini, s'incliner, eux aussi, sur la tombe du président Mohamed Boudiaf. Le «peuple», lui, n'a pas bronché. On est loin du raz de marée qui avait, il y a un an, lors de ses funérailles, salué la dépouille mortelle du président assassiné. A côté de la tombe, bordée d'une haie de pins, une banderole exige *« toute la vérité sur la mort du président Mohamed Boudiaf». «Le mal est en nous!»*, sanglote une jeune femme, soutenue par ses compagnes. *«Prenez la relève! Ne vous démobilisez pas!»*, répète, noyée dans le cortège, la veuve de l'ancien dirigeant, Fatiha Boudiaf. *« Les commanditaires, vous les connaissez. C'est tout un système qui l'a assassiné!»*, lance-t-elle encore, tandis que ses gardes du corps tentent de lui frayer un passage. *« Pourquoi vous n'avez pas protégé son mari ?»*, s'écrie un homme à leur adresse. *« Laissez-la seule, Mme Boudiaf est la mère du peuple et le peuple ne lui veut aucun mal. C'est vous les assassins!»*, ajoute-t-il, applaudi par la foule.

CATHERINE SIMON

Lire la suite page 3

Vivre libre

SALMAN RUSHDIE voudrait « vivre libre dans une Europe libre ». Il l'a répété, mardi 29 juin, à Paris, devant l'Académie universelle des cultures (lire page 22). Certains des écrivains qui entouraient l'auteur des « Versets sataniques » dont les ayatollahs iraniens ont mis la tête à prix, ont jugé que « les gouvernements n'en faisaient pas assez » pour lui. Mais le combat de cet homme traqué rejoint celui que mènent les intellectuels algériens, au sort desquels il compare tristement le sien.

D'une guerre à l'autre, de l'époque de l'OAS à celle du FIS, de Mouloud Feraoun à Tahar Djaout, des intellectuels algériens ont payé de leur vie le droit de dire leur vérité, de s'écarter des sentiers battus. Comme toujours en porte-à-faux, discrètement ou non, par rapport aux discours officiels, aux idées à la mode. Comme toujours pris à témoin des drames de leur pays et sommés de choisir leur camp.

LES intellectuels algériens qui refusent de porter un quelconque « uniforme » ne sont, aujourd'hui, les amis de personne. Ni des « fous d'Allah » qui ont érigé l'intolérance en vertu. Ni de l'équipe au pouvoir, qui vit, sans vision d'avenir, sur de vieux schémas. Ni de toutes ces « mafias politico-financières » qui savent entretenir le chaos, alimenter la violence et tirer profit de l'un et de l'autre.

Les quelque trente années de plomb que le pays a vécues sous la férule du parti unique marquent encore les esprits. Certes, les intellectuels sont malhabiles dans l'exercice d'une liberté qui leur est si peu familière. Mais tous ceux qui « occupent le siège » comme tous ceux qui cherchent à les en déloger ne sont pas psychologiquement prêts à ouvrir, sans complexe et sans peur, le large débat que commande la lente « descente aux enfers » de leur pays.

« ESPÈCE en voie de disparition » ou « avant-garde éclairée de la nouvelle Algérie » ? En tout cas, les intellectuels, de tradition francophone pour la plupart, paraissent un peu étrangers dans leur propre pays, un peu en décalage par rapport aux préoccupations de beaucoup de leurs compatriotes. Otages d'une situation qui leur échappe, ils sont pris pour cibles par les extrémistes de tous bords non pas pour ce qu'ils disent ou ce qu'ils font, mais simplement pour ce qu'ils sont.

N'ont-ils, aujourd'hui, d'autres choix que de chercher parfois asile de l'autre côté de la Méditerranée, en attendant un hypothétique retour à la normale ? En désespoir de cause, certains ont commencé à offrir leurs services à des universités parisiennes. Le gouvernement français, qui, par la voix de son ministre des affaires étrangères, a dit récemment sa détermination à « lutter contre l'extrémisme et l'intégrisme », s'apprête sans trop le dire – pour ne pas créer un appel d'air – à leur faire bon accueil.

Sous « coma étatique », l'Algérie peut-elle donc se passer de ses intellectuels et remettre son sort entre les mains de ceux qui, par incapacité ou par ambition, risquent de la conduire à sa perte ? Un pays sans culture n'est-il pas un pays sans avenir ?



M 0147 - 0701 0 - 7,00 F

La politique de sécurité du gouvernement

Charles Pasqua veut instituer une police de l'immigration

Le ministre de l'intérieur a présenté, mercredi 30 juin, au conseil des ministres un vaste programme policier. Il a annoncé la création d'une direction de la police chargée du « contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins ». Les autres décisions recherchent une mobilisation accrue de la police : plan de modernisation, réforme des horaires de travail, plans départementaux de sécurité, Haut Conseil de la déontologie et coordination avec les polices municipales.



Lire l'article d'ERICH INCIYAN et nos informations page 10

La Russie et ses marches

L'Histoire et la présence de minorités russes dans l'ex-URSS pèsent sur la politique de Moscou

MOSCOU

de notre correspondant

« Les dirigeants estoniens ont oublié certaines réalités géopolitiques et démographiques et la Russie a les moyens de les leur rappeler. » En d'autres temps, un tel avertissement venu du Kremlin aurait fait frémir.

Emanant de Boris Eltsine, fossoyeur en chef de l'URSS et rempart de la « démocratie » russe contre le « revanchisme national-communiste », il laisse simplement un peu perplexe. Que la menace soit suivie, vingt-quatre heures plus tard, de la coupure sans préavis des livraisons de gaz russe à l'Estonie ne suffit même pas à la faire prendre au pied de la lettre. A l'heure où la superpuisssance américaine s'exprime à coups de missiles de croisière, fermer des robinets paraît bien anodin.

Et puis, Boris Eltsine n'a-t-il pas dit et répété que *« le temps de l'impérialisme russe »* était terminé, même s'il lui est arrivé d'ajouter l'an dernier, avec un petit sourire : *« Enfin, presque » ?*

La Grande Russie, selon l'expression chère à son président, continue pourtant à revendiquer deux « droits » essentiels : celui de protéger les minorités russes restées dans les ex-Républiques soviétiques et celui d'assurer la sécurité du territoire de la Fédération. Deux droits d'apparence modeste, mais qui, interprétés largement, ouvrent des possibilités d'action considérables.

Du Tadjikistan à la Moldavie, de l'Estonie à la Géorgie, il reste des Russes, en plus ou moins grand nombre, dans tous les Etats de l'ex-URSS, et dans la quasi-totalité des cas il reste aussi des soldats russes.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Le PCF, l'extrême droite et *l'Idiot international*

Une semaine après la révélation d'une « tentation national-communiste », partagée par des militants communistes et d'extrême droite et encouragée notamment dans les colonnes de *l'Idiot international*, la direction du PCF est sortie de sa réserve. Dans une longue mise au point, *l'Humanité* de mercredi condamne la « *complaisance* » à l'égard de l'extrême droite. De son côté, la direction de *l'Idiot* a décidé de se séparer de son rédacteur en chef, membre de l'appareil du PCF.

Lire page 7

Bosnie : Européens et Américains divisés à l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies a rejeté, mercredi 30 juin, une résolution des pays non alignés qui proposait de lever l'embargo sur les armes au profit des autorités bosniaques. Les Etats-Unis, en votant en faveur de ce texte, se sont désolidarisés de leurs alliés européens qui, comme la Russie, étaient opposés à la résolution. A Serajevo, la présidence collégiale bosniaque avait annoncé, mardi, qu'elle formulerait sous huit jours ses propres propositions sur l'avenir confédéral de la Bosnie.

Lire pages 4 et 5

L'armée israélienne en accusation

L'armée israélienne a « *complètement* » rejeté les « *allégations* » formulées par une organisation internationale de *droits de l'homme*. Dans un rapport qui fait grand bruit, celle-ci – Middle-East Watch – accuse les « *unités spéciales* » de s'être accordé un véritable « *permis de tuer* » dans les territoires occupés et d'y commettre des « *assassinats prémédités* ».

Lire page 3

Le sommaire complet se trouve page 24

Simone Veil face au lobby médical

Après avoir mis à contribution les assurés sociaux, le gouvernement est moralement condamné à faire preuve d'autorité à l'égard des médecins

par Jean-Michel Normand

Imposé par la dégradation accélérée des comptes de la Sécurité sociale, le dispositif de limitation des dépenses d'assurance-maladie présenté mardi 29 juin par Simone Veil, ministre des affaires sociales, souffre d'avoir toutes les apparences d'un très classique plan d'économies.

Une fois de plus, les assurés sociaux savent exactement à quoi s'en tenir – une réduction de cinq points du taux de remboursement et une revalorisation du forfait hospitalier – alors que la mise à contribution des professions de santé et du secteur hospitalier reste, dans une large mesure, aléatoire. Tout dépendra en effet du sens des responsabilités du monde médical ou, à défaut, de la détermination du ministre à faire respecter son objectif qui est de parvenir à une véritable maîtrise des dépenses de santé, dont la part dans le produit intérieur brut est passée de 6,8 % en 1980 à 8,1 % en 1990 et 8,6 % en 1992. Cette contradiction entre des mesures relativement équilibrées dans leur présentation mais déséquilibrées dans leur programmation était sans doute inévitable. La remise à flots de l'assurance-maladie, dont le déficit tendanciel atteint 22,5 milliards cette année et 47,7 milliards en 1994, exigeait que l'on trouve au plus vite les moyens de corriger la tendance. Dès lors que la hausse de la CSG était attribuée aux régimes de retraite, le moyen le plus efficace et le plus rapide consistait à solliciter les malades – et les mutuelles – avant de porter l'effort sur les prescripteurs. Cette démarche n'est pas nouvelle. En 1991, après le relèvement de 0,9 point de la cotisation salariale d'assurance-maladie (une ponction de 23 milliards de francs en année pleine, deux fois supérieure à l'impact des mesures de déremboursement qui viennent d'être annoncées), Jean-Louis Bianco, alors ministre des affaires sociales, avait lui aussi tenté de mettre les syndicats médicaux au pied du mur.

Lire la suite et nos informations page 16

Bundesbank : un entretien avec Otmar Issing

A la veille de la réunion du conseil des gouverneurs de la Bundesbank, qui pourrait annoncer un assouplissement du crédit, le professeur Otmar Issing, membre du directoire de la banque centrale allemande, expose ses vues.

Lire page 17

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA , Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Crise

Le facteur informatique

par Jacques Stern

LE monde traverse une crise économique sans précédent. Les causes restent mal identifiées et difficiles à saisir. Aucun remède sérieux n'est vraiment proposé. Nous devons nous satisfaire de palliatifs, destinés plus à réduire ou compenser les effets de la crise qu'à la surmonter.

L'industrie informatique, il y a encore très peu d'années, semblait à l'abri des effets de la conjoncture. Rien ne devait entraver la poursuite de sa croissance et de sa prospérité. Elle était promise à un avenir fait de certitudes et de réussites. Elle apparaît aujourd'hui paradoxalement plus ébranlée que tous les autres secteurs de l'économie. Devant la déroute, pourtant programmée, d'IBM, on en arrive à oublier la sidérurgie.

On peut se demander si la crise informatique est la conséquence ou la cause de la crise économique. A mes yeux, il ne fait aucun doute que l'informatique est pour une bonne part à l'origine de la crise qui frappe de manière très différenciée tous les pays industrialisés.

On a trop tardé, malgré les avertissements, à s'apercevoir, un peu partout et surtout en Europe, que l'informatique n'était pas neutre et que son développement dans les entreprises conduisait à une remise en cause des métiers, des structures organisationnelles des entreprises, des techniques de management, des comportements. Il était clair depuis déjà plusieurs décennies que des métiers étaient condamnés à disparaître, d'autres à évoluer, et que d'autres naîtraient autour des technologies de l'information. Il était aussi clair que l'intégration des technologies de traitement de l'information et de communication affecterait profondément le fonctionnement des entreprises. Cet impact de l'informatique sur l'organisation est fortement accentué et accéléré par l'évolution récente vers des systèmes d'information ouverts et distribués.

Il faut bien voir que c'est l'informatique qui est à la source du formidable développement économique intervenu depuis la seconde guerre. C'est l'informatique qui a permis aux entreprises d'atteindre des tailles difficilement imaginables il y a seulement vingt ou trente ans, et aux marchés de se globaliser. Mais rien n'a réellement changé dans les méthodes de management et le comportement des individus.

La société n'a pas su évoluer assez rapidement pour s'adapter aux transformations entraînées par l'informatisation. C'est cette inadaptation qui explique très largement la crise actuelle.

Au-delà, alors que l'informatique est source de productivité et de compétitivité pour l'industrie, à la fois pour la conception, la production et les services, l'Europe manifeste un retard certain dans son informatisation par rapport aux Etats-Unis ou au Japon. En 1990, la dépense informatique par habitant se situait aux environs de 450 dollars aux Etats-Unis et au Japon, alors qu'elle était seulement en moyenne de l'ordre de 300 dollars pour les principaux pays de la Communauté : France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne.

Aussi paradoxal que cela paraisse à ceux qui croient à tort que le chômage est le résultat de la course trop rapide du « progrès », ce retard d'informatisation est la raison de la gravité de la situation de l'emploi en Europe et particulièrement en France. Faute d'améliorer suffisamment la productivité par une augmentation de l'enrichissement des tâches individuelles et de la qualification des personnels par l'informatique, les entreprises cherchent, pour maintenir leur compétitivité, à réduire les coûts horaires en accélérant les délocalisations des centres de production vers les pays où la main-d'œuvre est meilleur marché. Si la croissance repartait prochainement en France, il est à craindre que cela ne crée surtout des emplois à Taiwan, en Malaisie, à Singapour, en Inde.

Cette philosophie de répartition mondiale des tâches est terriblement dangereuse pour la compétitivité de l'économie européenne et sa survie à terme. Dans l'immédiat, l'impact sur l'emploi et la montée du chômage – en Europe – est dramatique. Cette situation, intolérable par ses conséquences sociales, est préoccupante pour l'avenir. Après la délocalisation de la production, l'Europe court le risque de voir disparaître sa capacité de conception et d'être réduite aux tâches de distribution et de services de proximité associés.

L'Europe ne souffre pas de trop d'informatique comme on l'entend trop souvent, mais de pas assez.

L'investissement informatique est un facteur de différenciation compétitive dans l'industrie et dans les services. L'informatisation est source d'innovation sur l'ensemble du cycle de vie des produits, de meilleure adaptation à des besoins évolutifs du marché, de raccourcissement des délais, de créativité dans les domaines de la logistique et de la distribution.

L'informatique, c'est plus d'intelligence dans les produits et les services, plus de qualification dans les emplois, des salaires plus élevés, plus de croissance et moins de chômage.

Une ambition technologique

Pour ne pas se faire rattraper par les pays à main-d'œuvre bon marché, aujourd'hui en mesure d'absorber rapidement l'innovation occidentale, la société doit s'adapter en permanence à l'évolution technologique. Dans un monde qui se transforme sans cesse, il faut conduire le changement pour ne pas le subir. Pour rester compétitif les Etats doivent maîtriser l'innovation technologique. Un système éducatif performant, dynamique, flexible, adaptatif, est devenu une nécessité, et l'accès du plus grand nombre à l'éducation une priorité.

C'est vrai que l'informatique exige des efforts importants de formation à un nouvel environnement de travail et d'organisation. Mais c'est le prix à payer pour l'économie européenne et pour l'emploi.

Or, et j'en viens au second point de mon propos, le retard dans l'informatisation des entreprises et des administrations en Europe est malheureusement la conséquence indirecte de la faiblesse de l'industrie informatique européenne. L'Europe a un besoin impérieux pour sa compétitivité d'une industrie informatique forte et innovatrice. Ce doit être pour elle une priorité, que les échecs passés ne justifient pas de remettre en cause. Il nous faut au contraire persévérer.

Les causes qui expliquent la situation actuelle de l'industrie informatique européenne sont multiples et complexes. Evidemment, leurs dirigeants ont une responsabilité certaine. Pour avoir exercé ces fonctions personnellement comme PDG du groupe Bull de 1982 à 1989, j'assume pleinement mes erreurs. Mais il existe d'autres raisons qui expliquent l'échec des politiques nationales passées :

– Taille insuffisante des marchés nationaux pour justifier les efforts de recherche et développement et les investissements nécessaires ;

– Accès protégé des entreprises nationales aux achats publics, sans la contrepartie de produits et services performants, de qualité et compétitifs ;

– Absence de coopération des entreprises informatiques entre elles et avec les centres de recherche, concertation insuffisante entre utilisateurs et constructeurs informatiques.

Le marché informatique est mondial. Les politiques nationales menées en Europe avaient leur utilité, mais également leurs limites.

Ce qui a manqué à l'industrie européenne est une politique globale, cohérente et déterminée, l'accès à un marché unifié suffisamment large, la continuité dans l'action, la patience et, enfin, la coopération des entreprises et de laboratoires publics pour aider à la mise au point et à la maturité des produits innovateurs conçus en Europe.

Ce ne sont pas les ressources humaines et financières qui font le plus défaut, mais bien une volonté de restaurer les conditions permettant à l'Europe de prétendre à un leadership technologique dans ces domaines.

Il faut à l'Europe une ambition technologique et la rage de la réaliser.

Devant le constat d'échec des politiques coûteuses menées depuis une trentaine d'années, une majorité des responsables politiques européens manifestent aujourd'hui, et on le comprend aisément, un fort scepticisme et pessimisme quant à l'avenir des constructeurs informatiques et des fabricants de composants européens. On a tendance à passer d'un excès de protectionnisme, qui a dans le passé plutôt handicapé les entreprises européennes, à un excès d'abandon et de démission quant à l'avenir. Bull paraît parfois plus apprécié des administrations étrangères, tant américaines qu'européennes, que des administrations françaises, et mieux réussir en France auprès des entreprises privées qu'auprès des entreprises publiques. Y a-t-il une logique à cela ? Surtout lorsqu'on sait combien les marchés informatiques américains et japonais, eux, sont protégés.

Rien n'est jamais irréversible dans l'industrie, surtout dans des domaines où la technologie évolue aussi rapidement. L'exemple suivi depuis une vingtaine d'années par le Japon devrait nous inspirer pour concevoir une forte ambition européenne dans un secteur aussi stratégique pour son avenir. L'Europe doit avoir confiance en son industrie informatique et en sa capacité d'innovation et encourager celle-ci par tous les moyens.

Est-il sage de baisser les bras en Europe au moment où, aux Etats-Unis, le président Clinton prend des initiatives pour renforcer le potentiel américain dans les systèmes informatiques et les réseaux de hautes performances et pour doter son pays de véritables autoroutes de communication afin de reprendre le leadership technologique permettant d'assurer le leadership économique et politique. L'Europe ne peut abandonner et doit faire preuve d'audace.

L'Europe dispose dans ses universités, laboratoires de recherche, entreprises, d'excellentes compétences qui ne demandent qu'à s'exprimer et à se mobiliser sur des projets ambitieux. Faut-il rappeler que beaucoup d'innovations informatiques sont nées dans une Europe qui n'a pas su, faute d'un marché suffisant, les exploiter industriellement et commercialement.

Pour réussir, il ne faut pas oublier que la maîtrise des technologies de base ne peut être dissociée de celle des produits et systèmes. Les technologies matériel et logiciel sont de plus en plus étroitement associées. L'expertise dans l'utilisation de l'informatique est directement liée à la maîtrise technologique et industrielle locale. Sans une industrie informatique forte qui entraîne toutes les technologies des composants, il est vain également d'espérer disposer en Europe d'une industrie des composants viable et compétitive. Et l'Europe a besoin de ces composants si elle a des ambitions dans l'audiovisuel, aussi bien que dans l'automobile ou les télécommunications.

Des raisons d'être optimiste

Il nous faut abandonner l'illusion que l'informatique n'est qu'un outil comme un autre et qu'il suffit en Europe de concentrer les efforts sur une utilisation efficace et compétente, ou bien que le matériel n'est plus aujourd'hui qu'une « commodité » pour laquelle l'Europe a définitivement perdu la bataille et qu'il faut orienter toute l'activité industrielle européenne vers le logiciel et les services. Il ne peut exister d'industrie du logiciel compétitive sans une forte industrie des produits matériels. Les Etats-Unis dominent le marché mondial dans les logiciels parce qu'ils sont les seuls, aujourd'hui, à maîtriser mondialement les microprocesseurs. Alors que l'Europe représentait en 1990 environ 34 % du marché informatique pour les Etats-Unis, la part de l'Europe dans les logiciels et services n'était que de 28 % pour l'Europe, contre 48 % pour les Etats-Unis. La différence entre l'Europe et les Etats-Unis est encore plus importante pour les progiciels, les produits logiciels systèmes ou applications.

Les choses bougent pourtant en Europe, et il y a des raisons d'être optimiste. Bull avait, dans le passé, essayé sans succès de développer une coopération entre les constructeurs informatiques et les fabricants de composants, pour concevoir une famille de microprocesseurs RISC. La conséquence de cet échec est que l'industrie européenne de l'informatique et des télécommunications est aujourd'hui dépendante de technologies américaines. Mais l'initiative lancée par Bull il y a environ deux ans à Saulieu de créer un Institut européen de logiciel se concrétise. Pour la première fois, constructeurs, sociétés de services, utilisateurs, centres de recherche européens, s'associent dans un projet pour que l'Europe progresse dans les méthodes de production de logiciel, et prennent un leadership. C'est une excellente chose pour l'Europe. C'est un encouragement à de nouvelles initiatives.

Malgré leur succès et les compétences qu'elles ont su développer grâce à une capacité exceptionnelle d'entrepreneur chez leurs fondateurs, les sociétés de services et de logiciel européennes accèdent à un marché insuffisant et sont handicapées par la faiblesse présente des constructeurs européens qui ne doit être que passagère. Elles ont dans le passé indirectement bénéficié des politiques nationales et des grands projets associés : espace, nucléaire, télécommunications. Il faut reprendre une politique volontariste de grands projets, qui associent constructeurs européens et sociétés de services européennes. Des opportunités existent : échanges d'informations entre les administrations européennes pour la mobilité des biens, des services, des capitaux, des hommes ; systèmes de surveillance et de contrôle de l'environnement ; nouvelle génération Minitel et services associés, réseaux multiservices large bande, réseaux pour l'éducation... De tels projets correspondent à la satisfaction de besoins réels et participent à la construction européenne. Ils sont plus importants pour l'industrie informatique européenne que les subventions parcimonieuses destinées à simplement lui maintenir la tête hors de l'eau.

▶ Jacques Stern, ancien président de Bull, est actuellement président d'ACRI (Advanced Computer Research International).

Réponse à Alain Minc

Les inébranlables certitudes des satisfaits

par André Gauron

QU'Alain Minc se rassure. L'élite économique ne l'a pas abandonné. Du moins celle qui compte à ses yeux, et dont il est. Issue de l'ENA, passée aux finances avant d'esssaimer dans l'industrie et la finance. Elle pense toujours comme lui. Son drame, c'est qu'il est – qu'elle est – de plus en plus seul. Une partie croissante de l'opinion – y compris les patrons – ne se reconnaît plus dans « son » élite. Celle-ci a beau dire et répéter que la politique menée est la seule possible, la seule valable, la seule efficace, le message ne passe plus. De ce divorce est née la crise de confiance que connaît le pays depuis quelque temps. L'opinion a-t-elle tort de penser que l'élite n'entend plus les souffrances du pays ? Pourquoi celle-ci les écouterait-elle ? N'était-elle pas justement l'élite, dépositaire du savoir, donc de la vérité ?

Les interrogations des salariés victimes du chômage ou qui voient leurs salaires menacés, celles des chefs d'entreprise, agriculteurs ou commerçants, qui voient des années d'efforts ruinées en quelques mois, me semblent légitimes. Pour avoir travaillé près de dix ans aux côtés de Pierre Bérégovoy, je puis en témoigner. L'ancien premier ministre était extrêmement préoccupé par la montée du chômage et ne pouvait se résigner à cette situation. Il était parfaitement conscient que si la politique mise en œuvre ne réussissait pas à faire disparaître ce *« point noir »*, comme il disait, tout finirait par être remis en cause, y compris l'acquis de la stabilité du franc. C'est pourquoi il s'était engagé avec autant de force sur le chômage dans son discours de politique générale. C'est pourquoi aussi il imposa de « lâcher » sur le déficit dans l'exécution du budget 1992 et dans le budget 1993. Il le fit raisonnablement, contre ceux pour qui lâcher sur le déficit signifiait relancer l'inflation et mettre immanquablement en cause le franc. Le déficit était alors de 80 milliards de francs. Il dépasse aujourd'hui les 300 milliards de francs. Pourtant, l'inflation s'est ralentie et le franc reste stable !

La stabilité du franc, j'ai été pour, je le reste fermement. Mais la dévaluation a en France une trop longue tradition pour que ses partisans désarment en quelques années. Faut-il s'étonner que ceux-ci se fassent plus actifs depuis quelques mois, notamment parmi les patrons ? La stabilité du franc est-elle précaire au point d'avoir peur de ceux-ci ? Qui peut croire que le pays en viendra à bout en s'arc-boutant sur la seule monnaie ? La politique budgétaire et la politique des revenus seraient-elles devenues sans objet ? Je sais. Cela fait très keynésien. Il faudra s'y habituer. La politique de la demande est devant nous. Non derrière.

Alain Minc commet, en réalité, deux erreurs :

– Une erreur monétaire liée à l'expulsion de la livre du SME. Pierre Bérégovoy, tout au long de la négociation du traité de l'UEM, a bataillé pour maintenir une négociation à douze et faciliter l'entrée de la livre dans le SME. Il n'a cessé d'intervenir activement auprès des autorités allemandes pour qu'elles baissent leurs taux d'intérêt. Je regrette que le vice-président du CNPF, A. Seillière, ne se soit pas mobilisé un an plus tôt, mais en pensant aux chômeurs, je lui souhaite de réussir.

La Bundesbank, qui n'a jamais caché sa préférence pour une Europe monétaire à cinq, a toujours trouvé un appui dans l'élite française pour parvenir à ses fins. Résultat : l'Europe a renoué avec les dévaluations compétitives que le SME avait permis d'éviter, et la France a dû subir un relèvement brutal des taux d'intérêt et des pertes de compétitivité sur plusieurs pays.

Pour un SME à douze

On n'en sortira pas sans le retour à un SME à douze. Cela suppose trois changements : une forte baisse des taux allemands, une totale solidarité dans la défense des parités intra-européennes et une protection vis-à-vis des fluctuations du dollar et du yen par une gestion communautaire des réserves de change. A quoi bon réclamer plus de coopération économique entre les Douze pour relancer la croissance si la coopération monétaire n'existe pas, pis, est refusée ?

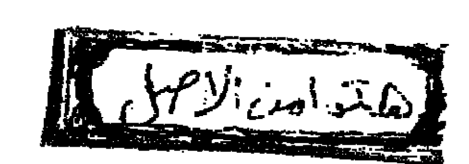
– Une erreur de conjoncture qui le conduit à ignorer la récession et les adaptations de politique économique qu'elle rend nécessaires. Comme tous les experts depuis un an, ils se trompent dans les priorités. L'économie française n'est pas menacée par le retour de l'inflation mais par un risque de déflation. Depuis un an, les chefs d'entreprise, petites et grandes, transmettent un double message : en étranglant les crédits, les banques vont provoquer des crises de trésorerie, au moment où la croissance des exportations se dérobe du fait de nos partenaires, un affaiblissement de la consommation serait catastrophique.

La récession rend nécessaire un soutien de l'activité. Chacun, aujourd'hui, le reconnaît. Une solution existait, proposée autrefois par Pierre Mauroy, reprise l'an dernier par Edouard Balladur : augmenter les salaires et, parallèlement, supprimer des cotisations familiales. Cette mesure fut rejetée, par le précédent comme par l'actuel gouvernement, sous prétexte qu'elle creuserait le déficit public. C'est vrai. Mais en soutenant la consommation, elle aurait préservé des recettes fiscales dont l'absence a encore plus creusé le déficit.

Sur ces question et sur bien d'autres, l'heure est au débat, non à la méthode Coué. Alain Minc a du mal à l'admettre. Qui ne pense pas comme lui trahit l'intelligence, nous dit-il. Cela s'appelle du terrorisme intellectuel. L'élite française y a souvent cédé. Ses certitudes n'ont d'égal que son immodestie. Les qualités individuelles des hommes et des femmes qui la composent ne sont pas en cause. Elles sont remarquables. C'est le corporatisme qui y règne, plus grand que celui que cette élite dénonce régulièrement dans la société française, qui la rend ainsi. Elle s'est constituée en une *« République des satisfaits »*, pour reprendre l'excellente expression de J.K. Galbraith à propos de l'élite américaine. Des satisfaits qui gouvernent pour des satisfaits, c'est-à-dire pour eux. Malheureusement, les insatisfaits sont de plus en plus nombreux. Ils sont même devenus la majorité. L'élite n'en a cure. Elle sait. Je n'ose penser qu'elle ait cessé d'être démocratique.

▶ André Gauron, ancien conseiller auprès de Pierre Bérégovoy au ministère de l'économie et des finances, est membre du CSA.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



ÉTRANGER

ISRAËL : selon le rapport d'une organisation internationale des droits de l'homme

Les unités spéciales de l'armée s'accorderaient des «permis de tuer» dans les territoires occupés

Dans un épais rapport qui fait beaucoup de bruit en Israël, Middle-East Watch, organisation internationale de droits de l'homme, accuse les autorités israéliennes d'avoir donné à leurs unités spéciales un véritable «permis de tuer» des Palestiniens dans les territoires.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Assassinats prémédités» et *«exécutions sommaires après arrestations»*, *«complicité des autorités»*, *«dissimulation»* quasi systématique des preuves dans *«plusieurs cas de meurtre caractérisé»* avec, à la clé, *«couverture»* presque assurée des coupables par leur encadrement militaire... Intitulé *«Permis de tuer»* le rapport de 187 pages, présenté mardi 29 juin à Jérusalem par Middle-East Watch, constitue le premier réquisitoire public et documenté contre l'action des unités spéciales de l'armée israélienne dans les territoires occupés.

Créées en 1988 par Itzhak Rabin, qui était alors ministre de la défense – fonction qu'il a conservée depuis sa désignation au poste de premier ministre en juin dernier, – les unités spéciales, dont l'existence fut longtemps tenue secrète et dont les membres opèrent le plus souvent déguisés en Arabes, seraient responsables de la mort de *«plus de cent vingt Palestiniens»*, dont *«une trentaine»* depuis le retour au pouvoir des travaillistes, il y a un an. *«Les morts injustifiables dont ces unités sont responsables*, écrivent les auteurs du rapport, *ne sont pas des aberrations»*. Leur répétition démontrerait plutôt un *«modèle»* d'action, *«qui ne peut se poursuivre qu'avec la complicité du gouvernement»*.

Département régional de l'Observatoire des droits de l'homme basé à New-York, Middle-East Watch s'appuie sur une longue investigation, sur la dissection argumentée de dix-sept cas particuliers et sur plusieurs dizaines de témoignages, notamment ceux de quatre officiers et sous-officiers de l'armée – anonymes, puisqu'il est interdit aux militaires de s'exprimer sans autorisation spéciale et que le groupe s'est vu refuser cette autorisation.

Les dix-sept cas étudiés portent sur la mort de vingt Palestiniens, dont sept avaient moins de seize ans. *«Dans beaucoup de ces cas, les victimes posaient peu ou pas de danger grave pour les autres. Selon toute probabilité les intéressés auraient pu être capturés vivants, mais on ne leur a laissé aucune chance de se rendre»*, souligne le rapport, notant qu'en principe, les soldats, y compris ceux des unités spéciales, doivent lancer une mise en garde, puis tirer une fois en l'air, avant d'être autorisés à tirer dans les jambes d'un suspect qui s'enfuirait. Dans la pratique, ce règlement est rarement appliqué. Il est même contourné, ce qui explique le grand nombre de Palestiniens tués : plus d'un millier depuis le début de l'Intifada en décembre 1987.

Citant le cas d'un membre des commandos spéciaux déféré devant la justice militaire – *«Le seul et unique cas dont on ait connaissance»*, précisent les auteurs du rapport –, Middle-East Watch note que le militaire, coupable d'avoir tué un enfant de douze ans d'une balle dans le dos, *«n'a reçu qu'une peine légère de trois mois de prison ferme»*. Encore faut-il ajouter, disent-ils, que *«sur la base de notre enquête, il s'avère que dans tous les cas d'abus, la punition du coupable constitue l'exception plutôt que la règle»*.

Tirs sans sommation sur des enfants

Se référant notamment à une étude du département d'Etat américain qui précisait, en 1992, que *«les deux tiers environ des Palestiniens tués par les unités spéciales israéliennes n'étaient pas armés au moment de leur mort»*, l'organisation internationale confirme ce que beaucoup de journalistes et d'avocats israéliens suspectent depuis longtemps sur la base de témoignages nombreux, à savoir que les unités spéciales tirent beaucoup, sans aucune sommation, sur des gamins, masqués ou non, qui collent des affiches ou maculent les murs de graffitis anti-israéliens dans les territoires occupés.

Plus grave encore, le rapport, qui comprend aussi les mises au point de l'armée quand elles existent, accuse *«certains officiers supérieurs»* d'avoir décrété *«l'assassinat prémédité d'individus palestiniens»*. Il s'agit en l'occurrence d'activistes connus, le plus souvent recherchés pour s'être livrés à des actions armées contre les colons juifs des territoires, contre les soldats, ou contre d'autres Palestiniens soupçonnés de collaborer avec les autorités d'occupation. En principe, ces personnes comme les autres, doivent être arrêtées et déférées devant les tribunaux.

Réagissant avec vigueur à ce rapport dont le retentissement est grand en Israël, l'armée a publié un communiqué qui *«rejette complètement les allégations»* de Middle-East Watch et ne répond à aucune des accusations précises. *«Environ 150 fugitifs armés opèrent actuellement dans les territoires»*, ajoute le communiqué. *«Pour cette année, ils sont responsables de la mort de onze civils israéliens, huit soldats et 70 résidents* (palestiniens). *»* Mais, explique pour sa part l'organisation des droits de l'homme, *«le fait que les unités spéciales effectuent de nombreuses arrestations* [et] *le fait qu'elles soient parfois confrontées à un danger mortel, ne peuvent pas excuser leur recours au meurtre.»*

PATRICE CLAUDE

[illegible] trois jours après le raid aérien

Un avion américain a attaqué une station radar

Après avoir été *«accroché»* par des radars irakiens, selon le Pentagone, un avion de combat américain a attaqué, mardi 29 juin, une station radar près de Bassorah, dans la zone d'exclusion aérienne imposée par les alliés occidentaux à l'Irak, au sud du 32e parallèle. Toutefois, le président Bill Clinton a minimisé la portée de cet incident, trois jours après le raid américain contre le siège des services de renseignement irakiens à Bagdad.

Au cours d'une conférence de presse commune avec le président argentin Carlos Menem avec lequel il venait de s'entretenir à la Maison Blanche, M. Clinton a fait valoir que ce genre d'incidents *«est survenu de nombreuses fois»*. *«Cela fait partie des règles d'engagement. Je n'y accorderais pas trop d'importance»*, a-t-il ajouté. Le Pentagone avait annoncé peu auparavant qu'un chasseur bombardier F-4G Wild Weasel avait tiré un missile air-sol HARM contre une station radar irakienne.

Un soldat irakien, qui se trouvait sur le site visé, a été blessé par le tir, a affirmé un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères, qui a démenti que le radar ait été activé. *«Cette lâche agression injustifiée constitue une nouvelle preuve de la politique agressive des Etats-Unis contre l'Irak»*, a ajouté le porte-parole. Il a réaffirmé que, pour Bagdad, l'instauration de zones d'exclusion était un acte *«illégal et unilatéral»*. Ces zones – la deuxième est située au nord du 36e parallèle – visent à protéger les populations chiites et kurdes contre le régime de Saddam Hussein. – *(AFP.)*

Pour être venu «illégalement» du Koweït

Un Français serait emprisonné à Bagdad

Le Quai d'Orsay a indiqué, mardi 29 juin, qu'il *«s'efforce de confirmer»* des informations selon lesquelles un Français, aurait été condamné à la prison à Bagdad, pour avoir franchi, sans le savoir, la frontière entre le Koweït et l'Irak.

Radio France Internationale (RFI) avait auparavant rapporté qu'il s'agissait d'un ingénieur, Jean-Luc Barrière, qui travaille pour une société de télécommunications, France Electronique, et qui a traversé la frontière, le 18 juin, après s'être égaré dans le désert. Selon des informations non confirmées, M. Barrière aurait été condamné à huit ans de prison pour «entrée illégale» sur le territoire irakien avait ajouté *RFI*.

«Nous avons appris qu'un ressortissant français travaillant au Koweït aurait franchi la frontière entre le Koweït et l'Irak et qu'il aurait été arrêté, incarcéré et condamné. Nous nous efforçons de confirmer ces faits. Dans l'intérêt de cette personne, nous estimons préférable à ce stade de ne pas donner de précisions sur les démarches en cours», a indiqué un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Si cette information était confirmée, il y aurait neuf ressortissants étrangers au moins – un Américain, trois Britanniques, trois Suédois et un Pakistanais – condamnés à des peines de prison en Irak, depuis la fin de la guerre du Golfe en février 1991. D'autres personnes dans le même cas que le Français avaient été relâchées.

□ **Mise en garde du Conseil de sécurité sur le tracé de la frontière entre l'Irak et le Koweït.** – A la suite d'une lettre de l'Irak contestant le tracé de sa frontière avec le Koweït entériné le 27 mai par le Conseil de sécurité de l'ONU, ce dernier a rappelé, lundi 28 juin, le caractère intangible de cette frontière. Il a mis en garde Bagdad contre les *«graves conséquences»* qu'entraînerait *«toute violation à cet égard»*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La visite officielle du président argentin à Washington

M. Clinton propose à M. Menem de discuter d'un accord de libre-échange

«Je serais prêt à discuter immédiatement avec l'Argentine, le Chili et d'autres nations d'un traité commercial sur le modèle de l'accord de libre-échange nord-américain» **(l'ALENA, conclu en 1992 entre le Canada, le Mexique et les Etats-Unis), a déclaré, mardi 29 juin, le président Bill Clinton, à l'issue d'un entretien avec son homologue argentin. Carlos Menem, premier chef d'Etat latino-américain à effectuer une visite officielle à Washington depuis l'entrée en fonctions de M. Clinton, a toutefois estimé que *«la priorité»* était la ratification de l'ALENA par le Sénat américain (appelé à se prononcer en octobre). *«Nous souhaitons connaître les résultats de la mise en œuvre de l'ALENA, avant de considérer une éventuelle adhésion»*, a dit M. Menem.**

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Déjà critiqué pour aligner trop complaisamment ses politiques sur celles des Etats-Unis, le président argentin Carlos Menem a multiplié les gestes de bonne volonté à l'égard de Washington, juste avant sa première rencontre, mardi 29 juin, avec Bill Clinton à la Maison Blanche. M. Menem a cependant eu de quoi se demander si ses efforts étaient payés de retour.

D'une part, l'administration démocrate a annoncé une augmentation des subventions agricoles, qui risque d'entraîner une baisse du prix international des céréales et, par conséquent, de nuire aux exportations argentines. D'autre part, le département d'Etat a sanctionné pour «dumping» plusieurs pays, dont l'Argentine, en appliquant des droits compensatoires à l'importation de produits sidérurgiques. De quoi indisposer M. Menem, qui venait de faire une nouvelle concession aux Américains dans le cadre du démantèlement du projet Condor II – missile à moyenne portée – si cher aux militaires argentins.

Du matériel nucléaire pour Saddam Hussein

L'abandon de ce projet avait été annoncé en 1991. Au début de cette année, certaines pièces du Condor II avaient été transférées aux Etats-Unis pour y être détruites, en guise de gage de Buenos-Aires à la non-prolifération nucléaire. Washington a cependant réclamé d'autres pièces et a également exigé que l'usine de Falda-del-Carmen (province de Cordoba), où le projet avait été secrètement élaboré, soit recyclée à des fins pacifiques.

Pour satisfaire ces exigences, M. Menem vient de lever le secret d'Etat sur ce projet, auquel tenait l'armée pour protéger certaines informations jugées confidentielles. Les Américains ont toujours soupçonné les Argentins sous le gouvernement de M. Alfonsin (1983-1989) d'avoir fourni, *via* l'Egypte, du matériel nucléaire à l'Irak de Saddam Hussein.

Par ailleurs, l'administration Clinton s'est montrée tout aussi pressante en ce qui concerne les droits du puissant lobby des laboratoires pharmaceutiques qu'elle souhaite voir mieux *«protégés»* en Argentine. Malgré ses efforts de dernière minute, M. Menem n'a pas encore obtenu que le Congrès approuve un nouveau projet de loi sur les médicaments.

Comme George Bush, avec lequel Carlos Menem se vantait d'avoir noué des liens amicaux, Bill Clinton a fait l'éloge des réformes économiques néo-libérales entreprises par M. Menem. Les relations commerciales bilatérales montrent toutefois, depuis 1991, un déficit important de la balance argentine.

CHRISTINE LEGRAND

□ **Visite officielle du président Eltsine en Grèce.** – Le président russe Boris Eltsine est arrivé, mardi soir 29 juin, à Athènes pour une visite officielle de deux jours, au cours de laquelle doit être signé un traité d'amitié et de coopération. La crise yougoslave devrait figurer en tête de l'ordre du jour. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

CONGO

La Cour suprême déclare les élections législatives irrégulières

La Cour suprême du Congo a déclaré, mardi 29 juin, que les récentes élections législatives, remportées par la Mouvance présidentielle mais contestées par l'opposition, étaient irrégulières. *«La proclamation des résultats du premier tour des élections par le ministre de l'intérieur n'est pas conforme aux textes en vigueur»*, précise le verdict rendu par les vingt-cinq membres de la Cour.

Le ministre de l'intérieur, François Ayayene, avait proclamé les résultats du premier tour présentés par les membres de la commission électorale appartenant à la Mouvance présidentielle, après trois semaines de tergiversations. Les membres de la commission électorale appartenant à l'opposition soutenaient pour leur part que le scrutin était entaché de fraudes. La Cour a par ailleurs jugé le second tour irrégulier pour avoir été organisé, le 6 juin, en l'absence de représentants de l'opposition. – *(AFP, Reuter.)*

ANGOLA

Les Etats-Unis lèvent leur embargo sur le matériel militaire

Les Etats-Unis ont décidé de lever l'embargo sur les armes à destination de l'Angola, a annoncé, mardi 29 juin, le département d'Etat en précisant que cette décision prendrait effet le 2 juillet. Dans un communiqué, le département d'Etat indique qu'à partir de cette date le gouvernement des Etats-Unis prendra en compte toutes les demandes d'autorisation d'exportations et de transferts de matériels de défense vers l'Angola.

Ces demandes de licences d'exportation seront étudiées seulement si elles concernent des équipements *«défensifs»*, précise le communiqué. L'administration américaine avait déjà établi au mois de mai des relations officielles avec le gouvernement du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) du président Eduardo dos Santos, que les Etats-Unis dénonçaient autrefois comme prosoviétique. Par ailleurs, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), le mouvement rebelle de Jonas Savimbi, a affirmé mardi avoir repris aux forces gouvernementales la ville de Chingufo et ses mines de diamant, dans le nord-est du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Algérie : l'impuissance du pouvoir

Suite de la première page

Vers midi et demi, tout est déjà fini. Le cimetière d'El Alia n'aura pas fait recette, pas davantage que la Maison du peuple, où un rassemblement commémoratif, organisé par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et plusieurs autres associations, drainera, en fin d'après-midi, un petit millier de militants. En assassinant le président Boudiaf, c'est *«au double symbole de la nation et de l'Etat»* que l'on s'est attaqué, estime, dans une récente brochure, le Comité national provisoire pour la vérité et la justice.

L'angoisse des intellectuels

Mais les malheurs et les drames de la classe dirigeante, à laquelle Mohamed Boudiaf avait choisi de se joindre, n'ont jamais vraiment passionné les foules algériennes, fort occupées à surnager parmi les mille et un enfers de la vie quotidienne. Plus vertigineux encore apparaît l'isolement des intellectuels, que le pouvoir semble impuissant à protéger.

La récente vague d'attentats, qui a coûté la vie, en l'espace de quelques semaines, à l'écrivain Tahar Djaout, au psychiatre Mahfoud Boucebci et au sociologue M'Hamed Boukhobza, a suscité une angoisse profonde dans leurs rangs. *«Mon pays, mon propre pays, m'est devenu subitement incompréhensible. Tout s'est voilé de noir et, pendant quelques jours, je suis restée dans un état de confusion, proche de la panique»*, explique un professeur en psychiatrie. *«Mais paradoxalement*, ajoute-t-elle, *c'est ce choc qui me donne, à présent, la volonté de rester.»*

L'immense majorité des intellectuels algérois a fait le même choix. *«Moi, je ne déserte pas. Il faut se battre, même si la situation est difficile!»*, assure un avocat, dont les convictions progressistes affichées lui font redouter d'être, *«un jour ou l'autre»*, victime d'un attentat. *«Je crains bien plus d'être exécuté par les services de sécurité que par les gens du FIS ou ce qu'il en reste!»*, précise-t-il. En revanche, pour cette universitaire, également très connue sur la place algéroise, *«l'ennemi»* désigné demeure la mouvance islamiste : *«Les terroristes, ceux qui utilisent l'islam à des fins politiques, devront céder le pas!»*, jure-t-elle. *«Jusque-là, on vivait sur le mode «je t'insulte, mais je t'aime». Eux, ils ont introduit la haine»*, souligne-t-elle.

«On ne sait plus d'où les coups peuvent venir. On finit par se méfier de tout», explique un journaliste. Ceux ou celles qui ont reçu des lettres ou des coups de téléphone de menace se protègent comme ils peuvent. C'est-à-dire presque pas. Quelques uns ne dorment plus chez eux, «campant» chez des amis et changeant de refuge le plus souvent possible. Les autres se contentent de *«bien regarder ceux qu'on croise dans les rues»*.

Et si certains rêvent d'aller «se mettre au vert», hors de la capitale, ce n'est pas forcément pour quitter le pays. *«C'est toute notre vie qui est ici. Et notre vie, même difficile, même angoissante, elle continue!»*, assène, d'une voix calme, une historienne de renom. *«La plupart des cadres et des intellectuels ont fait le choix de rester. Si l'Algérie continue à fonctionner, c'est en grande partie grâce à eux»*, remarque-t-elle. Puis, avec un sourire teinté de dérision : *«Parfois je me demande : est-ce parce qu'on est ici, que l'on finit par nourrir un certain espoir? Ou est-ce parce que l'on a vraiment de l'espoir qu'on décide de ne pas partir?...»*

CATHERINE SIMON

□ **TUNISIE : liberté conditionnelle pour le secrétaire général de l'Union générale des étudiants.** – Naoufal Ziadi, secrétaire général de l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET), a été mis en liberté conditionnelle, mardi 29 juin. Il avait été condamné, au début du mois, à un an de prison ferme pour *«consommation et distribution de drogue»*. L'affaire avait été réexaminée, lundi, par la cour d'appel de Monastir, qui a renvoyé le procès au mois d'octobre en acceptant une demande de mise en liberté pour *«des considérations humanitaires dictées par l'état de santé de l'inculpé»*. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **ETATS-UNIS : deux condamnés *à mort exécutés.*** – Markham Duff-Smith, âgé de quarante-six ans, reconnu coupable d'avoir embauché des tueurs pour éliminer sa mère et trois autres membres de sa famille, afin de récupérer un héritage, a été exécuté, mardi 29 juin, au pénitentier de Huntsville (Texas). En Géorgie, Thomas Dean Stevens, âgé de trente-six ans, a subi le même châtiment. Il avait été condamné à mort pour le meurtre d'un soldat. – *(AP.)*

□ **INDE : trente-six personnes tuées dans une embuscade.** – Au moins trente-six personnes ont été tuées mardi 29 juin dans une embuscade tendue par des séparatistes nagas à un convoi militaire transportant des explosifs dans l'Etat de Manipur, au nord-ouest de l'Inde, a indiqué la police de Gauhati, la principale ville de la région. Selon cette source, vingt-deux soldats, trois rebelles et onze autres personnes ont été tuées par des rebelles du Conseil national socialiste du Nagaland (NSCN). L'attaque, à la mitrailleuse et à l'explosif, a été suivie d'un échange de tirs nourri. Elle est la plus sanglante perpétrée ces dernières années par le NSCN. – *(AFP.)*

□ ***LIBAN* : deux miliciens du Hezbollah tués dans le Sud.** – Lors d'accrochages avec l'armée israélienne et sa milice auxiliaire libanaise, lundi 28 et mardi 29 juin, deux combattants du Hezbollah pro-iranien ont été tués et plusieurs autres personnes blessées dans le sud du Liban aux confins de la «zone de sécurité» créée par Israël. – *(AFP.)*

ESPAGNE

Les candidats socialistes sont élus présidents du Congrès des députés et du Sénat

Les socialistes Felix Pons et Juan José Laborda ont été réélus, mardi 29 juin, respectivement président du Congrès des députés et du Sénat lors de la première séance du Parlement issu des législatives du 6 juin.

Aux Cortès, une majorité absolue s'est constituée pour soutenir la candidature de M. Pons avec les 159 députés socialistes, les 17 élus de Convergencia i Unio (CIU, nationalistes catalans), et les 5 du Parti nationaliste basque (PNV), face au Parti populaire (PP, droite).

Des négociations sur la formation du gouvernement sont en cours avec le PNV, tandis que CIU a déjà refusé d'aller plus loin qu'un soutien ponctuel au président du gouvernement, Felipe Gonzalez (*le Monde* du 30 juin).

M. Gonzalez a imposé aux parlementaires de son parti la rupture d'un accord passé la veille – afin de permettre l'entrée au bureau du Congrès des députés, pour la première fois, d'un élu du PNV – au détriment de la coalition dominée par les communistes, Izquierda Unida (Gauche unie, IU) avec laquelle les « orthodoxes » du PSOE envisageaient un rapprochement. En conséquence, le groupe parlementaire IU a annoncé que, lors du vote d'investiture, il refuserait ses suffrages à M. Gonzalez.

Les pourparlers sur le découpage

La présidence bosniaque va élaborer ses propres propositions de confédération

La présidence bosniaque, réunie au grand complet mardi 29 juin dans le centre de Sarajevo, a décidé de présenter *« dans sept ou huit jours »* ses propres propositions sur l'avenir de la Bosnie. *« Nous devons prendre des initiatives et ne pas attendre que les présidents croate* [Franjo Tudjaman] *et serbe* [Slobodan Milosevic] *décident seuls du sort de la Bosnie »*, a déclaré à l'issue de cette rencontre le vice-président bosniaque, le Musulman Ejup Ganic, fervent adversaire du projet serbo-croate qui a été discuté à Genève.

BELGRADE

de notre correspondante

M. Ganic, le président bosniaque Alija Izetbegovic et le chef de l'armée Rasim Delic, trois des dix membres que compte en temps de guerre la présidence collégiale, avaient boycotté les pourparlers de Genève. Sous la pression de l'Occident, qui a sommé M. Izetbegovic de négocier, la présidence collégiale a décidé de coopérer en désignant trois de ses membres – un Musulman, Ejup Ganic, un Croate, Miro Lasic, et un Serbe, Miro Lasovic, président du Parlement bosniaque – pour préparer un document *« sur les changements éventuels à la Constitution bosniaque et sur les réponses possibles à apporter aux dernières propositions »* serbo-croates.

La présidence collégiale est pour l'instant divisée. Le projet de confédération de trois entités ethniques discuté à Genève et soutenu par la Serbie et la Croatie est défendu par les deux représentants croates de la présidence et par le premier ministre bosniaque, Mile Akmadzic, également croate, mais est combattu par les autres membres, à l'exception de Fikret Abdic, un Musulman qui s'est posé en rival de M. Izetbegovic en se déclarant ouvert au compromis sans toutefois exprimer clairement sa position.

Deux enclaves musulmanes

La présidence collégiale doit étudier dans les jours qui viennent les textes mis au point lundi 28 juin à Genève par les parties serbe et croate. Le premier énumère les principes constitutionnels qui régiraient une Bosnie-Herzégovine confédérale divisée en trois républiques très autonomes ; deux autres portent sur les modalités d'un arrêt des hostilités et sur le gouvernement de transition qui devrait administrer le pays avant des élections libres sous supervision internationale.

Ces textes ne devraient pas constituer un obstacle à la poursuite des négociations puisqu'ils reprennent les chapitres du plan Vance-Owen qui avaient été acceptés par les trois parties, à cela près qu'il s'agit cette fois-ci explicitement d'une confédération. M. Izetbegovic juge inacceptables les propositions actuellement sur la table, mais il ne semble plus rejeter complètement l'idée de confédération. Les débats risquent en revanche d'achopper sur le degré de souveraineté des trois entités territoriales et sur le tracé de leurs frontières.

Radovan Karadzic, leader des Serbes bosniaques, a menacé une nouvelle fois les Musulmans mardi. *« Si les Musulmans n'acceptent pas notre modèle confédéral, nous demanderons la reconnaissance internationale de l'Etat serbe et croate* [en Bosnie] *»*, a-t-il déclaré, en ajoutant : *« S'ils veulent la guerre, ils perdront beaucoup, et peut-être tout. »* Selon les calculs de M. Karadzic, *« 26 % à 30 % »* du territoire de la Bosnie devraient revenir aux Musulmans qui représentaient avant la guerre 44 % de la population.

Les Serbes, qui ont rejeté le plan Vance-Owen en raison de la discontinuité des territoires qui leur étaient attribués et en arguant du fait qu'ils ne voulaient pas vivre séparés des autres Serbes, demandent aujourd'hui aux Musulmans d'accepter deux régions isolées l'une de l'autre, l'une comprenant Sarajevo-Zenica-Tuzla dans le centre et l'autre la région de Bihac, à l'extrémité nord-ouest du pays.

Dans un entretien à la radio indépendante belgradoise B-92, le philosophe croate de Zagreb Zarko Puhovski a pour sa part estimé que le partage du territoire bosniaque ne devrait pas poser de problèmes puisque les nouvelles frontières ont été tracées par deux forces militaires, celles des Serbes et des Croates. *« Le seul problème,* a-t-il ajouté non sans ironie, *c'est que l'entité musulmane – divisée en deux enclaves – ne pourra survivre. »*

Renforcer les positions sur le terrain

En attendant, les forces armées bosniaques à majorité musulmane s'efforcent sur le terrain d'agrandir au maximum les zones sous leur contrôle avant tout accord de paix. Elles combattent dans le nord de la Bosnie centrale vers Maglaj et au nord-ouest de Sarajevo pour faire sauter le verrou croate de Kiseljak, sur la route entre Zenica et la capitale bosniaque.

Les forces croates essaient également de renforcer leurs positions en Bosnie centrale en vue d'échanges de territoires avec les Musulmans : ces derniers contrôlent Jablanica, une ville stratégique pour les Croates, puisqu'elle abrite plusieurs centrales hydrauliques dont dépend l'approvisionnement en électricité d'une grande partie de l'Herzégovine (au sud) et de la Dalmatie (Croatie) et se trouve sur l'axe routier qui conduit à Mostar et sur la côte adriatique.

Enfin, les Serbes maintiennent la pression et semblent prêter main forte aux Croates, comme mardi dans la région de Maglaj, lorsque les Musulmans ont l'initiative. Mais il ne s'agit pas pour autant d'une véritable alliance militaire entre les deux ennemis d'autrefois. Trop conscients de leur suprématie armée, les Serbes bosniaques n'entendent pas partager les fruits de la victoire avec les Croates avant que ces derniers ne leur cèdent ce qu'ils convoitent. Le général Mladic, chef de l'armée serbe bosniaque, a d'ailleurs déclaré la semaine dernière à l'hebdomadaire *NIN* que les Serbes de Bosnie *« n'ont pas de territoire à échanger »*, que *« ce qui compte ce sont les résultats de la guerre »* et que les Serbes accepteront tout au plus de *« laisser »* à leurs adversaires les territoires d'où les populations serbes ont été chassées.

FLORENCE HARTMANN

La Russie et ses marches

Suite de la première page

Quant aux impératifs de sécurité, ils peuvent justifier l'existence d'une sorte de glacis qu'il convient aussi de protéger : tel était le raisonnement de l'état-major soviétique, et rien n'indique qu'il ait fondamentalement changé. Boris Eltsine, esquissant récemment la nouvelle *« doctrine militaire russe »*, a lui-même évoqué la nécessité de garder un chapelet de bases extérieures.

Moscou a-t-il pour autant une politique cohérente à l'égard de cet étranger proche qu'à l'automne dernier M. Eltsine avait vertement reproché à ses diplomates de négliger (ils se sont amendés depuis) ? Pour répondre, il faudrait percer un épais brouillard, aussi bien à Moscou que sur le terrain. Qui donne le ton, le Kremlin, le ministère des affaires étrangères au langage libéral, l'état-major réputé conservateur, voire un Parlement en sursis mais qui joue toujours un rôle non négligeable ?

Ou bien, sur place, ces officiers qui, au Tadjikistan comme en Arménie, ont vendu des chars pour s'assurer une retraite confortable, ces soldats qui louent leurs services aux plus offrants, ces Cosaques aux idées simples qui font le coup de feu dans le Caucase pour *« continuer la lutte des chrétiens contre les musulmans »*, ces marins de la flotte de la mer Noire qui hissent le pavillon russe parce que l'Ukraine les paie trop mal ?

Confusion dans le Caucase

Solidarité naturelle entre Russes, voire entre chrétiens, nostalgie, avouée ou inavouée, de l'URSS, désarroi idéologique, appât du gain, improvisations locales et consignes de Moscou, tout se mêle, avec des résultats très variables selon les régions, selon qu'elles se trouvent en Europe ou en Asie centrale, en paix ou en guerre. Un cas extrême est celui du Tadjikistan, où la Russie démocratique soutient un régime néo-communiste aux méthodes au moins aussi sanglantes que celles de ses adversaires décrits comme *« islamistes »*.

Des soldats russes, qui ne dissimulent pas leur dégoût de l'une et l'autre partie (*« En Asie centrale, les militaires russes ont une attitude raciste »*, explique un officier occidental de haut rang), y poursuivent une sorte de pastiche de leur guerre d'Afghanistan, *« liquident »*, comme le disent les communiqués de l'état-major, les groupes de *« moudjahidins »* qui tentent de pénétrer en territoire tadjik, et aussi, de plus en plus souvent, tombent sous leurs balles. Tout cela au nom de la *« protection de la frontière de la CEI »*, une frontière dont l'existence n'est plus guère évoquée que dans ce cas particulier.

Dans le Caucase, le rôle de l'armée russe est plus obscur, mais tout aussi essentiel. Il est impossible d'expliquer autrement que par l'assistance des troupes russes sur place les succès des séparatistes abkhazes face à des forces géorgiennes infiniment plus nombreuses. C'est pourtant Moscou, en la personne de Boris Eltsine lui-même, qui joue le rôle de médiateur entre les deux parties, arrange périodiquement des cessez-le-feu immédiatement violés.

Tandis qu'Edouard Chevardnadze, le président géorgien, dénonce le soutien apporté par la Russie à ses adversaires tout en exprimant son propre soutien à Boris Eltsine, quand il ne complique pas encore le tableau en suggérant que viennent s'interposer entre les belligérants des soldats... allemands.

Au moins aussi opaque est le rôle joué par la Russie dans le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Les combattants des deux bords ont reçu successivement du matériel russe, et l'aide de mercenaires russes – même s'il semble évident que les Arméniens en ont reçu sensiblement plus. Ce sont aussi des armes laissées providentiellement par des unités russes qui ont permis au chef rebelle Sourat Gousseïnov d'entreprendre sa marche sur Bakou.

Les vertueuses dénégations faites par le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev n'empêchent donc pas les nationalistes azéris de détecter, à tort ou à raison, la main de Moscou dans la succession de défaites militaires et de crises politiques internes qui ont conduit leur pays au bord de la dislocation. Et l'on constate qu'un an après l'échec d'Aïaz Moutalibov, l'ancien premier secrétaire du PC azerbaïdjanais, qui avait dû s'enfuir à Moscou après avoir tenté de reprendre le pouvoir, c'est un autre revenant qui se retrouve, provisoirement peut-être, aux commandes à Bakou : Gueïdar Aliev, qu'un porte-parole de M. Eltsine a joliment décrit comme *« imprégné de culture politique russe »* (il a commencé sa carrière dans le NKVD dès 1941).

Les apparences sont peut-être trompeuses, et rien ne dit que l'ancien vassal de Leonid Brejnev ait hâte de faire rentrer l'Azerbaïdjan dans l'orbite russe. Mais il est au moins certain que le Kremlin ne regrettera pas son prédécesseur à demi déchu, Aboulfaz Eltchibey, l'orientaliste qui se piquait de mal parler russe, mettait ses espoirs dans la Turquie et refusait que son pays adhère à la CEI et plus encore au pacte de sécurité collectif qui unit, parmi six Républiques de l'ex-URSS, la Russie et l'Arménie.

En Moldavie, les choses sont plus claires. C'est la XIVe armée russe qui, tout en faisant respecter le cessez-le-feu, protège les indépendantistes slaves – et conservateurs – de Transnistrie. Les négociations entre Moscou et Chisinau, la capitale moldave, pour l'évacuation des troupes russes n'avancent pas, et elles ne semblent pas près d'aboutir, puisque Boris Eltsine a mentionné la Moldavie parmi les régions où la Russie devrait conserver une *« base »*.

Autant de régions chaudes où l'armée russe est présente et active en dehors des frontières de la Fédération, et où son rôle est fondamentalement ambigu : on peut aussi bien considérer qu'elle y entretient les conflits et qu'elle les empêche de dégénérer tout à fait, qu'elle gère son retrait ou qu'elle se prépare à rester longtemps.

Les voisins nucléaires

Sans oublier la version officielle : les soldats russes jouent le rôle de « casques bleus » – ce qu'ils font effectivement en Ossétie du Sud – et le Kremlin est donc fondé à demander à l'ONU de prendre en charge les frais engagés.

D'une tout autre nature, mais pas forcément plus simples, sont les rapports de Moscou avec ceux de ses voisins directs qui détiennent encore des armes nucléaires. Ces pays, Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan, sont en paix. Tous ont, en principe, accepté de renoncer, à terme, à ces armes nucléaires. Et pourtant le passage des principes aux réalités se fait difficilement.

Bien entendu, c'est l'Ukraine qui pose le problème essentiel, cette Ukraine à qui tant de Russes n'ont pas pardonné d'avoir décidé de vivre sa vie. Beaucoup, y compris parmi les responsables politiques et militaires, restent d'ailleurs convaincus que cela ne durera pas, que la fugue ukrainienne est passagère. En attendant, les motifs d'irritation sont constants. Les Russes n'admettent pas que les Ukrainiens rechignent à leur remettre sans conditions ni compensations les ogives nucléaires entreposées sur leur sol, s'offusquent à l'idée, mise en avant récemment par Washington, qu'elles pourraient être détruites sur place et avec l'aide des Etats-Unis.

En dépit du récent, et très vague, accord conclu entre Boris Eltsine et Leonid Kravtchouk – qui ont toujours pris soin d'éviter que leurs différends ne dérapent trop dangereusement – le sort de la flotte de la mer Noire continue à faire problème. Même si la Russie semble à présent assurée de conserver l'usage de Sébastopol et d'autres ports ukrainiens, nombre de responsables russes, amiraux, généraux, députés, y compris parmi les proches de M. Eltsine, n'acceptent pas l'idée que la Flotte puisse être partagée, et paraissent déterminés à la préserver en l'état, jusqu'au jour où les Ukrainiens, écrasés sous leurs propres difficultés économiques, reviendront à de meilleurs sentiments.

Discrète Biélorussie

Un moyen de rendre ce jour plus proche ne serait-il pas d'ajouter à ces difficultés ? Les nationalistes ukrainiens ont imputé la grande vague de grèves que vient de connaître le Donbass, par ailleurs russophone, à la hausse insupportable du prix de l'énergie russe. Et même un Ukrainien de l'Est comme le premier ministre Leonid Koutchma, chantre de l'intégration économique avec la Russie, a affirmé que Moscou *« tenait l'Ukraine à la gorge »*.

Là encore, pourtant, on a évité d'aller trop loin, des accords sur une augmentation progressive des prix ont été signés. Mais la pression et la suspicion demeurent. Et certains dirigeants occidentaux commencent à comprendre que la *« garantie de sécurité »* réclamée par l'Ukraine ne procède pas seulement d'un caprice.

Même pour des pays réputés infiniment plus coopérants que l'Ukraine, les relations avec Moscou ne vont pas sans aspérités, et le mélange d'impératifs économiques et militaires s'avère délicat à doser. Les récentes négociations économiques entre Russes et Kazakhs n'ont rien donné. Et Alma-Ata estime qu'en exigeant le contrôle exclusif des missiles nucléaires déployés en territoire kazakh Moscou porte atteinte à sa souveraineté.

En Biélorussie, c'est le discret et aimable président Chouchkievitch qui mène un jeu subtil pour préserver l'indépendance de son pays. Après avoir regretté que les Russes établissent un lien entre la coopération économique et les obligations militaires, il a fini par envoyer à ses partenaires de la CEI une lettre par laquelle il leur annonçait que le Parlement qu'il préside (qui est fort conservateur et pro-russe) avait voté pour l'adhésion de Minsk au pacte de sécurité collective.

Une manière d'adhérer à reculons, sans signer vraiment, d'autant que M. Chouchkievitch a ajouté de son propre chef que cette adhésion ne valait qu'aussi longtemps que les troupes russes protégeant les missiles nucléaires se trouveraient en territoire biélorusse. Mais pour une Biélorussie elle aussi bien mal en point économiquement, préserver la distance qui sépare la coopération de la sujétion est bien difficile. *« Si nous acceptons, comme le propose la Russie, de mener une politique financière et monétaire commune, il ne restera rien de notre souveraineté »*, a ainsi déclaré le 21 juin le président biélorusse à la télévision.

De là à dire que la Russie n'envisage pour ses voisins qu'une souveraineté limitée, qu'elle imagine l'ex-empire comme un vaste protectorat, il y a un pas : l'idée trotte assurément dans beaucoup d'esprits, mais de manière vague et quasi inconsciente. Il est encore plus exagéré d'affirmer que dix-huit mois après la perte de leur empire extérieur les Russes s'emploient déjà activement à préparer les bases d'une reconquête.

Après tout, Moscou a déjà fort à faire avec son empire intérieur, toutes ces Républiques « souveraines » auxquelles l'interminable débat constitutionnel donne une nouvelle occasion de marquer leur différence. Tout indique que l'évacuation des militaires des pays baltes ira à son terme, en dépit des menaces et des accès de mauvaise humeur. Au sein de la CEI, la rapide dislocation de la zone rouble et la récente disparition du commandement des *« forces armées unifiées de la Communauté »* peuvent même être considérées comme de nouvelles étapes de la contraction de l'empire. Encore que subsiste la réalité qui se cachait derrière cette fiction de forces unifées, la présence des troupes russes aux marges de l'ex-URSS.

Tout comme subsistent, comme l'a si bien dit Boris Eltsine dans son adresse aux Baltes insolents, *« les réalités géopolitiques et démographiques »*. Des réalités bien difficiles à gérer quand on veut à la fois assumer l'héritage et incarner une nouvelle Russie.

JAN KRAUZE



EUROPE

de la Bosnie-Herzégovine

Le Conseil de sécurité de l'ONU refuse la levée de l'embargo sur les armes

Comme prévu, le Conseil de sécurité des Nations unies a rejeté mardi 29 juin une résolution levant, au nom de la légitime défense, l'embargo sur les armes au profit des autorités bosniaques. Pour la première fois depuis le début des conflits de l'ex-Yougoslavie, les Etats-Unis et les pays européens n'ont pas voté de la même manière.

Les Etats-Unis ont voté en faveur du texte, qui était présenté par les pays non-alignés et musulmans. Mais la résolution ne pouvait recueillir les neuf voix requises pour être adoptée. La France, la Grande-Bretagne et la Russie, membres permanents du Conseil, fermement opposés à une levée de l'embargo sur les armes, n'ont pas eu à utiliser leur droit de veto.

Sur les quinze membres du Conseil de sécurité, neuf se sont abstenus (Brésil, Chine, Espagne, Hongrie, Japon, Nouvelle-Zélande, France, Grande-Bretagne, Russie). Six seulement ont voté pour : les co-parrains du projet (Pakistan, Maroc, Venezuela, Cap-Vert, Djibouti) et les Etats-Unis.

Le vote avait été précédé par un débat public de près de cinq heures, au cours duquel de nombreux pays musulmans ont pris la parole pour affirmer que la Bosnie-Herzégovine, en tant qu'Etat membre des Nations unies, avait le droit de se défendre et devait donc être exemptée de l'embargo sur les armes imposé à l'ensemble de l'ex-Yougoslavie en septembre 1991.

« S'il faut choisir entre l'aide humanitaire et l'autodéfense, nous choisissons l'autodéfense » a déclaré le représentant bosniaque Muhamed Sacirbey, tandis que l'ambassadeur américain Madeleine Albright faisait valoir que l'embargo avait eu *« un effet dévastateur en faveur de l'agresseur »* serbe en Bosnie.

Français et Britanniques ont souligné à l'inverse qu'une levée de cette mesure entraînerait une recrudescence des combats et un risque d'internationalisation.

Devant le Conseil de sécurité, dimanche soir, les Etats-Unis avaient également invoqué la « légitime défense » pour justifier leur dernière action militaire contre l'Irak.

Le vote américain à propos de la Bosnie est toutefois apparu en contradiction avec le « programme d'action commune » conclu avec les Européens et la Russie le 22 mai dernier à Washington. – *(AFP)*

ALLEMAGNE : face à la xénophobie

Sportifs et intellectuels cherchent leur voie

Boris Becker cherche une maison à Londres. Le champion de tennis, qui fait actuellement merveille sur le gazon de Wimbledon, est fatigué de son pays, de ses compatriotes. *« La vie en Allemagne est devenue insupportable à cause de la xénophobie »*, assure-t-il.

Symbole de la jeunesse allemande performante des années 90, originaire de ce Bade-Wurtemberg riche et industrieux, Boris Becker s'est peu à peu aperçu en parcourant le monde que l'univers mental des Allemands n'était plus le sien. A vingt-cinq ans, il a rencontré une très belle jeune femme, Barbara Feltus, mannequin vedette qui travaille depuis longtemps en Allemagne. Boris n'a pas entraîné Barbara sur les courts, du moins en compétition, mais en revanche Barbara a bien volontiers fait une place à Boris sur les couvertures des magazines. Ce qui a permis à l'Allemagne entière de constater que la compagne de leur *« Bobele »* adoré avait une couleur de peau peu fréquente chez eux : le brun doré des métisses.

Lorsqu'ils posent tendrement enlacés et sans vêtements en couverture de *Stern* – la photo *reste cependant gentiment chaste*, – le pays entier rougit, mais pour des raisons contradictoires. Il y a ceux qui rougissent de plaisir à voir un héros populaire battre ainsi en brèche les préjugés racistes, mais il y a aussi ceux qui deviennent rouges de colère devant cette provocation « gauchiste ».

Barbara, elle, ne veut plus être apostrophée dans les rues pas des *« Retourne dans ta brousse » qui lui font mal. « Et pourtant,* ajoute-t-elle, *je me sens plus allemande que Boris avec ses cheveux blonds et ses yeux bleus. »* Les amateurs de tennis xénophobes ne sont pourtant pas orphelins : ils peuvent maintenant *soutenir les exploits de* l'autre « cogneur » allemand du circuit, Michael Stich. Celui-ci a en effet déclaré à *Playboy* que *« l'on disait trop de mal de l'extrême droite »*.

Le désarroi des antiracistes

Un autre milieu – celui des intellectuels de gauche – est désemparé devant cette bouffée *de racisme violent qui brûle des* maisons turques avec ses habitants, et qui ne recule pas devant les chaînes lumineuses de *la mauvaise conscience antiraciste*. L'un de ses plus éminents représentants, Hans Magnus Enzensberger, vient de susciter une levée de boucliers à cause d'un texte publié par le *Spiegel* intitulé « Regards sur la guerre civile ».

Pour lui, la *« guerre moléculaire »* menée dans les cités allemandes par les Skinheads et les néo-nazis doit être mise sur le même plan que la guerre *« macroscopique »* qui se déroule dans les Balkans. Ce qui lui vaut une réplique violente du *Frankfurter Rundschau*, le quotidien de prédilection de l'intelligentsia libérale de gauche, qui traite Enzensberger de *« philosophe-zombie marchant sur les traces d'Ernst Jünger »*.

L'idée qu'au bout du compte la violence est partie intégrante de la nature humaine, telle que l'a illustrée l'auteur d'*Orages d'acier*, fait son chemin à gauche, comme celle de la nécessité d'un retour de la fierté nationale allemande prônée par Brigitte Seebacher-Brandt, la veuve de l'ancien chancelier, et l'écrivain Martin Walser. Vieux démons ?

LUC ROSENZWEIG

GRANDE-BRETAGNE

Plaidoyer de Michael Mates pour Asil Nadir devant la Chambre des communes

L'ancien secrétaire d'Etat chargé de l'Irlande du Nord, Michael Mates, qui avait dû démissionner *en raison de ses liens avec* Asil Nadir – l'homme d'affaires douteux, en fuite à Chypre, qui fut l'un des mécènes du Parti conservateur (*le Monde* du 26 juin) – s'est livré mardi 29 juin devant une Chambre des communes médusée à un véritable plaidoyer pour ce dernier, en réclamant, notamment, un *« procès équitable »*.

M. Mates, qui a assuré qu'il ne souhaitait pas démissionner, a accusé le service des fraudes britannique de *« tentative délibérée d'empêcher le cours de la justice »*. Ce service serait à l'origine des fuites à la presse sur une lettre écrite par M. Mates à l'attorney general (ministre de la justice) pour défendre le cas d'Asil Nadir.

L'ancien ministre, qui prononçait son discours de démission devant une Chambre pleine à craquer, a été interrompu à plusieurs reprises par la *speaker* (présidente) Betty Boothroyd, qui a menacé de l'empêcher de parler car le long exposé de M. Mates – prenant sous *couvert de son immunité parlementaire* la défense d'un homme recherché par la police – risquait d'être contraire au bon déroulement de la justice. – *(AFP.)*

AZERBAÏDJAN

Le colonel Gousseinov a été nommé premier ministre

Le colonel Sourat Gousseinov, chef de la rébellion contre le président élu Aboulfaz Eltchibey destitué la semaine dernière, a été nommé premier ministre d'Azerbaïdjan mercredi 30 juin, a-t-on appris de bonne source à Bakou.

Le Parlement de Bakou a approuvé cette nomination par 35 voix contre une et une abstention. Le jeune colonel, qui avait organisé la rébellion contre le pouvoir azerbaïdjanais depuis la seconde ville du pays, Gandja, se trouvait depuis trois jours à Bakou où il négociait un accord avec le président du Parlement, Gueïdar Aliev, ancien dirigeant communiste soviétique qui a remplacé M. Eltchibey à la tête de l'Etat après la *fuite de ce dernier. Le* poste de premier ministre attribué mercredi à M. Gousseinov montre que les termes de l'accord lui sont largement favorables.

□ **Poursuite de l'avancée arménienne.** – *Les forces arméniennes,* qui contrôlent désormais toutes les villes de l'enclave du Haut-Karabakh depuis la prise de Mardakert, ont poursuivi mardi 29 juin leur offensive en territoire azerbaïdjanais, dans les districts d'Agdam et d'Agdere, selon le ministère de la défense d'Azerbaïdjan. Les troupes arméniennes se trouvent à 2 kilomètres d'Agdam qu'elles bombardent jour et nuit, d'après un officier azéri sur place. – *(Itar-Tass, Reuter.)*

La crise gréco-albanaise

Tirana rappelle son ambassadeur à Athènes

L'Albanie a décidé de rappeler en consultation son ambassadeur à Athènes à la suite de l'expulsion massive de travailleurs albanais de Grèce, a annoncé mardi 29 juin à la télévision de son pays le président albanais Sali Berisha.

M. Berisha a qualifié de *« violation massive des droits de l'homme »* les rafles policières qui ont abouti à l'expulsion, entre samedi et mardi, de quelque dix mille Albanais de Grèce.

Selon la police albanaise, trente-quatre d'entre eux ont dû être hospitalisés après avoir été battus par la police grecque, accusation rejetée par Athènes.

A Athènes, le porte-parole du gouvernement, Vassilis Magginas, a averti que l'opération policière se poursuivrait *« jusqu'à la conclusion d'un accord avec l'Albanie sur les travailleurs saisonniers »*. Ces mesures ont commencé au lendemain de l'expulsion d'Albanie d'un prêtre orthodoxe grec accusé d'avoir fait de l'agitation nationaliste (*le Monde* daté du 30 juin). – *(AFP, UPI.)*

□ **ESTONIE : reprise des livraisons de gaz russe.** – La Russie a décidé de reprendre ses livraisons de gaz à l'Estonie, après accord sur le paiement des arriérés de Tallin, a indiqué mardi 29 juin l'agence russe Interfax. En revanche, c'est au tour de la Lettonie, qui affiche des arriérés de 4,9 milliards de roubles, de voir ses livraisons de gaz interrompues depuis lundi. L'approvisionnement en gaz de la Lituanie a été coupé dimanche pour les mêmes raisons. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : coup de filet anti-Mafia.** – Une trentaine de personnes ont été arrêtées pour association de malfaiteurs, trafic de drogue, extorsion de fonds et meurtres, mardi 29 juin, dans le cadre d'un vaste coup de filet anti-Mafia dans le sud de l'Italie. En Sicile, sept membres présumés de la Cosa Nostra ont été arrêtés dans la ville de Caltanissetta. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Bettino Craxi menace de donner les noms de parlementaires qui fréquentent la « pègre ».** – La commission parlementaire *ad hoc* a donné, mardi 29 juin, un nouvel avis favorable à la la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien secrétaire du Parti socialiste italien (PSI), Bettino Craxi, mis en cause pour diverses affaires de corruption et de concussion. Ce dernier a menacé devant la commission de donner, en séance plénière, les noms *« de ceux qui entretiennent (...) des relations avec des éléments des milieux de la pègre »*. Les députés ont déjà refusé une première fois, le 29 avril, de lever l'immunité parlementaire de M. Craxi pour les principales accusations dirigées contre lui (*le Monde* du 3 mai). – *(AFP.)*

□ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : victoire des conservateurs au congrès du PC.** – Le troisième congrès du Parti communiste de Bohême-Moravie (KSCM), réuni samedi 26 et dimanche 27 juin à Prostejov, s'est soldé par la victoire des conservateurs et le départ des réformateurs, qui ont décidé de fonder un nouveau parti. Les quelque 350 délégués du PC ont élu à leur tête, un historien de quarante-six ans, M. Miroslav Grebenicek, chef de file des communistes orthodoxes. Le *président sortant*, M. Jiri Svoboda, avait démissionné de ses fonctions et rendu sa carte du parti à la veille du congrès. – *(Corresp.)*

ASIE

Japon : une société en « crise douce »

III. – *La révolution silencieuse des femmes*

Après avoir décrit les profondes évolutions sociales engendrées par une décennie de prospérité et constaté les changements susceptibles de remettre en cause certains aspects centraux du modèle de développement du pays, nous examinons, dans le troisième volet de notre enquête, la modification du rôle et du mode de vie des femmes dans la société japonaise.

TOKYO

de notre correspondant

L'Occident dans sa perception du Japon tend souvent à oublier les femmes nippones, tant sont ancrés les clichés sur leur « soumission » et leur « réserve ». Or ces traits apparents ne sont que les expressions d'un code de féminité différent, et les femmes pourraient bien être un élément porteur de changements dans la société japonaise de cette fin de siècle.

Jusqu'à présent, leur contribution à la vie active a été discrète. Le facteur démographique et l'évolution du marché de l'emploi devraient accroître leur rôle : les entreprises prennent conscience de la ressource inexploitée qu'elles représentent. Plus encore, par leur poids accru dans la société, elles pourraient contribuer à infléchir les modes de vie en les mâtinant des valeurs qui leurs sont propres.

La situation des femmes a évolué ces vingt dernières années. L'un des changements tient à la qualité de leur cursus universitaire, désormais souvent poursuivi dans les mêmes établissements que ceux des garçons. Cette situation occasionne la nette prise de conscience d'une égalité des sexes et modifie une vision traditionnelle du rôle des hommes et des femmes.

Les pesanteurs sociales n'en demeurent pas moins. Mais, ironiquement, l'inégalité dont les femmes sont victimes – en dépit des lois – leur a donné une liberté de pensée et d'action que n'ont pas toujours les hommes : tout en reconnaissant le danger des généralisations, la sociologue Sumiko Iwao (1), spécialiste de la question, écrit que c'est chez les Japonaises que l'on trouve aujourd'hui la plus grande créativité et le plus grand goût de l'innovation, alors que les hommes demeurent davantage prisonniers des normes et des hiérarchies. Au cours des dix dernières années, plus de la moitié des prix littéraires ont été attribués à des femmes. Symptôme d'une prise de conscience du rôle de la femme, la nouvelle histoire japonaise, inspirée de l'école française des Annales, la redécouvre comme sujet historique. Sa soumission aux trois obéissances confucéennes – au père, au mari et à l'enfant mâle en cas de décès de celui-ci – date de l'époque des *shogun* Tokugawa (XVIIe-XIXe siècle). Mais l'histoire des femmes au Japon est infiniment plus diverse et riche (2). Leur présence grandissante dans la vie active est une des tendances lourdes de l'évolution sociale. Les *yes girls* de la télévision, simples faire-valoir des présentateurs masculins, ou les demoiselles d'ascenseur, sont loin de représenter la Japonaise d'aujourd'hui.



« Dépression de juin »

L'entrée des femmes dans le monde du travail est désormais le sujet de feuilletons télévisés qui ont pris le relais des séries des années 70 – les *home dramas* pour femmes au foyer. Tant sur les plateaux de télévision que dans la vie courante, les Japonaises se dégagent – sans pour autant les renier, mais en les modulant davantage selon les circonstances – des traditionnelles valeurs de modestie et de retenue.

Entre 1985 et 1990, le nombre des femmes salariées a augmenté de 7,7 % (3,9 % dans le cas des hommes). La progression est notable entre 20 et 30 ans et au-delà de 45. En 1991, 19,1 millions de Japonaises travaillaient, soit 38 % de la population active. Si les femmes occupent en majorité des emplois administratifs et commerciaux, une sur quatre a une activité ouvrière. Comparée aux autres pays industrialisés, la proportion de femmes dans l'industrie (28 %) est élevée. En revanche, peu nombreuses sont celles qui exercent des fonctions d'encadrement ou de direction. Une différenciation se dessine ainsi entre une petite élite qui fait carrière – intelligente, ambitieuse, résolue et réussissant souvent mieux que les hommes – et une majorité cantonnée à des emplois subalternes.

Selon un sondage de l'Organisation internationale du travail, le Japon vient en tête des pays en matière de disparités des rémunérations entre les sexes : en gros, un homme « vaut » deux femmes. Les psychologues parlent de *« dépressions de juin »* : de jeunes employées, entrées comme il est fréquent en avril dans une entreprise, découvrent deux mois plus tard que, en dépit de leurs qualifications, elles se sont vu attribuer les tâches les moins gratifiantes. Pour faire respecter leur droit en matière de salaire, les femmes ont pourtant commencé de se regrouper en associations qui intentent des procès à leurs employeurs... et les gagnent.

Renverser les tabous

Si les pressions professionnelles existent, souligne Sumiko Iwao, certaines Japonaises veulent délibérément rester en marge de la vie de l'entreprise : elles ne souhaitent pas que leur travail compromette leurs responsabilités familiales ou simplement pèse sur leurs loisirs.

Les spécialistes de la question féminine avouent leur perplexité à faire le départ, dans l'attitude des Japonaises, entre ce qui tient à la contrainte et au souci de préserver leurs intérêts. Par nécessité ou pragmatisme, elles ont adopté envers le travail une attitude « moderne » – vers quoi tendent aussi les jeunes salariés masculins. Elles entendent tirer profit des avantages de l'entreprise sans se sentir liées.

Elles ont une vue à court terme de leur carrière – de par la situation qui leur est faite, mais aussi en raison du désir de la majorité d'entre elles d'arrêter de travailler en se mariant, et certainement à la naissance du première enfant. En revanche, elles désirent souvent reprendre une vie active après 40 ans, lorsque les enfants sont éduqués. Cette attitude des femmes a conduit quelques entreprises, soucieuses de ne pas investir à fonds perdus dans la formation, à leur offrir deux possibilités : un emploi ordinaire (dont l'horizon est le mariage) et un emploi « évolutif », ouvrant la voie à une carrière.

Le principe des congés de maternité n'est pas assez répandu et les crèches sont trop insuffisantes pour que la situation change rapidement. De nouvelles perspectives s'offrent, en revanche, en matière de réemploi. Les femmes trouvent en général les meilleures situations dans les PME (55 % d'entre elles travaillent dans des PME de moins de 99 employées). Pour l'instant, cependant, exerçant en majorité un emploi précaire, les femmes sont très vulnérables aux compressions d'emplois. Procès contre les employeurs, vague de protestation contre le harcèlement sexuel, refus de porter le nom du mari : une partie des Nippones se rebiffent désormais en un sursaut féministe axé sur des thèmes précis de la vie professionnelle.

Si les Japonaises jouissent, dans leurs relations avec les hommes, d'une liberté comparable à celle des Occidentales, la jeune génération renverse aussi allègrement les tabous : la prolifération des bandes dessinées et romans érotiques *soft* pour jeunes filles témoigne d'un engouement inopiné pour ce que les sociologues nomment le *« non-quotidien »*. Il y a quelques années, les *ladies comics* avaient pour thèmes le mariage, l'adultère et le divorce : désormais, c'est le viol et les amours lesbiennes qui font recette. Les histoires dont le héros est un homosexuel connaissent aussi un immense succès.

L'âge du mariage recule

Anecdotique, cette mode est peut-être aussi le symptôme d'un malaise et de fractures dans le comportement des jeunes, commun aux garçons et aux filles : une déviance plus intériorisée que par le passé se traduit dans le refus d'aller à l'école ou la fuite dans l'hallucination par l'inhalation de solvants. Au cours des dernières vacances du Nouvel An, cinq lycéennes se sont jetées par la fenêtre d'un immeuble sous l'effet de ces hallucinogènes industriels.

Signe d'une émancipation plus positive, l'âge du mariage recule. Les futurs maris n'ont pas toujours mesuré combien les femmes ont changé, d'où des déceptions réciproques. En outre, les hommes de 20 à 30 ans sont désormais plus nombreux que les femmes : celles-ci y trouvent un choix plus large. A la campagne, le déficit de femmes est chronique ; les jeunes agriculteurs « importent » des épouses d'Asie du Sud-Est ou de Chine.

En ville, le couple *« moderne »* type est *dinks* (contraction de l'anglais *double income* et *no kids* : double salaire, pas d'enfant). Carrière et plaisirs de la vie passent avant tout. Ce phénomène, pourtant, est transitoire, et propre à une catégorie sociale relativement aisée et aux 30-35 ans.

La majorité des Japonaises sont peu tapageuses mais, derrière leur réserve, leur indépendance de vue est grande. Pris dans les rets professionnels, les hommes n'ont pas le temps de réfléchir à leur vie – à la différence des femmes. *« Elles sont moins intéressées par une égalité abstraite dans la course aux performances que par une réussite de vie conforme à leurs aspirations*, estime Sumiko Iwao. *Certaines choisissent délibérément de laisser aux hommes des « jeux » qui ne les tentent pas. »*

Apparu dans les années 70, le féminisme à l'américaine n'a pas pris racine ici. Les divisions du mouvement reflètent des hésitations sur les stratégies. Aux courants militants marginaux des Etats-Unis tend à se substituer une attitude plus pragmatique, plus ambiguë aussi : les Japonaises esquivent l'opposition frontale et cherchent à infléchir le système en conservant leur culture propre. Peu présentes dans la politique nationale (2,3 % des députés et 13,4 % des sénateurs), les femmes sont plus nombreuses dans les conseils municipaux. Elles sont surtout actives dans les organisations de citoyens, jouant un rôle essentiel dans cette gestion du quotidien qui est l'expression d'une réelle démocratie à la base.

Ce sont moins les « carriéristes », sans doute, qui infléchiront les évolutions sociales du Japon que cette foule anonyme qui mène une lutte sinueuse – victime et bénéficiaire à la fois du statut marginal qui lui est réservé dans la vie active. De l'enfance à la tombe, les Japonaises restent dépositaires, plus que les hommes, d'un vécu social qui s'efface lentement, elles sont les vraies gardiennes de cette « longue durée » qui donne le pouls d'une société, de cette tradition – la vraie ! – faite d'un mélange de constance, d'endurance et de pragmatisme qui les incite, selon Sumiko Iwao, à équilibrer leurs rôles sociaux de femme et de travailleuse, sans se bercer d'illusions.

PHILIPPE PONS

FIN

(1) Auteur d'une étude argumentée et courageuse : *The Japanese Woman, Traditional Myth and Changing Reality*, Free Press, New-York 1993.

(2) Un tableau des Japonaises d'hier et d'aujourd'hui est donné par Danielle Elisseeff dans *les Dames du Soleil-Levant*, Stock-L. Pernoud, 1993.

MALAISIE : une étape dans la course aux armements en Asie

Kuala-Lumpur achète dix-huit avions Mig-29 russes

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Les Russes ont réussi leur première percée sur le marché des armes en Asie du Sud-Est non communiste. Le ministre malaisien de la défense, Najib Tun Razak, a en effet annoncé, mardi 29 juin, que son pays allait acheter 18 Mig-29. Kuala-Lumpur se dotera aussi de 8 F/A 18 Hornets américains. Cette décision représente évidemment un compromis : pendant des mois, Russes et Américains se sont livré une rude bataille pour remplacer les 20 F-5E vieillissants dont est dotée une armée de l'air malaisienne disposant aussi de 30 A-4 Skyhawks.

En quête de devises fortes, la Russie, qui utilise encore les installations de la base aéronavale vietnamienne de Cam-Ranh, cherche depuis l'an dernier à pénétrer un marché régional qui s'annonce d'autant plus juteux que le réarmement chinois inquiète les gouvernements. Tout en procédant à des achats massifs d'armes russes et en augmentant le budget de ses forces armées – 24,3 milliards de dollars en 1992, contre 20 milliards deux ans auparavant, – Pékin a réaffirmé, en février 1992, sa souveraineté sur les Paracels et les Spratleys, deux archipels de la mer de Chine du Sud.

Kuala-Lumpur dément que ses achats d'avions soient liés à sa revendication sur une partie de l'archipel des Spratleys. Face à la puissance militaire chinoise, disent les Malaisiens, la seule réponse est la négociation. Ils affirment que leur seule préoccupation est la couverture aérienne de Sabah et Sarawak, les deux Etats de leur fédération situés sur l'île de Bornéo.

Quoi qu'il en soit, les propositions russes offraient plusieurs avantages : les Mig-29 seraient de 20 % moins chers que les F/A 18 américains (environ 24 millions de dollars l'unité, contre 30 millions) ; leur livraison s'étalera sur un an, contre trois pour leurs concurrents ; et une partie du paiement se fera suivant des accords de troc. En outre l'Inde voisine, dont l'armée est dotée de Mig-29, pourra pourvoir à l'entraînement des pilotes malaisiens et à la livraison de pièces de rechange. Enfin, les achats d'armes russes ne sont assortis d'aucune condition politique, ce qui n'est pas toujours le cas avec les pays occidentaux.

Moscou tente une opération similaire, mais de moindre envergure – et sans succès jusqu'ici, – avec Bangkok : pour rembourser l'achat de 500 000 tonnes de riz (65 millions de dollars), les Russes proposent de vendre des hélicoptères MI.17-V à l'armée de l'air thaïlandaise, qui souhaite pourtant se doter de Bell 212 ou de Black Hawk américains. Mais, une fois de plus, les armements russes sont moins chers.

La réduction de la présence militaire américaine dans la région – surtout depuis l'évacuation des bases de Subic et de Clark aux Philippines – explique également pourquoi l'Asie du Sud-Est commence elle aussi à s'armer. L'Allemagne a vendu à l'Indonésie 37 navires de guerre (est-allemands) et s'est engagée à construire deux sous-marins du type 209. Or l'Indonésie contrôle plusieurs détroits, dont celui de Malacca, théâtre d'un intense trafic entre le Proche-Orient et l'Asie de l'Est. Djakarta souhaiterait aussi acquérir plus de 100 avions de combat Hawk britanniques. Singapour, qui se sent très vulnérable, renforce aussi ses défenses (plus de 1 milliard de dollars d'achats d'armes en cinq ans).

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **CAMBODGE : Son Sann élu président de la Constituante.** – La nouvelle assemblée constituante cambodgienne a porté mercredi 30 juin à sa présidence Son Sann, quatre-vingt-un ans, dirigeant du Parti démocrate libéral bouddhiste (BLDP) et ex-premier ministre. Son Sann, qui a dirigé dans les années 80 l'une des trois guerillas opposées à l'invasion vietnamienne, a été élu à l'unanimité lors de la première réunion plénière, sous la surveillance de l'ONU. Chea Sim, président du Parti du peuple (PPC, néo-communiste), et un conseiller du chef du FUNCINPEC (royaliste), Ing Kieth, ont été élus premier et second vice-présidents. L'Assemblée doit confirmer ce jeudi la nomination des 62 membres du gouvernement provisoire. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

PAKISTAN

Le gouvernement décide l'administration directe du Punjab

La crise institutionnelle qui paralyse le Pakistan depuis le printemps a connu, mardi 29 juin, un nouveau développement très préoccupant. Le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif a fait adopter par le Parlement une résolution en faveur de l'administration directe de la province du Punjab par le gouvernement fédéral d'Islamabad, indique l'AFP. Depuis le début de l'année, M. Sharif dispute au président Ghulam Ishaq Khan la prééminence de l'exécutif. Le texte parlementaire s'inscrit dans le cadre des pouvoirs d'urgence conférés au gouvernement en cas de crise.

La résolution prévoit que *« tous les pouvoirs exercés par le gouverneur et le gouvernement du Punjab »* – la plus riche, la plus peuplée et la plus influente province pakistanaise – sont remis au gouvernement central. Elle a été adoptée par les deux Chambres réunies en l'absence de l'opposition, qui y a vu, selon les termes de Benazir Bhutto, *« une subversion de la Constitution »*.

Le texte a été voté peu d'heures après que le gouverneur du Punjab – un fidèle de M. Khan – eut une deuxième fois dissous l'Assemblée du Punjab, et ce sitôt après que cette instance eut été rétablie dans ses fonctions, après une première dissolution, par une Haute Cour de justice. M. Sharif lui-même avait été limogé par le président le 18 avril pour *« corruption et incompétence »*, puis rétabli dans ses fonctions par la Cour suprême le 26 mai. Les rumeurs d'une intervention de l'armée se font insistantes à Islamabad.

PHILIPPINES

Une amnistie « inconditionnelle » des rebelles est à l'étude

La Commission d'unification nationale (NUC) présidée par Haydee Yorac a annoncé, mercredi 30 juin, qu'elle transmettra jeudi au président Ramos un *« plan de paix »* comportant une amnistie *« inconditionnelle et absolue »* pour les membres des trois rébellions qui troublent le pays depuis des lustres : les « Jeunes Officiers » auteurs de quatre putsches contre l'ex-présidente « Cory » Aquino, les communistes de la Nouvelle armée populaire (NPA) et les musulmans du Front Moro de libération nationale (MNLF). *« Il ne sera pas nécessaire de faire serment d'allégeance ni de rendre les armes »*, a précisé Mme Yorac. Cette annonce est survenue le jour du premier anniversaire de la prise de fonctions du chef de l'Etat.

Cependant, plus de cinquante étudiants ont été blessés mercredi près de Cotabato, dans l'île méridionale de Mindanao, par l'explosion d'un engin devant un local du campus universitaire où se préparait une soirée ; le MNLF est soupçonné. Par ailleurs, un communiqué militaire a annoncé, le même jour, que sept soldats avaient péri le 28 juin dans une embuscade tendue par la NPA à 300 kilomètres au nord de la capitale. Deux jours plus tôt, les rebelles communistes avaient incendié un poste de police dans la province de Sorsogon, à l'est de Manille. – *(AFP, UPI.)*

TURQUIE

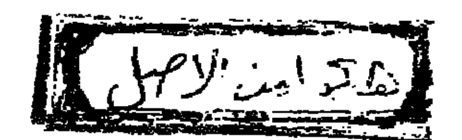
Le PKK dément toute implication dans l'attentat d'Antalya

Ali Sapan, porte-parole en Europe du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes kurdes), à qui le gouvernement turc a attribué le triple attentat à l'explosif qui a fait vingt-six blessés dont douze touristes à Antalya, station balnéaire de la côte méditerranéenne (*le Monde* daté 27-28 juin), a démenti, mardi 29 juin, sur la chaîne de télévision allemande ARD, toute responsabilité de son parti dans cet acte, tout en indiquant que le secteur du tourisme pouvait être touché par les actions du PKK en Turquie.

Différentes agences de voyages ont indiqué mardi que des touristes allemands et autrichiens commencent à annuler leurs réservations en Turquie, tandis que le gouvernement israélien a recommandé la prudence à ses ressortissants. La Turquie a accueilli plus de sept millions de touristes en 1992. Par ailleurs, l'agence de presse semi-officielle Anatolie a indiqué mardi que douze personnes ont été tuées depuis lundi au cours d'accrochages dans l'est du pays. – *(AFP.)*

□ **Une mission officieuse d'experts américains à La Havane.** – Une mission officieuse, composée notamment de l'ancien chargé d'affaires des Etats-Unis à La Havane, Wayne Smith, et de trois experts militaires américains à la retraite, a quitté, mardi 29 juin, Washington pour La Havane, à l'invitation du ministre de la défense Raoul Castro (frère du président cubain). Cette mission n'a *« aucun mandat du gouvernement »* américain, a précisé le département d'Etat. Cuba, qui a proclamé son intention de réduire ses forces armées, cherche actuellement à améliorer ses relations avec les Etats-Unis. – *(AFP.)*





POLITIQUE

« La tentation national-communiste »

Le PCF condamne la « complaisance » à l'égard de l'extrême droite

Une semaine après les premières informations du Canard enchaîné, suivies d'enquêtes du Monde et de Libération sur « la tentation national-communiste » commune à certains militants communistes et de l'extrême droite (le Monde des 26 et 30 juin), la direction du PCF est sortie de sa réserve. L'Humanité du mercredi 30 juin publie, sous la signature d'Arnaud Spire, une « mise au point » intitulée « A propos d'articles sur le PCF et l'extrême droite ». Elle est accompagnée de la publication intégrale de deux lettres adressées en octobre 1992 et mai 1993 par Georges Marchais à l'écrivain Didier Daeninckx, en réponse à des courriers de ce dernier alertant le secrétaire général du PCF sur des « cohabitations » entre communistes et extrême droite.

Condamnant tout rapport avec l'extrême droite, l'éditorialiste de *l'Humanité* écrit notamment : *« Quelque complaisance que ce soit, et de qui que ce soit, dès lors qu'elle est vérifiée, ne peut qu'être condamnée. Toute tentative de sauter par-dessus le fossé qui sépare le PCF de la nébuleuse appelée en son temps « Nouvelle Droite » ne pourrait que mettre les communistes qui s'y prêteraient en contradiction avec eux-mêmes. (...) Les responsables du PCF, c'est notoire, n'ont jamais manqué, et ne manquent jamais une occasion de condamner les thèmes de haine raciale et sociale, véhiculés par l'extrême droite. »*

Cette mise au point et la publication tardive par le quotidien communiste des deux lettres adressées par M. Marchais à Didier Daeninckx, encourageant ce dernier à poursuivre son enquête et à en rendre publiques les conclusions, illustrent le malaise, et sans doute les divisions, de la direction du PCF dans cette affaire. Les militants communistes impliqués dans ces contacts avec l'extrême droite, à l'abri des colonnes de *l'Idiot international*, sont en effet des proches de Roland Leroy et de Pierre Zarka, respectivement directeur et directeur-adjoint de *l'Humanité*. Or, dans un premier temps, au lendemain des premières révélations du *Canard enchaîné*, la direction du quotidien communiste, dans un entrefilet paru le 24 juin, s'était contentée de dénoncer *« une opération politicienne »* et n'estimait pas nécessaire d'y revenir, écrivant : *« Il existe suffisamment de faits qui prouvent que ni le PCF, ni sa direction, ni* l'Humanité *n'ont jamais fait preuve de complaisance à l'égard de l'extrême droite pour que nous en restions là. »*

De son côté, le fondateur de *l'Idiot international*, Jean-Edern Hallier, a annoncé, mardi 29 juin, dans un communiqué à l'AFP qu'il avait décidé de se séparer de deux de ses collaborateurs membres du PCF, Marc Cohen, rédacteur en chef depuis juin 1991, et Jean-Paul Cruse, par ailleurs membre de la rédaction de *Libération*, *« à la suite d'attaques selon lesquelles notre journal servirait de passerelle entre l'extrême droite et certaines tendances du PCF »*. *« Je reconnais que ces critiques sont partiellement fondées*, ajoute M. Hallier. *En effet, à cause de ma cécité, je n'ai pu contrôler le contenu rédactionnel des derniers numéros. (...) J'ai réuni le comité de rédaction de notre journal et j'ai exigé la démission de Marc Cohen, rédacteur en chef. En même temps, j'ai interdit toute collaboration avec Jean-Paul Cruse dans l'avenir. Quant à Edward Limonov, j'attends son retour de Russie pour décider avec lui s'il doit ou non rester des nôtres. »*

Les « sanctions » annoncées par M. Hallier sont prises avec philosophie par les intéressés. M. Cohen ayant affirmé au *Monde* qu'il n'avait aucunement l'intention de démissionner de ses responsabilités à *l'Idiot*, pas plus qu'il ne semble craindre d'être blâmé par le PCF.

Récusant l'accusation de *« national-communisme »*, mais continuant de revendiquer une alliance entre communistes et nationalistes, MM. Cohen et Cruse affirment qu'il s'agit bien là de l'orientation éditoriale du mensuel animé par M. Hallier. Le contenu de *l'Idiot international* depuis sa reparution en 1989 comme les positions prises par son fondateur illustrent en effet ces convergences recherchées entre communistes violemment antisocialistes et milieux d'extrême droite.

« L'Idiot », laboratoire rouge-brun

« Fondateur » et *« éditorialiste »* de *l'Idiot international*, selon l'« ours » de son journal, Jean-Edern Hallier vient seulement de découvrir ce qui s'y trame depuis qu'il a fait renaître ce titre en 1989. Après cinq ans d'existence tumultueuse d'une publication qui lui est toute dévouée et dont il se veut le porte-drapeau, il a donc appris, en lisant *le Canard enchaîné*, *le Monde* et *Libération*, que ce journal *« servirait de passerelle entre l'extrême droite et certaines tendances du PCF »*. Reconnaissant que *« ces critiques sont partiellement fondées »*, il invoque sa *« cécité »* récente pour expliquer son manque de clairvoyance. Bref, il ne savait pas.

Cette version ne semble guère émouvoir Marc Cohen, rédacteur en chef de *l'Idiot*, et Jean-Paul Cruse, l'un de ses collaborateurs réguliers, tous deux membres du PCF, dont M. Hallier a annoncé à l'AFP qu'il avait *« exigé la démission »* du premier et *« interdit toute collaboration »* avec le second. *« Non, je ne démissionne pas*, nous a déclaré M. Cohen, responsable du « Collectif communiste des travailleurs des médias ». *Il n'y a aucune raison que je le fasse devant une campagne stalinienne de mensonge, de lynchage et de chasse aux sorcières. J'en discuterai avec Jean-Edern. Il est sans doute mal informé. Nous allons mettre ça gentiment au point en famille. »* *« C'est une réaction bien dans son personnage, et je ne la prends pas au tragique*, ajoute M. Cruse à propos du communiqué de M. Hallier. *Il est un peu parano et mégalo, comme tous les patrons de presse. »*

« Il faut réconcilier Doriot et Thorez »

Au passage, Jean-Paul Cruse, par ailleurs membre de la rédaction de *Libération*, précise que son article publié en mai dans *l'Idiot*, et plaidant en faveur d'un *« front national »* pour *« une politique autoritaire de redressement du pays »*, dans *« une alliance des communistes et de la droite catholique, nationale, militaire et maurassienne du général de Gaulle »* (*le Monde* du 26 juin), fut écrit *« à la demande de* l'Idiot international ». Tandis que Marc Cohen, qui l'a relu avant publication, continue d'en défendre le bien-fondé en se définissant comme *« un militant communiste soucieux de regroupements entre tenants traditionnels et historiques de la souveraineté nationale, dans le respect de la nation d'autrui »*.

A demi-mots paisibles, MM. Cruse et Cohen démentent M. Hallier avec d'autant plus d'assurance qu'ils ont le sentiment d'avoir simplement systématisé ce qui est à l'œuvre dans les colonnes de *l'Idiot* pratiquement depuis sa renaissance. Jean-Edern Hallier le sait fort bien, qui déclarait au *Monde*, en 1991, après que l'hebdomadaire lepéniste *National Hebdo* eut annoncé son ralliement au Front national : *« Je rencontre Le Pen comme Leroy et Marchais* [respectivement directeur de *l'Humanité* et secrétaire général du PCF] *en tant que directeur de* l'Idiot. *Le Pen représente beaucoup de Français de la France profonde. Il faut réconcilier Doriot et Thorez »* (*le Monde* du 29 juin 1991). La formule illustrait déjà une alliance rouge et brune, si l'on se souvient que Maurice Thorez fut le secrétaire général d'un PCF dévoué à Staline et que Jacques Doriot, député communiste et maire de Saint-Denis, exclu du PCF en 1934, rallia le fascisme, fut une des figures de la collaboration et s'en alla combattre sous l'uniforme nazi dans la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF), avant de mourir en Allemagne en 1945.

De fait, M. Hallier concrétisa immédiatement ce projet politique en confiant, à la même époque, la rédaction en chef de la nouvelle formule de *l'Idiot* à Marc Cohen, déjà « chef des informations » de ce journal, tandis que dans le même mouvement il faisait entrer au comité de rédaction Alain Sanders, par ailleurs rédacteur au quotidien lepéniste *Présent*... Auparavant, début 1990, *l'Idiot* avait traversé une brève crise interne quand fut révélée l'appartenance de son imprimeur au Parti ouvrier européen, l'un des groupuscules classés à l'extrême droite internationale. Deux ans plus tard, le 8 février 1992, M. Hallier déclarait à *France-Soir*, qui l'interrogeait sur un rapprochement entre son journal et le parti de Jean-Marie Le Pen : *« S'il y avait une élection présidentielle aujourd'hui, je ne voterais pas car j'aurais beaucoup de mal à m'empêcher de voter pour lui. J'aurais envie de voter pour le plus brillant et le plus drôle, et c'est incontestablement lui, hélas ! Vous savez, je connais tous les hommes politiques français, de Marchais à Chevènement, et j'ai dîné, cet été, avec Le Pen, mon voisin à la Trinité-sur-Mer. A 3 heures du matin, il s'est mis à chanter* l'Internationale *sous la lune. Parfois, je regrette qu'il ne soit pas dans les rangs communistes. »*

Cette quête d'alliances aussi inattendues que nouvelles finit d'ailleurs par embarrasser l'écrivain Patrick Besson, qui, un temps adhérent du PCF et coqueluche littéraire de la direction de *l'Humanité*, décida de quitter ce parti à l'automne 1991 en invoquant *« un certain nombre de complaisances »* de Jean-Edern Hallier avec l'extrême droite. Dans le même mouvement, il mit fin à sa fréquentation assidue des colonnes de *l'Idiot*, qui allait de pair avec une collaboration régulière à *l'Humanité* et au *Figaro littéraire*. Que M. Besson ait pénalisé le PCF pour les dérives de M. Hallier se comprend puisque, à l'époque, ce dernier était l'enfant chéri d'une partie de l'appareil communiste, plus particulièrement chargée, autour de Roland Leroy, de la presse et des éditions. C'est ainsi qu'il fut choisi pour être l'interlocuteur privilégié de Fidel Castro, publiant à l'automne 1990 ses entretiens avec le « caudillo » cubain aux Editions Messidor, liées au PCF, tandis qu'était annoncée son entrée dans cette maison comme conseiller littéraire.

Alain de Benoist plagié

Quelques mois plus tard, à l'occasion du déclenchement de la guerre du Golfe, M. Hallier écrivait dans son journal que *« le sionisme aura été, devant le tribunal de l'Histoire, une faute aussi grave que le nazisme ou le stalinisme – et, en un sens, bien plus répugnante intellectuellement »*. Un autre de ses éditoriaux, de la même veine, lui vaudra en juillet 1991 une condamnation pour provocation à la haine raciale, le tribunal ayant relevé, dans quelques locutions outrancières appliquées, sous sa plume, *« aux soldeurs et aux fripiers »*, des *« qualificatifs outrageants ou abjects s'appliquant à désigner* [les juifs] *comme la lie de l'humanité »* (*le Monde* du 3 juillet 1991). *« Soutenir* l'Idiot, *c'est combattre le système. (...) c'est se réjouir de lire les éditoriaux endiablés de Jean-Edern »*, pouvait-on lire en décembre 1990 dans l'organe de Jeune Action nationaliste, un groupuscule d'extrême droite gravitant autour du Front national et de ses sous-courants.

Durant l'été 1990, *Révolution européenne*, organe du mouvement Troisième Voie, demandait à ses lecteurs de *« soutenir les efforts d'immortalité du journal de Jean-Edern Hallier »*, sous la plume de Christian de La Mazière, ancien volontaire français de la SS. A l'été 1991, Jean-Gilles Malliarakis, l'animateur de cette tendance antilibérale de l'extrême droite, dont l'influence est notable dans les colonnes du mensuel *le Choc du mois*, expliquait le sens de la manœuvre : *« Dans la France de cet hiver 90-91, une conjonction non conformiste commençait à s'opérer grâce à l'alchimie de l'opposition commune à la guerre du Golfe. L'explosive personnalité d'un Jacques Vergès était en train de devenir pour les Français qui souhaitent le décloisonnement une sorte de porte-parole, et Jean-Edern Hallier une manière de porte-plume. »* Il regrettait cependant que fût ralentie la convergence *« vers l'opinion nationale et populaire qui se reconnaît en Jean-Marie Le Pen »* de *« cette espérance non conformiste »*.

A l'abri de la réputation d'écrivain maudit qu'il s'est plu à construire, Jean-Edern Hallier fut donc bien l'alibi principal et l'acteur premier de ce théâtre d'ombres où se croisent, depuis plusieurs années, apprentis sorciers communistes et théoriciens néo-fascistes d'une « troisième voie » entre communisme et capitalisme. Toute la collection de *l'Idiot international* en témoigne. Ainsi Alain de Benoist, principal idéologue de la nouvelle droite et signataire de quelques articles anti-américains dans *l'Idiot*, eut-il le plaisir d'être plagié mot à mot – *« du recopiage à la virgule près »*, commenta-t-il – par M. Hallier dans l'éditorial de novembre 1991 de son mensuel. *« Il m'avait dit beaucoup de bien du dernier numéro d'*Eléments [la revue du GRECE] », ajouta M. de Benoist au *Choc du mois* qui, en décembre 1991, révéla l'imposture.

« La lâcheté juive de l'Elysée »

De même a-t-on pu voir des collaborateurs réguliers de *l'Idiot* se confier volontiers au mensuel lepéniste. Auteur de chansons et frère du chanteur Renaud, Thierry Séchan expliquait ainsi au *Choc* de février dernier : *« Je suis anti-cons. Que parmi eux, il y ait des juifs, je n'y peux rien. (...) J'ai une aversion et un mépris absolus pour la social-démocratie. J'ai une certaine estime pour les communistes, pour les monarchistes, pour les gens de droite les plus dignes et les plus nobles, pas pour les poujadistes, pas pour les épiciers. (...) Je suis du côté de Che Guevara. (...) Et je suis du côté de Brasillach, fusillé par les gaullistes. »* Brasillach qui écrivait, le 25 septembre 1942, dans *Je suis partout* : *« Il faut se débarrasser des juifs en bloc et ne pas garder les petits. »* Le même Thierry Séchan s'en était pris, dans *l'Idiot* de janvier 1991, à *« l'américanophile André Bercoff (...), plumitif fraîchement débarqué de sa banlieue de Minsk ou de Vladivostok »*.

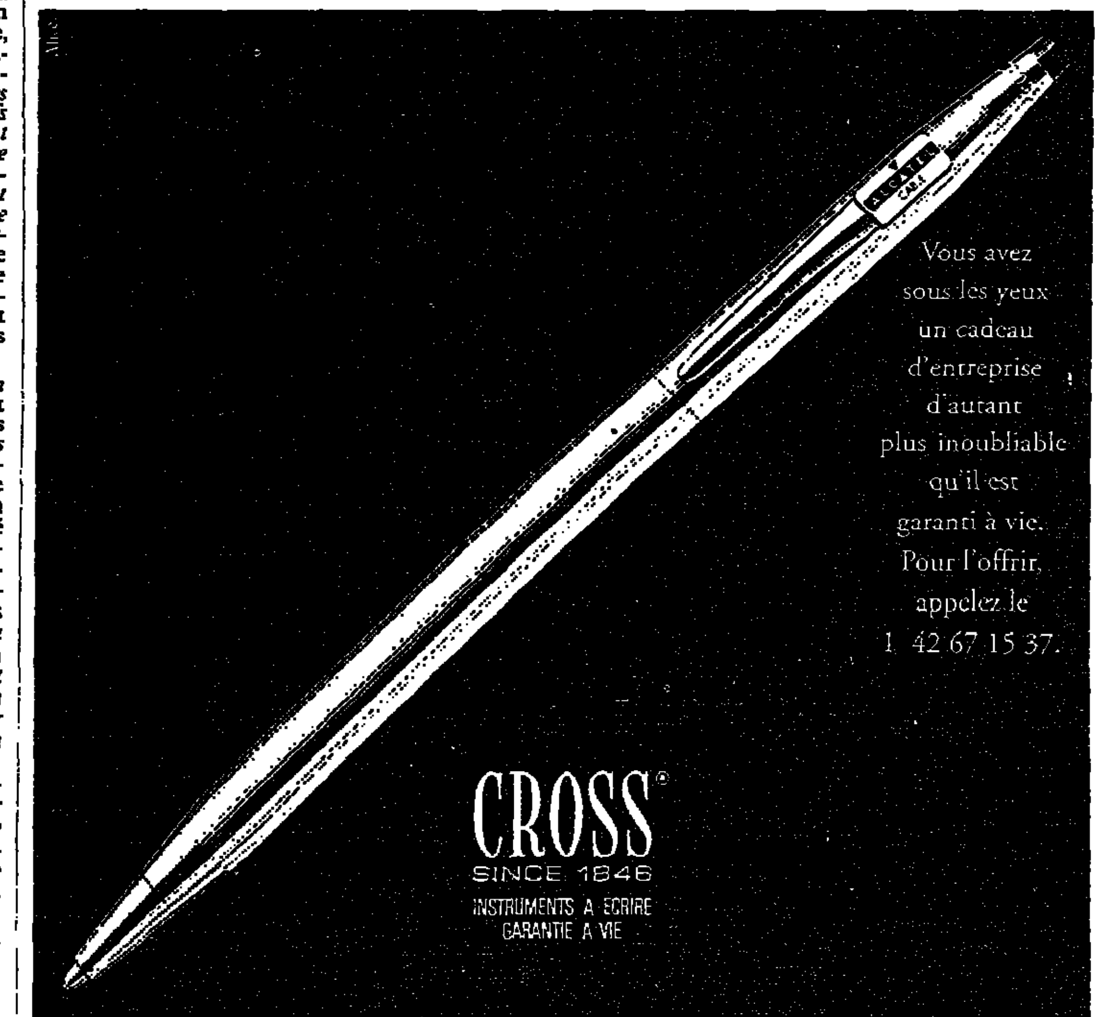
Pareillement, Christian Laborde, pigiste occasionnel à l'hebdomadaire communiste *Révolution*, s'est attaché à faire l'éloge de M. Hallier dans *le Choc* de ce mois. Auteur en 1987 d'un roman un temps interdit pour pornographie, *l'Os de Dionysos*, M. Laborde s'en était pris dans *l'Idiot* de mai 1992 au PDG de Renault en ces termes : *« Lévy, je te hais ! Evite mes couloirs, Lévy, ou je te défenestre. »* En juin 1992, dans le même journal, il écrivait que *« l'écrivain qui injurie se met en forme »*, invoquant l'auteur de *Voyage au bout de la nuit* mais aussi de *Bagatelles pour un massacre* (1937), où l'injure, on le sait, fut antisémite : *« L'injure : du jogging verbal. Voyez Céline traitant Racine d'« emberlificoté tremblant exhibitionniste » ! Quelle trouvaille, quelle santé, Céline paré pour le roman ! »*

C'est ainsi, au nom de l'injure, que l'on a pu voir dénoncer, en « une » de *l'Idiot* de novembre 1989, *« la lâcheté juive de l'Elysée »*. On a peine à croire que M. Hallier, à l'époque directeur de la publication, n'ait pas lu son propre journal. De même qu'on n'ose imaginer qu'il n'ait pas lu les articles de son collaborateur Edouard Limonov, écrivain franco-russe et partisan déclaré du « national-communisme », dont la signature manque rarement aux colonnes de *l'Idiot*. En mai 1991, M. Limonov y publiait une nouvelle où, se mettant en scène, il plaçait les mots suivants dans sa propre bouche : *« Les biologistes te le diraient. On est tous nés inégaux. (...) Dans les trois pays que je connais, l'URSS, les USA, la France, le régime est le même : c'est la dictature des médiocres où les êtres supérieurs sont impitoyablement foulés aux pieds. »* Et, dans le numéro de juillet 1992, le même expliquait aux lecteurs de *l'Idiot* son militantisme moscovite : *« Un phénomène intéressant est en train de se produire en Russie : l'alliance naturelle de l'extrême gauche et de l'extrême droite, l'alliance des « rouges » avec les « bruns » contre le système anti-humain de production, contre le système capitaliste. C'est précisément cette alliance qu'ont prêchée certains intellectuels en France pendant un quart de siècle. »*

Entre ces deux articles, M. Limonov fut accueilli dans les colonnes de *Révolution*, le 17 janvier 1992, pour un reportage *« avec des combattants serbes sur le front »*, présenté sans aucune réserve critique par l'hebdomadaire communiste comme les *« visions d'un Russe dans un coin d'Europe ravagée par la guerre »*. Et sans que le rédacteur en chef Jean-Paul Jouary, membre du comité central du PCF, y trouve à redire. Contre toute évidence, M. Jouary affirme aujourd'hui avoir, à l'époque, *« pris explicitement ses distances »* avec ce reportage d'un homme qui est aujourd'hui président du Front national bolchevique en Russie. Et il s'empresse de dénoncer une *« campagne »* contre son parti, dont MM. Cruse et Cohen, les collaborateurs communistes de M. Hallier, ajoutent qu'elle serait d'inspiration socialiste. Pourtant, si « campagne » il y a, elle se mène essentiellement au siège du PCF, où M. Marchais et son entourage semblent tardivement effrayés par ces cousinages douteux qu'encouragèrent certains membres de leur appareil.

Quant à M. Hallier, depuis les dernières élections législatives et dans un ultime revirement, il est en quête de respectabilité auprès d'académiciens et de ministres du gouvernement Balladur. Après avoir rendu public son vote en faveur du RPR, il s'est finalement aperçu, si l'on en croit *l'Idiot* d'avril, qu'il était *« un homme de droite, un vieux sous-marin rouillé du socialisme féodal »*. *« Tel est mon testament politique, je n'ai jamais écrit que des foutaises »*, ajoutait-il dans un éclair de lucidité.

OLIVIER BIFFAUD
et EDWY PLENEL



POLITIQUE

Pour surmonter l'obstruction des parlementaires de l'opposition sur le projet de loi de privatisations

M. Balladur pourrait engager la responsabilité de son gouvernement

Edouard Balladur devait obtenir du conseil des ministres, mercredi 30 juin, l'autorisation d'engager la responsabilité de son gouvernement, au titre de l'article 49-3, sur le projet de loi de privatisation afin de surmonter l'obstruction des parlementaires du PS et du PC. Dans ce cas, l'opposition disposerait d'un délai de vingt-quatre heures pour déposer une motion de censure, faute de quoi le texte sera considéré comme adopté *de facto*.

Martin Malvy, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, nous a indiqué, mercredi, que les socialistes *« avaient décidé de déposer une motion de censure dans l'hypothèse où le gouvernement recourrait à l'article 49-3 de la Constitution »*. M. Malvy a précisé que l'objet de cette motion de censure *« serait plus large que le seul thème des privatisations »*. *« Ce sera l'occasion,* a-t-il déclaré, *de faire le bilan des cent jours du gouvernement de M. Balladur. »* Le premier ministre pourrait recourir à cette procédure dès mercredi en fin d'après-midi, alors que la session ordinaire de printemps doit s'achever ce même jour à minuit, dans des conditions bouleversées par la vigoureuse bataille de procédure déclenchée par les socialistes et les communistes tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat. Au palais Bourbon, les députés de l'opposition sont parvenus, mardi, à ralentir l'examen du projet de loi sur la convention Etat-Banque de France, reportant dans la soirée le début de la discussion sur le projet de loi de privatisation à propos duquel ils ont déposé 3 500 amendements.

Au palais du Luxembourg, les sénateurs socialistes et communistes ont également fait appel aux techniques de l'obstruction pour freiner l'examen du projet de loi sur les contrôles d'identité, qui a finalement dû être suspendu pour permettre d'entamer, mardi, en début de soirée, le débat sur la proposition de loi de Bruno Bourg-Broc, député RPR de la Marne, réformant la loi Falloux sur les établissements d'enseignement privé sous contrat. Retardé en raison du dépôt de près de 3 500 amendements par le PS et le PC, la discussion sur ce texte n'a pris fin que mercredi, en début de matinée, après un nuit entière de travaux.

Du coup, cet « embouteillage » du calendrier rend aléatoire le début de l'examen au Sénat avant la fin de la présente session ordinaire du projet de loi constitutionnelle réformant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et la Haute Cour de justice, que les députés et sénateurs avaient déjà adopté en première lecture dans des versions divergentes. La commission des lois du Sénat a confirmé, mardi, la persistance de désaccords entre les deux Chambres sur ce texte, qui devra être adopté en termes identiques avant d'être soumis au Parlement réuni en Congrès, à Versailles. Dans l'hypothèse inverse, la révision de la loi fondamentale sur ces deux points avortera.

Compte tenu des textes qui restent en discussion, Edouard Balladur a confirmé, mardi, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, que le Parlement se réunirait pour une session extraordinaire, qui ne devrait pas dépasser le 13 juillet, a précisé le premier ministre dont les propos étaient rapportés par Bernard Pons, président du groupe. Le premier ministre a également précisé, toujours selon M. Pons, que l'ensemble des textes *« auxquels le gouvernement est attaché »* seront *« vraisemblablement »* examinés, dans la mesure où le président de la République voudra bien les inscrire à l'ordre du jour.

FRÉDÉRIC BOBIN

Alain Bocquet (PC) dénonce « l'autocratie balladurienne »

La gauche a gagné son pari. Plus le temps passe et plus les députés socialistes et communistes qui se relaient à la tribune de l'Assemblée nationale retrouvent une seconde jeunesse. Mardi 29 juin, pour le cinquième jour consécutif, les deux groupes ont utilisé tous les procédés réglementaires pour retarder autant que faire se peut l'examen du projet de loi de privatisation. S'il se confirme que le gouvernement entend recourir à l'article 49-3 de la Constitution pour accélérer l'adoption du texte, l'opposition pourrait faire valoir que, sur un sujet tel que la privatisation de vingt et une grandes entreprises publiques, le législateur n'a pu mener son travail à son terme.

En défendant, pendant près de trois heures, l'exception d'irrecevabilité, selon laquelle le projet serait anticonstitutionnel, le président du groupe communiste, Alain Bocquet, qui a par ailleurs écrit au président de la République *(lire l'encadré ci-dessous)*, a déjà esquissé ce thème. *« Ni nous, ni notre entreprise, ni la France ne sont à vendre. De quel droit le gouvernement et la droite s'apprêtent-ils à nous livrer à des capitalistes étrangers, sans même nous avoir consultés ? Ainsi s'exprimait l'un des deux cent cinquante représentants des vingt et un groupes publics que nous avons, nous, groupe communiste, pris démocratiquement soin de réunir jeudi dernier et d'écouter à la veille de ce débat »*, a affirmé le député du Nord, en dénonçant *« l'autocratie balladurienne »*.

L'exception d'irrecevabilité a finalement été repoussée par 493 voix contre 88, non sans quelques nouveaux rappels au règlement et suspensions de séance.

En pleine nuit, la tension est subitement montée, lorsque, dans un propos délibérément provocateur et quelque peu éloigné du sujet, Charles de Courson (UDF, Marne) a mis en cause l'attitude de l'ancien secrétaire général du Parti communiste, Maurice Thorez, en 1939. Au grand dam du président de séance, Eric Raoult (RPR), cet incident, qui a soulevé les protestations des députés communistes, a eu pour effet de retarder encore davantage le débat de fond. La deuxième motion de procédure prévue par l'opposition contre le projet de privatisation, une question préalable de Didier Migaud (PS, Isère), a dû être renvoyée à la séance de mercredi matin.

J.-L. S.

L'UDF souhaite limiter à 20 % l'entrée des capitaux non communautaires dans les privatisables

Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a souhaité, mardi 29 juin, que figure dans le projet de loi de privatisation une limitation à 20 % de l'entrée des capitaux non communautaires dans les entreprises privatisables. Le groupe a préparé un amendement en ce sens. M. Millon a précisé, au cours d'une conférence de presse, que la question avait été soulevée lors du déjeuner de la majorité, mardi midi, et que *« le premier ministre Edouard Balladur avait fait savoir qu'il étudiait la possibilité d'un amendement gouvernemental dans l'hypothèse où serait utilisé l'article 49-3 »*, qui permet une adoption sans vote d'un texte.

Loi Falloux : la majorité sénatoriale précipite la discussion

Les sénateurs de droite et de gauche auront ferraillé toute la nuit sans venir à bout de l'examen des amendements déposés sur la proposition de réforme de la « loi Falloux » votée par les députés. Suspendue à 8 heures mercredi 30 juin, après dix heures de débat non-stop, la discussion devrait reprendre en fin d'après-midi. Elle avait pourtant débuté calmement devant un hémicycle étonnamment rempli – une soixantaine de sénateurs étaient présents. Après le débat-marathon de l'Assemblée nationale, on s'attendait à une bataille de flibuste parlementaire des sénateurs du PS et du PC : au début de la séance, ils avaient en effet déposé 3096 amendements... Une avalanche qui a poussé la majorité à sortir tout l'arsenal de la procédure sénatoriale, prenant parfois François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, au dépourvu.

Réitérant son discours au Palais Bourbon et devant le congrès de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL), le ministre de l'éducation nationale, avait justifié cette réforme en expliquant que *« la paix scolaire est à portée de main »*.

« Devoir d'honneur » ou « loi du marché »

« Le meilleur de l'enseignement privé, c'est la liberté, et celle-ci doit servir à l'enseignement public. Le meilleur de l'enseignement public, c'est la laïcité et celle-ci ne doit pas servir qu'à l'enseignement public », a continué M. Bayrou, interrompu à plusieurs reprises par les exclamations de l'opposition, notamment celles de Jean-Luc Mélanchon (PS, Essonne), très en verve. *« C'est le dernier acte d'un long et rude affrontement qui dure depuis cent cinquante ans,* a conclu le ministre en se tournant vers les bancs socialistes. *Il y aura toujours des esprits sectaires et réactionnaires, mais ils finiront par se retrouver seuls ! »*

Principal orateur de la majorité sénatoriale, Marcel Lucotte (RI, Saône-et-Loire), rappelant que les sénateurs avaient à maintes reprises tenté de faire aboutir par le passé une telle proposition, a déclaré : *« Le peuple français, en accordant à la majorité nouvelle une confiance massive, a du même coup accepté son programme : nous avons le devoir d'honneur de l'appliquer. »* Il n'a pourtant pas été complètement écouté, puisque Jean-Marie Girault (RI, Calvados) a tenu à faire entendre, une fois encore, sa différence en demandant à la majorité d'*« aller plus loin »* : *« Je regrette que le texte ouvre une faculté de financement des collectivités locales et non pas une obligation. On a l'air de s'excuser. La proposition de loi est insuffisante et va permettre à certains départements de refuser d'allouer une aide à l'école libre. »* Le sénateur du Calvados, s'étonnant que le gouvernement veuille faire voter ce texte à la va-vite – *« Pourquoi ne pas reprendre ce texte en septembre ? La majorité sera toujours la même »*, – a indiqué qu'il ne voterait pas le projet en l'état.

A son tour, Jean-Louis Carrère (PS, Landes) a expliqué tout le mal qu'il pensait, en ancien instituteur qu'il fut, du texte proposé. *« On veut soumettre l'éducation nationale à la loi du marché, comme si, à côté de la police nationale, on payait des milices privées, ou des mercenaires à côté de l'armée nationale »*, soulignait-il sous les huées de la droite. Il concluait : *« Je le demande : ces établissements respecteront-ils la carte scolaire, devront-ils se plier à toutes les obligations concernant l'accueil des enfants quelle que soit leur confession ? »* Plus tard, Jean-Luc Mélanchon interpellera la majorité : *« Comment se fait-il qu'à chaque étape chaque ministre de l'éducation, plein de bonne volonté, nous annonce la fin de la guerre scolaire au prix d'un nouveau compromis, avant que de nouvelles exigences se fassent jour ? Ceux avec qui nous avions « pacté » en demandent d'avantage aujourd'hui... »*

« L'esprit de revanche »

Après ce premier tour de piste, la température est montée d'un seul coup, quand Josselin de Rohan (RPR, Morbihan) a demandé la clôture de la discussion générale pour contrer l'obstruction de l'opposition. Le président du groupe RPR a jugé de nombreux amendements *« insultants ou facétieux »*. Les socialistes avaient dû s'amuser à concocter certains d'entre eux, demandant par exemple que les établissements privés gérés par une association entretenant des liens avec telle Eglise ou telle instance religieuse (juive, orthodoxe, sunnite, protestante...) participent *« à toute campagne développant des actions de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles »*.

Dans le tumulte général, les sénateurs ont voté la clôture alors que quatre orateurs du PS et un du PC devaient encore prendre la parole. Claude Estier s'indignait dans les couloirs d'une procédure *« sans précédent »* lors d'une discussion générale : *« Il y a là précipitation et mépris total des droits de l'opposition. »* Une appréciation que M. Bayrou n'était pas loin de partager, tout étonné de la démarche des sénateurs.

La suite du débat allait être à l'avenant. Après la défense par l'opposition des trois motions de procédure : exception d'irrecevabilité, question préalable et renvoi en commission, les sénateurs du PS et du PC se sont vu privés à maintes reprises de la possibilité de défendre leurs positions. Le gouvernement a en effet utilisé toutes les dispositions que le règlement lui permettait pour empêcher l'étude des amendements : exception d'irrecevabilité, votes bloqués, demande de priorité et réserves diverses... Le ministre a ainsi fait « tomber » 2 870 amendements déposés par l'opposition.

Les sénateurs de gauche n'avaient plus alors pour riposter que les recours fréquents aux rappels au règlement. *« C'est un véritable coup de force. Ce texte montre que derrière les mots se cache l'esprit de revanche de ceux qui n'ont jamais accepté l'école de la République »*, s'est exclamé Robert Pagès (PC, Seine-Maritime), dénonçant une procédure menée *« tambour battant »*. Le nez sur la montre, le gouvernement est resté sourd aux récriminations. Rien ne dit en effet qu'il parviendra à faire voter le texte avant mercredi minuit, heure de clôture de la session.

SYLVIA ZAPPI

Lire les articles de Jean-Michel Dumay et de Gérard Courtois en page 12

Banque de France : les députés précisent le rôle de l'Etat

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 29 juin, en première lecture, par 485 voix contre 86, un projet de loi approuvant une convention entre l'Etat et la Banque de France, qui sera appliquée au moment de l'entrée en vigueur de la réforme du statut de la banque centrale toujours en discussion au Parlement. Le RPR et l'UDF ont voté en faveur du texte tandis que le PS et le PC l'ont rejeté après avoir mené une bataille de procédure.

La convention avait été signée le 10 juin entre le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, et le gouverneur de la Banque de France, Jacques de Larosière. Ce texte vise à clarifier les relations financières entre la Banque de France, appelée à devenir autonome, et l'Etat. Car la Banque continuera à gérer les avoirs de change de la France. La convention s'appliquera dès l'entrée en vigueur des nouveaux statuts de la Banque, et *« au 1er janvier 1994 au plus tard »* précise le projet de loi.

Puisque, dans les nouveaux statuts, la Banque de France ne pourra faire d'avances au Trésor public – le traité de Maastricht l'interdit d'ailleurs – la convention précise les modalités d'apurement de ce compte, qui figure à l'actif du bilan de la Banque de France. 12 milliards de francs seront versés immédiatement à l'institut d'émission sur un nouveau compte créé à son passif, et intitulé « réserve de révaluation des réserves en devises de l'Etat ». Quant aux 24 milliards de francs restants (le solde est estimé à 36 milliards au total), ils seront remboursables sur dix ans, à un taux annuel de 5 %. La charge d'intérêt annuel sera donc de 1,2 milliard de francs.

Le compte nouvellement créé servira également à recueillir les plus-values ou moins values enregistrées par le fonds de stabilisation des changes, par lequel transitent les interventions de la banque centrale sur le marché des changes . Jusqu'à présent, ces plus ou moins values, qui peuvent être importantes en cas de crise sur le marché des changes, étaient imputées directemement sur le budget de l'Etat. En tout état de cause, l'Etat, qui demeure maître des accords de change, reste le responsable ultime de risque de change.

FRANÇOISE LAZARE

□ **Le Sénat a adopté une résolution s'opposant à une proposition de directive communautaire sur les OPCVM.** – Le Sénat a adopté à l'unanimité, mardi 29 juin, au nom du respect de la langue française, une résolution demandant au gouvernement de *« s'opposer »* à une proposition de directive du conseil des Communautés européennes relative à certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM). Cette proposition de directive fait obligation aux OPCVM de diffuser leurs documents d'information *« dans une langue qui est facilement compréhensible »* par les investisseurs. La résolution du Sénat, dont l'initiative revient à Yves Guéna (RPR, Dordogne), estime que ce texte communautaire *« porte atteinte ponctuellement au droit de la France d'imposer l'usage du français sur son territoire »*. Il s'agit de la deuxième résolution sur un acte communautaire votée par les sénateurs dans le cadre du nouvel article 88-4 de la Constitution.

Le président du groupe communiste saisit le chef de l'Etat

Dans une lettre en date du 29 juin, Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a demandé au président de la République le renvoi, à la prochaine session d'automne du Parlement, du débat sur le projet de loi de privatisation. Il souhaite que le chef de l'Etat refuse l'inscription de ce texte à l'ordre du jour d'une session extraordinaire, invoquant, à ce propos, l'article 30 de la Constitution, selon lequel *« les sessions extraordinaires sont ouvertes et closes par décret du président de la République »*.

« Il s'agit d'un texte d'une extrême importance qui conditionne l'avenir du pays et son indépendance,* écrit notamment M. Bocquet. *Il ne saurait donc, sans méconnaître la démocratie, être discuté dans la précipitation. Un débat bâclé à l'Assemblée nationale est d'autant moins acceptable que la vente sans limite à des sociétés étrangères du patrimoine national que prévoit le projet mettrait directement en cause la souveraineté de la France et la garantie d'une défense indépendante. »

La réforme du Conseil supérieur de la magistrature et de la Haute Cour

Le désaccord persiste entre les deux Chambres du Parlement sur la révision de la Constitution

Le Sénat devait examiner en deuxième lecture, mercredi 30 juin, le projet de révision de la Constitution, si du moins il arrive au terme de la discussion de la proposition réformant la « loi Falloux ». Mais les travaux de sa commission des lois, mardi 29 juin, ont montré qu'un accord entre les deux Chambres du Parlement était encore lointain, puisqu'elle a souhaité que le Sénat revienne, pour l'essentiel, au texte qu'il avait voté en première lecture et que les députés de la majorité avaient profondément amendé.

Ainsi Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin), rapporteur du titre concernant le Conseil supérieur de la magistrature, continue de proposer que celui-ci comprenne deux formations, dont l'une serait compétente pour les magistrats du parquet, alors que l'Assemblée nationale s'est largement montrée en désaccord avec cette formule. De même, il souhaite une composition paritaire du Conseil, entre magistrats et non-magistrats, alors que, sur la proposition d'André Fanton (RPR, Calvados), rapporteur de la commission des lois de l'Assemblée nationale, celle-ci avait décidé qu'il y aurait huit magistrats sur treize membres. Soulevant un problème qui ne l'avait pas encore été, M. Haenel, constatant que la présence du président de la République au CSM risque d'être plus symbolique que réelle, propose qu'il puisse, comme le président de l'Assemblée nationale et celui du Sénat, nommer une personnalité qualifiée.

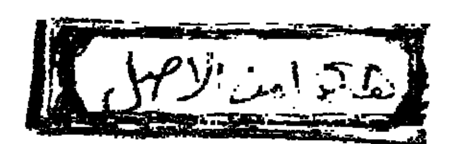
Pas de Congrès en juillet

Le désacord entre les deux Chambres persiste aussi sur la réforme de la Haute Cour de justice. Le rapporteur sénatorial de cette partie du projet, Charles Jolibois (RI, Maine-et-Loire), refuse toujours que le président de la Cour de justice, qui jugerait les membres du gouvernement et les anciens ministres, soit de droit le premier président de la Cour de cassation ; il tient à ce que cette fonction soit exercée par un des deux autres magistrats de la Cour de cassation qui y siégeront en compagnie de douze parlementaires. De plus, il refuse le mécanisme de saisine de cette Cour de justice par le biais de tous les procureurs de la République, mécanisme proposé par M. Fanton, et continue à souhaiter que les plaintes des personnes physiques puissent être directes mais soumises à une commission de magistrats chargée de les trier. Surtout le rapporteur du Sénat veut conserver au Parlement, même dans des cas limités, la possibilité de saisir lui-même la Cour de justice, possibilité totalement rejetée par l'Assemblée nationale.

Il n'y a donc guère eu de rapprochement entre les deux Chambres sur les points de divergence. Une réunion du Congrès avant le 14 juillet, comme le souhaitait le premier ministre, ne semble donc plus prévisible. M. Balladur l'a reconnu, mardi, devant le groupe RPR du Palais-Bourbon. Selon Bernard Pons, président de ce groupe, le chef du gouvernement aurait même fait état de divergences sur le Conseil supérieur de la magistrature avec le président de la République, qui, en matière de révision constitutionnelle, dispose d'un droit de véto.

Th. B.





POLITIQUE

La préparation des « états généraux »

Les courants du PS s'interrogent sur la refonte des statuts du parti

Les Etats généraux des socialistes, organisés à Lyon à la fin de cette semaine, devraient être l'occasion de manifester l'unité retrouvée du parti trois mois après le remplacement de Laurent Fabius par une direction nationale que préside Michel Rocard. La réforme des statuts demeure, cependant, en débat entre les principaux courants, qui perçoivent la nécessité d'évoluer, mais tiennent à conserver leurs moyens d'action.

Michel Rocard a été reçu, mardi, par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Cette visite, envisagée depuis plusieurs semaines, marque une étape dans la normalisation des relations entre la direction du PS et les partisans de l'ancien premier secrétaire, Laurent Fabius, qui forment le courant le plus important parmi les députés socialistes (vingt-quatre sur quarante-neuf) et qui exercent, en la personne de Martin Malvy, la présidence du groupe. Elle a été rendue possible par un accord sur les règles qui seront appliquées dans les rapports entre le parti et le groupe, les statuts du PS prévoyant que *« les membres du groupe socialiste au Parlement acceptent le règlement du parti et se conforment à sa tactique »* et qu' *« en toutes circonstances, ils doivent respecter la règle de l'unité de vote de leur groupe »*.

La direction du parti et le groupe de l'Assemblée nationale se sont entendus, aussi, sur le montant et la répartition des cotisations que versent les parlementaires. Le problème posé par le reclassement d'une partie du personnel du groupe, à la suite de la perte de plus des quatre cinquièmes des sièges détenus antérieurement par le PS, a fait l'objet d'une concertation. Le terrain était donc déblayé pour que M. Rocard ne soit plus considéré comme *personna non grata* au Palais-Bourbon. La préparation des Etats généraux des socialistes, qui se réunissent à Lyon à la fin de la semaine, étant marquée par un rapprochement des points de vue entre la direction et les fabiusiens, plus rien ne s'opposait à la venue du président de la direction nationale.

« L'excès d'autocritique »

Le matin même, toutefois, l'hebdomadaire *Globe* publiait un entretien avec M. Malvy, dans lequel le président du groupe déclare que *« les états généraux se déroulent dans des conditions qui ne sont pas satisfaisantes »*. Ils représentent, précise-t-il, *« un moment nécessaire »*, et *« l'idée d'une remise en cause, d'une interrogation, va dans le bon sens »*, mais *« on ne peut pas imaginer d'ouvrir des perpectives nouvelles en quelques semaines »*. *« C'est le bilan qui aura mobilisé le plus d'efforts,* observe le député du Lot. *Il est utile, à condition que l'on évite de tomber dans l'excès d'autocritique. »* L' « excès » auquel il est fait allusion est l'entretien accordé par M. Rocard à *Libération*, l'ancien premier ministre y ayant reconnu le retard avec lequel il avait pris la mesure du problème du chômage (*le Monde* du 16 juin). Cette humilité lui avait déjà valu les reproches de Ségolène Royal, qui l'avait invité à cesser de *« larmoyer »* (*le Monde* du 22 juin), et elle est diversement appréciée dans les rangs socialistes.

Alors que le bureau éxécutif devait entériner, mercredi, un accord sur le déroulement des assises de Lyon et sur la répartition des responsabilités des commissions et des rapports destinés à préparer le texte final, le président de la direction du PS précise, dans un entretien publié le même jour par *le Progrès*, qu'en matière de fonctionnement interne du parti, *« ce qu'il s'agit de combattre, ce sont les excès des courants figés, mais pas du tout l'organisation de la démocratie à l'intérieur du parti, ni le regroupement de personnes en fonction de leur manière de penser »*. *« Que les inquiets,* ajoute-t-il, *se rassurent : ce n'est au moment où même Marchais renonce au centralisme démocratique que nous allons l'adopter ! »*

M. Rocard confirme, ainsi, qu'il n'entend pas adopter le retour pur et simple au scrutin majoritaire, que préconise le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron. Ses alliés, les ex jospinistes d'Avenir socialiste, sont, comme les fabiusiens, hostiles à tout abandon de la représentation proportionnelle des « sensibilités ». André Laignel, leur coordinateur, a indiqué, mardi, qu'ils sont prêts à envisager d'accroitre la dose de scrutin majoritaire dans la désignation du comité directeur, mais qu'ils n'iront pas au-delà.

P. J.

□ **Jean-Pierre Chevènement souligne le « mérite » de Philippe Séguin.** – Jean-Pierre Chevènement, député (apparenté PS) du Territoire de Belfort, déclare, dans une entretien publié par *le Figaro* mercredi 30 juin, que *« Philippe Séguin a le mérite de prendre le problème du chômage à bras le corps, sans négliger aucune piste ». « Naturellement, il dérange. L'intolérance se donne libre cours »*, observe le président du Mouvement des citoyens, qui estime que la politique du gouvernement est *« sans issue »* puisqu' *« elle reste prisonnière de la logique de Maastricht et de l'accrochage du franc au mark »*.

Une lutte d'influence est engagée entre M. Tapie et les socialistes dans les Bouches-du-Rhône

Après la rupture intervenue, au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, entre les socialistes et Bernard Tapie (*le Monde* du 9 juin), une lutte d'influence est engagée entre les premiers, qui mettent en avant la sauvegarde de leur identité, et le second, qui poursuit avec le MRG, son nouveau parti, des ambitions aussi bien locales que nationales. Faute d'un chef de file incontesté, le PS marseillais apparaît, cependant, en proie à une « guerre des chefs » qui lui fait courir le risque, à terme, d'un éclatement entre différentes « écuries » municipales.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Même s'il a été « sonné » par sa déroute aux élections législatives, qui lui ont fait perdre quatre sièges sur six, et même si une « opération vérité » a fait passer le nombre de ses adhérents de dix-huit mille cinq cent à dix mille cinq cent, le PS des Bouches-du-Rhône est toujours debout. En a témoigné la forte participation des militants aux « états généraux » départementaux, le 26 juin, à Marseille, qui se sont déroulés, sinon dans une totale sérénité – l'absence de certains élus importants ayant été relevée, – du moins sans heurts majeurs.

Les socialistes marseillais n'ont pu esquiver, toutefois, le problème crucial qui se posent à eux depuis la mort de Gaston Defferre et les péripéties qui l'ont suivies : celui de l'absence, dans leurs rangs, d'un chef de file incontesté. Cette situation avait été masquée, aux élections régionales de 1992, par le recours à Bernard Tapie, apparu alors comme un « sauveur », mais depuis que le président de l'OM a adhéré au MRG et, surtout, depuis que les élus socialistes ont rompu avec lui au conseil régional, elle a repris toute son actualité.

Après l'expérience malheureuse du groupe Energie Sud, à la région, il n'est plus question, pour le PS, de renouveler l'opération de mars 1992. *« Nous devons avoir un candidat socialiste aux prochaines élections municipales, à Marseille »*, a lancé Frédéric Rosmini, député européen, proche de Pierre Mauroy, dont les propos ont recueilli des applaudissements nourris. *« Si nous étions obligés de faire appel à une personnalité extérieure,* a-t-il ajouté, *nous devrions, alors, lui poser nos conditions. Se mettre derrière un personnage providentiel, sans fixer la moindre exigence de caractère politique, est inacceptable pour une organisation comme la nôtre. »*

Le premier secrétaire fédéral, François Bernardini, qui avait soutenu Laurent Fabius au congrès de Rennes, il y a trois ans, a affirmé que son *« rôle n'est pas de placer le Parti socialiste, soit à la remorque d'une Coupe d'Europe, soit à la merci de la déclaration d'un joueur »*, ce qui était une allusion à l'affaire du match Valenciennes-OM. L'ancien ministre de la justice, Michel Vauzelle, fabiusien lui aussi, exprimait, en coulisse, ses réserves envers l'ancien ministre de la ville, *« qui donne,* observait-il, *une image de la politique qui n'est pas la mienne »*. Enfin, s'il a pris ses distances avec Bernard Tapie, le PS a renoncé, aussi, à tout accord avec le maire de Marseille, Robert Vigouroux.

M. Pezet annonce des « initiatives »

Cependant, unis pour la défense de leur identité, les socialistes marseillais le sont moins pour se forger un destin électoral commun. Le rejet de MM. Tapie et Vigouroux n'exclut pas, bien au contraire, les ambitions personnelles et les luttes de clans. *« Je regrette,* a déclaré sans ambages François Bernardini, *que certains se comportent en factions somaliennes à l'intérieur de la fédération »*. Il visait, apparemment, Marius Masse, député anciennement rallié à Jean-Pierre Chevènement, puis fabiusien, soupçonné de vouloir utiliser le comité de ville de Marseille à la façon d'un marchepied vers la mairie. Le premier secrétaire visait, aussi, Charles-Emile Loo et ses amis, restés fidèles à Bernard Tapie, ou encore le président du conseil général, Lucien Weygand, qui cultive sa différence en avançant ses propres pions.

Quant à l'ancien homme fort de la fédération, Michel Pezet, proche de Lionel Jospin et de Michel Rocard, il a annoncé, de son côté, après sa spectaculaire réconciliation avec Bernard Tapie, *« la fin de* [sa] *traversée du désert »* et son intention *« de prendre des initiatives »*. M. Pezet condamne, notamment, l'idée caressée par MM. Bernardini et Weygand de déposer, au prochain congrès du PS, une motion spécifiquement « marseillaise », qui permettrait de maintenir le rapport de forces actuel au sein de la fédération, à l'instar de ce qu'avait fait Gaston Defferre, en 1979, au congrès de Metz. Conclusion, pessimiste, du porte-parole du courant jospiniste, Bernard Pigamo : *« Si nous ne surmontons pas nos problèmes internes, il pourrait y avoir, en 1995, des socialistes sur toutes les listes. Ce serait la fin du parti à Marseille... »*

Sans attaquer de front ses « amis » socialistes, Bernard Tapie, a annoncé la couleur, le 28 juin, à Marseille, lors d'une réunion du MRG qui a attiré un miller de personnes. *« J'ai bien l'intention,* a-t-il déclaré, *de gagner les prochaines élections européennes et qu'ici, au moins, dans les Bouches-du-Rhône, notre parti arrive en tête. Il est possible,* a-t-il ajouté, *qu'il y ait, derrière, de belles élections cantonales. »* Le président de l'OM a évoqué, à ce sujet, *« des primaires utiles »* avec le PS, en formant l'espoir de *« gagner des cantons »*.

GUY PORTE

SOCIÉTÉ

Présenté au conseil des ministres

Le plan Pasqua pour la sécurité met l'accent sur la répression et les moyens de la police

Le ministre de l'intérieur a présenté, mercredi 30 juin, au conseil des ministres, la politique gouvernementale de sécurité sous la forme d'un programme qui s'inscrit dans la durée. Charles Pasqua a annoncé la création d'un Haut Conseil de la déontologie de la police nationale et, toujours au ministère de l'intérieur, d'une direction de la police nationale qui sera chargée du *« contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins »*. Un plan pluriannuel de modernisation de la police nationale sera déposé avant la fin de l'année.

Une série de projets de loi, concernant notamment les polices municipales et les sociétés privées de gardiennage ou de sécurité, seront aussi présentés à la prochaine session du Parlement. Enfin, le ministre a affirmé sa volonté de revoir en profondeur l'organisation du travail policier pour mieux répondre à la lutte contre la délinquance urbaine.

En trois petits mois, Charles Pasqua aura donc brûlé les étapes à la vitesse d'un ministre revenu place Beauvau avec une solide expérience des affaires. Dès son arrivée, il avait demandé au Parlement de voter les *« moyens juridiques »* qui, selon lui, faisaient défaut aux policiers. Sans même attendre que les parlementaires lui aient donné satisfaction en adoptant les lois sur la procédure pénale, les contrôles d'identité et la lutte contre l'immigration irrégulière, M. Pasqua pèse à nouveau de tout son poids de ministre d'Etat.

D'abord, il annonce que les *« moyens juridiques »* ouverts aux policiers seront, à sa demande, encore accrus : le garde des sceaux présentera un projet de loi révisant la limitation de la compétence territoriale des officiers de police judiciaire (OPJ), à l'automne prochain, et il formulera des propositions pour faire face au problème – que M. Pasqua juge *« très préoccupant »* – de la délinquance des *« mineurs multirécidivistes »*. Mais, surtout, sa communication du 30 juin lance un vaste plan gouvernemental sur la sécurité qui, par son ambition, rappelle la loi d'orientation sur la sécurité intérieure que les prédécesseurs socialistes de M. Pasqua n'avaient pas réussi à concrétiser. Le ministre n'affirme-t-il pas qu'*« un plan pluriannuel concernant l'immobilier, les moyens de transport, les équipements de communication et d'informatique, et la police scientifique et technique, sera présenté à la fin de l'année »* ?

Des plans départementaux de sécurité

Comme pour mieux mettre en scène ses priorités à la veille du conseil des ministres, M. Pasqua a inauguré, mardi, aux côtés du premier ministre et du maire de Paris, un commissariat du quinzième arrondissement de la capitale, avant de s'en aller présider la cérémonie de sortie de la promotion des commissaires de l'école de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône).

Donnant la priorité au renforcement des *« effectifs opérationnels »* sur la voie publique, M. Pasqua entend dissuader les *« malfaiteurs »* et rassurer les *« honnêtes gens »*. Il préconise de réduire les effectifs de police affectés à des fonctions n'ayant que *« des rapports lointains avec la sécurité »*. Il compte aussi sur l'*« allègement »* des états-majors provoqué par la suppression de la départementalisation (*le Monde* du 18 juin), qui devrait permettre de *« rendre à des tâches actives »* une proportion importante des quelque 600 à 700 fonctionnaires ayant constitué ces états-majors.

En outre, 100 policiers en poste au ministère de l'intérieur et notamment au service des voyages officiels (les VO sont chargés de la protection des personnalités) rejoindront, avant la fin de l'année, une activité de terrain. 1 500 policiers auxiliaires viendront étoffer les services au titre de la loi de finances rectificative de 1993. Misant enfin sur la formation initiale en alternance, M. Pasqua prévoit que 1 000 élèves-gardiens effectueront leurs stages dans des circonscriptions de police. Au total, le ministre estime que l'équivalent de plus de 5 000 policiers supplémentaires sera remis de la sorte *« à la disposition de la sécurité quotidienne des Français »*.

La politique de M. Pasqua vise à mieux adapter l'organisation et les moyens de la police aux contraintes et aux spécificités de la délinquance. *« Actuellement, le fonctionnement de la police est trop uniforme »*, selon le ministre. Aussi a-t-il rappelé ses projets en matière de *« plans départementaux de sécurité »*, qui permettront de rationaliser l'utilisation des moyens en fonction des priorités locales. Une instance permanente de concertation entre la police et la gendarmerie sera créée au niveau central afin de soutenir la coopération entre ces deux polices d'Etat dans la mise en œuvre des plans départementaux, a précisé M. Pasqua. Dans les grandes agglomérations et les quartiers urbains « sensibles », *l'affectation prioritaire des policiers les plus jeunes et les moins expérimentés* est considérée comme *« mauvaise à tous égards »* par M. Pasqua. Une *« véritable politique de fidélisation »* des policiers dans ces quartiers sera donc développée : les carrières y seront rendues *« plus attractives »* (en termes d'avancement) et un effort en faveur du logement sera accompli. Un redéploiement des effectifs sera de cette manière conduit au profit des secteurs *« les plus touchés par l'insécurité »*.

Un Haut Conseil de la déontologie

Espérant sans doute que l'aura dont il dispose à ce jour dans les commissariats lui évitera des réactions corporatistes, M. Pasqua s'affirme aussi décidé à remettre en cause l'organisation du travail policier. Il propose de réviser un système horaire *« générateur d'une faible présence sur la voie publique et de cycles de travail très fatigants »*. Aussi le ministre prévoit-il une gestion déconcentrée, département par département, de cette organisation du temps de travail : *« Je fixe aux chefs de service l'objectif de gagner dans l'année à venir une disponibilité supplémentaire des services de 10 %. »*

Aux policiers, M. Pasqua demande d'être tout à la fois *« irréprochables »*, *« courtois »* et respectueux du droit *« de façon scrupuleuse »*. Insistant sur l'importance de la déontologie, le ministre leur demande de porter en permanence un petit livret plastifié, bientôt diffusé à chacun d'eux, qui leur rappelle les principaux articles du code professionnel institué en 1986 par Pierre Joxe. *« Afin de faire vivre cette politique, j'ai décidé de créer auprès de moi un Haut Conseil de déontologie de la police nationale »*, a expliqué M. Pasqua, qui avait précédemment abrogé le Conseil supérieur de l'activité de la police nationale (CSAPN) mis en place par Paul Quilès, il est vrai à la veille des élections législatives. Ce Haut Conseil sera composé de *« personnalités venant de divers horizons »* et jouera le rôle de *« conseiller du ministre de l'intérieur sur tous les sujets touchant à la déontologie »*. A la différence du CSAPN, la nouvelle instance *« ne pourra pas être saisie d'affaires particulières, qui sont du ressort de la justice »*.

Une *« remobilisation »* des policiers sera recherchée au travers de la *« restauration de la notion de mérite »*. Il est *« indispensable de récompenser les meilleurs »*, a noté M. Pasqua. C'est pourquoi il a été décidé que les carrières dans les corps des gradés et des inspecteurs seraient *« à nouveau hiérarchisées »*. Quant aux commissaires, le gouvernement *« veut les rétablir dans la plénitude de leurs prérogatives et de leurs responsabilités »*, a assuré le ministre sans donner de précision. Pour remobiliser les personnels, il est aussi prévu de *« déconcentrer les organismes paritaires de concertation avec le personnel »* : la création de comités techniques paritaires départementaux doit permettre d'instaurer un dialogue social local sur la réorganisation du travail policier.

Une direction du contrôle de l'immigration

Pour préciser le rôle des forces de sécurité ayant vocation à intervenir en complémentarité des services de l'Etat, M. Pasqua a indiqué qu'il présentera deux projets de loi à ce sujet avant la fin de l'année. Le premier définira les règles de fonctionnement et les compétences des polices municipales, à la lumière du rapport que le premier ministre vient de demander à Patrick Balkany, député (RPR, Hauts-de-Seine) placé en mission auprès du ministre de l'intérieur. Le second texte précisera le cadre juridique du fonctionnement des entreprises de sécurité et de gardiennage, ainsi que les modalités du contrôle qui leur sera imposé.

Soucieux de la *« rénovation des structures de la police »*, le ministre avait déjà pris le contre-pied de la politique suivie jusqu'alors en supprimant la départementalisation des services qu'avait généralisée M. Quilès. Il va plus loin en voulant transformer le service de la police de l'air et des frontières (PAF) *« en une direction aux objectifs ambitieux : la direction du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins »*. Même si la lutte contre le travail clandestin relève des missions habituelles des renseignements généraux (RG), le ministre n'en a pas tiré argument pour réformer les services de renseignement. L'idée d'un rapprochement des RG et de la DST, vieux serpent de mer du ministère de l'intérieur, n'a provisoirement pas été retenue, bien que M. Pasqua n'ait pas caché, en privé, son désir de surprendre son monde sur ce terrain.

La politique gouvernementale en matière de stupéfiants a enfin été esquissée par M. Pasqua. Cette politique, *« bien sûr, sera d'abord éducative et sanitaire, mais* [elle] *devra comporter un durcissement de la lutte contre les trafiquants et un appel à la coopération de nos voisins européens »*, a noté le ministre d'Etat. Son propos a tempéré de précédentes déclarations dans lesquelles il avait évoqué la nécessité d'un débat autour de l'éventuelle « dépénalisation » de l'usage des « drogues douces » en France (*le Monde* du 26 juin). Toutefois, son conseiller en ce domaine, Jean-Paul Séguéla, a fait savoir que le ministre de l'intérieur présenterait un projet de loi modifiant la législation sur les stupéfiants, la loi de 1970 devant être *« dépoussiérée »*.

E. In.

Devant la promotion Jean-Moulin des élèves commissaires

Le ministre de l'intérieur prône la formation sur le terrain

LYON

de notre bureau régional

C'est sous une pluie battante et dans la bourrasque que Charles Pasqua a procédé au baptême de la 44e promotion de l'Ecole nationale supérieure de police (ENSP). Devant les élèves commissaires de la promotion Jean-Moulin, symbole de la *« foi laïque et républicaine qui fut celle de la Résistance »*, le ministre de l'intérieur a évoqué, mardi 29 juin à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), ses projets en matière de formation. Sanglé dans un trench-coat, les cheveux en bataille, il a assuré les futurs commissaires que *« la police a bien l'intention d'être le grand corps républicain, respectable et respecté, que notre pays appelle de ses vœux »* et qui doit appliquer les lois *« avec intelligence et humanité »*.

Insistant sur *« la professionnalisation »*, M. Pasqua a souhaité que la *« formation en alternance »* devienne la règle pour *« toutes les écoles qui forment des policiers, qu'ils soient en tenue ou en civil »*. Dès la prochaine rentrée, sur un an de formation, les élèves gardiens de la paix passeront *« quatre mois dans les circonscriptions de police à apprendre leur métier sur le terrain »* avec un *« tutorat »* renforcé. Alors que plusieurs cas de graves manquements ont été dernièrement révélés dans un commissariat de l'agglomération lyonnaise, toujours marquée par l'affaire en cours d'instruction des « policiers braqueurs et meurtriers », le ministre a tenu à insister sur la priorité que constituait à ses yeux *« l'enseignement d'une déontologie professionnelle vivante et exigeante »*.

Concernant l'ENSP, le ministre s'est dit favorable à un rééquilibrage des promotions entre candidatures externes et internes – ces dernières représentant aujourd'hui les trois quarts des élèves-commissaires – à la police. Un apport extérieur doit *« maintenir un niveau satisfaisant du corps et éviter son vieillissement »*, a commenté M. Pasqua. Enfin, pour éviter un *« cloisonnement »* résultant d'une trop grande spécialisation, M. Pasqua a proposé que, *« dans toute carrière de commissaire, il y ait obligatoirement un passage en police urbaine »*. Aux yeux du ministre, en effet, *« c'est dans le domaine des violences urbaines, de la petite et moyenne délinquance, et des trafics de stupéfiants, que se situent la majorité des problèmes »* ainsi que *« les enjeux de société »*.

R. B.

La libre circulation des personnes en Europe

Le Sénat s'oppose à l'application « en l'état » du traité de Schengen

La mission commune d'information du Sénat chargée d'examiner la mise en place de la convention d'application de l'accord de Schengen sur la libre circulation des personnes dans neuf pays d'Europe a rendu public, mardi 29 juin à Paris, son rapport final. Présidée par le sénateur Paul Masson (RPR, Loiret), la mission a conclu à *« l'impossibilité de mettre en vigueur le traité de Schengen à bref délai »*. Le jour où ce rapport était rendu public, les ministres de l'intérieur et de la justice des Douze ont illustré les difficultés de l'Europe de la sécurité en ne parvenant pas à se mettre d'accord, à Copenhague, sur le choix du site d'Europol, l'office européen de police prévu par le traité de Maastricht.

« Les accords de Schengen ne sont pas applicables en l'état », affirme le rapport de la mission sénatoriale chargée de suivre la question de la libre circulation des personnes dans l'« espace Schengen » (les Douze, moins le Danemark, l'Irlande et la Grande-Bretagne). Deux ans plus tôt, le 26 juin 1991, la France était le premier pays à ratifier les accords signés en juin 1985 à Schengen (Luxembourg). Le rapporteur du sénat, Xavier de Villepin (Union centriste, sénateur pour les Français établis hors de France), a mesuré les avancées et, surtout, les difficultées rencontrées depuis lors par l'Europe de la libre circulation et de la sécurité.

Du côté des *« progrès incontestables »*, la mission range le durcissement de la législation sur les stupéfiants en Espagne et la modification du droit d'asile en Allemagne, ainsi que les efforts des Etats signataires pour *« améliorer leurs procédures de contrôle des frontières externes »* au travers de leurs politiques nationales des visas ou de traitement des demandes d'asile. Du côté des difficultés, les sénateurs *regrettent notamment que* l'Allemagne et l'Italie n'aient pas encore ratifié la convention. Ils constatent les *« retards »* pris dans l'aménagement des aéroports et dans la mise en œuvre du système d'information Schengen (SIS), ainsi que *« les failles de la politique commune de délivrance des visas »*.

L'« impasse » des pays signataires

« Le contrôle des frontières extérieures n'est pas effectif », constate le rapport, mettant en exergue la porosité des frontières allemande ou espagnole aux flux migratoires. *« Ce constat prouve qu'une stratégie de maîtrise de l'immigration, fondée sur les seuls contrôles aux frontières, est peu crédible*, analyse-t-il. *La lutte contre l'immigration illégale implique une politique coordonnée entre les Etats signataires, qu'il s'agisse de la délivrance des visas, de l'aide aux pays d'origine des migrants, des méthodes de lutte contre le travail clandestin ou encore de la mise en œuvre effective des procédures d'éloignement »*. Or, *« depuis la ratification par la France des accords de Schengen, la situation s'est aggravée »* et les flux migratoires venus d'Europe centrale et orientale vont *« croissant »*.

La lutte commune contre la criminalité ne trouve pas davantage grâce aux yeux des sénateurs. *« Les Etats ne sont pas d'accord en matière de lutte contre les trafics de stupéfiants »*, insistent-ils. Qualifiant notamment les Pays-Bas de *« plaque tournante »* et de *« supermarché de la drogue »* en Europe, le rapport relève toutefois les *« signes positifs »* que sont la *« fermeture de coffee-shops vendant de l'héroïne »*. Mais il stigmatise *« l'exemple »* que constitueraient les Pays-Bas pour *« les partisans de la dépénalisation des drogues »*, citant à cet égard le référendum italien d'avril 1993. Les sénateurs déplorent enfin que *« les mesures de protection ne progressent pas »*, qu'il s'agisse de la coopération policière contre la grande criminalité internationale, de la mise en œuvre d'Europol (office européen de police criminelle) ou des accords de réadmission signés avec les pays d'émigration.

Alors que *« le défi de la pression migratoire, l'urgence de la lutte contre le trafic de drogue et les menaces de la grande criminalité impliquent une réaction ferme des Etats »*, les pays signataires du traité de Schengen sont ajourd'hui dans une *« impasse »*, note le rapport. Se montrant réservés sur un traitement communautaire des questions intéressant la sécurité intérieure, les parlementaires approuvent pourtant la *« logique intergouvernementale »* privilégiée par les accords de Schengen et par le traité de Maastricht. Ils remarquent cependant que *« la coexistence des deux traités ne simplifie pas la compréhension de l'Europe de la libre circulation »* et va poser *« des problèmes de cohérence »*. Aussi en appellent-ils, afin de *« préserver les acquis »* de Schengen, à *« une volonté politique des Etats (...) indispensable pour préserver la sécurité publique (...) afin de réactiver la procédure, le calendrier et les objectifs de Schengen »*.

« Pour que des décisions pratiques soient prises à brève échéance, il serait sans doute souhaitable de tenir compte des réalités et de n'entreprendre les actions nécessaires qu'à cinq ou sept Etats, suggèrent-ils enfin. *Le SIS ne démarrera sans doute qu'avec l'Allemagne, le Benelux, la France et l'Espagne. De même pour les aéroports, les Pays-Bas, l'Italie et la Grèce, du fait de leur retard, ne pourront certainement pas bénéficier de la levée des contrôles. »* Le rapport sénatorial illustre en définitive la position exprimée, le 29 avril, par le ministre chargé des affaires européennes, Alain Lamassoure, selon qui *« les conditions préalables à la libre circulation effective des personnes à l'intérieur des Douze, et même de l'espace Schengen, ne sont pas réunies et risquent bien de ne pas l'être avant les prochains mois »*. Autant dire que la libre circulation des Européens par-delà les frontières, qui symbolisait dans l'argumentaire des partisans du traité de Maastricht une Europe des citoyens et devait initialement entrer en vigueur le 1er janvier de cette année, n'est pas pour bientôt.

E. In.

□ **Pas d'accord sur le site d'Europol.** – Les ministres de l'intérieur et de la justice de la CEE du groupe Trevi (Coopération policière européenne) ne sont pas parvenus, mardi 29 juin, à Copenhague, à se mettre d'accord sur le site d'Europol, futur organisme européen chargé de la collecte d'informations sur le grand banditisme, la drogue et la criminalité internationale. La France a maintenu son veto à la candidature des Pays-Bas, malgré le début de coopération entre les deux pays en matière de lutte contre la drogue (*le Monde* du 29 mars). Le choix du site d'Europol devrait être arrêté lors du prochain sommet européen dans six mois. – *(AFP.)*

Emprise et habiletés

par Erich Inciyan

CONTRÔLES d'identité, maîtrise de l'immigration, mobilisation policière et, bientôt, législation sur les stupéfiants, voire réforme du renseignement intérieur : M. Pasqua semble vouloir assurer au plus vite son emprise sur le territoire qui lui est, peu ou prou, dévolu sous le gouvernement Balladur. Le ministre de la police a ainsi supporté sans dommage les faits divers qui, des « bavures » policières à l'épilogue de la prise d'otages de Neuilly, ont marqué son retour place Beauvau. Cette zone de turbulences passée, il lui aura fallu bien peu de temps pour réagir et tenter, du même coup, de reprendre en main une institution policière qu'il jugeait, peu après son arrivée, à la dérive. Non sans y déployer l'habileté d'un professionnel expérimenté qui sait s'appuyer sur le pouvoir des préfets contre les ambitions des commissaires de police, tout en veillant à diviser les divers syndicats de policiers pour tenter de limiter leur capacité de riposte.

La stratégie du ministre, qui ne cesse de souffler le chaud et le froid, est à nouveau illustrée par son plan pour la sécurité. Il n'y a guère de précédent où l'on ait assisté à l'annonce conjointe de l'instauration d'un Haut Conseil de la déontologie policière et de la création de ce qu'il faut bien appeler une police de l'immigration – et, donc, des étrangers. Si l'on excepte les déclarations récentes, et étonnamment « libérales », de M. Pasqua à propos de la drogue, ainsi que sa référence appuyée, et désormais coutumière, au respect des droits de l'homme, l'orientation dominante du ministre n'en relève pas moins d'une priorité clairement affichée : la répression. Si quelques doutes subsistaient, l'épisode de l'amendement Marsaud – un proche, s'il en est, de M. Pasqua – sur les contrôles des étrangers les a dissipés.

Reste que la force du Pasqua seconde manière, par opposition au ministre de l'intérieur fanfaron et brouillon de la première cohabitation de 1986 à 1988, est d'inscrire désormais sa quête d'ordre et de sécurité dans une *démarche cohérente* et savamment planifiée, même si elle reste discutable.



SOCIÉTÉ

Les suites judiciaires du match Valenciennes-OM

Le juge Beffy poursuit ses investigations à Marseille

Le juge d'instruction Bernard Beffy en charge de l'affaire de corruption présumée lors du match de football Valenciennes-OM du 20 mai a affecté, mercredi 30 juin, une perquisition au siège de l'Olympique de Marseille. Il doit poursuivre ses investigations et entendre prochainement le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, toujours hospitalisé à l'hôpital Sainte-Marguerite de Marseille. Mercredi, en fin d'après-midi, des supporters phocéens appelaient à une manifestation sur la Canebière pour soutenir leur club. La veille, le club nordiste et le joueur Jacques Glassmann s'étaient constitués parties civiles afin d'avoir accès au dossier.

VALENCIENNES

de notre envoyé spécial

Après le placement en détention provisoire du joueur marseillais Jean-Jacques Eydelie, deux nouveaux acteurs devaient faire leur entrée, mercredi 30 juin, sur la scène de l'instruction de l'affaire Valenciennes-OM. Jean-Pierre Bernès tout d'abord. L'état de santé du directeur général de l'Olympique de Marseille, toujours hospitalisé dans le service psychiatrique de l'hôpital Sainte-Marguerite à Marseille, a été jugé *« compatible avec une audition par les services de police dans le cadre d'une garde à vue »* par les deux experts chargés de l'examiner, mardi 29 juin. Ces derniers ont seulement émis des réserves sur son état psychologique, qui ne devrait pas lui permettre de quitter l'hôpital dans un premier temps.

Dès mardi après-midi, Jean-Pierre Bernès a reçu la visite de quatre inspecteurs du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lille pour un *« premier contact »* d'une demi-heure. Malgré le souci de ne pas *« se précipiter »*, exprimé par le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, le juge d'instruction, Bernard Beffy, semblait devoir se rendre rapidement à Marseille pour entendre le dirigeant de l'OM. Il devait également recevoir, à Valenciennes, la visite d'un autre protagoniste de l'affaire : Jorge Burruchaga, le troisième joueur valenciennois qui aurait fait l'objet d'une tentative de corruption de la part de membres de l'OM. Le retour de Buenos-Aires de l'attaquant argentin était attendu en milieu de semaine.

Ces auditions pourraient donner un nouveau coup d'accélérateur à un dossier qui semblait stagner après l'effervescence des premières journées. Cette affaire tourne de plus en plus à un bras de fer entre Eric de Montgolfier et Bernard Tapie et ses défenseurs, par médias interposés. Mardi, le débat contradictoire suivi du placement sous mandat de dépôt de Jean-Jacques Eydelie – le Marseillais avait été mis en examen pour « corruption active » et incarcéré provisoirement depuis le dimanche 27 juin – a été l'occasion de nouvelles escarmouches.

En remarquant que Bernard Beffy allait devoir quitter ses fonctions au mois de septembre pour devenir substitut du procureur de la République, Me Thierry Herzog, l'avocat du joueur marseillais, laissait entendre qu'Eric de Mongolfier tirait seul les ficelles de l'instruction. *« J'ai le sentiment qu'Eydelie est un otage,* expliquait l'avocat, *que l'on attendait de lui qu'il puisse mettre en cause un certain nombre de personnes appartenant à l'OM, ce qui lui aurait permis de recouvrer sa liberté. »* Me Herzog s'est également plaint des conditions de détention de Jean-Jacques Eydelie, placé en isolement depuis dimanche, ce qui l'empêche d'avoir des visites en dehors de celles de son avocat. Par défaut de place dans la maison d'arrêt de Valenciennes, le joueur avait été placé, dans un premier temps, dans une « cellule de punition ».

Affolement, justice et démocratie

Le procureur a réfuté ces mises en cause. Il a justifié le placement d'Eydelie en détention provisoire en expliquant que ses dénégations *« n'étaient pas compatibles avec les éléments contenus dans le dossier »*. Eric de Montgolfier a surtout tenu à répondre aux propos de Bernard Tapie, qui s'étonnait, lundi soir, de voir un procureur tenir un point de presse quotidien. *« Des protagonistes de cette affaire, qui n'ont pas été clairement impliqués et se sont mis eux-mêmes en avant, se sentent maintenant le dos au mur et ont choisi l'attaque,* a répliqué le magistrat. *Tout signe d'affolement est bon pour la justice, même s'il est mauvais pour la démocratie. »* Eric de Montgolfier en a profité pour repréciser sa méthode, qui ne devrait pas faire l'économie de nouvelles polémiques dans les jours prochains. *« Je répondrai point par point à tout ce qui est dit, dès lors que cela constitue une entrave à la justice. »*

Mais, dans cette affaire, Bernard Tapie et Eric de Montgolfier ne sont pas les seuls à s'invectiver par voie de presse. Mardi, le défenseur valenciennois Jacques Glassmann, à l'origine de toute l'affaire, a contre-attaqué après les déclarations de son coéquipier Christophe Robert dans l'hebdomadaire *France Football*, qui l'accusait d'avoir accepté, dans un premier temps, la transaction qui aurait été proposée par des membres de l'OM. Selon le joueur, qui a décidé de se constituer partie civile, les trois joueurs s'étaient vu offrir 200 000 francs chacun, et non 250 000 francs à partager en trois comme l'indiquait Christophe Robert.

JÉRÔME FENOGLIO

Lire aussi la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN, page 23

Les accusations de l'entraîneur du CSKA Moscou

L'entraîneur du CSKA Moscou, club opposé à l'Olympique de Marseille lors de la dernière Ligue des champions de football, a dénoncé, mardi 29 juin, une tentative de corruption menée selon lui le 17 mars, avant le match au Stade-Vélodrome (victoire de l'OM, 6-0), par un responsable du club marseillais. A Moscou, Guennadi Kostylev a déclaré devant plusieurs journalistes : *« A l'hôtel, à Marseille, où notre délégation logeait, j'ai reçu un appel téléphonique d'une personne se présentant comme un dirigeant de l'Olympique de Marseille et me proposant de l'argent pour perdre notre match. »* L'entraîneur moscovite a refusé de préciser l'identité de ce *« dirigeant »*. Il a affirmé avoir refusé cet argent.

Interrogé sur le fait de savoir pourquoi le CSKA n'avait pas déposé de plainte officielle devant les instances européennes du football (UEFA), M. Kostylev a souligné l'absence de *« preuves matérielles »*. L'entraîneur en chef du CSKA avait déjà évoqué l'affaire dans les colonnes du journal russe *Sport-Express* publié à la mi-mai, soit bien avant le match Valenciennes-OM. *« Les Français ont tout fait pour s'assurer la victoire, notamment en proposant de l'argent aux joueurs avant ce match et celui de Berlin. »* L'entraîneur du CSKA a également indiqué que ses joueurs étaient *« tous indisposés »* au moment du coup d'envoi de la rencontre du 17 mars. Selon lui, ils avaient *« la diarrhée »* quelques heures après avoir bu *« une tasse de thé qui n'était pas propre »*.

La direction de l'OM a décidé, mardi 29 juin, de porter cette affaire devant l'UEFA, évoquant des *« dénonciations calomnieuses »*. Les dirigeants marseillais affirmaient, mardi, que leurs homologues moscovites *« n'avaient pas confirmé »* les propos de leur entraîneur, mais aucun démenti officiel en provenance de Moscou n'était encore parvenu, mercredi, en fin de matinée.

Les précédents scandales en Europe

• **En Pologne : entente illicite.** – La fédération polonaise de football a infliger, dimanche 20 juin, 165 000 francs d'amende à quatre équipes, le Legia Varsovie, le LKS Lodz, le Wisla Cracovie et l'Olimpia Poznan pour *« entente illicite »*.

• **En Italie : le Totonero.** – En 1980, l'Italie découvre le Totonero, le « loto noir ». Des paris clandestins sont organisés sur les matches de football. Imaginé par la Camorra (la Mafia napolitaine), le Totonero est calqué sur le principe du Totocalcio, le Loto sportif italien, une institution qui rapporte à l'Etat 120 millions de francs par semaine. Selon les estimations, le « loto noir » rapporte deux fois plus d'argent à la Mafia que le Totocalcio à l'Etat. Il lui permet aussi de blanchir de l'argent sale. Des rencontres sont truquées : Milan AC-Lazio Rome et Pérouse-Avellino. Les sanctions tombent : le gardien du Milan AC est radié à vie ; le club milanais, dont le président n'était pas encore Silvio Berlusconi, est rétrogradé en deuxième division ; le gardien et le capitaine de la Lazio sont suspendus à vie. Le buteur vedette de Pérouse, Paolo Rossi, est condamné à trois ans de suspension, une peine réduite plus tard à deux ans, ce qui lui permet de disputer et de remporter la Coupe du monde en Espagne, en 1982, avec l'équipe d'Italie.

En juillet 1986, lors d'un procès organisé à Milan par les instances du football italien, cinquante-quatre dirigeants, entraîneurs et joueurs de première, deuxième et troisième division, soupçonnés d'avoir « arrangé » trente-deux matches pour le Totonero, se succèdent devant les juges qui leur infligeront des peines de suspension.

En 1988, un nouveau scandale du Totonero menace le championnat d'Italie. Après avoir dominé la saison, l'équipe napolitaine s'est étrangement écroulée lors des dernières rencontres, laissant le titre au Milan AC. Le tribunal de Naples a ouvert une enquête qui n'a jamais abouti.

• **En Bulgarie : corruption.** – Le jeudi 20 juin 1985, le secrétariat du comité central du Parti communiste bulgare dissout les équipes du Levski Spartak Sofia et le CSKA Sofia qui occupent respectivement la première et la deuxième place du championnat à trois journées de la fin de la compétition. Le comité central soupçonne ces clubs de profiter de leurs appuis au sein du gouvernement. La résolution interdit aux ministères de l'intérieur et des transports et de l'armée, dont dépendent les deux clubs, de créer de nouvelles formations. Les entraîneurs et les responsables sont radiés à vie, de même que quelques internationaux. Le Parti communiste, qui dénonce *« des phénomènes étrangers à la morale communiste »*, entend assainir le football de la violence, des pots-de-vins, *« des interventions de responsables du Parti, de l'Etat et de l'économie afin de privilégier certaines équipes »*, notamment celles des grands ministères.

• **En Belgique : les trucages du Standard de Liège.** – En 1984, au cours d'une enquête de routine sur la gestion des clubs belges pour traquer d'éventuelles « caisses noires », la police découvre au siège du Standard de Liège une note stipulant que tous les joueurs de l'équipe de Waterschei avaient reçu 5 000 francs français chacun, en 1982, pour « laisser filer » une rencontre. Ce match avait permis au Standard d'être champion de Belgique, cinq jours avant la finale de la Coupe des coupes qu'il allait d'ailleurs remporter. La fédération infligea des peines de suspension aux joueurs et entraîneurs concernés, parmi lesquels Raymond Goethals, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille lors de la finale OM-Milan AC.

B. M.

EN BREF

□ **Trafic d'influence à la mairie de Paris : peines aggravées en appel pour un haut fonctionnaire.** – La cour d'appel de Paris a aggravé, mardi 29 juin, les peines prononcées le 22 janvier, en première instance (*le Monde* du 25 janvier), contre l'ancien directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement de la ville de Paris (SEMAVIP) jugé pour complicité de trafic d'influence. Georges Quémar, qui avait fait appel après sa condamnation à dix-huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de toute fonction publique, s'est vu notifier par la présidente, Jacqueline Chevallier, une peine de deux ans de prison dont dix-huit mois avec sursis, une amende de 100 000 francs et une interdiction de tout emploi public durant dix ans. Son beau-père, Robert Melloni, qui avait été condamné pour trafic d'influence à deux ans de prison ferme, est condamné à trois ans de prison, dont trente mois avec sursis, et 150 000 francs d'amende. Georges Quémar a été condamné pour avoir promis, en échange d'une commission, de faire débloquer rapidement le dossier de l'indemnisation d'un garage exproprié lors de l'aménagement de la ZAC du bassin de la Villette ainsi que pour avoir privilégié une société en 1988 lorsque la Ville de Paris privatisait certains services, en échange d'un versement d'argent à la société de M. Melloni.

□ **Sept personnes renvoyées en correctionnelle dans l'affaire des fausses factures de Loire-Atlantique.** – Les sept personnes inculpées dans l'affaire dite des fausses factures de Loire-Atlantique, touchant au financement du Parti socialiste dans ce département, ont été renvoyées, jeudi 17 juin, devant le tribunal correctionnel d'Angers. Jacques Floch, maire (PS) de Rezé et député de Loire-Atlantique, ainsi que l'industriel nantais René Trager figurent parmi les inculpés. Ce dossier porte sur une transaction immobilière, la construction d'une maison de retraite à Rezé par un promoteur du Mans soupçonné d'avoir versé de l'argent au Parti socialiste, notamment par l'intermédiaire de René Trager.

□ **Eric Petetin condamné en appel à un mois de prison.** – La cour d'appel de Pau a confirmé, mardi 29 juin, la condamnation à un mois de prison ferme, prononcée le 1er juin par le tribunal correctionnel, contre Eric Petetin, le chef de file des opposants à la construction du tunnel du Somport (Pyrénées-Atlantiques). Cette condamnation pour bris de clôture doit normalement annuler les sursis obtenus pour de précédentes peines, ce qui maintiendrait Eric Petetin, actuellement détenu à Neuvic (Dordogne), en prison jusqu'au 17 mars 1994.

□ **Le temple du Lotus d'or sera construit.** – Le tribunal administratif de Marseille a rejeté, lundi 28 juin, le recours de demande en annulation du permis de construire introduit par les défenseurs de l'environnement à l'encontre des Chevaliers du Lotus d'or (*le Monde* du 17 juin). La secte a entrepris d'édifier un temple de 33 mètres de haut sur le plateau de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), près des gorges du Verdon. Les travaux, commencés en août 1992, avaient été suspendus en novembre après un premier recours. Les associations ont décidé de faire appel devant la cour administrative de Lyon.

□ **François Mitterrand a reçu le président de SOS-Racisme.** – Le président de la République s'est entretenu, mardi 29 juin à l'Elysée, avec Fodé Sylla, président de SOS-Racisme. M. Sylla a déclaré être venu *« tirer la sonnette d'alarme »* face à la nouvelle législation sur l'immigration. Les représentants de SOS-Racisme ont récemment eu des entretiens avec Simone Veil, ministre des affaires sociales, et avec Pierre Méhaignerie, ministre de la justice.

A la chambre d'accusation de Versailles

L'avocat général a requis la mise sous mandat de dépôt de Paul Touvier

La chambre d'accusation de Versailles rendra le 7 juillet son arrêt sur le placement éventuel en détention ou sous contrôle judiciaire de Paul Touvier. Lors de l'audience à huis clos du mardi 29 juin, l'avocat général Bernard Pasturaud a requis la mise sous mandat de dépôt ou, à défaut, le rétablissement d'un strict contrôle judiciaire contre l'ancien chef du service de renseignement de la Milice à Lyon en 1943-1944. Il considère que Paul Touvier, qui est âgé de soixante-dix-huit ans, a failli aux obligations de son contrôle judiciaire depuis l'arrêt de non-lieu dont il avait bénéficié en avril 1992.

« Les parties civiles ont souscrit au point de vue du ministère public », a indiqué Me Charles Libman, conseil de l'association Les fils et filles de déportés juifs de France. Un point de vue *« irrecevable »*, selon Me Jacques Trémolet de Villers, l'avocat de l'ancien collaborateur *« parce que la chambre d'accusation est dessaisie du dossier de Paul Touvier »* depuis son renvoi devant la cour d'assises des Yvelines pour crime contre l'humanité le 2 juin.

Paul Touvier n'a pas pris la parole durant l'audience. Son avocat a précisé aux journalistes présents qu'il avait demandé à son client de venir non pour une raison judiciaire mais *« pour faire taire des rumeurs infondées »*. Le centre Simon Wiesenthal de Jérusalem avait fait état de sa fuite à l'étranger après l'assassinat de l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, René Bousquet, le 2 juin. *« Il fallait,* a ajouté Me Trémolet de Villers, *que vous soyez bien sûrs que M. Touvier est là et qu'il se présente devant les juridictions même quand la loi ne lui demande pas de le faire. »*

Paul Touvier, tenu à l'écart des journalistes par des barrières et un dispositif policier, était arrivé quelques instants avant le début de l'audience dans la voiture de son avocat. Il s'est dirigé vers la salle d'audience à pas comptés, accompagné de son fils Pierre Berthet.

« La Voix de l'Aisne » condamnée pour offense au prince Rainier de Monaco

SAINT-QUENTIN

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Laon (Aisne) a condamné, mardi 29 juin, en audience civile, René Decock, directeur de la publication du journal *la Voix de l'Aisne*, édité par *la Voix du Nord*, Emmanuel Bedu, journaliste de ce quotidien, et une retraitée, Christiane Immery, à payer ensemble 100 000 francs de dommages et intérêts au prince Rainier de Monaco pour offense à chef d'Etat étranger. Une somme de 10 000 francs devra aussi être versée au monarque monégasque au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ; elle correspond, pour simplifier, au remboursement des frais de justice engagés. Le tribunal de grande instance a, en outre, ordonné la publication, dans les quinze jours, de cette condamnation dans trois journaux de l'Aisne, dont *la Voix de l'Aisne*, aux mêmes emplacements que deux articles incriminés parus en mai 1991.

A l'époque, le prince Rainier souhaitait procéder à un échange de terres entre la commune de Marchais et la propriété qui appartient à sa famille depuis 1854. La population avait été consultée dans le cadre d'un référendum, le 2 juin 1991, et avait rejeté la proposition du prince Rainier. Le 28 mai 1991, *la Voix de l'Aisne*, sous la signature d'Emmanuel Bedu, citait des propos de Mme Immery estimant que le prince avait tenté de spolier la commune de Marchais où elle réside. Elle affirmait aussi que le presbytère construit par le bisaïeul du prince, Charles III, appartenait à la commune, à laquelle il avait été légué. Le 29 mai 1991, *la Voix de l'Aisne*, toujours sous la signature d'Emmanuel Bedu, citait le proverbe d'origine indéterminée : *« Il vaut mieux avoir un porc chez soi que d'avoir un prince dans son pays, car un porc on le tue et il fait du bien, tandis qu'un prince ne fera jamais du bien. »*

Lors de l'audience civile, le 11 mai 1993, toute l'attention des médias s'était focalisée sur le désormais fameux presbytère, propriété du prince Rainier, contestée par Mme Immery. Jean de La Fontaine, natif de Château-Thierry dans l'Aisne et voisin, à une autre époque, aurait sans doute trouvé là matière à fable sous le titre : *le Prince, le Presbytère et la Gazette*. Mais la justice s'est uniquement prononcée sur des offenses à l'encontre de Rainier III Grimaldi, prince de Monaco.

THIERRY DE LESTANG-PARADE

En marge de l'affaire Botton

Les relevés des comptes bancaires de Michel Noir transmis au parquet de Lyon

LYON

de notre bureau régional

Le juge Philippe Courroye, chargé de l'instruction du dossier Botton, a transmis au parquet diverses pièces concernant la situation des comptes bancaires de Michel Noir. L'ordonnance de soit-communiqué, signée vendredi 25 juin par le magistrat instructeur, était accompagnée de documents produits au cours de l'instruction et qui ne concernent pas directement l'affaire Botton pour laquelle le juge a été saisi (*le Monde* du 29 juin).

Figurent parmi ces pièces des informations concernant l'association J'habite Lyon, naguère éditrice du journal électoral dont Danièle Noir, épouse du député et maire, était rédactrice en chef. Le juge Courroye a également joint divers procès-verbaux d'interrogatoires et des relevés de comptes ouverts au Crédit lyonnais, faisant apparaître, entre janvier 1987 et avril 1993, des versements inexpliqués d'un total de plus de 2 millions de francs dont plus de 700 000 francs en espèces.

Après examen de ces pièces, le parquet aura le choix entre trois décisions : le classement sans suite si aucune infraction n'est retenue, l'ouverture d'une enquête préliminaire sous la responsabilité du parquet pour investigations complémentaires, l'ouverture d'une information confiée à un juge d'instruction.

R. B.

NUCLÉAIRE

Une cuve d'effluents radioactifs déborde à Cadarache

Le débordement d'une cuve a causé une légère contamination au Centre d'études nucléaires du CEA à Cadarache (Bouches-du-Rhône). Les contrôles effectués ont montré *« une activité légèrement inférieure aux limites fixées pour les conditions de rejets des effluents industriels hors de l'installation »*, et *« aucune radioactivité n'a été décelée dans les eaux rejetées à l'extérieur du centre »*, précise la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN). En raison de *« la succession d'anomalies d'exploitation et de conception de l'installation »* relevées à cette occasion, la DSIN a, cependant, décidé de classer cet incident au niveau 2 sur l'échelle de gravité (qui en compte six). La raison en est moins le degré de pollution que *« la nécessité de revoir les pratiques et les méthodes de travail qui ont conduit à cet incident »*, souligne un spécialiste.

L'eau du robinet mal fermé d'un « lave-œil », dont l'écoulement est relié à la cuve, est à l'origine du débordement de cette dernière vers un bac de rétention, qui a lui-même débordé sur le sol du local. Aucune alarme n'a fonctionné et l'écoulement, constaté lundi 21 juin à 8 heures, s'était probablement prolongé durant tout ce week-end. Le bac de rétention était de trop petite capacité. Enfin, précise la DSIN, la pompe du puisard du local inondé était reliée par erreur au collecteur d'eaux pluviales et non à celui des eaux industrielles. Les effluents évacués par cette pompe sont restés, cependant, selon la DSIN, dans une fosse de rétention à l'intérieur du centre. On confirme au CEA qu'il n'y a eu aucun rejet dans la Durance.

Le Monde

EDUCATION ◆ CAMPUS

Le débat parlementaire sur l'école privée et l'enseignement

Vieux démons

LA majorité et le gouvernement voudraient rassurer leurs amis, satisfaire leur clientèle et occuper le terrain en attendant les résultats incertains de leur politique économique, ils ne s'y prendraient pas autrement. Après le tir groupé des trois projets de loi sur le code de la nationalité, les contrôles d'identité et l'immigration, ils viennent de sortir de leur chapeau un nouveau paquet cadeau. En une cinquantaine d'heures de débat – entre jeudi 24 juin et lundi 28 juin à l'aube – les députés de la majorité ont adopté deux propositions de loi hautement symboliques : la première consiste à autoriser les universités à déroger à une quinzaine d'articles-clef de la loi Savary de 1984 sur l'enseignement supérieur *(le Monde* daté 26 et 27-28 juin), la seconde vise à libéraliser les possibilités de financement, par les collectivités locales, des investissements en faveur des établissements d'enseignement privé *(le Monde* du 29 juin).

L'enchaînement de ces deux débats répondait à des nécessités techniques. La sagesse, en effet, commandait de discuter ces deux textes avant la fin de la session ordinaire du Parlement, le 30 juin, afin de ne pas voir leur examen soumis au bon vouloir du président de la République, maître de l'ordre du jour de la session extraordinaire du mois de juillet. Le hasard faisant bien les choses, cela permettait, en outre, de faire passer ces textes en fin de session, en fin de semaine, en fin d'année scolaire, autant dire de minimiser autant que possible les turbulences qu'ils pouvaient provoquer. Ce n'est peut-être pas très glorieux, mais c'est de bonne guerre.

Au-delà de ces commodités, la conjonction de ces deux propositions de loi jumelles démontre une nouvelle fois combien la question de l'enseignement privé et de l'université est au cœur du débat national sur l'éducation. Pour ne pas dire du combat.

La droite n'a jamais vraiment su s'opposer au mouvement de fond qui conduit l'école française vers l'enseignement de masse, ouvre les portes du collège, puis du lycée et de l'université, élargit l'accès aux formations et aux diplômes. Depuis des décennies, elle s'est trouvée entraînée, bon gré mal gré, par cette attente sociale, confortée il est vrai par les nécessités économique.

La «fixation» de la droite sur les deux questions du privé et de l'université n'en a été que plus forte, presque obsessionnelle. D'un côté le vieux conflit entre enseignement public et école privée, entre la République et l'Eglise, jalonné par la fameuse loi Falloux, les grandes lois laïques de Jules Ferry, plus récemment la loi Debré de 1959 et l'échec cuisant de l'offensive socialiste du début des années 80. De l'autre, une empoignade plus récente mais tout aussi fiévreuse sur l'université, marquée par la traumatisme de Mai 68 et la guérilla incessante menée, depuis, à droite, pour restaurer le paradis imaginaire des anciennes facultés et une conception de l'autonomie universitaire réduite à la liberté et aux privilèges des «chers professeurs». Avec, dans les deux cas, des rôles parfaitement distribués, «laïcards» contre «calotins», «mandarins» contre «trublions» et sans-grade.

La droite revenue au pouvoir, il était donc logique qu'elle s'attaquât à nouveau à ces deux réformes et leur appliquât le même traitement : proposition parlementaire plus discrète que des projets gouvernementaux, invocation de la liberté et de l'autonomie, recours, dans les deux cas, à des mesures fondées sur le volontariat des intéressés, ou prudente décentralisation des conflits éventuels au niveau de chaque université ou de chaque collectivité locale. Et l'on ne mesure pas encore l'onde de choc diffuse que risque de déclencher ce déplacement des niveaux de conflits potentiels.

Mais il ne faut pas oublier de poursuivre le parallélisme jusqu'au bout. L'offensive de la majorité est d'autant plus efficace qu'elle se développe sur un terrain que la gauche a bien déblayé depuis une douzaine d'années. Plus que jamais, l'enseignement privé apparaît pour les familles comme un recours devant les rigidités, les lourdeurs, les surdités du système public que n'ont pas su ou pas voulu secouer les gouvernements de gauche. Et l'éclatement récent de la Fédération de l'éducation nationale, l'affaiblissement du syndicalisme enseignant, ont encore brouillé les cartes.

Quant à l'université, elle s'est trop engagée – et courageusement – sur la voie d'une modernisation, d'une meilleure efficacité, d'une attention plus grande aux besoins économiques et sociaux pour que la déréglementation proposée aujourd'hui ne s'inscrive pas dans une certaine continuité. Au-delà des vieux débats et des vieux démons. Toute la question est de savoir si le meilleur moyen de conforter ces mutations – sur le privé comme sur le supérieur – était de les brusquer.

G. C.

Libéralisation précipitée pour le privé

Les collectivités locales pourront financer à parité avec le public les investissements en faveur des établissements sous contrat

PLUS de trente heures de débat parlementaire, entretenu par la ténacité d'une poignée d'irréductibles socialistes et communistes face à une poignée, guère plus nombreuse, de députés de la majorité venus pour beaucoup de l'Ouest, auront eu finalement raison, lundi 28 juin, de l'un des plus solides verrous que souhaitaient faire sauter les responsables de l'enseignement privé : la liberté de financement de leurs établissements par les collectivités locales *(le Monde* du 29 juin).

Au risque de bouleverser le système et d'empiéter directement sur l'effort financier effectué par les collectivités locales en faveur des établissements publics *(voir ci-dessous)*, le dispositif a pour but d'harmoniser les dispositions législatives antérieures. Désormais, *«les établissements privés sous contrat, dans le respect de leur caractère propre, peuvent bénéficier d'une aide aux investissements»*. Les écoles primaires privées ne pouvaient en bénéficier depuis la loi Goblet du 30 octobre 1886. Par ailleurs, *«les collectivités territoriales fixent librement les modalités de leur intervention»*. Une petite phrase ambiguë, mais qui, pour le législateur, suppose implicitement l'abrogation pour l'enseignement privé sous contrat de l'article 69 de la loi Falloux, qui limitait à 10 % la part du financement des collectivités locales dans les dépenses d'investissement des collèges ou des lycées privés d'enseignement général (1).



En contrepartie de cette libéralisation, le texte de loi adopté par les députés fixe un certain nombre d'obligations nouvelles : les établissements privés bénéficiaires devront respecter les orientations définies par le schéma prévisionnel des formations établi au niveau de la région et l'aide consentie devra faire l'objet d'une convention précisant son affectation, *«les durées d'amortissement des investissements financiers et, en cas de cessation de l'activité d'éducation ou de résiliation du contrat, les conditions de remboursement des sommes non amorties ainsi que les garanties correspondantes»*. Deux garde-fous que certains acteurs de l'enseignement catholique – son secrétaire général en tête, le Père Max Cloupet, mais aussi la FEP-CFDT, principal syndicat du second degré privé – appelaient de leur vœux.

Enfin, et surtout, le texte adopté précise que l'aide *«ne doit pas excéder, en proportion du nombre des élèves des classes faisant l'objet du contrat rapporté au nombre des élèves scolarisés dans l'enseignement public, le montant des investissements réalisés dans l'enseignement public»*.

Respect de la parité

Autrement dit, les investissements des collectivités territoriales en matière d'éducation doivent satisfaire, pour une collectivité territoriale donnée, à la règle de parité entre le public et le privé, à l'instar de ce que la loi Debré de 1959 avait instauré pour les dépenses de fonctionnement du privé (2).

Qu'adviendra-t-il donc dorénavant ? Une fois la loi adoptée – son examen par le Sénat devait commencer dès mardi 29 juin – et son décret d'application promulgué, les collectivités territoriales pourront donc financer tout ou partie de la construction ou de la rénovation d'un établissement d'enseignement privé sous contrat. Toutefois, cela ne veut pas dire que les collectivités territoriales pourront immédiatement financer la création d'établissements privés sous contrat. Un décret de 1960, dont l'UNAPEL avait demandé la suppression, impose toujours que soit respecté un délai de cinq ans avant de conclure un contrat d'association avec l'Etat. Ainsi, par exemple, avant de bénéficier de ces nouvelles possibilités de financement, une association gestionnaire désireuse d'ouvrir un établissement privé ne pourra, pendant cinq ans, obtenir que 10 % du montant total de ses investissements, au titre de la loi Falloux, qui reste en vigueur pour le privé hors contrat.

Le texte adopté par la majorité relègue donc au magasin des accessoires le vieux slogan laïque *«A école publique fonds publics, à école privée fonds privés»*. Les socialistes, un temps pris à contre-pied par la position «médiane» de l'ancien ministre Jack Lang *(le Monde* du 25 juin), maintes fois cité au cours des débats par la majorité, ont dû eux aussi modérer leurs opinions tranchées.

Ils ont, certes, opposé un non «de principe» aux dispositions de la droite, défendant avec ardeur *«une certaine conception de la laïcité»*, avançant l'argument du coût financier, estimant que les nouvelles mesures ne feront que disséminer les germes de la querelle scolaire dans les collectivités territoriales, érigées en arbitres.

Pas de gage sérieux

Mais ils ont surtout lutté pied à pied pour que soient précisées un certain nombre de garanties liées aux obligations de service public. En vain. La majorité et le gouvernement n'ont pas cédé une seconde à ce qui aurait été un gage sérieux de respect des obligations du service public : l'assujettissement de l'enseignement privé aux contraintes de la carte scolaire.

C'est la méthode, en fait, qui a surtout réveillé l'ire de l'opposition et relancé les vieilles empoignades. Plus précisément la précipitation avec laquelle le «processus logique» d'apaisement, comme le qualifiaient conjointement Jack Lang et le Père Cloupet, s'est subitement accéléré. Et ce, notamment après la délégation nationale de l'UNAPEL qui s'est tenue à Saint-Malo au début du mois de juin *(le Monde* du 8 juin). Sommés par Philippe Toussaint, le président des associations de parents du privé, de tenir leurs engagements et de boucler ce dossier avant la fin du mois de juin, les députés bretons et le ministre de l'éducation nationale ont, à l'évidence, forcé l'allure et précipité le débat.

Agir ainsi faisait fi du chemin parcouru depuis deux ans par les parlementaires socialistes (aiguillonnés par Jack Lang). Et surtout fi du travail effectué, au sein de l'enseignement catholique, par le Père Cloupet, pour qui *«il n'y a de liberté vraie que de liberté contrôlée»* et pour qui le fameux *«caractère propre»* de l'enseignement privé sous contrat ne devait plus se réduire à un simple enjeu politique.

Car, pour l'enseignement catholique, l'enjeu aujourd'hui est ailleurs : il s'agit de donner un sens concret à son caractère propre, qui ne soit pas seulement celui du recours ou de l'alternative à l'enseignement public. Il passe, explique en substance le Père Cloupet, par deux obligations : *«l'ouverture à tous les élèves et le respect des consciences»*, et par un défi : l'installation du privé dans les quartiers défavorisés en butte à l'exclusion.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Les établissements d'enseignement technique et agricole pouvaient déjà être financés librement en vertu respectivement des lois Astier de 1919 et Rocard de 1984.

(2) L'Etat attribue, au titre du fonctionnement des établissements privés sous contrat, une somme par élève correspondant au coût d'un élève dans le public.

Le coût des nouvelles dispositions

COMBIEN peut «rapporter» à l'enseignement privé la proposition de loi adoptée par les députés ? Dans la mesure où le texte n'impose aucune obligation de financement et ouvre juste aux collectivités territoriales une possibilité de financement des établissements privés sous contrat, soumise elle-même à la règle de parité de financement entre le public et le privé, il n'est guère possible de définir qu'un montant maximum auquel pourrait «prétendre» globalement le privé.

En 1991, les collectivités territoriales – régions, départements et communes – ont consacré près de 67 milliards de francs à des activités d'éducation, dont 24,4 milliards au titre des seuls investissements (création, rénovation et grosses réparations d'établissements publics et privés) : un peu moins de 9 milliards ont été investis par les communes qui ont en charge les écoles, 5,5 milliards par les départements qui ont en charge les collèges et 9,8 milliards par les régions qui ont en charge les lycées.

Quatre milliards de francs

Compte tenu de subventions exceptionnelles attribuées par les collectivités locales à des établissements dont elles n'ont pas la tutelle (telle commune, par exemple, apportant son concours à la construction d'un collège), ce sont, au total, 7 milliards de crédits d'investissements qui ont bénéficié aux écoles en 1991 et 17,4 milliards qui ont été alloués aux collèges et lycées.

L'enseignement catholique (95 % de l'enseignement privé sous contrat) qui pèse environ 13 % dans le budget de l'éducation nationale mais représente 17 % des élèves en France, scolarise environ deux millions d'élèves, tous niveaux confondus.

Plus précisément : un écolier sur six, un collégien et un lycéen sur cinq. Au titre de la parité invoquée par l'Assemblée (1), ce sont donc *grosso modo* un peu plus d'un milliard de francs qui pourrait être attribué chaque année au primaire privé par les communes et un peu plus de trois milliards au secondaire privé, soit 4 milliards de francs au total chaque année, au maximum.

Or les difficultés budgétaires actuelles des collectivités locales ne sont un mystère pour personne. Si les collectivités décidaient de jouer à plein la nouvelle règle de parité en matière d'investissement pour l'éducation, l'école publique pourrait donc perdre jusqu'à quatre milliards de francs environ.

On comprend pourquoi, y compris sur les bancs de la majorité, plusieurs députés ont fait part de leurs inquiétudes. D'autant plus vives que la parité annoncée entend prendre comme base de calcul les investissements réalisés par les collectivités territoriales au cours des six dernières années, soit depuis la décentralisation effective des compétences en matière d'éducation, C'est-à-dire six années d'efforts particulièrement soutenus en faveur des collèges et surtout des lycées publics.

A titre de comparaison, les dépenses de fonctionnement du privé prises en charge par l'Etat en vertu de la loi Debré s'élevaient à un peu moins de 30 milliards de francs en 1992, dont 24 milliards au titre des seules rémunérations des enseignants du privé. A titre de comparaison toujours, les accords Lang-Cloupet signés en juin 1992, visant notamment à apurer le vieux contentieux entre l'école privée et l'école publique, avaient abouti à une levée de boucliers laïques alors que l'accord portait sur «seulement» 1,8 milliard de francs étalé... sur six ans.

Rien de comparable, on le voit, avec l'amputation potentielle de crédits d'investissements dont pourrait, demain, pâtir l'enseignement public. A moins que l'Etat ne compense financièrement les mesures généreuses qu'il vient de prendre en faveur du privé. Une hypothèse bien aléatoire dans un proche avenir.

J.-M. Dy

(1) En fait, la parité contenue dans le texte de loi adopté par l'Assemblée s'entend au niveau local (région par région, département par département, etc.), tandis que les chiffres avancés ici procèdent d'une extrapolation nationale, donc nécessairement approximative.



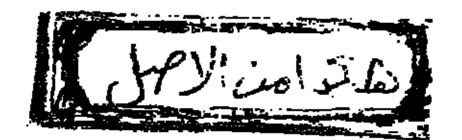
vée et l'enseignemen

e pour le privé

r à parité avec le public
ssements sous contrat

sitions

IATION EN DROIT ALLEMAND



supérieur

Liberté sous contrôle pour l'Université

Tous les établissements volontaires pourront déroger, largement, à la loi Savary de 1984

L'ASSEMBLÉE nationale a donc adopté, samedi 26 juin, en première lecture, la proposition de loi visant à autoriser les universités à déroger à une quinzaine d'articles de la loi Savary sur l'enseignement supérieur. Ce texte devrait maintenant être examiné par le Sénat, en principe le 3 juillet prochain. Au-delà du débat d'obstruction mené deux jours durant par l'opposition – non sans humour et avec la complicité, souvent bienveillante, de M. Séguin, qui a présidé au débat, – la discussion parlementaire n'a pas apporté de modifications significatives au texte initial (*le Monde* du 12 juin), mais elle a fourni l'occasion d'utiles explications.

L'objectif central de la proposition consiste à généraliser à l'ensemble des établissements publics d'enseignement supérieur les possibilités de dérogations jusqu'à présent concédées aux seules universités nouvelles. De telles dérogations étaient rendues possibles par l'article 21 de la loi Savary de 1984, précisément destiné à faciliter la mise en place d'établissements nouveaux. Cette marge de souplesse a été utilisée lors de la création, en 1991, de sept universités, quatre en Ile-de-France, deux dans le Nord-Pas-de-Calais, une à La Rochelle.

Et la loi du 20 juillet 1992 a élargi la brèche, en portant à trois ans – au lieu des dix-huit-mois prévus par la loi Savary – la durée de la période dérogatoire et en mentionnant douze articles de cette loi que les universités nouvelles étaient autorisées à ne pas respecter. Il s'agit de l'article 25, précisant la nature des composantes de l'université; de l'article 26, définissant le rôle du président, du conseil d'administration, du conseil scientifique et du conseil des études et de la vie universitaire; de l'article 27, fixant les modalités de désignation du président; des articles 28, 30, 31, 38, 39 et 40, établissant la composition des conseils; enfin, de l'article 34, consacré au statut des instituts et écoles extérieurs.

C'est donc l'essentiel de l'organisation des pouvoirs à l'intérieur de l'université que permettra de modifier la proposition de loi, cette fois-ci sans limitation de durée. La proposition de loi stipule seulement que d'éventuelles modifications devront être destinées à permettre aux universités de *« mieux adapter* [leurs statuts et leurs structures] *à leurs missions et, en particulier, à faciliter l'insertion professionnelle des étudiants ».*

Pas de dérapage sur les droits d'inscription

Le deuxième objectif consiste à élargir le champ de ces dérogations. Aux articles déjà mentionnés par la loi de 1992, le texte que viennent de voter les députés ajoute tout d'abord l'article 32, qui fixe l'organisation des unités de formation et de recherche (UFR). *« Chacune des composantes d'un établissement peut proposer au conseil d'administration une modification de ses propres statuts »*, précise le nouveau texte de loi. Comme l'a précisé Jean-Pierre Foucher, député (UDF) des Hauts-de-Seine et rapporteur de la commission des affaires culturelles, cette dérogation à l'article 32 *« pourrait intéresser certaines UFR particulières, comme celles de médecine, de pharmacie, qui pourront se doter de structures plus souples ».*

D'autre part, le régime dérogatoire est étendu aux articles 41 et 42 de la loi de 1984, qui établissent le régime financier des universités. Selon M. Foucher, cette disposition permettrait aux universités volontaires *« d'intégrer dans leur budget la totalité de leurs ressources, y compris les charges de personnels; de rémunérer certains intervenants avec des crédits non utilisés, car destinés à des postes vacants; de rechercher des formules de cofinancement; ou de passer un contrat avec une entreprise permettant à cette dernière, moyennant contre-partie financière, de mettre à disposition de l'université un salarié qui viendrait enseigner. »*

Le rapporteur du texte a précisé deux points essentiels : *« La possibilité de déroger au régime financier ne risque pas d'entraîner des dérapages concernant le montant des droits d'inscription (...). Par ailleurs, elle ne dispensera en aucune manière du respect des règles de la comptabilité publique. »* Dans le cours du débat – et avec l'assentiment de M. Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, – M. Fréville, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, mettait les points sur les i : *« La loi de finances de 1951 confie au seul ministre la possibilité de fixer les droits d'inscription. Il sera exclu de déroger à cette disposition, pas plus qu'à celles du décret relatif à la comptabilité publique. »*

Et M. Fréville expliquait : *« Lorsque nous avons préparé cette proposition, nous voulions d'abord assouplir l'utilisation des crédits d'emploi. Actuellement, quand des emplois sont affectés aux universités, nombre d'entre eux restent vacants et sont utilisés par le ministère, qui le transforme, par exemple, en heures complémentaires. Nous proposons donc qu'ils puissent, à la demande des universités, être transformés en crédits utilisables par celles-ci (...). En second lieu, les universités rencontrent souvent des difficultés dans la gestion de leurs ressources propres. Ainsi, si une université a obtenu des crédits de recherche, par contrat avec des entreprises privées, elle ne peut pas les utiliser comme elle l'entend. Nous voudrions que les universités puissent le faire. »*

Le silence des présidents

Sur quoi le ministre concluait : *« Les dérogations aux articles 41 et 42 ne peuvent pas donner aux universités le droit de ne pas respecter les règles de la comptabilité publique, ni les décisions prises par le gouvernement sur les droits d'inscription. En revanche, les universités pourraient recruter des contractuels cadres d'entreprise sur leurs crédits, ou signer des conventions avec des entreprises pour développer des formations en alternance. »*

Enfin, la proposition de loi fixe les conditions de ces dérogations. Pour sortir, sur les quinze articles mentionnés, du cadre de la loi Savary, les universités qui le souhaitent devront respecter deux règles. D'une part, il leur faudra, pour modifier leurs statuts, passer par une délibération *« prise à la majorité des membres en exercice du conseil d'administration »*. On notera que cette disposition assouplit sensiblement la règle – très contraignante – prévue par la loi Savary, qui impose la majorité des deux tiers du conseil pour toute délibération statutaire.

En outre, les demandes de dérogation devront être soumises à l'appréciation du ministre de l'enseignement supérieur. Sauf observations de sa part dans un délai de deux mois, *« les statuts modifiés seront considérés comme approuvés »*, le ministre se réservant la possibilité, après évaluation au bout de trois ans d'expérience, de mettre fin à la dérogation. A cet égard, M. Fillon a précisé que l'Etat *« doit garantir l'autonomie des établissements, tout en veillant à la cohérence de l'ensemble, à l'équilibre des formations sur le territoire et au caractère national des diplômes. Seules pourront donc être conduites les expériences conformes à ces principes ; seules seront autorisées les dérogations demandées en raison de besoins spécifiques dûment justifiés. »*

Les présidents d'université, manifestement pris de court et bien silencieux depuis que la proposition de loi de la majorité est connue, auront tout loisir, lors de leur réunion de jeudi 1er juillet, d'en apprécier la portée.

G. C.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde DES LIVRES

Un entretien avec Antonio Ruberti

« Il faut réorganiser, autour de deux grands programmes, l'ensemble des actions de la Communauté européenne », nous déclare le commissaire européen à la recherche, à l'éducation et à la formation

« Tous les grands programmes européens en matière d'éducation (Erasmus, Comett, Lingua...) arrivent à leur terme à la fin de 1994. Etes-vous favorable à leur maintien et à leur développement ? Ou faut-il réorienter l'action de la Communauté dans le domaine de l'éducation et de la formation ?

– Je peux le dire d'autant plus sereinement que je viens d'arriver à Bruxelles : le bilan de l'action engagée depuis six ans est positif. Bien que le traité de Rome ne mentionne pas l'éducation dans le champ des compétences communautaires, six programmes ont été lancés depuis 1987. Ils ont bénéficié de plus de 1 milliard d'écus et ont permis d'accélérer la coopération entre les Etats membres. Grâce à Erasmus et à Lingua, 250 000 étudiants et des milliers d'enseignants ont pu bénéficier d'une période de mobilité en Europe et renforcer, ainsi, la communauté intellectuelle européenne.

» De même, Comett a permis le développement de réseaux de coopération entre les universités, les entreprises et les régions. La Communauté a également soutenu des initiatives pour le développement de l'enseignement à distance qui favorisent la mobilité des programmes, complémentaire de la mobilité des personnes. Enfin, le système européen de transfert de crédits (ECTS) permet d'avancer, pas à pas, sur la voie de la reconnaissance académique des formations et des diplômes des différents Etats membres.

» Dans tous ces domaines, la valeur ajoutée européenne a été manifeste et ces programmes ont connu un réel succès. Il convient donc de poursuivre l'effort. D'autant que le traité de Maastricht fait de l'éducation, pour la première fois, l'un des domaines de compétence de la Communauté. Il serait paradoxal de remettre en cause cette dynamique. Mais il faut redéfinir le cadre d'intervention en tenant compte des expériences faites et en s'appuyant sur les objectifs fixés par le nouveau traité.

– Que signifie « redéfinir le cadre d'intervention » ?

– Je voudrais d'abord dire un mot des objectifs. Car le problème est complexe quand on constate qu'il y a plus de quatre millions de jeunes de moins de vingt-cinq ans au chômage en Europe. Il est indispensable de renforcer la qualité des formations et des diplômes pour préserver la compétitivité européenne. En même temps, il est nécessaire d'améliorer l'offre de formation de chaque pays pour préserver l'équité générale du système. Tout cela en préservant les diversités nationales qui constituent une des richesses de la Communauté.

» C'est dans ce contexte difficile qu'il faut redéfinir notre action. Les différents programmes d'éducation ont été lancés, depuis six ans, de façon un peu dispersée. Cela a créé des redondances, des chevauchements, des déséquilibres. Il est indispensable de rationaliser et de simplifier l'ensemble des dispositifs.

– Est-ce une question de procédure ou d'orientation générale ?

– La question des procédures n'est pas négligeable. Et nous savons bien que Bruxelles est critiqué pour sa bureaucratie excessive. Toutefois la critique est facile : il n'est pas simple d'organiser la mobilité de 250 000 étudiants d'un pays à l'autre, et nous ne sommes pas persuadés que les administrations nationales feraient beaucoup mieux, mais il est clair que nous devons simplifier et mieux coordonner la gestion de toutes ces actions, les regrouper pour accroître leur impact, pour favoriser les économies d'échelle et assurer une meilleure rentabilité de l'investissement financier de la Communauté.

Un calendrier serré

» C'est pourquoi la Commission a adopté, le 5 mai, un document d'orientation qui a fait l'objet d'un premier examen, le 11 juin, par le conseil des ministres européens de l'éducation. Ce projet a également été présenté à la commission des affaires culturelles et sociales du Parlement européen.

» L'approche nouvelle que nous avons définie consiste à regrouper l'ensemble des actions dans deux grands programmes : l'un consacré à l'éducation, l'autre à la formation professionnelle. Pour ce qui est de l'éducation, ce cadre unique et cohérent pourrait regrouper les programmes d'échange Erasmus, les actions Lingua d'apprentissage des langues au niveau universitaire, le placement des étudiants dans l'industrie par l'intermédiaire de Comett, la coopération en matière de formation des enseignants, les systèmes de formation à distance.

» Enfin, une fois le traité de Maastricht ratifié, la Commission a l'intention de lancer un programme important de coopération au niveau de l'enseignement scolaire afin de développer, dès l'enseignement secondaire, la dimension européenne de l'éducation.

» En matière de formation professionnelle, l'objectif est de s'appuyer sur le maillage de plus en plus dense de réseaux de coopération qui se sont mis en place dans le cadre des programmes actuels comme Comett, Force ou Petra. Ces réseaux de centres de ressources pourraient se constituer au niveau national, régional ou sectoriel et concerneraient les activités couvrant toutes les formes de formation professionnelle, qu'elle soit initiale, continue ou avancée, y compris, comme c'est le cas aujourd'hui, l'échange de jeunes travailleurs.

– Cela signifie-t-il qu'Erasmus ou Comett vont disparaître et se fondre dans des programmes plus vastes ?

– Non. Ces actions ont une identité forte, un label reconnu que les pays membres veulent préserver. Mais ils devraient constituer des volets des programmes plus larges que nous voulons définir.

– Quel est le calendrier de mise en œuvre de ces modifications ?

– Les programmes actuels arrivent à leur terme à la fin de 1994. Tout doit être prêt pour prendre le relais à partir de 1995. Or le nouveau traité fixe, dans son article 126, le principe de la codécision avec le Parlement européen pour les décisions dans le domaine de l'éducation et celui de la *« coopération »* avec le Parlement pour tout ce qui touche à la formation professionnelle (article 127). Cela nous impose un calendrier très serré. Sur la base des orientations actuelles, nous allons préparer des propositions précises pour chacun des deux grands programmes et nous allons les présenter formellement en octobre ou novembre prochains. Compte tenu des élections européennes du printemps 1994, l'examen de ces projets par le Parlement et le conseil devrait intervenir dans les premiers mois de 1994, afin que ces programmes puissent être lancés au 1er janvier 1995.

– Compte tenu de l'importance des enjeux, ne serait-il pas plus sage de prolonger d'un an le système actuel pour se donner le temps de la réflexion ?

– Je ne le pense pas. Ce butoir de la fin 1994 oblige l'ensemble des partenaires à prendre leurs responsabilités et à aboutir rapidement.

– Maintenant que les grands programmes d'échanges et de coopération universitaires sont lancés, la Commission n'a-t-elle pas la tentation de passer le relais aux Etats membres pour consacrer ses ressources au lancement de nouvelles initiatives ?

– Des programmes-phares comme Erasmus ou Comett doivent être consolidés et renforcés par la Communauté. En revanche, rien n'interdit à la Commission de réfléchir à une décentralisation, vers les Etats membres, de la gestion administrative de ces actions spécifiques. Cela suppose que les Etats membres s'engagent davantage dans le pilotage de ces actions et que le caractère européen de celles-ci soit maintenu.

– Cela entraînera-t-il une participation financière accrue des Etats membres ?

– Avec les ressources communautaires qui sont les siennes, le rôle de la Commission consiste à ouvrir des pistes, à amorcer des projets de coopération entre les Douze et à permettre leur développement à grande échelle. L'action communautaire doit aboutir progressivement à une situation où les Etats membres puissent donner une contribution aux programmes, alors que la phase expérimentale s'achève et qu'il est possible, maintenant, de lui donner un caractère plus régulier. Mais attention : il y aura toujours besoin d'un effort financier communautaire pour renforcer l'innovation dans l'éducation et la formation, en complément des actions menées au niveau des Etats membres. »

Propos recueillis par
GÉRARD COURTOIS

Des étudiants pour Sarajevo

Venus de tous les campus de France, ils veulent lutter contre l'indifférence qui entoure la situation dans l'ex-Yougoslavie

« LORSQU'IL *vous arrive de vous réveiller par un beau matin calme, vous croyez avoir fait un mauvais rêve, et puis vous vous rendez compte que cela n'était pas un rêve et que cela n'est pas fini, tout redevient difficile. J'espère que vous n'en ferez jamais l'expérience. »*

Sabina A... a commencé des études de journalisme. Stoppées nettes par les obus de Sarajevo. Et pourtant, elle écrit : *« Et vous ne pouvez pas vous faire à l'idée que vos amis soient soldats, qu'il y ait tant de personnes que vous ne reverrez jamais, que vous n'alliez plus en cours, que vous ne sortiez plus (...). Maintenant, j'assiste si souvent à l'enterrement d'amis proches qui n'ont généralement pas plus de vingt-cinq ans. Je discute avec eux, je déblaie la neige. C'est dur de discuter avec des amis et de ne pas entendre leur voix, de ne pas les voir. Mais je refuse de croire que je ne les verrai plus jamais. Et quand je vais me coucher, avant de m'endormir, j'imagine, sans le faire exprès, des tombes, et souvent je me réveille en pleurant. »*

Poèmes, lettres, dessins, photos, rêves, cauchemars, espoirs, simples envie de parler ou de témoigner : une association strasbourgoise a eu l'idée de réunir en une revue, *Sveza*, les témoignages d'étudiants d'ex-Yougoslavie et de redonner la parole à ceux qui pensaient l'avoir perdue. *Sveza* (« lien », en serbo-croate) est bilingue. D'un côté le français, de l'autre *« une langue qui a désormais plusieurs noms : serbo-croate, croato-serbe, bosniaque, serbe, croate ». « Nous n'avons pas à choisir*, précisent en prologue les jeunes éditeurs (1). *Nous chercherons simplement à en tirer le meilleur : grâce à cette langue et malgré ses différents parlers, ces jeunes se comprennent, et notre combat se place à l'intérieur de cette compréhension. »*

Tisser des liens : plusieurs étudiants en France en sentent l'urgence à mesure que s'impose insidieusement la notion de nation « ethnique ». Urgence de l'action. En marge des idéologies, des discours jugés vains, face à l'humanitaire. Certains n'hésitent pas à partir, comme Eric Anglade, qui a lancé, sur un coup de cœur (au sens propre), le mouvement Etudiants pour Sarajevo.

Lancé dans la vie active, dans la communication, Eric, trente ans, se rend l'hiver dernier en compagnie de cinq étudiants en BTS du lycée Colbert de Lyon à Sarajevo, dans le cadre d'un convoi de l'association Equilibres. L'émotion se fait devoir. Eric plonge corps et âme dans un projet d'aide, organise en mai dernier des rencontres à Lyon qui rassemblent des étudiants venus de Rennes, Strasbourg, Mâcon, Charleville, Nice, Toulouse... mais aussi de Stockholm, Bergame, Genève, Rome, Essen. Puis se dégage, intuitivement, la nécessité de travailler sur le long terme à la *« reconstruction humaine »*, par-delà l'appartenance ethnique.

« L'indifférence est une complicité »

Des contacts sont pris avec un lycée de Sarajevo et les rares étudiants encore présents. Un programme d'actions de reconstruction est mis en place : ouverture d'un bureau étudiant européen dans la capitale bosniaque, lieu culturel mais aussi centre documentaire avec moyens de communication satellitaire, pour garder le contact; organisation d'un convoi de vivres et de matériels scolaires, aide à la création d'une organisation étudiante indépendante; lancement du projet de construction d'un lycée européen à la place du lycée Gymnasia II. Mais, bien sûr, il faut des fonds, frapper aux portes, convaincre au mieux, sinon affronter le silence.

Quand Etudiants pour Sarajevo tente d'*« organiser dans la durée la réponse à l'isolement et à l'abandon de la jeunesse de Sarajevo »*, d'autres, au sein de la Coordination étudiante contre la purification ethnique, créée en mars dernier, tentent, en France, de briser l'indifférence qui sommeille. Ils viennent de tous horizons : élèves des Ecoles normales supérieures, des universités, de grandes écoles. Certains sont encore lycéens. Ils ont entre dix-sept et trente ans. Européens dans l'âme, ils sont déçus par les politiques et estiment que l'Europe n'a pas de sens si elle se construit ainsi sous le sceau de l'indifférence ou simplement de l'incompréhension. Avant tout, ils ne veulent pas laisser s'affadir leur capacité d'indignation.

« L'indifférence est une complicité », indique la coordination. Une charte a été définie : refus de la fatalité de la guerre et dénonciation des politiques nationalistes agressives, condamnation des crimes perpétrés au nom de la « purification ethnique », dénonciation de l'orientation des diplomaties européennes qui entérinent les conquêtes réalisées par la force, mobilisation du monde étudiant et universitaire.

« Il faut lutter contre le fatalisme historique, cette bouillie du cœur, explique Isabelle, vingt-neuf ans, en philosophie à la Sorbonne. *Nous avons un devoir de fermeté intellectuelle. »* Y compris, précisent les étudiants, face à leurs aînés, leurs parents, *« qui étaient les premiers à s'insurger contre la guerre d'Algérie, à se mobiliser en mai 1968 »*, mais qui, aujourd'hui, *« restent terriblement silencieux »*.

J.-M. Dy.

(1) Le n° 1 de *Sveza* a été réalisé et imprimé grâce au Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg. Il est vendu 16 francs en France et distribué gratuitement en ex-Yougoslavie (voir références ci-dessous).

▶ Coordination étudiante contre la purification ethnique : 45, rue d'Ulm, 75005 Paris (contact, Jacques Le Meur : (1) 42-84-01-21).

Etudiants pour Sarajevo : BP 1173, 69201 Lyon Cedex 01. Tél. : 78-28-22-63.

***Sveza* : 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg. Tél. : 88-25-19-39.**

EDUCATION • CAMPUS

POINT DE VUE

Contre l'élitisme antirépublicain

par Hubert Bouchet

CE que l'on sait de l'avenir du travail humain et de la complexité croissante de la société fait conclure à l'élévation obligatoire du niveau général d'instruction. Une discrimination économique et sociale nouvelle ne manquera pas de séparer ceux qui disposeront de la visibilité et ceux qui n'en disposeront pas. La lutte contre cette discrimination est prioritaire. Elle prend un tour nouveau pour tous ceux qui hier pouvaient traverser la vie sans le type de bagage que donne l'instruction.

Dans cette donne nouvelle, l'école devient incontournable pour outiller tous les individus en vue du travail et de la vie. Il lui revient d'assurer la culture de base à chacun. Est-elle en capacité de le faire ? Assurément non, pour des raisons qui tiennent moins à sa capacité à instruire qu'à sa capacité à permettre *le bon choix aux* individus un à un. La distance qui existe entre le monde de l'école et la fraction la plus démunie des usagers est ici en cause. Pour les plus éloignés, il ne s'agit pas seulement de distance mais d'existence dans des mondes différents.

Plus que les autres, ces derniers sont démunis dans le face-à-face avec les « organes » de l'éducation ; un face-à-face cruel parce qu'inégal. L'un des partenaires sait son avenir conditionné par la fréquentation d'institutions de la formation qui ne lui sont ni intelligibles ni accessibles. Le fait de disposer d'une moindre vélocité dans le maniement du langage et des concepts, voire dans leur disposition et leur maîtrise, construit une relation de dominés à dominants. L'autre partenaire, représentant les « organes » d'éducation, en connaît parfaitement le fonctionnement : les enfants d'enseignants ne réussissent-ils pas à l'école dans des proportions avoisinant les 90 % ?

Aucune différence congénitale de potentiel intellectuel ne justifie les écarts constatés. Il est alors raisonnable de considérer que les résultats atteints par les enfants d'enseignants, et plus généralement par ceux de professions intellectuelles, soient un objectif pour tous. Viser cet objectif conduit à chercher les voies et moyens pour sortir du système malthusien de reproduction sociale encore à l'œuvre, à rompre avec l'élitisme antirépublicain.

Cela porte la réflexion sur le domaine de l'accompagnement rapproché de l'individu concerné et notamment de l'orientation. Elle se fait par des inflexions permanentes pour tous ceux qui sont dans le bain : pour les autres, elle se présente de façon brutale, voire dramatique, sous la forme du couperet. Enseignants et orienteurs y participent avec le pouvoir indiscutable de l'expertise. Or, à distance culturelle des plus éloignés, ils ne peuvent établir les rapports fructueux et souhaitables de confiance et d'égalité. Dès lors, pour ouvrir le jeu et rendre possibles les choix, pourquoi ne pas envisager l'intervention d'une tierce personne pédagogiquement indiscutable et structurellement indépendante des parties ?

Cette démarche n'est pas sans rappeler l'assistance du tiers, syndicaliste ou conseiller du salarié par exemple, dans les confrontations professionnelles qui existent entre employeurs et salariés.... ou la plus récente innovation en matière de police, avec l'avocat qui peut désormais être commis au cours de la garde à vue. Dans l'un et l'autre cas, le contradictoire apporte un « plus » pour la liberté des gens en cause.

Poursuivant la comparaison, on pourrait penser à une sorte d'« avocat scolaire » en situation de légitimité et d'éminence équivalente à celle du maître, mais avec un statut indépendant pour constituer un réel contrepoids. Serait-il sacrilège de penser qu'à certaines étapes où des décisions vont engager tout l'avenir d'un individu puissent être mises en œuvre des procédures contradictoires pour que la décision soit prise en connaissance de cause par celui qui, toute sa vie, en supportera les *conséquences directes et quasi* exclusives ?

L'intelligence en friche

Puisqu'il n'est pas normal d'être à la fois « juge et partie », le temps est venu d'envisager un service public national de l'orientation qui accueillerait ces avocats d'un nouveau type. Indépendant des « organes » chargés de l'instruction et opérant en parallèle, il permettrait à chacun de prendre sa place au mieux dans le parcours d'instruction. L'école retrouverait à son tour sa mission fondatrice : libérer les hommes et non seulement les former aux exigences de l'économie.

Concrètement, la procédure contradictoire ouvre toutes les parties à la liberté et répartit les responsabilités. Elle fait entrer dans une logique contractuelle substituée à une logique de subordination. Elle donne aussi le signe que la vérité n'est pas du seul côté des « organes ». Gageons que le désagrément qui en résulterait en termes de certitude et de tranquillité des « fonctionnaires de l'école », voire des parents, serait plus que largement compensé pour les individus concernés qui récupéreraient des chances supplémentaires d'accomplissement personnel et de responsabilité. Les premiers verraient allégé le « droit de vie ou de mort » que leur confère la place monopolistique qu'ils occupent actuellement en matière d'orientation.

Bien entendu, tout n'est pas à faire, et déjà çà et là des opérateurs agissent. On leur donnerait une efficacité supplémentaire pour la liberté plus grande. La volonté de calibrer cette intervention d'un nouveau type à partir d'exigences particulières des plus démunis, exclus virtuels, en assurerait l'efficacité auprès des autres par surcroît, comme dit la Bible.

Comme à leur habitude, d'aucuns salueront la justesse de l'idée et en refuseront l'application au nom de l'impossibilité à en financer le montant. Disons d'abord à tous ces comptables à bésicles et lustrine que l'intelligence laissée en friche n'a de prix ni pour l'individu ni pour la collectivité. Au surplus, sait-on ce que coûtent et vont coûter les violences engendrées par tous ceux qui, du fait des procédures qui leur sont étrangères, savent leur destin scellé sans qu'ils aient eu loisir d'être entendus hors d'un face-à-face inégal ? Par là peut-être rejoignons-nous le rendez-vous manqué de l'école, des banlieues et très généralement de tous les démunis...

Luttant ainsi contre la friche dans l'intelligence, on contribuera à l'émancipation des individus et à la construction collective qui ne se mesure pas exclusivement par des chiffres.

Dans l'ordre professionnel, l'innovation et la création en continu, qui commandent l'avenir, ont besoin d'un substrat enrichi par l'intelligence éveillée. Dans l'ordre individuel, le bonheur est au bout des moyens donnés à chacun d'être le plus possible l'auteur des actes de sa vie... Il faut déborder l'utilitarisme par l'instruction et la culture. Ainsi, selon l'incomparable formule de Malraux, « *chacun pourra prendre sa part de l'héritage de la noblesse du monde* ».

▶ **Hubert Bouchet est secrétaire général de l'Union des cadres et ingénieurs-FO.**

REPÈRES

BIENNALE DE L'ÉDUCATION. La deuxième édition de la Biennale de l'éducation et de la formation aura lieu à Paris du 9 au 12 avril 1994. Lieu d'information et d'échange entre professionnels, enseignants, éducateurs, formateurs, responsables d'institutions éducatives, etc., elle permettra, durant quatre jours, de débattre des recherches et des innovations françaises et étrangères. Plusieurs dizaines de conférences seront aussi proposées sur des thèmes d'actualité. L'Association pour la promotion des recherches et des innovations en éducation et formation (APRIEF), qui organise la biennale, lance un appel à contributions. Chercheurs et praticiens sont invités à adresser leurs projets de communications avant le 5 septembre 1993.

▶ **Renseignements au secrétariat de la Biennale, université Paris-X, bât. C301, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre. Tél : (1) 40-97-70-73.**

COÛTS DE L'ÉDUCATION. La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale publie, pour 1992, une évaluation du coût de l'éducation. La dépense totale est de 460,6 milliards de francs (6,6 % du produit intérieur brut de 1992) et représente 8 050 francs par habitant ou 28 100 francs par élève scolarisé. A prix constants, elle s'est accrue de 2,1 % par rapport à 1991 alors que le PIB, dans le même temps, n'a augmenté que de 1,2 %.

Les élèves coûtent plus cher à mesure qu'ils avancent dans leur cursus scolaire. De 16 000 francs par an en moyenne à l'école maternelle, la dépense passe à 19 000 francs à l'école élémentaire puis à 32 000 francs au collège et elle atteint 42 000 francs au lycée. Au total, si l'on considère la scolarité type d'un élève décrochant son baccalauréat après quinze années passées à l'école plus un redoublement (dans le second cycle), la dépense totale *théorique s'élève* pour 1992 à 432 200 francs.

Dans le supérieur, la dépense moyenne par étudiant s'élève à 41 100 francs. Les disparités sont toutefois importantes à ce niveau, de 31 200 francs pour un étudiant dans une formation universitaire à 52 500 francs pour un élève d'IUT et à 74 700 francs pour un élève ingénieur.

▶ **Note d'information no 9328, juin 1993. DEP, 58, boulevard du Lycée, 92170 Vanves.**

ÉLECTIONS. Pour l'année scolaire 1993-1994, les élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'administration des collèges et des lycées auront lieu le 15 ou le 16 octobre 1993, chaque établissement déterminant le jour du scrutin. La décision d'organiser ces élections sur une période plus resserrée qu'auparavant a été prise par le ministère de l'éducation nationale à la demande des fédérations de parents d'élèves, afin de permettre une mobilisation plus importante des familles.

INRP. L'Institut national de recherche pédagogique, qui a changé de statuts au début de l'année, a réélu Pierre Lena président de son conseil d'administration et de son conseil scientifique. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de physique et docteur ès sciences, M. Lena est spécialiste d'astrophysique. Professeur à l'université Paris-VII et chercheur à l'Observatoire de Paris, il est membre de l'Académie des sciences.

LYON. M. Guy Aubert, professeur des universités à Grenoble-I, vient de voir son mandat de directeur de l'Ecole normale supérieure de Lyon renouvelé pour une seconde période de cinq ans. M. Aubert est le patron de l'ENS-Lyon depuis sa création.

MAGISTÈRES. Au détour du débat parlementaire sur l'enseignement supérieur, dans la soirée de vendredi 25 juin, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a glissé, en passant, une petite phrase qui va redonner le moral aux responsables de magistères : « *M. Chevènement avait eu raison de créer des magistères. C'est M. Jospin qui en a empêché l'extension. Nous souhaitons leur donner une impulsion nouvelle.* » Créés en 1985, les magistères – une soixantaine ont été habilités – sont ouverts, de façon sélective, à des étudiants au moins titulaires d'un diplôme de premier cycle et débouchent, en trois ans, sur des formations professionnalisées de haut niveau. Après 1988, M. Jospin avait gelé toute création nouvelle de ces formations qu'il jugeait trop sélectives et coûteuses et, depuis 1991, il avait créé une autre filière, celle des instituts universitaires professionnalisés, formant en quatre ans, et non cinq, des ingénieurs-maîtres.

SPORTS

En hommage à

MOTS CROISÉS

SPORTS

TENNIS : Championnats de Wimbledon

En hommage à Martina

Pour sa vingt et unième participation consécutive aux Championnats de Wimbledon, Martina Navratilova, qui fêtera son trente-septième anniversaire en octobre, s'est qualifiée mardi 29 juin pour les demi-finales, stade du tournoi qu'elle atteint pour la seizième fois de sa carrière. C'est en l'honneur de cette championne d'exception que la joueuse tchèque Mélanie Hingis prénomma sa petite fille Martina, il y a douze ans. Devenue suisse par le remariage de sa mère, celle-ci marche sur les traces de son aînée : après avoir gagné le tournoi juniors de Roland-Garros il y a trois semaines, elle a atteint le troisième tour de cette épreuve à Wimbledon.

LONDRES

de notre envoyé spécial

Elle se met sur la pointe des pieds pour serrer la main de l'arbitre de chaise à la fin de la partie. Elle est plus petite que les ramasseuses de balles qui l'ont assistée sur le court. Elle semble aussi fragile que la petite marchande d'allumettes du conte de Noël. Martina Hingis a douze ans, les bras comme des baguettes, les jambes comme des flûtes. Elle est toute maigrelette. On jurerait qu'elle a du mal à soulever sa raquette. On craint qu'elle ne se mette à pleurer, qu'elle ne tombe de fatigue ou ne trépigne de rage après chaque point. On dirait une enfant comme les autres, et on découvre une surdouée.

Un grand-père dissident

Mardi, au deuxième tour du championnat juniors de Wimbledon, la fillette fait face à une Slovaque qui la domine d'une tête, une « vieille » qui court sur ses dix-sept ans, Zuzana Nemsakova. Celle-ci est d'abord déroutée par cette gamine qu'elle aperçoit à peine de l'autre côté du filet : Martina Hingis ne sert pas plus fort qu'à la cuiller, ose à peine monter au filet ; elle distribue pourtant le jeu à sa guise. La Slovaque comprend qu'elle ne doit pas se laisser endormir, elle alourdit la frappe, prend plus de risques, bouscule la Suissesse. Zuzana Nemsakova revient ainsi à un set partout, et à deux balles de 3-0 sur sa lancée. Honteuse, elle perdra pourtant le troisième set, et le match, qui semblait trop déséquilibré.

Avec une clairvoyance sidérante, Martina Hingis est parvenue à reprendre le contrôle du jeu, variant les effets et la profondeur de ses coups. Elle n'a plus été inquiétée par le surplus de puissance de son adversaire qui, un instant auparavant, la mettait hors de portée de la balle. Elle a fait exactement ce qu'il fallait faire au moment précis où il fallait le faire.

Manifestement, les fées du tennis se sont penchées sur le berceau de cette enfant. Sinon les fées, du moins ce qui en tient lieu aujourd'hui, les agents. La firme de l'Américain Mark McCormack la couve comme un poussin. L'un de ses représentants, l'ancien joueur de Coupe Davis allemand Damir Keretic, en est particulièrement chargé depuis trois ans. Martina Hingis venait tout juste d'arriver en Suisse.

En fait, l'histoire de cette enfant de la balle commence en Tchéco- slovaquie à la fin des années 60, quand les chars soviétiques interviennent pour mettre un terme au « printemps de Prague ». Le grand-père de Martina est un dissident qui va passer plusieurs années en prison. Autre mesure de rétorsion : la fille de la famille, Mélanie, qui est une espoir du tennis tchécoslovaque, ne bénéficiera plus des facilités d'entraînement qui sont accordées à la même époque à une autre championne en herbe, Martina Navratilova.

Tandis que celle-ci entame une carrière de grande championne, Mélanie se marie à un certain Hingis. En 1981, elle donne naissance à une fille qu'elle prénomme sans hésiter Martina, hommage à la championne qui, alors, a déjà gagné deux fois les championnats de Wimbledon. Mais Mme Hingis n'en reste pas là. Quand sa fille va avoir trois ans, elle lui met une raquette de tennis entre les mains. Martina doit être la championne que sa mère n'a pas pu être.

L'histoire du tennis regorge de ces parents qui accèdent à la gloire sportive par l'entremise de leur progéniture, par procuration en quelque sorte. On en connaît les risques et les abus. La mère de Martina semble les avoir évités jusqu'à présent. En tout cas, la gamine qui arrive en Suisse en 1990, quand sa mère se remarie avec un industriel de la région de Saint-Gall, Andreas Zogg, n'est pas une intoxiquée de tennis. En six mois, elle apprend l'allemand et devient première de sa classe. Elle se révèle aussi très bonne en athlétisme et en ski alpin. En fait, elle ne ferait pas plus de six à sept heures de tennis par semaine sous la conduite de sa mère.

Championne senior de Suisse

En dépit de sa fragilité apparente, Martina Hingis devient vite une terreur dans les tournois réservés aux enfants plus âgés auxquels elle est autorisée à participer. A onze ans, elle gagne ainsi les deux principales épreuves des moins de quatorze ans : le Tournoi des petits as à Tarbes, et l'épreuve du championnat d'Europe. Cette année, elle devient championne de Suisse senior, et elle remporte le tournoi juniors de Roland-Garros. Elle se retrouvait ainsi classée sixième meilleure du monde dans la catégorie des moins de... dix-huit ans, avant d'entamer le tournoi de Wimbledon.

Malgré ses succès, son entourage se déclare décidé à la protéger le plus longtemps possible pour éviter qu'elle ne soit « carbonisée », comme trop de jeunes championnes naguère. Elle ne devrait donc pas aller se mesurer aux phénomènes américains Venus Williams et Anna Kournikova avant plusieurs mois. Et les offres de service des gourous type Nick Bollettieri ont été repoussées.

Reste à savoir combien de temps la famille pourra résister à l'attrait des dollars, aux contrats mirifiques, aux promesses vertigineuses du professionnalisme ? Combien de temps Martina Hingis pourra faire du VTT dans les chemins de Trubbach, près de la frontière du Liech- tenstein, avec autre chose que les limites d'un court pour horizon ? Combien de temps encore aura-t-elle le simple bonheur d'être une enfant ? Le tennis est un maître exigeant.

ALAIN GIRAUDO

Logiques

LONDRES

de notre envoyé spécial

Ex-enfant prodige, l'Américaine Jennifer Capriati a demandé à l'Australien Paul McNamee de la conseiller pendant les championnats de Wimbledon. Cela ne lui a pas suffi face à Steffi Graf. En neuf rencontres, la seule victoire de Capriati sur l'Allemande reste celle des Jeux olympiques à Barcelone. A vingt-quatre ans, Steffi Graf dispute, jeudi 1er juillet, les demi-finales des championnats qu'elle a déjà gagnées quatre fois. Elle était favorite face à l'Espagnole Conchita Martinez qui, à vingt et un ans, atteint pour la première fois de sa carrière ce stade dans un tournoi du Grand Chelem grâce à une belle victoire sur la Tchèque Helena Sukova.

L'autre finaliste logique semble être Martina Navratilova. Elle n'a laissé aucune chance en quart de finale à la Biélorusse Natalia Zvereva qui est pourtant une des rares joueuses à l'avoir battue quatre fois. En demi-finale, les chances de la Tchèque Jana Novotna paraissent d'autant plus minces qu'au cours de leurs sept premières rencontres, celle-ci n'a pu prendre que deux manches à son ancienne compatriote. Grâce aux conseils d'Hana Mandlikova, elle a néanmoins obtenu une nette victoire sur l'Argentine Gabriela Sabatini qui traverse décidément une mauvaise période.

A. G.

Les résultats du mardi 29 juin

Simples dames

Quarts de finale

S. Graf (All, no 1) b. J. Capriati (EU, no 7) 7-6, 6-1 ; C. Martinez (Esp, no 6) b. H. Sukova (Tch, no 15) 6-1, 6-4 ; J. Novotna (Tch, no 8) bat G. Sabatini (Arg, no 4) 6-4, 6-3 ; M. Navratilova (EU, no 2) b. N. Zvereva (Bié, no 25) 6-3, 6-1.

□ **Pierre Durand élu à la présidence de la Fédération française d'équitation.** – Pierre Durand a été élu président de la Fédération française d'équitation (FFE) lors de l'assemblée générale qui s'est tenue, mardi 29 juin, à Boulogne-Billancourt. Le champion olympique de saut d'obstacles 1988, qui était le seul candidat à la succession de Loïc Le Masne de Chermont, a été plébiscité, obtenant 256 263 voix pour et seulement 2 026 voix contre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6073

HORIZONTALEMENT

I. Contribue à la pureté d'un corps. – II. Certains servent à la chasse, d'autres à la pêche. – III. Complètement épuisée. Façon de couper. – IV. Aura un avenir des plus heureux. Jeu de boules. – V. Ne manquent pas d'aplomb. Titre étranger. – VI. Exclamation. Travaillons avec mesure. – VII. « Tour » qui se fait avec adresse. – VIII. L'ami de Jules Ferry. Lettre. Roulé par un garde-champêtre. – IX. Ne supporte donc pas la discussion. – X. Note. Laisseras un vide. – XI. Illustre inconnu. Végétal.

VERTICALEMENT

1. Permet d'assurer ses arrières. – 2. Suit la satisfaction d'un désir. – 3. Tire de l'eau. Partie du mètre. – 4. Apprécie les bonnes choses. Particule. – 5. Partie des Maldives. Grand front. – 6. Conjonction. Poulets à l'italienne. – 7. Appareil de projection. Grande division. – 8. Accommoder d'une certaine manière. Se prend à tout âge. – 9. Belles envolées. Sans complications superflues.

Solution du problème no 6072

Horizontalement

I. Capsulage. – II. Apeuré. RP. – III. Rase. Geai. – IV. Rite. Iran. – V. Osé. Go. La. – VI. Sa. N.D. – VII. Snobinard. – VIII. Etre. Ana. – IX. Renseigne. – X. Isée. Reçu. – XI. Espérés.

Verticalement

1. Carrosserie. – 2. Apaisantes. – 3. Peste. Ornée. – 4. Suée. Obèses. – 5. Ur. – 6. Légionnaire. – 7. Er. Danger. – 8. Graal. Rance. – 9. Epinard. Eus.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

JEUDI 1er JUILLET

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 h 15, 15 h 30 et 18 heures, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Musée Picasso. Histoire et architecture de l'hôtel Salé et découverte de la dation Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« La Butte aux Cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Le Chinatown du treizième arrondissement et ses sanctuaires bouddhiques », 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

« Les abattoirs de Vaugirard et la Ruche », 14 h 30, au coin de la rue de Dantzig et de la rue des Morillons (S. Rojon-Kern).

« Le quartier Alma-Chaillot », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau (V. de Langlade).

« Le jardin et le cimetière de Picpus : évocation des heures tragiques de la Révolution », 15 heures, 35, rue de Picpus (Monuments historiques).

« La chapelle expiatoire. Souvenirs de la Révolution », 15 heures, 29, rue Pasquier (Tourisme culturel).

COMMUNICATION

A la suite d'un article de « la Repubblica »

André Rousselet dément vouloir prendre le contrôle de « Libération »

Selon le quotidien italien *la Repubblica* dans son édition du mercredi 30 juin, un groupe d'actionnaires dirigés par le PDG de Canal Plus, André Rousselet, et qui comprendrait deux des actuels actionnaires extérieurs du journal, Antoine Riboud, patron de BSN, et Jérôme Seydoux, PDG de Chargeurs SA, serait prêt à prendre le contrôle majoritaire du quotidien *Libération* à la faveur d'une recapitalisation. Le quotidien romain affirme que *« les discussions avec la direction de* Libération *sont sur la ligne d'arrivée et les grandes lignes sont déjà définies »*.

La Repubblica précise qu'André Rousselet, aurait posé comme conditions à son entrée dans le capital de *Libération* – sur lequel il *« demande le pouvoir absolu »* – la réduction de 54,5 % à 33 % du contrôle du personnel de *Libération* et la possibilité de s'occuper de la gestion du journal, traditionnellement dévolue au directeur-gérant, en l'occurrence Serge July, nommé par le personnel.

Ces derniers jours, des rumeurs insistantes couraient effectivement à *Libération*, qui concernaient l'entrée d'André Rousselet dans le capital. Selon ces rumeurs, l'apport financier (110 millions de francs) se ferait *« à titre personnel »* par le biais de l'entreprise de taxis G7, qu'il contrôle.

M. Rousselet nous a affirmé, mercredi matin 30 juin : *« Toutes ces rumeurs sont totalement inexactes. Je n'ai pas vu Serge July depuis son accident, à la fin de l'année dernière, et nous nous sommes téléphoné une seule fois depuis. On peut dire qu'il n'y a pas de fumée sans feu, mais en l'occurrence il n'y a que de la fumée, et c'est Eugenio Scalfari, patron de* la Repubblica, *qui l'émet. Quant à moi, je ne suis que témoin et spectateur des difficultés de la presse écrite. Je considère toutefois que, si la presse a besoin pour s'épanouir d'une aide, sur le plan de la réflexion ou d'apports financiers, pour mieux résister face aux autres supports, je ne refuse pas de m'intéresser au sujet. Mais il n'y a aucune prise de contact ni négociation en ce domaine. »*

A *Libération*, où il était impossible de joindre Serge July le 30 juin au matin, un membre de la société des rédacteurs nous a confié : *« On a entendu tout et n'importe quoi. Une seule chose est sûre : le journal a besoin de capitaux neufs pour se relancer. Mais la nouvelle formule et les propositions rédactionnelles et juridico-financières que doit faire la direction à l'équipe n'auront lieu qu'en septembre. »* Un séminaire doit réunir la hiérarchie du journal les 3 et 4 juillet et différentes pistes devraient être ouvertes fin juillet.

Y.-M. L.

La réforme de la télévision italienne

La composition du nouveau conseil d'administration de la RAI est bien accueillie

ROME

correspondance

Trois professeurs d'université, un journaliste, une directrice de maison d'édition, voici comment s'énonce le renouveau à la RAI, la radio et la télévision du service public en Italie. Ces cinq « sages » ont été appelés, en effet, mardi 29 juin, à remplacer un conseil d'administration jusqu'ici verrouillé par les partis selon un savant dosage. C'était l'ère de la *lottizzazione* qui durait depuis toujours et à laquelle la loi de réforme votée la semaine dernière par le Parlement a mis fin (*le Monde* du 30 juin).

En vertu de la nouvelle législation, il incombait aux présidents des deux assemblées de nommer cinq hautes personnalités indépendantes. Leur choix s'est fixé sur Feliciano Benvenuto, soixante-dix-sept ans, expert en droit administratif, recteur de l'université de Venise ; Tullio Gregory, soixante-trois ans, professeur d'histoire de la philosophie à l'université de Rome ; Claudio Demattè, cinquante et un ans, recteur adjoint de la prestigieuse université Bocconi de Milan ; Paulo Murialdi, soixante-quatorze ans, ancien journaliste, faisant autorité en matière d'histoire de la presse, professeur de communication à Turin, Milan et Rome. Enfin, la seule femme, Elvira Sellerio, cinquante-sept ans, n'a pas de charge académique mais elle occupe depuis plus de vingt ans une place de tout premier plan dans le monde de la culture et des lettres en dirigeant sa propre maison d'édition, la Sellerio, connue pour ses choix raffinés.

Ces cinq personnalités n'ont jamais eu de rapports avec la RAI et sont plus rompues aux amphithéâtres d'université qu'aux plateaux de télévision. Leur première tâche, le 7 juillet, consistera à désigner parmi eux un président puis à choisir un directeur général. En attendant, ces nominations sont bien accueillies, y compris dans les milieux politiques, et on assiste à une multiplication de déclarations positives sur la fin de la *« colonisation »* de la télévision publique par les partis. Le directeur du Tele-Giornale-2 a parlé de *« révolution dans la planète RAI »*.

Mais au-delà des commentaires officiels on note toutefois, par-ci, par-là, quelques préoccupations qu'a résumées un journaliste de la maison en disant : *« Ces cinq personnes iraient très-bien pour un prix littéraire... »* Si l'on reconnaît aux nouveaux administrateurs de la RAI beaucoup de culture on redoute leur manque d'expérience sur le terrain de l'audiovisuel. Tout dépendra donc du choix du directeur général qui devra prendre en main la gestion quotidienne du secteur public. Le syndicat des journalistes de la RAI a souhaité que ce choix se porte sur quelqu'un qui connaisse à fond l'entreprise.

(Intérim)

Une nouvelle forme de distribution de films

Quatre grands de l'électronique s'accordent sur le format d'un disque compact vidéo

LONDRES

de notre envoyé spécial

Après la cassette vidéo et le disque laser grand format, une nouvelle forme de distribution des films devrait bientôt se répandre : le vidéo CD, disque optique du même format que le disque compact audio actuel, soit douze centimètres de diamètre.

Quatre grands de l'électronique – le néerlandais Philips, les japonais JVC, Sony, Matsushita – ont en effet annoncé, mardi 29 juin à Londres, leur accord pour ce nouveau format. Le vidéo CD sera basé sur la technologie MPEG 1 de compression d'image numérique. Il contiendra jusqu'à soixante-quatorze minutes d'images animées et pourra être lu sur différents matériels : micro-ordinateurs équipés d'un CD-ROM et d'un décodeur ; lecteurs de CD audio modifiés par l'ajout d'un boîtier spécial : lecteurs compacts de disques interactifs (CDI) munis d'une extension vidéo ; et, enfin, les futurs lecteurs de vidéo CD qui ne manqueront pas de venir compléter la « famille CD ». Le format adopté proposé par JVC et Philips en mars dernier sert déjà en Asie aux machines à karaoke, cette espèce de radio-crochet dans lequel on chante sur un fond musical en voyant défiler les paroles des chansons sur l'écran.

Une hypothèse optimiste

En se mettant d'accord, les fabricants d'électronique cherchent à rassurer à la fois les détenteurs d'images et les consommateurs. Les premiers, Hollywood en tête, ne convertiront leurs catalogues de films sur vidéo CD que s'ils sont assurés d'un vaste marché et donc de la pérennité d'une norme ; les seconds n'investiront dans une machine que s'ils peuvent, à travers elle, accéder à leur programme favori : l'image vidéo animée.

L'annonce est donc particulièrement importante pour Philips, qui bataille ferme pour imposer sur les marchés mondiaux son CDI. Or celui-ci manque encore d'une grande variété de titres adaptés : une centaine aux Etats-Unis, moitié moins en France, dont à peine cinq ont été conçus dans l'Hexagone. Même si les projets se multiplient, il faut du temps et beaucoup d'argent pour concevoir des produits destinés au CDI.

Le vidéo CD, en laissant espérer un rapide élargissement du catalogue disponible et, par ricochet, une nouvelle raison d'acheter les machines, peut donc contribuer à développer le marché du CDI. C'est du moins l'hypothèse optimiste que retiennent les dirigeants de Philips, qui comptent commercialiser avant Noël en France les premiers disques compacts avec image vidéo animée.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

□ **Un colloque de la Ligue des droits de l'homme sur la déontologie de l'information.** – Dans le cadre de l'exposition « Médias et démocratie », organisée jusqu'au 31 décembre à l'Arche de la Défense (Hauts-de-Seine), la Ligue des droits de l'homme organise, jeudi 1er juillet, un colloque consacré à la déontologie de l'information vue d'Europe. Le programme se composera d'un *« état des lieux »* de la déontologie et de *« regards croisés »* sur la pratique journalistique, en compagnie de nombreux correspondants de la presse européenne. Informations au (1) 44-08-87-23 ou 24.

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* des 28-29 juin 1993 :

UN DÉCRET

– No 93-867 du 28 juin 1993 modifiant le code de procédure pénale et relatif aux frais de justice.

Et au *Journal officiel* du 30 juin 1993 :

UN DÉCRET

– No 93-870 du 28 juin 1993 modifiant le décret no 48-1881 du 10 décembre 1948 déterminant les prix de base au mètre carré des locaux d'habitation ou à usage professionnel.

ÉCONOMIE

BILLET

Hauts et bas de juillet

Il est de tradition, chaque 1er juillet, d'énumérer les hausses du début d'été, tous les relèvements de prestations sociales décidés par les pouvoirs publics... Dans le jargon journalistique, on appelle cela un « marronnier ».

Aujourd'hui, l'arbre n'a guère de feuilles. Le relèvement du RMI ? La revalorisation des allocations familiales ? La hausse des aides personnelles au logement ? L'augmentation des retraites ? Gelés. La hausse du SMIC ? Étrillée à 2,3 %. Le moins possible !

La potion sera d'autant plus amère pour les Français que, simultanément, on leur demande de mettre la main au portefeuille pour combler quelques grands déficits chroniques (et publics) : déjà, ils ont eu la bonne surprise de subir le 1er mai – et non le 1er août – un relèvement de 5,8 % des tarifs RATP et banlieue SNCF.

Quand on avait vu La Poste se mettre à vendre des timbres sur lesquels le prix n'était pas marqué, on pouvait craindre le pire. Il ne s'est pas fait attendre. La lettre va désormais être affranchie à 2,80 francs et non plus à 2,50 francs, ce qui représente une hausse de 12 %. Tant pis, entre autres, pour les trois millions et quelque de chômeurs qui inondent de *curriculum vitae* d'hypothétiques employeurs.

Mais ce n'est pas tout : il y a aussi la hausse de la TIPP – taxe intérieure sur les produits pétroliers – qui se traduira, le 12 juillet, par une augmentation de 33,2 centimes du litre d'essence. Le bonheur pour les vacanciers qui se jetteront déjà sur les plages avec une feuille de paie de juillet allégée par l'augmentation de la CSG (contribution sociale généralisée) ... soit 25 milliards de ponction en 1993 ! Et ils n'auront pas intérêt à tomber malade : dès le 1er août, on demandera aux assurés sociaux de faire – encore – un effort (d'une dizaine de milliards) pour combler le déficit de leur très chère « sécu ». Et ce sera aussi plus cher de noyer son chagrin dans l'alcool, compte tenu de l'augmentation des taxes... Voilà les hausses de cet été. Du moins celles qui sont recensées, car s'ajoutent, de-ci, de-là, quelques surprises individuelles, souterraines et accablantes.

Certes, le nouveau gouvernement objectera qu'il ne s'agit là que de rattrapages, entraînés par le traditionnel gel préélectoral des tarifs publics. Bien que le gouvernement ait évité d'employer cette expression galvaudée, il pourra aussi mettre ces décisions sur le compte de *« l'héritage »*. Ou sur celui de la crise, que l'on n'ose plus saluer de *« vivats »* ! C'est plutôt *« vite, vite »* que l'on a envie de crier quand on entend le premier ministre évoquer des baisses d'impôts. Sinon, on est en droit de craindre le pire pour la rentrée.

FRANÇOISE VAYSSE

□ **L'Allemagne perd une nouvelle bataille sur les bananes.** – La Cour européenne de justice de Luxembourg a rejeté, mardi 29 juin, un recours du gouvernement allemand, demandant la suspension d'une nouvelle réglementation communautaire, imposant des droits de douane sur les bananes d'Amérique latine. La nouvelle réglementation, qui a pour but de protéger les bananes produites dans la CEE (Antilles françaises, Canaries et Madère) avec la mise en place du marché unique, va pouvoir entrer en vigueur, comme prévu, le 1er juillet 1993. La Commission européenne et le gouvernement français ont fait connaître leur satisfaction après la décision de la Cour européenne.

Le plan Veil sur l'assurance-maladie

Le ministre des affaires sociales face au lobby médical

Suite de la première page

Les réflexes corporatistes des organisations de médecins libéraux, relayées par l'opposition RPR-UDF, avaient bloqué le processus. Certes, le bilan des accords de « maîtrise médicalisée » des dépenses conclus avec les biologistes, les cliniques privées, les infirmières libérales et les ambulanciers, initiés par le gouvernement Rocard, est largement positif. Mais le rendement de ces mécanismes est resté marginal, car ils n'ont pu être étendus aux généralistes et aux spécialistes qui sont au cœur du système de santé.

Mme Veil réussira-t-elle là où les socialistes ont échoué ? *A priori*, cela n'a rien d'impossible. Le ministre des affaires sociales dispose d'une autorité qui dépasse son seul titre de ministre d'Etat et, surtout, peut utiliser la dynamique de l'urgence. Paradoxalement, son meilleur argument est le déficit de la Sécurité sociale qui, a-t-elle rappelé mardi, *« rend insupportable la dérive de l'assurance-maladie »* alors que nos voisins européens ont obtenu des résultats tangibles dans ce domaine. Dans l'hypothèse où 32,2 milliards d'économies seraient dégagés d'ici à la fin 1994, l'assurance-maladie resterait malgré tout déficitaire de 20 milliards en 1993 et de 15,8 milliards l'an prochain.

Mme Veil, qui a imposé sans coup férir une réforme des retraites que l'on croyait remise aux calendes grecques, n'exclut pas une situation de conflit. Aux syndicats de médecins et aux caisses d'assurance-maladie, elle donne jusqu'au milieu de l'été pour parvenir à une nouvelle convention qui devra comporter des objectifs chiffrés, déterminés aux plans national et local, mais aussi des sanctions effectives permettant de faire respecter des pratiques médicales plus rationnelles. Si, courant 1994, ces dispositifs – que le gouvernement devra avaliser – ne sont pas à la hauteur des besoins, *« il faudra alors revoir le système »* a-t-elle prévenu. L'alternative est simple : les professions de santé organisent elles-mêmes leur propre discipline ou l'Etat impose la sienne. Quant aux hôpitaux, ils subiront une moindre hausse de leur budget en 1994 et devront rapidement apprendre à gérer leurs moyens financiers en fonction de leur activité réelle. Enfin, la suppression de certains services hospitaliers inutiles sera accélérée ; les préfets ont reçu pour consigne d'agir *« avec rigueur et célérité »*.

On peut espérer que cette fermeté affichée exerce prochainement un impact bénéfique sur la courbe des dépenses. On se souvient qu'en 1987-1988, les économies obtenues grâce au plan Séguin provenaient non seulement du rendement des baisses de remboursement mais aussi, pour une large part, d'une modification spontanée du comportement des médecins (ce qui démontre au passage que des économies substantielles sont possibles). Le même phénomène s'était reproduit en 1992, lorsque les socialistes avaient haussé le ton.

Le poids des mauvaises habitudes

Toutefois, l'expérience enseigne que ces effets psychologiques ne durent que quelques mois et s'évanouissent très vite si les pouvoirs publics laissent les mauvaises habitudes reprendre le dessus. Or, après le recours ultra-classique aux déremboursements, la seconde phase du plan Veil va amener le gouvernement sur un terrain politiquement dangereux.

Concentrées sur les professions de santé, les modifications structurelles souhaitées par le ministre des affaires sociales n'apparaissent qu'en pointillé. Ce qui ne les empêchera pas d'être diversement appréciées au sein de la majorité de l'Assemblée nationale, où siègent cinquante-cinq députés issus du corps médical. A cet égard, il est révélateur de constater que c'est l'intervention pressante d'un groupe de députés médecins RPR-UDF qui, ces derniers jours, a conduit à abandonner l'instauration d'une franchise pour chaque boîte de médicament ou feuille de soins au profit d'une baisse de cinq points, généralisée et aveugle, du taux de remboursement. Plus impopulaire – car plus directement ressentie par les assurés – une franchise aurait pourtant mieux rempli un rôle pédagogique de *« responsabilisation des malades »*. A l'inverse, elle aurait été un peu plus complexe à appliquer et aurait mécontenté certains professionnels, notamment les pharmaciens. Cette disposition anticonformiste, la seule à nécessiter un vote de l'Assemblée nationale, a donc été retirée du projet...

Mme Veil aura également fort à faire avec ses propres amis politiques lorsque se concrétiseront ses intentions de s'attaquer pour de bon à la suppressions des 60 000 lits d'hôpitaux excédentaires. Nombreux seront les élus locaux qui n'hésiteront pas à faire remarquer que l'hôpital est le premier employeur de leur commune. Contraint de décliner toute la panoplie de la rigueur – hausse de la CSG, non revalorisation des prestations sociales, réforme des retraites, déremboursements de la consommation médicale – le gouvernement est non seulement matériellement mais aussi moralement condamné à faire preuve d'autorité à l'égard du monde médical. Les assurés sociaux n'ont-ils pas, en quelque sorte, déjà payé d'avance ?

JEAN-MICHEL NORMAND

Vives critiques

Le plan de 32,2 milliards d'économies annoncé mardi 29 juin a provoqué de très fortes critiques parmi les syndicats et les mutuelles. Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie, majoritairement composé de syndicalistes, *« estime que le retour aux méthodes ultra-classiques de hausse du ticket modérateur décidé par le gouvernement, sans concertation, conduit à l'impasse »*. La CGT souligne que *« ce nouveau plan de rationnement est particulièrement injuste et sera tout aussi inefficace que ses prédécesseurs »*. Alors que FO dénonce également *« une démarche de rationnement en opposition avec l'objectif d'une réelle maîtrise médicalisée »*, la CFDT critique une *« augmentation déguisée des cotisations »* que *« les mutuelles répercuteront inévitablement »*. Pour la CFE-CGC, *« le gouvernement choisit la solution de facilité en proposant un énième plan d'économies touchant les assurés sociaux »*. La Fédération des mutuelles de France, qui accuse le gouvernement de *« mener la politique du pire »*, assure que la baisse de cinq points du taux de remboursement va entraîner une hausse de 20 % de ses dépenses. Quant à la Fédération nationale de la mutualité française, elle a fait part de son intention de prendre en charge la baisse des remboursements, précisant que les cotisations devront augmenter, *« entre 10 % et 15 % »*. *« Ces mesures*, estime la fédération, *ne régleront rien et il faudra recommencer dans dix-huit mois. »*

Du côté politique, le Parti socialiste considère que le plan Veil *« conjugue l'injustice et l'inefficacité à moyen terme »*, mais le RPR se déclare convaincu que *« les Français comprennent qu'on ne peut pas laisser exploser notre Sécurité sociale »*.

32,2 milliards de francs d'économies espérés

Le dispositif annoncé mardi 29 juin par le ministre des affaires sociales vise à réduire de 32,2 milliards de francs les remboursements d'assurance-maladie (dont 26,2 milliards pour le régime général) en 1993-1994. L'essentiel de ces économies (28,3 milliards) sera réalisé au cours de l'année prochaine.

● **Les assurés sociaux.** A compter du 1er août, le niveau de remboursement sera réduit de cinq points. Ainsi, la consultation d'un médecin généraliste sera prise en charge non plus à hauteur de 75 % du tarif de la Sécurité sociale (100 francs) mais à 70 %. Le remboursement sera donc de 70 francs au lieu de 75 francs. Pour une boîte de médicament, assure le ministère, l'incidence sera de 2,40 francs en moyenne.

Cette mesure ne s'appliquera pas aux quelque 10 % d'assurés sociaux bénéficiant d'une exonération du ticket modérateur au titre d'une affection de longue durée, d'une invalidité ou aux femmes enceintes à partir du cinquième mois de grossesse. Les bénéficiaires de régimes particuliers d'assurance-maladie assurant automatiquement la gratuité des soins (la RATP et la SNCF, par exemple) ne seront pas concernés... Selon le ministère, l'effort demandé équivaut *« à un prélèvement de 160 francs par personne »*, soit de 8,2 milliards en année pleine.

Le forfait hospitalier passe de 50 à 55 francs. Celui-ci sera dû le dernier jour de l'hospitalisation. Economie : 900 millions de francs en année pleine. Le « double ordonnancier » établi lors du plan Séguin (seuls les dépenses directement liées à la maladie qui ouvre droit à la gratuité des soins sont prises en charge à 100 %) devra être strictement respecté, ce qui devrait réduire les dépenses de 1,7 milliard. Au total, l'effort financier réclamé aux malades atteint 10,8 milliards en année pleine.

● **Les professions de santé.** Le gouvernement attend de la prochaine convention négociée entre les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie qu'elle dégage 10,7 milliards de francs d'économies en 1994. Cet objectif sera atteint si un ralentissement de quelque cinq points du taux de croissance annuel (de 7,5 % à 2,5 %-3 %) est obtenu. Pour être agréé par le ministre, ce texte devra comporter des mécanismes *« crédibles »* grâce à *« des pratiques médicales opposables aux médecins »* et à des contrats d'objectifs décentralisés comportant *« des procédures de sanction rapides »*. Dans le domaine de la pharmacie, la taxe sur les grossistes-répartiteurs est maintenue et le gouvernement réexaminera les modalités de prescription de certains médicaments coûteux (1,9 milliard). Un toilettage de plusieurs nomenclatures est prévu (1,1 milliard).

● **Les hôpitaux.** Le taux directeur qui détermine l'augmentation du budget des hôpitaux publics sera fixé à 4,5 % en 1994 contre 5,5 % en 1993. Globalement, 3,8 milliards d'économies sont attendus. La politique de restructuration (fermeture de lits excédentaires et de services) devra dégager 1 milliard de francs d'économies l'an prochain, les transports sanitaires pris en charge par les hôpitaux seront intégrés dans leur enveloppe globale et, dans deux régions, des simulations de tarification forfaitaire auront lieu. Une réforme de la tarification de certaines prothèses (genou, ligaments, notamment) est envisagée. Enfin, l'accord de modération des dépenses en vigueur dans les cliniques privées sera rediscuté à l'automne...

Face aux inquiétudes sur la faiblesse de la demande

M. Balladur laisse entrevoir des allègements d'impôts pour les particuliers

Une petite phrase prononcée par le premier minsitre Edouard Balladur mardi 29 juin, lors qu'une intervention sur Europe 1, a fait mouche et laisse entrevoir des allègements d'impôts au profit des particuliers à la rentrée. Une telle baisse des impôts *« n'est pas impossible »*, a déclaré le premier ministre. Jusqu'à présent, le gouvernement s'est concentré sur l'allègement de la fiscalité des entreprises, afin de stimuler l'activité économique. Devant la faiblesse de la demande, il envisagerait aujourd'hui un geste au profit des particuliers, dont la hausse du pouvoir d'achat sera mise à mal en 1993 et surtout en 1994.

Le geste pourra porter soit sur la contribution sociale généralisée, soit sur le barème de l'impôt sur le revenu. La CSG est actuellement partiellement déductible : seule, la nouvelle contribution de 1,3 % sur tous les revenus entrant en vigueur au 1er juillet, qui s'ajoute à celle de 1,1 % créée par le gouvernement précédent, peut être déduite de l'impôt sur le revenu. Lors de l'examen du collectif budgétaire à l'assemblée en mai, les députés RPR avaient fait connaître leur attachement à une déductibilité totale de la CSG. Le problème est que la déductibilité de la CSG ne touche pas les ménages aux revenus modestes, qui ne paient pas l'impôt sur le revenu. La déductibilité totale avantagerait donc les revenus élevés par rapport aux bas salaires.

Autre piste de réflexion pour le gouvernement : une réforme du barème de l'impôt sur le revenu, ou des allègements de cet impôt. Après la petite phrase de M. Balladur, les éventuels allègements fiscaux seront certainement examinés au cours de l'été, lors de l'élaboration du projet de budget pour 1994.

Une communication en conseil des ministres sur le sommet de Tokyo

Le gouvernement adopte une ligne dure sur le commerce international

Après avoir annoncé qu'il ne se rendrait pas au sommet de Tokyo aux côtés du président Mitterrand, le premier ministre Edouard Balladur devait présenter, mercredi 30 juin, en conseil des ministres, une communication au sujet de cette rencontre. Parmi les thèmes à l'ordre du jour de cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se tiendra dans la capitale japonaise du 7 au 9 juillet, figurent la croissance, le chômage, les problèmes monétaires, l'aide à la Russie et le GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce).

Ce dernier sujet intéresse la France, qui rejette l'accord agricole américano-européen signé en novembre à Washington. La stratégie française vise à demander le règlement des conflits en cours, avant d'accepter la signature d'un accord commercial global qui achèverait le cycle de négociations de l'Uruguay Round, entamé en 1986. M. Balladur a affirmé qu'il faisait de l'annulation des sanctions américaines à l'égard des sidérurgistes français un préalable à un accord au GATT.

En dépit de l'hostilité française, le sommet de Tokyo devrait se solder par la création d'une structure permanente du G7 à Moscou, chargée de superviser l'attribution de l'aide occidentale à la Russie. *« Le sommet de Tokyo produira des résultats sur ce point »*, a déclaré Strobe Talbott, ambassadeur itinérant des Etats-Unis, qui a reconnu que le fonds de privatisation de 4 milliards de dollars proposé par son pays en faveur de la Russie en avril serait plus modeste que prévu, au moins cette année, en raison des réticences et des difficultés budgétaires de plusieurs pays du G7.

Avec 7 987 défaillances recensées

La France a enregistré en mai un niveau de faillites record

Le nombre de défaillances d'entreprises a atteint, en mai, le chiffre record de 7 987, en données corrigées des variations saisonnières, selon les statistiques publiées mardi 29 juin par l'INSEE. L'embellie qui se profilait au mois d'avril (4 267 défaillances) n'a pas résisté. Le chiffre de mai est sans précédent. En données brutes, la dégradation est la même. L'INSEE a recensé 6 593 ouvertures de procédures de redressement judiciaire dans le *Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales* (BODACC). Il y en avait 4 680 en avril.

Selon l'INSEE, la brutale rechute de mai a pu être amplifiée par des facteurs techniques. Mai 1993, indique l'institut de statistiques, a eu un nombre exceptionnel de jours ouvrables, car les jours fériés traditionnels sont presque tous tombés un samedi. *« En données CVS, cela fait monter les chiffres »*, précise-t-on. Sur la période juin 1992 à mai 1993, le nombre des faillites s'est élevé à 61 777, alors qu'il a été de 56 587 lors des douze mois précédents.

Secteur par secteur, le mois de mai a été catastrophique pour tout le monde. Pas une branche de l'économie n'échappe à la recrudescence des faillites. Dans l'industrie, leur nombre est en progression de 99 %. Le bâtiment et le génie civil sont légèrement mieux lotis avec une hausse de 85 %. Dans le commerce, la hausse est de 97 %.

Politique monétaire et budgétaire

L'UDF se rejouit du « bon sens » de Raymond Barre

Le plaidoyer de Raymond Barre en faveur d'*« un assouplissement de la politique monétaire et budgétaire »* (*le Monde* du 30 juin) a été, mardi 29 juin, reçu favorablement par l'UDF. Jean-Marc Nesme, député UDF de Saône-et-Loire et porte-parole des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, a déclaré que l'ancien premier ministre avait tenu *« des propos de bons sens qui ne doivent pas être compris comme une critique de la politique du gouvernement, mais qui doivent simplement être pris comme des conseils, des incitations et des orientations »*. *« Il a raison d'affirmer*, a-t-il ajouté, *qu'en plus de la baisse des taux d'intérêt il faudra mettre en place une politique de relance raisonnable par la demande. Il faut aller plus rapidement, car il n'y a pas eu le déclic psychologique qu'on aurait pu attendre. »*

Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, s'est félicité également qu'*« il y ait enfin un vrai débat dans un pays qui vivait sur des dogmes qu'on n'osait pas remettre en cause »*. Il a jugé *« intéressante la position de M. Barre sur les déficits budgétaires »*. *« Je crois*, a-t-il dit, *que c'est une nouveauté. Cela montre que tout le monde réfléchit et que les positions évoluent. »* Jacques Barrot, président (CDS) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a abondé dans ce sens, en se réjouissant de *« la démarche prospective »* de M. Barre : *« Il a raison de dire : soyons pragmatiques ! Aujourd'hui, le problème majeur, c'est moins tel ou tel déficit, c'est moins l'inflation que le risque de disparition d'une partie de notre tissu économique et industriel. »*

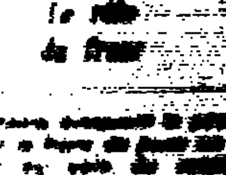
Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a enfin constaté que M. Barre faisait *« une analyse exacte de la situation »* et présentait *« un certain nombre de recommandations marquées au coin du bon sens »*, sans que celles-ci, a-t-il souligné, puissent être interprétées comme une critique du gouvernement. *« Une personne aussi respectueuse du gouvernement que M. Barre peut avoir une pensée propre et des jugements spécifiques*, a-t-il assuré. *La richesse de la majorité, c'est sa diversité. Nous ne sommes pas dans un système enrégimenté. »*

EN BREF

□ **Les premières candidatures à la présidence de la BERD se manifestent.** – Le Danois Henning Christophersen, commissaire européen à l'économie et aux finances, a laissé entendre mardi 29 juin qu'il était candidat à la présidence de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD). En revanche, l'ancien ministre néerlandais des finances Onno Ruding, candidat malchanceux contre Jacques Attali lors de la création de la BERD en 1990 et actuellement vice-président de Citicorp/Citibank, a fait savoir qu'il ne l'était pas. A Paris, où l'on continue d'affirmer que la présidence doit revenir à un Français, plusieurs noms circulent officieusement, notamment ceux de Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor, et de Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France. Le nom de Karl Otto Poehl, ancien président de la Bundesbank, est aussi cité.

□ **L'ancien directeur général de Fiat Auto « recherché » pour malversations présumées.** – L'ancien directeur général de Fiat Auto, Vittorio Ghidella, est « recherché » par la justice italienne pour malversations financières présumées commises dans sa gestion d'une société de Bari (sud de l'Italie), Oto Trasm (industrie mécanique), a-t-on appris mardi 29 juin de source judiciaire. Très connu dans le monde industriel italien, en particulier pour avoir lancé sur le marché le modèle « Uno » quand il était de 1979 à 1985 directeur général et administrateur délégué de Fiat Auto, M. Ghidella, soixante-deux ans, est l'objet d'un mandat de détention préventive. Il se trouverait actuellement en voyage d'affaires en Allemagne.





ÉCONOMIE

Un entretien avec le professeur Otmar Issing

« Notre politique monétaire a empêché une spirale inflationniste, mais la hausse des prix reste trop élevée »

nous déclare l'économiste de la Banque centrale allemande

Le conseil central de la Bundesbank doit se réunir jeudi 1er juillet et pourrait annoncer un assouplissement du crédit. Selon certaines rumeurs, la Banque centrale allemande est intervenue mardi 29 juin sur les marchés des changes, afin de contenir la poussée de la devise américaine, sensible depuis plusieurs séances face au deutschemark. Effectivement, le cours du billet vert s'est légèrement replié de 1,70 DM à 1,69 DM en une séance.

« L'économie allemande est entrée en récession, et pourtant la hausse des prix demeure élevée, 4,1 % en rythme annuel. Comment expliquer cette contradiction et cette résistance de l'économie allemande?

– Il ne s'agit pas là d'une contradiction mais d'une situation qui rend difficile le choix de notre politique. Le taux d'inflation actuel porte la marque des événements passés; en tant qu'indicateur différé, ce taux ne peut pas vraiment servir de point de repère pour l'orientation de notre politique monétaire. Nous menons, on le sait, une politique basée sur l'évolution du potentiel de production, et notre objectif est d'atteindre un taux normatif de 2 %. C'est dans cette direction que nous devons aller.

» Le taux d'inflation ouest-allemand, calculé sur la base de l'indice du coût de la vie, est actuellement de 4,1 %. Ce résultat masque des évolutions très contrastées. Les prix des produits industriels sont quasiment stables ou s'inscrivent même en baisse. Dans le secteur de l'industrie, la conjoncture est la plus défavorable, et le recul des prix à l'importation, qui est actuellement de 3,5 %, fait le plus sentir ses effets. Mais cela ne vaut malheureusement pas pour les services et les loyers, sur lesquels se répercutent les hausses salariales opérées au cours de ces dernières années.

» L'inflation résulte également du relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée, qui est passée de 14 % à 15 % en début d'année, ce qui compte pour un demi-point dans les 4,1 % du taux d'inflation. Les communes ont augmenté les tarifs de leurs services (enlèvement des ordures et évacuation des eaux usées par exemple), en raison partiellement des majorations salariales et pour couvrir leurs besoins de financement. Somme toute, on a à faire à une constellation d'éléments d'origines assez diverses. L'analyse doit être très nuancée.

» Néanmoins le taux d'inflation diminuera en cours d'année. Cela se fait plus lentement que ce que nous souhaitons, mais avec le net ralentissement des augmentations salariales cette année, nous sommes sur la bonne voie. En 1991 et 1992, l'Allemagne risquait d'être entraînée dans une spirale inflationniste. Dans un processus aussi délicat que celui de l'unification allemande, avec les énormes transferts et le choc donné par la poussée des salaires, il est très difficile de maîtriser les tensions inflationnistes. Notre politique monétaire a toutefois permis d'empêcher une spirale inflationniste. Nous avons gagné cette bataille. Cependant, le taux actuel est encore beaucoup trop élevé. L'objectif d'un taux d'inflation normatif de 2 % demeure inchangé.

Les effets sur l'inflation

– La politique monétaire peut-elle résoudre l'inflation restante? Si la hausse des prix dépend des taxes ou des loyers, ne devient-elle pas indifférente à la rigueur monétaire?

– La politique monétaire n'influence pas directement le niveau général des prix. En effet, ce sont les prix à l'importation qui ont les répercussions les plus directes. C'est là où nous sommes le plus vulnérables du fait que les prix de la plupart des matières premières (par exemple, les cours du pétrole) sont exprimés en dollars. Les autres effets sont indirects. Ils proviennent de la modération salariale.

» L'influence de la politique monétaire diminue-t-elle? Je ne suis pas un monétariste orthodoxe mais, tout comme Milton Friedman, je pense que l'inflation est toujours, à moyen terme, un phénomène monétaire. Nous avons constaté qu'il existe un rapport étroit et stable entre l'évolution de la masse monétaire et l'évolution des prix. Cela signifie que lorsque nous assistons pendant un certain temps à un gonflement de la masse monétaire supérieur à la croissance du potentiel de production, il y aura des répercussions sur les prix environ deux ans et demi plus tard. Cette constatation constitue le fondement de notre conception.

» En Allemagne de l'Ouest, les rémunérations conventionnelles ont été augmentées de 7 % en 1991 et de 5,5 % en 1992. Sur l'ensemble des deux années, les coûts salariaux unitaires ont progressé de 9,5 %. Une banque centrale n'exerce là aucune influence directe mais elle peut essayer d'empêcher que l'envolée des salaires ne débouche sur une accélération de la spirale inflationniste. C'est ce que nous sommes parvenus à éviter.

» En 1991, on a justifié les hausses de salaires dans la fonction publique par le fait que l'on s'attendait à une inflation de 5 %. Pour cette année, on n'anticipait pas d'aggravation de l'inflation. Bien au contraire, la confiance placée dans la politique monétaire de la Bundesbank a fait qu'en Allemagne on s'attend à un recul de l'inflation à moyen terme.

– Mais quel effet peut avoir à l'avenir une politique monétaire sur des décisions prises pour l'essentiel à Bonn?

– Un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directs entraîne automatiquement une hausse des prix. L'institut d'émission ne peut rien y changer. Il peut seulement laisser entendre clairement qu'il n'alimentera pas sur le plan monétaire un processus dans lequel la hausse des salaires et celle des prix s'entraînent mutuellement.

– Le même problème se pose pour la masse monétaire. Une part essentielle provient des emprunts du secteur public. Qu'y pouvez-vous?

– C'est pour nous un problème de taille, en raison surtout du rôle joué par le secteur public. Il ne s'agit pas là uniquement de l'Etat fédéral, mais aussi des Lander, des communes, des organismes d'assurance sociale, de la Treuhand, des chemins de fer et des postes. Le déficit de 230 milliards de marks est en partie imputable à la réalisation d'investissements rentables. Mais ce besoin de financement absorbe cette année environ 90 % de l'épargne globale. L'expansion des crédits émane également d'un secteur qui stabilise la conjoncture, à savoir celui du logement. Dans ce secteur, la croissance est de 10 %, et il est évident que ces investissements sont nécessaires.

Le rôle du franc

– Certains évoquent la possibilité pour le franc de jouer un rôle d'ancre au sein du système monétaire européen (SME). Est-ce possible?

– Bien des idées fausses circulent au sujet du rôle d'ancre joué par le deutschemark. La Bundesbank n'a jamais cherché à le lui donner. Elle a même longtemps essayé d'éviter cette situation. Ce rôle lui a été attribué dans les années 80 en raison du succès qu'elle a obtenu dans la lutte contre l'inflation. Aujourd'hui on entend certains dire que le deutschemark ne joue plus désormais ce rôle. De tels propos ne veulent pas dire grand-chose. Une monnaie ne devient pas un point d'ancrage « par ordre du mufti ». Au sein du système monétaire européen, c'est le marché qui confère cette fonction à une monnaie. On ne prend pas comme critère l'évolution de quelques mois, mais le crédit que cette monnaie a acquis au fil des années et les anticipations du marché quant à sa tenue à l'avenir.

» Pour ce qui est du franc, nous avons toujours insisté sur le fait qu'il n'était pas justifié de lui accorder une prime de risque par rapport au mark. Les actions menées de concert par nos instituts d'émission pour soutenir le franc ont été guidées par cette conviction. J'ai toujours été intimement persuadé que la politique du « franc fort » serait poursuivie et que, par conséquent, l'écart de taux d'intérêt avec l'Allemagne pourrait disparaître rapidement. C'est ce qui s'est produit et nous nous en félicitons. Si la France est en mesure de faire passer ses taux au-dessous des taux allemands, personne ne fera triste mine à la Bundesbank. Ce serait faux de penser cela.

» A l'étranger, certains se réjouissent de ce qui se passe actuellement en Allemagne. Cette réaction s'explique peut-être par le fait que les Allemands étaient un peu trop fiers de leur réussite économique au cours des années passées. Mais le mieux pour nous, en Allemagne, c'est que la situation économique soit bonne en France, aux Pays-Bas, en Angleterre et dans tous les autres pays partenaires. Ceux qui affirment le contraire créent artificiellement un antagonisme qui n'existe pas, étant donné que les économies des différents pays sont beaucoup trop dépendantes les unes des autres.

– De combien les taux français peuvent-ils aller sous les taux allemands?

– Je ne le sais pas. Seul le marché pourra donner une réponse à cette question.

Dévaluer le mark?

– Certains demandent une dévaluation du DM. Les critères « fondamentaux » de l'économie allemande, inflation, déficits... l'imposent-ils?

– Je trouve cette question assez curieuse. Le DM et le franc se sont fortement appréciés au sein du SME, à savoir de quelque 30 %, par moments, vis-à-vis de la lire italienne, et la hausse a atteint des proportions analogues de 20 % environ par rapport à la livre sterling. Il s'agissait là d'un mouvement d'une ampleur excessive, d'un « overshooting ». Une correction est maintenant intervenue. Elle est tout à fait normale et n'a rien à voir avec une faiblesse du deutschemark ou du franc.

– Le financier américain George Soros affirme que le mark est surévalué...

– Je n'attache pas beaucoup d'importance à de telles déclarations, faites par des personnes qui, selon toute apparence, ne cherchent qu'à donner aux marchés des orientations servant leurs intérêts.

– Les taux à long terme en Allemagne sont entre 6,5 % et 7 %. Sont-ils condamnés à rester à cette valeur du fait des déficits publics?

– En septembre 1989, à savoir peu avant la chute du mur de Berlin, les taux à long terme allemands se situaient aux alentours de 7 %. Au printemps de 1990, alors que l'Allemagne n'était confrontée ni à l'inflation ni aux déficits publics, ils étaient montés à 9 % environ. Depuis, ces taux ont nettement diminué. Cela montre que les anticipations inflationnistes des marchés se sont réduites. C'est un succès pour notre politique. Mais c'est également un facteur dont nous devons toujours tenir compte. Nous ne devons pas donner l'impression que nous accordons peu d'importance au taux d'inflation. Il est donc difficile de déterminer le lien qui existe entre une nouvelle baisse des taux à court terme et celle des taux longs.

– Quel diagnostic portez-vous sur la crise de l'économie mondiale? Est-ce un simple retour de cycle conjoncturel ou y a-t-il des problèmes structurels?

– Les deux. Outre un problème conjoncturel, notre pays connaît également des problèmes structurels. Cela vaut pour l'Europe entière. On ne pourra pas résoudre le problème du chômage si on laisse de côté les différents aspects de l'organisation sociale. Des études comparatives de l'OCDE sur l'Europe, l'Amérique et le Japon ont montré que les résultats obtenus par l'Europe en matière de créations d'emplois ne sont pas excellents. L'emploi est grevé de charges si lourdes qu'il est de moins en moins intéressant d'embaucher du personnel supplémentaire. La Communauté européenne compte plus de 20 millions de chômeurs, c'est là un chiffre effrayant. Ce qui m'inquiète, c'est que les moyens utilisés pour résoudre ce problème ne soient pas adéquats. En tout cas, la politique monétaire ne peut pas apporter une solution au problème de l'emploi.

» De même, le protectionnisme est une stratégie vouée à l'échec. Deux siècles de théories et de pratique l'ont bien montré. De nouveaux concurrents apparaissent chaque jour, et cette situation pose certainement des problèmes d'ajustement. Mais là où apparaissent ces nouveaux concurrents, de nouveaux marchés s'ouvrent pour nos exportateurs. Tous les pays profitent du libre-échange. On ne doit pas oublier ce qui s'est passé en Amérique en 1930. Au travers du Smoot-Hawley-Tariff-Act, le président Hoover, nouvellement élu, a voulu protéger le marché américain de la concurrence étrangère afin de défendre l'emploi aux Etats-Unis. Dans les faits, il a déclenché une guerre commerciale à l'échelle mondiale dont tous les pays ont fait les frais. Cela s'est traduit à la fois par une accentuation de la récession et par une aggravation du chômage. »

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER

ÉCONOMIE

AFFAIRES

Le bilan 1992 du secteur

L'assurance à la fois victime et bénéficiaire de la conjoncture

Difficile d'imaginer comptes plus contrastés que ceux des assureurs en 1992. Entre l'assurance-vie dont l'expansion ne se ralentit pas et le dommage affecté à la fois par une envolée des sinistres et la diminution des résultats financiers, on peut parler de grand écart. Il est d'autant plus douloureux pour les compagnies que l'année 1993 se présente sous les mêmes auspices.

Si, comme le souligne Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), l'assurance n'est pas à l'abri des évolutions conjoncturelles, elle en a été l'an dernier à la fois victime et bénéficiaire. Bénéficiaire, par le biais de l'assurance de personnes. La récession, le chômage, les craintes relatives à la protection sociale et à la retraite ont incité les Français à augmenter leur épargne de précaution et à recourir à l'assurance-vie.

Le chiffre d'affaires total des compagnies a progressé de 12,6 % l'an dernier à 672 milliards de francs; il le doit avant tout à une hausse de l'ordre de 30 % à près de 200 milliards des cotisations d'assurance-vie. Et le rythme de croissance des produits vie s'est encore accéléré au premier semestre de 1993 pour atteindre 20 %. Toutefois, M. Kessler pronostique une deuxième partie de l'année moins brillante. L'assurance-vie va souffrir de la concurrence de l'emprunt Balladur, des privatisations et des mesures de hausse de la CSG qui vont tarir l'épargne disponible.

Les assureurs sont toutefois devenus aujourd'hui d'importants collecteurs et gèrent 14,7 % de l'épargne financière des ménages. Un niveau qui reste malgré tout inférieur à celui de bon nombre de pays comparables (43,7 % au Royaume-Uni). Mais le développement jugé inéluctable par M. Kessler de formules de retraite par capitalisation devrait permettre aux assureurs de capter une part toujours croissance de l'épargne. L'assurance-vie leur a déjà permis de dégager 8,5 milliards de francs de bénéfices en 1992.

Du côté du dommage, la situation est totalement inverse. Les pertes d'exploitation des compagnies se sont élevées à 8 milliards de francs l'an dernier et devraient être du même ordre en 1993. Les primes ont augmenté faiblement de 4,2 % à 157,4 milliards de francs et les indemnités versées aux assurés ont encore augmenté, après deux années records, de 11,4 % à 158,4 milliards de francs. En tout, les bénéfices en dommages ont atteint péniblement 800 millions de francs, après extériorisation de plus-values, contre 4 milliards en 1991.

Une «sinistralité de crise»

La faute en est à la fois à une «sinistralité de crise» dans le vol automobile et les incendies d'entreprises et à une année terrible sur le plan des catastrophes naturelles (cyclone Andrew aux Etats-Unis et inondations dans le Sud-Est de la France). La FFSA met en outre l'accent sur la multiplication des fraudes dans l'assurance dommages qu'elle évalue à 10 milliards de francs, soit 5 % des cotisations totales. Le nombre d'incendies industriels «à caractère douteux» atteindrait 10 %.

La FFSA souligne aussi la *«coïncidence frappante»* entre l'augmentation des bris de glace sur les voitures (+30 % sur les premiers mois de 1992) et la mise en place de la réforme du bonus-malus. La quasi-totalité des sinistres de stationnement, de vols et de bris de glaces font maintenant l'objet d'une déclaration à l'assureur, et ont coûté 1,7 milliard de francs supplémentaires. Enfin, la charge d'indemnisation des vols de voiture s'est élevée en 1992 à 8,5 milliards de francs contre 6 milliards en 1991.

E. L.

AUTOMOBILE

Des niches à cabriolets

Les «niches», ces mini-marchés «pointus» et «juteux», ont été parfois négligées par les grands constructeurs. Elles connaissent par les temps qui courent un intérêt grandissant de la part de toutes les marques, même de celles qui misaient avant tout sur les gros volumes. Ainsi les monospaces, dont il est inutile de rappeler le succès, ont-ils pris leur place en quelques années dans la production des généralistes, et la concurrence est féroce. Ainsi les breaks naguère réservés aux automobilistes besogneux et qui se trouvent désormais parés de tous les équipements des grandes routières. Même constat pour les 4X4 et *aussi pour les cabriolets.*

Quatre grandes marques proposent précisément des cabriolets en ce début de juillet, ce qui est un peu tard, d'autant plus que les marchés locaux, c'est-à-dire en l'occurrence allemands, seront servis avant les autres. Quoi qu'il en soit, Le choix est large. A tout seigneur tout honneur, Mercedes annonce la sortie de deux «roadsters» (193 ch et 231 ch). Ces deux décapotables sans arceau sont des 6 cylindres à 24 soupapes à boîtes manuelle ou automatique dotés d'un équipement très complet et, notamment, d'une capote électrique et de deux coussins antichocs. Le cuir, le bois y triomphent, ce qui explique sans doute le montant de la note, qualifié d'«attractif» par le constructeur de Stuttgart : de 475 000 francs à 585 000 francs. Ces deux versions s'ajoutent à un 8 cylindres (SL 500) et un 12 cylindres (SL 600) facturés respectivement 702 900 francs et 820 000 francs.

Chez BMW, c'est un cabriolet sans arceau également et à capote electrique, aussi, qui pointe le nez. Bâti sur la structure de la série 3 dans sa version «coupé» présentée récemment, cette décapotable intégrale conserve toutes les qualités de la berline avec une répartition parfaite des poids sur les essieux (50-50). Sous le capot on trouve le 6 cylindres à 24 soupapes de la 325i (192 ch pour 13 CV fiscaux) dont les reprises, malgré une discrétion dans les décibels, se révèlent tout aussi efficaces que dans les «conduites intérieures». Tout acheteur pourra bénéficier d'un large choix de coloris et de matière lors de sa commande. A ce propos, la facture s'élèvera à 264 000 francs et des poussières...

On évolue dans le même secteur (de prix) chez Audi, qui propose un 5 cylindres et un 6 cylindres entre 233 000 francs et 272 000 francs pour 133 ch ou 174 ch (12 CV et 14 CV). Une boîte automatique à quatre rapports et deux programmes (confort ou sport) est disponible.

Enfin Opel, sur le châssis renforcé de l'Astra (+ 70 kilogrammes), met ces jours-ci en vente un cabriolet à quatre places monté par Bertone, le carrossier turinois qui avait déjà produit (depuis 1985) quelque 60 200 exemplaires de la Kadett en décapotable. Proposée en 2 litres ou en 1 400 cm^3, c'est à cette dernière version, suffisamment motorisée (82 ch) pour un véhicule dont la vitesse pourrait gêner la conduite, qu'iront nos préférences. Grande facilité d'ouverture ou de fermeture de la capote, discrétion sonore du moteur, «air bag» de grand volume (2 900 francs en option toutefois), autant de détails qui pour 125 000 francs (tarif de base) permettent de goûter calmement la conduite en plein air.

Et si tous ces tarifs apparaissent exagérés face à l'usage que l'on veut faire de sa voiture, n'oublions pas que le marché de l'occasion en cabriolet est florissant. Les utilisateurs de tels véhicules, en outre, sont généralement plus soigneux que les autres automobilistes, et les «deuxièmes mains» constituent souvent de bonnes affaires. On estime à 400 000 le nombre de cabriolets en France sur les 29 millions de véhicules en circulation. Volkswagen et Peugeot, qui fabriquent des cabriolets à arceaux, sont en tête des marques représentées (1).

C. L.

(1) D'après une enquête de la Centrale des particuliers.

FINANCES

Le nouveau gouverneur de la Banque d'Angleterre

Eddie George ou la consécration de trente ans de sérail

Eddie George devient, jeudi 1er juillet, gouverneur de la Banque d'Angleterre en remplacement de Robin Leigh-Pemberton. M. George occupera ses nouvelles fonctions pendant cinq ans.

LONDRES

de notre correspondant

Rien dans son parcours ne laisse supposer qu'Eddie George a l'intention d'élever la voix dans les salons feutrés de la «vieille dame» de Threadneedle Street et de revendiquer pour elle davantage d'indépendance par rapport au pouvoir exécutif. De toute façon, s'il avait eu la moindre velléité à cet égard, le nouveau gouverneur de la Banque d'Angleterre (*le Monde* daté 24-25 janvier), qui remplace, le 1er juillet, Robin Leigh-Pemberton, aura été remis dans le droit chemin par les commentaires de l'ancien chancelier de l'Echiquier accompagnant sa nomination : *«J'ai rappelé au nouveau gouverneur*, avait souligné Norman Lamont, *que sa première responsabilité devrait être de soutenir le gouvernement dans sa détermination à provoquer une réduction durable de l'inflation, la seule base sur laquelle une croissance soutenue et des emplois sûrs peuvent être construits.»*

Tout était ainsi dit ou presque : ceux qui, dans la City et au-delà, rêvaient d'un nouveau rôle pour la Banque d'Angleterre, c'est-à-dire davantage d'autonomie, auront été déçus. L'exemple de la Bundesbank, voire celui de la Banque de France (qui devrait bientôt accéder à cette indépendance), ne seront pas suivis : ce sont le premier ministre et le chancelier de l'Echiquier qui continueront à déterminer la politique monétaire de la Grande-Bretagne, le rôle du gouverneur se bornant à appliquer celle-ci. Eddie George, ainsi que le nouveau vice-gouverneur, Rupert Pennant-Rea, ancien directeur de l'hebdomadaire *The Economist*, – qui, en d'autres temps, se firent tous deux les avocats d'une telle indépendance –, devront donc trouver d'autres formes d'expression pour tenter d'infléchir la politique gouvernementale.

Eddie George, qui est âgé de cinquante-quatre ans, a fait toute sa carrière professionnelle au sein de la Banque d'Angleterre où il est entré en 1962, en sortant de l'université de Cambridge. Il a la réputation d'un homme rude au langage clair, capable d'indépendance d'esprit, laquelle fut policée par trente années passées dans le sérail. C'est cette longue cohabitation avec les représentants de Whiteball et de la City qui lui a permis de se hisser au pinacle de *l'establishment* britannique : ses liens personnels avec John Major, noués lorsque celui-ci était chancelier de l'Echiquier, ses relations confiantes avec Sarah Hogg, conseiller économique du premier ministre, sa réputation de rigueur et son expérience ont fait le reste.

Un tandem déséquilibré

Sa nomination prouve au moins que le gouvernement, et M. Major en particulier, ne le tiennent pas pour responsable des deux fiascos politico-économiques qui ont terni la réputation de l'institution de Threadneedle Street : la défaillance de la Banque d'Angleterre dans l'exercice de son rôle de supervision de la BCCI (Bank of Credit and Commerce International) et son incapacité à prévoir l'ampleur de la spéculation monétaire qui a provoqué la sortie humiliante de la livre sterling du mécanisme de change du Système monétaire européen (SME). Ce sont ces relations de confiance qui expliquent aussi la surprenante décision de nommer à ses côtés M. Pennant-Rea, un journaliste (lui aussi proche de Mme Hogg, ancienne journaliste de *The Economist)* veau, il est vrai, de... la Banque d'Angleterre.

Le tandem paraît à première vue déséquilibré et les deux hommes ont des vues différentes sur bien des points, le nouveau vice-gouverneur ayant souvent commenté en termes vifs l'action ou l'inaction de la Banque, dans les colonnes de son prestigieux journal. Mais bien des choses les rapprochent : la certitude que la Grande-Bretagne n'a aucune raison de rejoindre le SME (M. George fut longtemps un farouche adversaire de son entrée dans le mécanisme de change) et, ultérieurement, l'union monétaire, tant que des progrès substantiels dans le domaine de la convergence des économies européennes n'auront pas été accomplis; la volonté de maintenir un taux d'inflation aussi bas que possible, objectif qui constitue le credo politique de M. Major.

Mais que se passe-t-il lorsque les impératifs de politique économique conduisent le gouvernement à baisser les taux d'intérêt (l'une des raisons avancées pour s'opposer à l'indépendance de la Banque), quitte à prendre le risque de provoquer une remontée de l'inflation? Comment le nouveau gouverneur de la Banque d'Angleterre, «militant» de la lutte anti-inflation, résoudra-t-il ce dilemme? *«Si l'indépendance c'est s'opposer au gouvernement, dans ce cas, je ne pense pas que j'en veuille»*, a-t-il indiqué. Etait-ce une réponse par anticipation?

LAURENT ZECCHINI

INDUSTRIE

Aux Etats-Unis

La Générale des eaux se développe dans la production d'électricité

Sévèrement touchée par la crise dans l'immobilier et le bâtiment-travaux publics, la Compagnie générale des eaux parie sur une stabilisation de son activité et de son résultat cette année. *«Avec peu de croissance externe»*, a précisé mardi 29 juin son PDG, Guy Dejouany, devant ses actionnaires. En conséquence, le groupe réduira ses investissements en 1993, sans sacrifier toutefois sa progression dans le radiotéléphone en Europe et, surtout, la production d'électricité aux Etats-Unis.

Guy Dejouany l'a baptisé le «secteur Pellerin», du nom du promoteur Christian Pellerin qui fut à l'origine de la Défense à Paris, mais dont le naufrage a contraint la Générale des eaux à monter en première ligne. Un «secteur Pellerin» qui a pesé lourdement sur les résultats de la compagnie, bien que celle-ci ait poursuivi son développement l'an dernier : 143,4 milliards de francs de chiffres d'affaires (134,9 milliards en 1991), 2,9 milliards de francs de résultat net consolidé (2,6 milliards un an plus tôt), 198 800 salariés, 2 250 sociétés.

Le PDG de la Générale des eaux, qui, dit-on, a conduit lui-même la restructuration du «secteur Pellerin» depuis un an, n'a pas caché son pessimisme pour 1993, prévoyant une nouvelle *«perte globale»*. *«Pas de sauve-qui-peut*, a-t-il toutefois ajouté, *mais une étude minutieuse de chaque dossier.»* Selon M. Dejouany, la SARI et la SEERI, deux sociétés-phares de l'ancien promoteur, bénéficieront d'une *«compétitivité plus forte»* en 1994 et constitueront une *«force de redémarrage en 1995»*, grâce notamment à la livraison des deux tours du futur siège de la Société générale, un chantier de 5 milliards de francs.

La percée du radiotéléphone

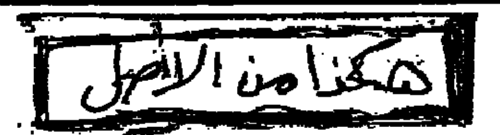
Ces mésaventures n'empêcheront pas la Générale des eaux de poursuivre son développement dans ses multiples secteurs d'activités : la distribution et le traitement de l'eau, l'incinération des déchets, la propreté. Mais c'est dans le radiotéléphone et, surtout, dans la production d'électricité aux Etats-Unis que M. Dejouany attend ses plus fortes progressions. C'est ainsi que le PDG de la Générale des eaux table sur une croissance de 30 % de sa filiale (à 43,5 %), la Société française du radiotéléphone (SFR), dont le nombre d'abonnés s'élève aujourd'hui à 127 000 et dont le chiffre d'affaires pourrait atteindre 1,4 milliard de francs en 1993.

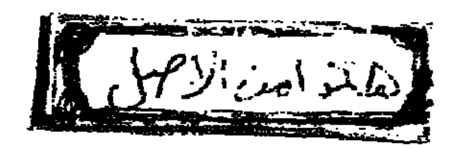
Mais c'est surtout le déploiement de la Générale des eaux aux Etats-Unis qui impressionne. Plus hexagonal et européen que son éternel rival, la Lyonnaise des eaux-Dumez, le groupe espère dépasser en 1993 *«le milliard de dollars»* de chiffre d'affaires outre-Atlantique. Sa filiale Sithe Energies Inc. a obtenu, fin 1992, un feu vert pour la réalisation du chantier de la centrale d'Independence, sur les bords du lac Ontario. Cette centrale de 1 000 mégawatts, qui doit entrer en fonctionnement début 1995, bénéficie, selon M. Dejouany, *«d'un contrat de vente d'électricité de quarante ans à Consolidated Edison, distributeur d'électricité de New-York»*.

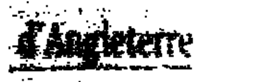
Dès sa première année d'exploitation, la centrale d'Independence devrait réaliser un chiffre d'affaires de 380 millions de dollars et un cash-flow de 65 millions de dollars. Une bonne affaire que M. Dejouany espère rééditer *«avec conviction et prudence»*. La production indépendante d'électricité semble promise à bel avenir dans un pays où, a précisé M. Dejouany, *«la vétusté du parc de centrales thermiques au charbon et nucléaires de la plupart des grandes agglomérations* (...) *semble ouvrir beaucoup de perspectives»*. Avant peut-être, un jour, d'attaquer le marché européen?

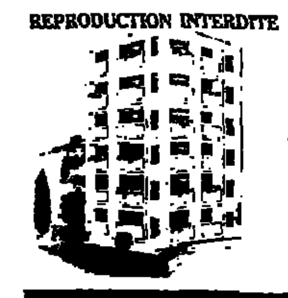
P.-A. G.











Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

1er arrdt

RUE J.-J.-ROUSSEAU
Superbe 2 P., poutres, grande lumière, 5e étage, 45 m², 990 000 F
42-37-57-47

2e arrdt

RUE DE LA PAIX. RARE, idéal pied-à-terre, 60 m², 2 PIÈCES, 3e étage, asc., cour. Impeccable, parking
VALETTE 42-89-33-55

RUE MONTMARTRE-BOURSE
40 m², 2 p., 6e, asc., cour, soleil, rénové, 890 000 F.
VALETTE 42-89-33-55

Studio prêt à habiter
Cuisine aménagée s.d.b./wc
Digicode - Concierge
740 000 F - 42-38-28-31

4e arrdt

2 pas pl. Vosges. A saisir. Réc., dern. ét., gd 3 P. en duplex, 93 m². Charme, park., urgt. 43-35-18-36.

PLUSIEURS 3 ET 4 P.

AIM 42-78-40-04

7e arrdt

7e. RUE DU BAC. Proch Bon Marché, 3 PCES. Imm. ancien. Charme, tout confort, clair. 2 050 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

RUE DE BOURGOGNE
RAVISSANT 4 PIÈCES.
Parfait état. Ensoleillé. 3 MF.
VERNANGE : 44-18-60-93.

RUE DE VERNEUIL
125 m² à rénover, 5/6 P., 5e, asc., poutres, chem. caractère
4 250 000 F.
VALETTE 42-89-33-55

8e arrdt

RUE DU CIRQUE
45 m², 3 p., 4e, asc., calme. 1 800 000 F
VALETTE 42-89-33-55

10e arrdt

Prox. Conservatoire part. vend très bel appart. 175 m². Rénové beaux volumes imm. 19e ravalé.
Tél. B : 41-41-21-03
Tél. D : 47-70-29-43

14e arrdt

ALÉSIA, récent 56 m²
2 PIÈCES, 5e ét., asc., balcon, soleil, 1 280 000 F
VALETTE 42-89-33-55

EDGAR QUINET
Neuf 4 P. 90 m² + terrasse 24 m² 3 250 000 F + parking

J.N. 40-89-00-00

15e arrdt

CONVENTION, prox. parc BRASSENS. Imm. pierre de t., asc. gd 4 p stand. 90 m² refait neuf. Dble liv., 2 ch., cuis., entièr. équipée + coin repas. Tt cft. CARACTÈRE, cheminées, moulures. 2 400 000, tél. : après 20 h : 45-31-42-29.

FALGUIÈRE. 950 000 F.
SUPERBE STUDIO
+ balcons/jardin + parking dans imm. stand. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

Mo CHARLES-MICHELS
IDÉAL INVESTISSEUR
STUDIO. 450 000 F. Très bon état. Pierre de taille, asc. CASSIL R. G. : 45-66-43-43.

Mo CHARLES-MICHELS
2 PCES. Très bon état. Excellent rapport locatif. A VOIR. 595 000 F.
CASSIL R. G. : 45-66-43-43.

Mo LOURMEL 2 P 47 m² stand impec., 2e asc. 960 000 F 45-31-51-10.

MONTPARNASSE. 5e ét., asc. Gd 3 P., 82 m², cuis. éq. Plein soleil. Park. Urgt. 43-35-18-36.

MONTPARNASSE
Pierre de taille standing BEAU VOLUME EN DUPLEX 94 m² + 60 m² jardin paysagé
1 980 000 F

45-62-92-25

17e arrdt

WAGRAM COURCELLES
30 m², studio, 1er, salle de bains, kitchenette. 700 000 F
VALETTE 42-89-33-55

18e arrdt

IMMEUBLE NEUF
BUREAU DE VTE OUVERT samedi et dimanche 14-19 h. 60, r. du Poteau, 42-59-11-34.
4 P., 3e ét. sud séj. 27 m²
3 P., 7e ét. sud s/jardin, balc. Vue sur Sacré-Cœur.

Mo ABBESSES
Belle rénovation de qualité
STUDIOS ET 2 P.
De 360 à 680 000 F.
I.P.M. 47-46-12-12

20e arrdt

BEAU 4-5 P., 130 m², récent. Stand. Balcons, park. 1 700 000 F.
PARTENA : 47-42-07-43.

78 - Yvelines

VILENES-SUR-SEINE.
Maison ancienne.
Belle rénovation 3/4 chambres séjour cheminée bureau jardin 2 400 000 F.
VALETTE 42-89-33-55.

94 Val-de-Marne

A VENDRE APPT 3 PCES, 62 m², VILLEJUIF, près du parc des Htes-Bruyères. Séjour avec balcon, exp. Sud., cuis. aménagée, salle de bns, séchoir, w.-c., placards. Cave, park. Triple orient. sans vis-à-vis. 4e ét. Prix : 720 000 F. Tél. : 69-56-00-09.

BORD. BOIS VINCENNES
BUS, RER, 110 m², 12 m² balcon. 3 150 000 F. 48-73-18-45.

LE PARC MARIANNE A ST-MANDÉ
Immeuble neuf, parc privé, proche bois de Vincennes. Prestations luxueuses. Appts 4 et 5 pièces, balcon-terrasse, visite appt modèle sur rendez-vous.

J.N. 40-89-00-00

NOGENT/CENTRE
A saisir
4 P duplex + 2 parkings
7/8e étage très ensoleillé
Vue exceptionnelle.
Frais réduits
Livraison immédiate
Prix : 1 800 000 F

BREGUET
Tél. : 47-58-07-17

Occupé loi 48, monsieur 85 ans. VINCENNES, 5 minutes RER, dans bel immeuble rénové
GD 3 P. 580 000 F
Propriétaire : 42-60-30-15.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Évaluation gratuite sur demande.
46-22-03-80 - 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
43 av. Marceau 75116 Paris rech. POUR CLIENTS ETRANGERS, 40 à 100 m² QUARTIERS RESIDENTIELS
(1) 47-20-40-03

locations non meublées offres

Paris

15e. VOLONTAIRES. Beau 4 P., 80 m², 3e, asc. Bel imm. 7 600 F. PARTENA : 47-42-07-43.

16e. TROCADÉRO. Gd 3 P., 4e étage, standing. 11 000 F. PARTENA : 42-66-36-43.

7e. Mo VANEAU. Beau 2 P., tr cft. Imm. p. de taille, 3e ét., asc. S/jardin. Loyer : 6 000 F H.C. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

9e arrdt., rue MANSARD. Studio. tt conft, 5e ét., asc. Calme, clair. 3 300 F. PARTENA : 42-66-36-43.

MIRABEAU
appart. neuf stand. 2 p. Cuis., bains, wc. box. Part. 42-88-89-40.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
43, av. Marceau, 75116 Paris rech. APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS. GESTION POSSIBLE.
(1) 47-20-30-45

locations meublées offres

Paris

8e. ST-LAZARE. Gd 2 P. s/cour claire. Bien aménagé. Cuis. séparée. Belle salle de bns. 5 000 F T.C.C. CASSIL RIVE GAUCHE : 45-66-43-43.

RUE MONSIEUR
studio équipé 3 500 F C.C.
Tél. : 43-06-91-48

villas

A TRIEL (78) : 5 mn RER Poissy. 20 mn Charles-de-Gaulle-Etoile · 15 mn Cergy-Pontoise SNCF. Triel · 40 mn Paris-St-Lazare. Particulier vend MAISON de style rustique sur 1 430 m² de terrain arboré. 7 PCES possibilité 8, dont 2 indépendantes pouvant convenir à profession libérale. 160 m² habitables sur s/sol total, 16 m² - poutres chêne, mezzanine, colombages, etc autres prestations de qualité. 2 450 000 F
frais de notaire réduits.
TÉLÉPHONE : 39-74-16-36

58 CARNAC Plage
part. vd villa.
Tél. : 97-63-67-57

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Villeron : belle maison individuelle dans impasse résidence. 6 P., poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total : terrain clos 600 m². Prix : 1 400 000 F. Frais de notaire réduits. Tél. après 20 h : 34-72-32-94.

MAISON MALAKOFF LIMITE PARIS propriétaire vend 300 m² R+2 très beaux volumes donnant sur jardin. Copropriété parfait état. 3 700 000 F 47-35-42-22.

PARTICULIER VEND

MEAUX centre (écoles, lycée, loisirs, commerces), 25 mn gare de l'Est. A prox. aut. A4 et d'Euro Disney, maison individuelle : 230 m² hab., salle de séj. en L, cuisine (cheminée). 2 salles de bns, 5 chbres. Garage 2 voit.

Belles prestations
Pourrait convenir à prof. libérale.
Tél. : 60-09-08-92.

pavillons

CHOISY-LE-ROI (94)
Dans quartier pavillonnaire, recherche belle meulière, 126 m² habitables sur 407 m² de terrain, RER à 5 min. (conviendrait à profession libérale). 1 690 000 F.

CABINET COULON 48-90-44-90

MARSEILLE : Vd Longchamp, T7 + jard. + dip., expo sud. 1 950 000 F. 16-91-08-41-78.

maisons de campagne

MAISON D'ÉCLUSE, 40 km sud de Bourges, 175 m², grand séjour cheminée, poutres chêne, dalles pierre, quatre chambres, deux salles d'eau, deux WC, garage, grand terrain et verger sur canal du Berry. Prix : 440 000 F. Tél. : (16) 48-74-55-26.

fermettes

FERMETTE - Sud Poitiers (TGV/autoroute), 6 pces + dépend., tt cft, gd terrain. Prix 300 000 F.
Tél. : (16) 78-30-18-66

propriétés

CANNES. CROIX-DES-GARDES Bastide 260 m² sur terr 4 400 m², Sud, vue mer, pisc 5 600 000 F. Part. appel direct : 07-01-81-24.

terrains

PART. vend terrain 1 000 m² près Pointe-à-Pitre, très bien situé, construct., 320 F/m².
Tél. : 19-59-082-20-15

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'MMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

BD LEFEBVRE
Beau p. de taille, 3/4 P. 85 m². Dble exposition. Balcon. Parfait état 1 800 000 F
FONCIA 45-44-55-50

MONTPARNASSE
Bel imm. 1930. 2 P. s/rue Refait neuf 1 150 000 F
FONCIA 45-44-55-50

MONTPARNASSE
Bel imm. 1930. Gd séj., cuis., bains. S/square 980 000 F
FONCIA 45-44-55-50

FRONT DE SEINE
Très belle vue. Beau 3 P Et. élevé. Park. 1 900 000 F
FONCIA 45-44-55-50

MONTPARNASSE
Bel ancien. Séj., 2 gdes chbres 75 m². Double exposition. Parfait état 1 750 000 F
FONCIA 45-44-55-50

CHARLES-MICHELS
Imm. neuf. Stand. 2-3 P. Terrasse s/jd. Frais réduits Lux. prestat. 1 995 000 F
FONCIA 45-44-55-50

MAUBERT. P. de t., gd balcon. Beau 5 P. + serv. Cave. Parking poss. 4 200 000 F Serge Kayser 43-29-60-60 Recher. appts rive gauche.

BEAUBOURG. Imm. classé Studio 24 m², 3e ét. Sud 490 000 F. 42-67-79-79

11e Près PL. des VOSGES 4 P. de classe. Impeccable. Soleil Calme 2 440 000 F PONTAGNIER • 43-38-65-00

LUXEMBOURG. P. de t. dble séj + 4 chbres, 2 bns S/verdure Ouest 3 900 000 43-25-37-16

R. J.-J. ROUSSEAU
Sup. 2 P Pout. Gde lumière. 5e étage, 45 m², 990 000 F
42-37-57-47

R DU BAC - LE BON MARCHÉ
Très beau 3 P. Grand charme. Pleine lumière. 3e étage 2 bains. 72 m². 2 125 000 F
42-37-57-47

Mo ABBESSES
Belle rénovation de qualité
STUDIOS ET 2 PCES
de 360 000 à 680 000 F
I.P.M. 47-46-12-12

CHARENTON
Prox. Ecole-Vétérinaire
RÉNOVATION DE QUALITÉ
STUDIOS 2, 3 P.
DEPUIS 430 000. 47-46-12-12

Rue Marcadet. Studio refait neuf 275 000 F
Lamarck. 2 pièces tout confort 500 000 F
Marcadet. 3 pièces tout confort 750 000 F
Immo Marcadet 42-51-51-51

ST-CLOUD/EXELMANS
Imm. p. de t., rénovés Stdg. Asc Interph. Cuis. éq.
2, 3 P. RÉNOVATIONS
de qualité de 850 000 F 1.85 M. 47-46-12-12

3 P Rue Boyer-Barret. Sud. Bel imm. p. de t. à rafraîchir. 938 000 F 43-20-77-47

ILE SAINT-LOUIS
Ds imm XVIIe s Caractère. Gd studio, poss. mezz 3,80 m HSP. Cuis. éq. 1 350 000 F
FONCIA 43-67-07-65

GUY-MOQUET Studio. Standing. Balcon. 450 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

Mo Parmentier. Imm. p. de t. Chambre de service 6e asc. 120 000 F
Rue Saint-Maur. Standing 2 P. 46 m² + terrasse 26 m² Refait neuf. 980 000 F République. Cité 3-Bornes

ATELIER D'ARTISTE
Belle hauteur sous verrière. 34 m², tt conft 550 000 F Immo Marcadet 42-51-51-51

BASTILLE-NATION
Beaux imm. rénovés Asc
STUDIOS 2, 3, 4 P.
et duplex refaits neufs Cuis. équipées. De 390 000 à 2,6 M. 47-46-12-12

Alésia Std ss vis-à-vis Jard Sol 4/5 P 106 m² Gde c., 2 bs Balc Box dble Urgt 43-35-18-36

R de la Verrerie Charme Duplex Séjour + 2 chbres 2 782 500 DVI 44-18-07-07

Près NATION Résid stand 1990 Très beau 3 P 72 m² + balc Park. Droits réduits 1 690 000 F 42-78-55-55

INVALIDES 90 m², 4e ét Rare Vue P de t., standing 3 450 000 F 43-20-77-47

RUE DUNOIS
Récent. Séj.+ 3 chb. Park. Vue très dégagée 1 445 000 F
FONCIA 45-44-55-50

P. MONCEAU 37 m²
Récent. Gd stgd splend studio 1 100 000 F
45-63-25-60

Achat

Recherche 2 à 4 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. PAIE COMPT chez notaire 48-73-48-07, même le soir

Location

PARIS-PROMO
25, av. Hoche. 75008 Paris
Pour clients de haut niveau APPARTS GDE QUALITÉ en meublés et en vides
45-63-25-60 Fax 45-61-10-20

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

CHATELET
rénové, 12 bur., 4e ét., asc. Excellent état 42-71-23-30.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services 43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations

PART. LOUE POINTE-A-PITRE
centre-ville, loc. commerc.
exc. situation, 100 m², bail commer. + loyer, cond. int.
Tél. : 19-59-082-20-15

PREBAIL
LOUE POUR AXA
278 m² rue de Monceau. Paris-8e
128 m² av. Pierre-Ier-de-Serbie
AFFECTATION PROFESSIONNELLE
Tél. : 47-54-99-71

PREBAIL
LOUE POUR AXA
Divers appartements proche banlieue ouest (Rueil - Le Vésinet - St-Cloud - Boulogne - Asnières). Pour occupation PROFESSIONNELLE
Tél. : 47-54-99-71

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
2e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 100 m² + balcon 4e étage	8, rue d'Uzès CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 075 + 635 6 084
5e ARRONDISSEMENT		
1 PIÈCE 41 m², 1er étage	11, rue Tournefort GCI – 40-16-28-70 Honoraires d'actes	5 630 + 559,15 656
7e ARRONDISSEMENT		
2-3 PIÈCES 84 m², 2e étage	65, avenue de Suffren SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	10 080 + 1 321 7 258
8e ARRONDISSEMENT		
5 PIÈCES 166 m², 2e étage	7, square du Roule PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	20 000 + 1 500 14 232
13e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 53 m²	18, passage Foubert LOCARE – 40-61-66-00 Commission d'agence	3 975 + 367 3 630
15e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 95 m², 1er étage parking	86, rue de la Fédération PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	10 850 + 1 550 7 720,86
5 PIÈCES 136 m², 5e étage	7, rue Alexandre-Cabanel PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	14 500 + 2 000 10 318,20
16e ARRONDISSEMENT		
6 PIÈCES 218 m², 3e étage	90, boulevard Flandrin PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	25 000 + 2 200 17 790
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 50 m² + balcon 7e étage	26, rue Boursault CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 410 + 760 3 445
4-5 PIÈCES 135 m², 1er étage	7, rue Puvis-de-Chavannes CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	13 034 + 1 700 9 654
5 PIÈCES 154 m², 6e étage	177, boulevard Pereire PHENIX GESTION - 44-86-45-45 Frais de commission	17 000 + 2 450 12 097,20
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 65 m², 6e étage parking	20, rue Lisfranc AGIFRANCE – 47-97-95-43 Frais de commission	4 748 + 1 196 3 717
78 – YVELINES		
MAISON mitoyenne, 136 m², 4 ch. salle de bns, salle d'eau jardin, cave + parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 20-22, rue Schnapper SAGGEL VENDOME - 46-93-91-60 Frais de commission	11 090 + 1 251,25 7 984,80
3-4 PIÈCES 90 m², 1er étage parking	VERSAILLES 1, place Robert-Deny CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 220 + 965 4 029
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2-3 PIÈCES 51 m², 6e étage parking	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Honoraires de rédaction	5 100 + 410 283
5 PIÈCES 90 m², 5e étage parking	BOULOGNE 140, route de la Reine SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Frais de commission	7 020 + 1 763 5 054
3 PIÈCES Récent 71 m², 2e étage parking	CLAMART 1, rue de Bièvre SAGGEL VENDOME - 46-08-80-36 Commission d'agence	5 550 + 1 187 3 996
2 PIÈCES 53 m², 4e étage parking	NEUILLY-SUR-SEINE 22, bd du Général-Leclerc GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	5 865 + 747 336
4 PIÈCES 159 m², 2e étage parking/box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI - 40-16-28-68 Frais d'actes	19 900 + 3 358 900

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de













VIE DES ENTREPRISES

A condition de trouver des synergies industrielles

M. Lagardère intéressé par les privatisations de Renault et d'Aérospatiale

Jean-Luc Lagardère a affirmé mardi 29 juin devant l'Assemblée générale des actionnaires de Lagardère Groupe, la holding de contrôle de Matra-Hachette et de la Banque Arjil, qu'il serait intéressé par une participation au capital de Renault. A condition que *«l'Etat considère que nous pouvons être un actionnaire intéressant et que le management de Renault y soit favorable»*, a indiqué M. Lagardère. Encore faudrait-il que cette participation permette de développer des synergies industrielles. La branche automobile de Matra produit l'Espace avec Renault, et Raymond Lévy, président d'honneur de Renault SA, est président du conseil de surveillance de Lagardère Groupe.

Concernant une participation au noyau dur d'Aérospatiale, il s'est déclaré *«intéressé par les missiles tactiques et les satellites»*, mais non par les autres activités du groupe (avions, hélicoptères, missiles balistiques). Mais *«si participer au noyau dur signifie prendre un ticket financier, je ne suis pas intéressé»*, a-t-il ajouté. M. Lagardère a aussi précisé que sans attendre la privatisation, Aérospatiale et Dasa (du groupe Daimler Benz) pourraient participer à la société en cours de création entre Matra Défense et British Aerospace.

En dépit d'excellents résultats

Schlumberger prévoit des suppressions de postes

L'intersyndicale du comité central d'entreprise (CCE) de la société Etudes et Productions Schlumberger (EPS), filiale du groupe du même nom, numéro un mondial du service dans le secteur pétrolier, vient de rendre public un texte dans lequel les délégués syndicaux et les élus du personnel dénoncent le récent plan de suppressions de postes prévu par le groupe. Rédigé par les membres du CCE, représentant l'ensemble des syndicats – CFDT, FO, CGT et CGC – présents dans les comités d'entreprise des deux sites de l'entreprise (Clamart et Melun), le communiqué met l'accent sur le paradoxe entre les *«résultats satisfaisants»* du groupe Schlumberger et la volonté de la direction, pour la première fois annoncée lors du CCE du 11 mai, de supprimer 148 postes sur les 572 employés que compte actuellement l'entreprise. Touchant les deux sites d'EPS, ce plan devrait comprendre la fermeture du site de Melun, des licenciements (Clamart) et des transferts au sein du groupe Sclumberger.

Il est vrai que cette décision a de quoi surprendre. Le groupe Schlumberger a réalisé, en 1992, un chiffre d'affaires de 6,3 milliards de dollars (35,9 milliards de francs) pour un bénéfice net de 662 millions de dollars (3,7 milliards de francs). *«On note sur les deux derniers exercices une progression des fonds propres de 9,8 %»*, précise le communiqué, ajoutant que le groupe bénéficie d'*«un endettement à long terme très faible»* et d'une *«trésorerie très largement positive»*. Enfin, *«le rapport bénéfices/chiffre d'affaires – 14,2 % – reste excellent»*.

Tout en reconnaissant la baisse du chiffre d'affaires et des bénéfices d'exploitation, en 1992, au niveau des services pétroliers du groupe, le texte souligne que *«le montant élevé des fonds propres – 549 millions de francs pour EPS et 23,9 milliards de francs pour le groupe – Schlumberger pourrait absorber sans problème ce léger déficit local»*. En conclusion, le CCE dénonce cette *«décision stratégique et financière, effectuée au mépris des intérêts d'une grande partie du personnel et de leurs familles»*, tout en soulignant *«la bonne opération financière»*, car *«le coût de la restructuration et du plan social qui l'accompagne est prévu pour être amorti en quatorze mois»*...

Naissance de UAP Executive Partners

L'UAP s'associe à un américain pour assurer les mandataires sociaux

L'UAP (Union des assurances de Paris) se lance sur un nouveau marché de l'assurance en Europe jugé *«prometteur»*, celui de la couverture de *«la responsabilité civile des mandataires sociaux»*. Il s'agit d'assurer les administrateurs et les dirigeants de société contre les plaintes de leurs actionnaires.

Les Etats-Unis font figure de précurseur dans ce domaine puisque, selon les statistiques des assureurs, un dirigeant d'entreprise américaine sur deux aura au cours de sa carrière maille à partir avec ses actionnaires. *«Aucun dirigeant d'entreprise américaine n'imaginerait avoir une telle fonction sans être préalablement assuré»*, explique Patrick Gerschel, un des directeurs d'Executive Re.

Pour être présent sur ce marché, l'UAP s'est associée avec l'assureur Executive Re, la troisième compagnie américaine du secteur. Ils ont créé une filiale commune de souscription baptisée UAP Executive Partners.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIVATISATION

□ **Pologne : la moitié du secteur pétrolier offerte aux investisseurs étrangers.** – La moitié du secteur pétrolier polonais sera offerte aux investisseurs étrangers, l'autre moitié devant être contrôlée par un holding national qui reste à créer, selon un projet gouvernemental présenté mardi 29 juin. Aux termes du projet, le holding, Polska Kompania Naftowa (PKN), doit notamment prendre 50 % des parts de chacune des deux principales raffineries polonaises installées à Plock et Gdansk, en voie de privatisation ; 30 % des actions de PKN seront proposées aux grands investisseurs polonais, entreprises et institutions financières ; 40 % doivent être offertes aux petits investisseurs et 30 % gardées par le Trésor public ou une institution financière internationale comme la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) ou IFC (International Finance Corp.), pour être ensuite revendues progressivement en Bourse sur trois ou cinq ans.

REPRISES

□ **Saint-Louis pourrait être intéressé par Eridania Béghin-Say.** – Alors que le groupe Ferruzzi est en difficulté, le devenir de sa filiale sucrière Eridania Béghin-Say suscite de nombreuses convoitises. Après l'ancien président de Béghin-Say, Jean-Marc Vernes, c'est au tour de Saint-Louis, groupe papetier et sucrier, de se poser en candidat éventuel à une reprise. Saint-Louis, dont est actionnaire le holding familial IFIL du groupe Agnelli, pourrait être intéressé à collaborer à une opération concernant Eridania Béghin-Say, a déclaré mardi 29 juin, le président de l'IFIL et vice-président du groupe Fiat, M. Umberto Agnelli. Selon lui, BSN, dont l'IFIL est aussi actionnaire (5,8 %), *«n'est certainement pas intéressé parce qu'il ne produit pas de matières premières.» «En revanche, si la réorganisation du groupe Ferruzzi devait comporter certaines opérations regardant Eridania Béghin-Say, il existe une possibilité que Saint-Louis y collabore»*, a-t-il ajouté.

□ **Philip Morris rachète 49 % d'une entreprise publique russe de tabac.** – Philip Morris a annoncé, mardi 29 juin, l'achat de 49 % du capital d'une entreprise publique russe de tabac à Krasnodar (dans le sud de la Russie). Le groupe américain a l'intention d'acquérir la majorité du capital après avoir modernisé l'entreprise. L'investissement total se montera à plus de 60 millions de dollars (342 millions de francs). Philip Morris, dont Marlboro est déjà fabriqué en Russie, a conclu récemment un accord pour construire une usine de fabrication de cigarettes à Saint-Petersbourg.

SOCIAL

□ **Veuve Cliquot : le président retenu par ses salariés.** – Le président de Veuve Cliquot Ponsardin, Joseph Henriot, était retenu dans son bureau, mardi 29 juin, par les salariés de la maison de champagne rémoise qui *«rejettent en bloc»* le plan social prévoyant 94 suppressions d'emplois dans l'entreprise, a-t-on constaté sur place. Le personnel de Veuve Cliquot, société du groupe LVMH, a été renforcé par celui de Canard-Duchêne, une de ses filiales, qui s'est vu lui aussi présenter un plan social visant à supprimer 19 emplois (dont 90 % de l'effectif cadre) sur un effectif de 66 personnes. Ces plans sont dans la lignée de ceux présentés fin mai chez Moët et Chandon (245 suppressions d'emplois) et chez Pommery (89 emplois menacés), maisons de champagnes appartenant également à LVMH.

NOMINATION

□ **M. Chiquet devrait être reconduit à la tête de GIAT Industrie.** – Le conseil d'administration de GIAT Industrie, réuni mardi 29 juin, a proposé au gouvernement de reconduire au poste de PDG du groupe Pierre Chiquet, soixante-trois ans, dont le mandat arrive à expiration le 1er juillet et qui occupe cette fonction depuis 1990. Une décision du gouvernement, dont on s'attend qu'elle soit favorable, devrait intervenir au cours d'un prochain conseil des ministres. En 1992, GIAT Industrie a perdu près de 500 millions de francs, après une perte de 400 millions en 1991. Le groupe a réalisé, début 1993, sa première vente à l'étranger de chars Leclerc, avec un contrat portant sur la livraison aux Emirats arabes unis de 396 blindés pour 21 milliards de francs, dont 60 % seront réinvestis sur place à titre de compensations.

CROISSANCE

□ **Wagons-Lits veut dépasser American Express.** – La Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme (CIWLT) s'offre un lifting : l'activité agences de voyages change de logo et prend le nom de Travel Wagonlit. Jean-Marc Simon, PDG de la société française fondée en 1872 et absorbée en 1992 par le groupe Accor, a indiqué que le réseau d'agences de voyages Travel Wagonlit devrait réaliser en 1993 un résultat *«très voisin de celui de 1992»* (70 millions de francs, hors produits financiers). Travel Wagonlit, numéro deux mondial de la distribution de voyages d'affaires avec un chiffre d'affaires en 1992 de 3,9 milliards de dollars, contre 6,5 milliards de dollars pour American Express, s'est donné pour objectif de dépasser le groupe américain dans les quatre ans. La société envisage de se développer par croissance externe en acquérant de nouveaux réseaux d'agences.

RÉSULTAT

□ **Les chèques-vacances poursuivent leur croissance.** – L'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) a enregistré en 1992 un résultat net après impôt de 24 millions de francs, en progression de 17 % sur 1991. Le volume d'affaires progresse de 32 % à 1,011 milliard de francs, contre 766 millions de francs en 1991. Une partie des bénéfices (7,2 millions de francs) sera affectée à des aides en faveur d'équipements de tourisme et de loisirs et à des actions contribuant à l'application des politiques sociales du tourisme et des vacances. Les bénéficiaires des chèques-vacances sont 4 millions en 1992. Pour les dix ans à venir, l'objectif de l'ANCV est d'atteindre 10 millions d'utilisateurs.

CRISE

□ **TAP-Air Portugal au bord de la faillite.** – La compagnie aérienne portugaise publique TAP-Air Portugal a besoin d'une injection de 80 à 100 milliards d'escudos (2,8 à 3,5 milliards de francs) en 1993 pour la sauver de la faillite, estime le président de la compagnie, M. Santos Martins, dans le quotidien de Lisbonne *Publico*. Selon M. Martins, TAP-Air pourrait s'allier à une compagnie européenne ou faire entrer dans son capital une compagnie américaine. Il reconnaît que des contacts en ce sens ont déjà été entamés, notamment avec Lufthansa et Swissair. La situation financière de TAP-Air est délicate avec un déficit de 50 milliards d'escudos (1,75 milliard de francs) à la fin de 1992, constate M. Martins, qui se déclare *«pessimiste»* pour 1993.

PARTICIPATION

□ **Ahlström prend une participation de 15 % dans Sibille SA (papier).** – Le groupe finlandais Ahlström a annoncé, lundi 21 juin, qu'il venait d'acquérir la participation de 15 % de Bolloré Technologies dans le capital du papetier français Sibille SA. Ahlström, leader européen dans les chaudières industrielles, porte ainsi sa participation dans Sibille SA à 19,8 %. Le groupe finlandais est aussi présent dans les filiales du groupe Sibille (47 % dans Sibille-Dalle et 15,5 % dans Sibille Tubes). Les activités papetières de Sibille-Dalle représentent 3,1 milliards de francs de chiffre d'affaires, tandis que les activités du secteur papier d'Ahlström s'élèvent à 2,5 milliards de francs. En 1992, le finlandais a réalisé un chiffre d'affaires total de 10 milliards de francs.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 29 juin ⬇ Prise de bénéfices

Après la forte hausse de la veille (+ 1,54 %) accompagnée d'un volume d'échanges exceptionnel (6,15 milliards de francs, dont 2,5 milliards de francs d'applications), la Bourse de Paris retrouvait un peu de son calme mardi 29 juin. La séance s'achevait sur une baisse de 0,68 % selon l'indice CAC 40 qui s'établissait à 1 977,50 points.

«Les anticipations de baisse des taux allemands reprennent de plus belle alors que la Bundesbank doit tenir jeudi sa dernière réunion avant la trêve d'été», estimait un gestionnaire. «Après la forte hausse d'hier, il est normal que certains prennent leurs bénéfices. Il n'en demeure pas moins que le sentiment des investisseurs est très positif actuellement». Les professionnels tablent sur un accroissement des volumes lié, comme la veille, à des opérations d'arbitrage. Les options sur les actions arrivent à échéance aujourd'hui et celles sur l'indice CAC 40 mercredi.

L'intérêt des boursiers pour les valeurs cycliques traduit bien le regain de confiance des intervenants, entendait-on aussi dans les salles de marchés.

Eridania Beghin-Say s'est apprécié de 1,6 % à 719 francs après les déclarations d'Umberto Agnelli concernant Saint-Louis, dont l'un des actionnaires principaux est l'Ifil, le holding familial du groupe Agnelli. Selon le vice-président de Fiat, Saint-Louis pourrait être intéressé par le groupe sucrier français, filiale de Ferruzzi. Les principales hausses étaient emmenées par Bail Equipement, Pechiney et Labinal. En baisse on notait Scoa, Michelin et Matra-Hachette.

NEW-YORK, 29 juin ⬇ Calme

Wall Street a évolué en baisse, mardi 29 juin, après la publication de statistiques économiques américaines plus mauvaises que prévu. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 0,32 %, clôturant à 3 518,85 points dans un marché où 273 millions d'actions ont été échangées. Les titres en hausse et en baisse se sont équilibrés : 957 contre 973 ; 617 valeurs sont demeurées inchangées. Trois statistiques ont en effet ranimé les inquiétudes des investisseurs sur l'état de santé de l'économie américaine : recul de 0,3 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques, recul de 21 % des ventes de logements en mai et baisse à 58,9 % de l'indice de confiance des consommateurs en juin.

Les investisseurs observent aussi une certaine réserve avant la publication des résultats financiers des sociétés au deuxième trimestre à partir de la mi-juillet.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est descendu à 6,66 % contre 6,67 % lundi.

VALEURS	COURS DU 28 juin	COURS DU 29 juin
Alcoa	68 1/4	69
ATT	62 3/4	63 1/8
Boeing	37 1/2	37 3/4
Chase Manhattan Bank	32 1/2	31 7/8
Du Pont de Nemours	48 1/4	47 1/2
Eastman Kodak	51	50
Exxon	66 1/8	65 1/2
Ford	51 1/8	51 1/2
General Electric	95 1/8	95 5/8
General Motors	44 3/8	44
Goodyear	42 1/4	42 3/8
IBM	50 1/2	49 3/8
ITT	86 3/4	84 3/4
Mobil Oil	76 5/8	76 1/8
Pfizer	68 7/8	66 1/4
Schlumberger	64 3/4	63 3/4
Texaco	64 3/8	63 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	123	122
Union Carbide	19	19
United Tech.	54 1/2	54 1/4
Westinghouse	15 1/8	14 7/8
Xerox Corp.	80 7/8	80 1/2

LONDRES, 29 juin ⬇ Petite baisse

Les valeurs ont perdu un peu de terrain, mardi 29 juin, à la Bourse de Londres en raison de prises de bénéfices et d'une ouverture en baisse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 11 points (0,4 %) à 2 886, alors qu'il avait gagné jusqu'à 8 points à l'ouverture dans la perspective de nouvelles baisses des taux d'intérêt en Europe.

L'activité demeurait calme avec un volume des échanges de 559,2 millions d'actions contre 600 millions la veille. British Telecommunications (BT) s'est déprécié de 3 pence à 423 pence après avoir publié les modes de paiement pour sa privatisation. Le premier versement des dernières actions privatisées sera de 150 pence pour les particuliers britanniques et de 160 pence pour les institutions participant à l'offre de vente internationale. United Newspapers, qui a lancé une augmentation de capital de 190 millions de livres, destinée à réduire son endettement et à financer son plan d'acquisitions, a perdu 11 pence à 574 pence.

VALEURS	Cours du 28 juin	Cours du 29 juin
Allied Lyons	5,38	5,40
B.P.	3,04	3,04
B.T.R.	3,78	3,79
Cadbury	4,60	4,62
De Beers	11,13	11,13
Glaxo	5,68	5,63
G.U.S.	31	31
I.C.I.	6,51	6,59
Reuters	13,82	13,82
RTZ	6,74	6,74
Shell	6,30	6,31
Unilever	10,30	10,36

TOKYO, 30 juin ⬆ Légère reprise

Séance indécise mercredi 30 juin à la Bourse de Tokyo. Après avoir ouvert en baisse, poursuivant son mouvement de repli de la veille, le marché japonais s'est repris à la suite de rachats de découverts intervenus en fin de matinée. Ces achats ont surtout concerné les valeurs du bâtiment et des valeurs de second rang jugées peu chères. L'indice Nikkei a gagné en clôture 46,58 points (0,24 %) à 19 590,00 points. Mais l'indice TOPIX, à plus large base, a perdu 1,01 point, soit 0,06 %, à 1 580,25 points.

Nombre d'investisseurs restent sur la touche avant les élections législatives de juillet : *«Il n'y a pas d'argent frais. Les investisseurs se contentent de se porter sur des valeurs de second plan susceptibles de rapporter des bénéfices sans gros efforts».*

VALEURS	Cours du 29 juin	Cours du 30 juin
Ajinomoto	1 320	1 340
Bridgestone	1 240	1 210
Canon	1 330	1 310
Fuji Bank	2 330	2 340
Honda Motors	1 280	1 230
Matsushita Electric	1 250	1 260
Mitsubishi Heavy	660	661
Sony Corp.	4 270	4 280
Toyota Motors	1 510	1 520

CHANGES

Dollar : 5,6985 F ⬆

Le deutschemark cédait du terrain à 3,3677 francs mercredi 30 juin au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,3720 francs dans les échanges interbancaires de mardi soir (il s'inscrivait à 3,3688 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar s'apprécie à 5,6985 francs contre 5,6950 francs dans les échanges interbancaires de mardi soir (5,7185 francs, cours Banque de France).

FRANCFORT	29 juin	30 juin
Dollar (en DM)	1,6951	1,6895

TOKYO	29 juin	30 juin
Dollar (en yens)	106,85	106,51

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 juin) .... 7 1/2-7 9/16 %
New-York (29 juin) .... 2 15/16 %

BOURSES

	28 juin	29 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81) Indice général CAC	537,05	542,71
(SBF, base 1000 : 31-12-87) Indice CAC 40	1 990,95	1 977,50

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	28 juin	29 juin
Industrielles	3 530,20	3 518,85

LONDRES (indice « Financial Times »)

	28 juin	29 juin
100 valeurs	2 897	2 886
30 valeurs	2 268,30	2 263,20
Mines d'or	285,70	281,90
Fonds d'Etat	97,20	97,13

FRANCFORT

	28 juin	29 juin
Dax	1 707,20	1 708,33

TOKYO

	29 juin	30 juin
Nikkei Dow Jones	19 543,42	19 590
Indice général	1 581,26	1 580,25

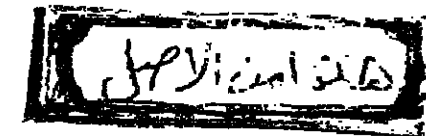
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7030	5,7050	5,7572	5,7612
Yen (100)	5,3448	5,3518	5,3956	5,4056
Ecu	6,6017	6,6070	6,5978	6,6067
Deutschemark	3,3700	3,3705	3,3648	3,3669
Franc suisse	3,7994	3,8034	3,8174	3,8236
Lire italienne (1000)	3,7036	3,7080	3,6767	3,6831
Livre sterling	8,5897	8,5956	8,6121	8,6223
Peseta (100)	4,4112	4,4145	4,3657	4,3732

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4
Ecu	7 5/8	7 3/4	7 1/4	7 3/8	6 15/16	7 1/16
Deutschemark	7 14/16	7 13/16	7 7/16	7 9/16	7 3/16	7 5/16
Franc suisse	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	9 15/16	10 3/16	9 3/4	10	9 9/16	9 13/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 7/8	6
Peseta (100)	11 3/8	12	10 5/8	11 1/8	10 3/16	10 11/16
FRANC FRANÇAIS	7 5/16	7 7/16	6 7/8	7	6 9/16	6 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 30 JUIN

Cours relevés à 11 h 15

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5550	C.N.E 3%	5560	5500	5500	-1 08
1090	B.N.P. T.P.	1090	1087	1075	-1 38
940	Cr.Lyon. T.P.	975	971	971	-0 41
1900	Renault T.P.	1970	1940	1979	+0 46
2030	Rhone Poul. T.P.	2040	2040	2015	-1 23
1136	Saint Gobain T.P.	1149	1151	1148	-0 26
925	Thomson T.P.	965	965	965	....
610	ACCOR	621	620	620	-0 16
715	Air Liquide	735	732	732	-0 41
665	Alcatel-Alsthom	654	652	649	-0 76
2860	Als.Superm.	2904	2900	2900	-0 14
350	A.L.S.P.I.	335 10	346 90	334 50	-0 18
575	AGF Sté Centrale	567	578	579	+2 12
1360	Axa (ex Cie Midi)	1380	1380	1387	+0 51
143	Bafip	139	....	....	....
51	Bail-Equipem.	59	64 50	64 50	+9 32
970	Bail Investiss.	995	1000	1000	+0 50
505	Bancaire	541	540	537	-0 74
600	Bazar H.-V.	607	607	607	....
1230	Berger (M)	1200	1200	1220	+1 67
425	Bertrand Faure	405	....	....	....
1120	Bic	1250	1255	1245	-0 40
1100	B.I.P.	1100	1100	1100	....
138	BIS	128 20	126 40	125 50	-2 11
530	B N P (CI)	531	534	533	+0 38
415	Bollore Tech.	418	420	410	-1 91
2550	Bongrain	2450	2500	2495	+1 84
510	Bon-Marché	518	518	510	-1 54
640	Bouygues	688	685	682	-0 60
120	BP France	120	120	120	....
875	B S N	916	915	913	-0 33
1300	Canal Plus	1221	1230	1225	+0 41
190	Cap Gem.S.	191	191	190 70	-0 16
200	Carnaudmetalbox	201 20	203	202	+0 40
2830	Carrefour	2895	2905	2896	+0 03
138	Casino	142 20	142	141 30	-0 63
99	Casino ADP	99 10	101	99 90	+0 81
605	Castorama D.L.	604	608	604	....
235	C.C.F.	233	234	232 70	-0 13
28	CCMC Ly	28 25	28 25	30	+6 19
189	C.E.G.I.D.	209	208	208 80	-0 10
34	Cerurest (Ny)	36 70	36 75	36 75	+0 14
330	C.E.P. Comm.	365	357 10	365	....
76	Cerus	80 90	80 10	79 80	-1 36
1320	Cetelem	1353	1360	1351	-0 15
375	CF Inf.	371	375	369	-0 54
315	CGI Info	329	330	330 10	+0 33
1150	C G I P	1148	1148	1131	-1 48
600	CGP	580	600	595	+2 59
1020	Chargeurs S A	1000	1000	998	-0 20
276	Christian Dior	276 60	276	280	+1 23
420	C I C A (M)	460	446 10	446 10	-3 02
320	Ciments franc.	302 50	306	306	+1 16
510	Clarins	514	509	510	-0 78
376	Club Mediter.	367 90	361	360	-2 15
925	Coles	920	920	918	-0 22
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1330	Compt Mod.	1299	1298	1297	-0 15
320	CPR (Paris Ré.)	357	355 90	355	-0 56
1000	Créd. Foncier	1063	1045	1050	-1 22
415	Crédit Loc France	415 90	412 90	409 30	-1 59
675	Cr Lyon (CI)	690	679	691	+0 14
1230	Credit Nat.	1230	1228	1229	-0 08
505	CSEE	487	494	488	+0 21
4010	Damart	4200	4200	4150	-1 19
465	Dassault Aviation	463	462	462	-0 22
285	Dassault Electr.	293	294	296	+1 02
1470	De Dietrich	1538	1538	1549	+0 72
475	Degremont	522	525	525	+0 57
34	Dév.P.d.C.(LI)	37 50	37 30	37 30	-0 53
80	Dév.R.Sud-Est	81	....	....	....
255	D M C	251	255	252 50	+0 60
490	Docks France	480	484 50	483 70	+0 77
98	Dynaction	112 50	112 60	113	+0 44
2290	Eaux (Gle)	2232	2225	2233	+0 04
620	E.B.F.	590	614	614	+4 07
430	Ecco	416	420	427	+2 64
980	Eiffage (ex Foug.)	902	939	921	+2 11
390	Elf Aquitaine	399 20	398 10	398 10	-0 28
965	Elf Sanofi	934	934	926	-0 86
310	Erap-Elf (Certif)	328	333	330	+0 61
685	Eridania-Beghin	719	738	764	+6 26
445	Essilor	463 10	459 50	457	-1 32
255	Essil.Inv.(DP)	266	265	265	-0 38
700	Esso	711	716	710	-0 14
1610	Eurafrance	1648	1640	1640	-0 49
530	Euro RSCG	524	516	521	-0 57
68	Eurodisneyland	68 35	68 45	68	-0 51
1000	Europe 1	1019	1017	1017	-0 20
35	Euromarché	34 95	35	35	+0 14
133	Finextel	127	126 80	125 50	-1 18
305	Fives Lille	306 50	301	300	-2 12
3900	Fromager. Bel	4095	4070	4080	-0 37
1600	Gal.Lafayette	1669	1679	1679	+0 60
460	G.A.N.	467	466 10	477	+2 14
295	Gascogne (B)	295 30	297 40	297	+0 58
1690	Gaz et Eaux	1599	1610	1595	-0 25
595	Geophysique	583	590	590	+1 20
620	Groupe André SA	625	630	640	+2 40
590	Groupe Cité	620	600	600	-3 23
405	GTM-Entrep.	415	419 90	418 90	+0 94
1450	Guyenne-Gas.	1471	1470	1490	+1 29
405	Havas	420 30	419	419 50	-0 19
205	Idis	217	218	216	-0 46
435	Imétal	452	450	450	-0 44
136	Immob. Phénix	139	135 60	135 60	-2 45
165	Ingénico	150	148 90	147	-2 00
10700	Inst. Mérieux	10730	10730	10750	+0 19
545	Interbail	512	510	517	+0 98
420	Intertechnique	450	450	450	....
1070	J. Lefebvre	1051	1060	1065	+1 33
575	Klepierre	575	575	579	+0 70
640	Labinal	661	630	638	-3 48
370	Lafarge	385 20	384 50	385	-0 05
104	Lagardère Group	115 90	115 90	114 60	-1 12
195	Lapeyre	193	190	193	....
280	Lebon	264	265	265	+0 38
4150	Legrand	4345	4320	4308	-0 85
2470	Legrand (DP)	2699	2635	2635	-2 37
147	Legris Industries	149 50	149 90	149 90	+0 30
915	Locindus	955	975	975	+2 09
3750	L.V.M.H.	3864	3875	3861	-0 08
465	Lyon.Eaux/Dumez	459 40	458	458 90	-0 11
325	Mar. Wendel	345	344	340 10	-1 42
131	Matra-Hachette	138 40	135	135 20	-2 31
65	Metaleurop	66	66	66	....
13	Métrologie In.	14 50	15	15	+3 45
146	Michelin	165 10	155	164 60	-0 39
85	Moulinex	93	94	94	+1 08
940	Navig. Mixte	945	942	947	+0 21
142	Nord-Est	143 80	144	141 70	-1 46
500	Nordon (Ny)	440 10	437	449	+2 02
50	Olipar	49	49 50	50	+2 04
1040	Oréal	1102	1094	1090	-1 09
405	Paribas	429	429	430 60	+0 37
196	Pechiney Int.	197	197	197 50	+0 25
285	Pechiney (CIP)	320	302	310	-3 13
380	Pernod Ricard	394	391	393	-0 25
540	Peugeot	583	580	580	-0 51
725	Pinault-Printemps	723	725	716	-0 97
760	Plastic-Omn.	696	696	695	-0 14
280	Poliet	290	287	290	...
680	Publ. Filipacchi	710	708	707	-0 42
775	Primagaz	815	810	811	-0 49
795	Promodes	798	798	805	+0 88
280	Radiotechn.	283	280	280	-1 06
7690	Redoute (La)	7450	7450	7460	+0 13
164	Remy Cointreau	162 50	164	168	+3 38
455	Rexel (ex CDME)	465	464	462	-0 65
540	R. Poulenc A.	575	575	574	-0 17
23	Rochette(La)	21 30	21 60	21 75	+2 11
575	Roussel Uclaf	575	....	....	....
3110	R. Impé Ly	3155	3190	3150	-0 16
139	Sade (Ny)	149 50	151	151	+1 00
1670	Sagem	1685	1698	1689	+0 24
490	Saint Gobain	513	510	513	..
1230	Saint Louis	1206	1210	1207	+0 08
1520	Salomon Ly	1550	1545	1557	+0 45
390	Salvepar (Ny)	392	390	390	-0 51
1580	S A T	1600	1600	1600	....
745	Saupiquet (Ns)	770	.	....	....
685	Schneider	669	660	668	-0 15
14 50	SCOA	13 80	13 80	14	+1 45
610	Scor s.a.	607	610	610	+0 49
435	S.E.B.	442	443	443	+0 23
470	Sefimeg	478	475 20	475	-0 63
173	Selectibanque	173	173 10	173 50	+0 29
157	Sextant A.	172	170 10	174 90	+1 69
740	S F I M	735	735	735	....
225	S.G.E.	230	230	231	+0 43
520	Simco	496	495	491	-1 01
600	S.I.T.A.	620	613	619	-0 16
1170	Sk. Rossignol	1204	1200	1200	-0 33
460	Sligos	450	446	446	-0 89
590	Société Géné.	596	597	600	+0 67
43	Sodecco(B)	43 30	...	...	....
66	Sodero(Ns)	69	68 50	68 50	-0 72
1000	Sodexho	965	964	974	+0 93
110	Sogenal(Ny)	108 40	109	110 10	+1 57
1460	Som-Allib.	1515	1500	1517	+0 13
530	SOPHIA	501	506	505	+0 80
1300	Sovac	1290	1295	1285	-0 39
435	SPEP	449 90	445 50	441	-1 98
350	Spie-Batignol.	354 50	355	357	+0 71
450	Strafor Facom	476	466	475	-0 21
310	Suez	309 10	306 50	307 30	-0 58
1210	Synthelabo	1205	1198	1191	-1 16
173	Thomson CSF	176 50	172 50	173 70	-1 59
285	Total	275 40	273 50	273 80	-0 58
200	Total (Certif)	205 50	201	201	-2 19
605	U.A.P.	598	599	596	-0 33
340	U F B Locab.	351	350	351	
200	U.G.C. DA (Robur)	209	210	207	-0 96
580	U I C	550	551	556	+1 09
580	U I F	581	591	576	-0 86
860	U I S	880	....	....	.
415	Unibail	424 50	422	422 50	-0 47
790	Valéo	829	825	827	-0 24
160	Vallourec	168 30	166	165	-1 96
310	Via Banque	324 90	323	323	-0 58
260	Worms et Cie	267 20	269 80	269 60	+0 90
1710	Zodiac	1761	1760	1755	-0 34
1020	Elf Gabon	964	965	979	+1 56
128	Amax	129 10	130 50	130 30	+0 93
129	Amer. Barrick	140	144 90	144 60	+3 29
172	Amer. Express	175	180 10	181	+3 43
355	A.T.T.	361 90	362 20	362 40	+0 14
166	Anglo Amer C.	166 50	171	172	+3 30
360	Amgold	395	398 70	401	+1 52
250	Banco Santander	246 20	..	...	...
795	B.A.S.F.	815	796	800	-1 84
910	Bayer	925	917	929	+0 43
39	Blenheim Plc	39	37 70	37	-5 13
50	Buffelsfont.	58 20	59 20	59 10	+1 55
176	Chase Manh.	182 50	183 40	183 40	+0 49
2080	Daimler Benz	2066	2067	2067	+0 05
93	De Beers	94	94 25	96 35	+2 50
2310	Deutsche Bank	2318	2320	2321	+0 13
1250	Dresdner Bank	1270	1276	1281	+0 87
67	Driefontein	71 10	72 70	73	+2 67
285	Du Pont-Nem.	275	272 90	270 10	-1 78
305	Eastman Kodak	294 20	288	288 10	-2 07
19	East Rand	20 50	20 80	20 70	+0 98
60	Echo Bay	66 95	69 85	69 70	+4 11
151	Electrolux	153	154	154 10	+0 72
250	Ericsson	250	250 30	250 10	+0 04
380	Exxon Corp.	376 30	....	..	....
295	Ford Motor	294 40	..	.	.
51	Freegold	61	62 20	62 65	+2 70
13	Gencor	13 70	13 75	13 75	+0 36
545	Gén. Elect.	543	549	549	+1 10
250	Gén. Motors	250 50	250 50	252	+0 60
375	Gén. Belgique	383 90	378	378	-1 54
36	Gd. Métropol.	37 50	37 50	37 50	...
41	Guinness	40 70	40 25	40 25	-1 11
19 50	Hanson PLC	19 70	19 85	19 55	-0 76
24	Harmony Gold	26 85	27 50	28 10	+4 66
465	Hewlett Packard	481	469 60	469 60	-2 37
41	Hitachi	42 70	42 45	42 45	-0 59
855	Hoechst	883	870	888	+0 57
57	I.C.I.	55 50	57 60	57 60	+3 78
280	I.B.M.	283 10	283	282 90	-0 11
485	I.T.T.	492	487 10	486	-1 22
220	Ito Yokado	231 30	230 70	230 70	-0 26
67	Matsushita	66 20	66 50	66 50	+0 45
280	Mc Donald's	285 70	282 70	282 70	-1 05
205	Merck	203 30	210 70	210 30	+3 44
620	Minnesota M.	619	....	....	.
54	Mitsubishi	57	56	56	-1 75
425	Mobil corp.	429 80	427	427	-0 65
385	Morgan J.P.	387 40	...	..	
4280	Nestlé	4350	4342	4352	+0 05
140	Norsk Hydro	141	140 50	141 50	+0 35
136	OFSIL	157	160	158 40	+0 89
1380	Pétrofina	1452	1452	1471	+1 31
275	Philip Morris	283 10	284 80	283 80	+0 25
83	Philips	86 60	89	89 40	+3 23
110	Placer Dome	117 50	119 80	119 80	+1 96
280	Procter Gamble	293	291 70	291 70	-0 44
193	Quilmès	204 50	204 50	210	+2 69
39	Randfontein	45	45 80	45 60	+1 33
275	Rhone Poul. Rorer	271	269 90	269	-0 74
530	Royal Dutch	530	533	534	+0 75
56	R T Z	57	57	57 25	+0 44
14 50	Saat & Saatchi	14 55	14 60	14 65	+0 69
36	St Helena	43 15	44 30	44 30	+2 67
385	Schlumberger	373	367 40	364 70	-2 23
53	Shell transp.	53 20	53 50	54	+1 50
2090	Siemens	2086	2078	2079	-0 34
220	Sony	226 50	227 50	227 50	+0 44
112	Sumitomo Bank	120 80	.	...	
200	T D K	200 40	..	....	..
63	Telefonica	61 65	61 90	61	-0 89
35	Toshiba	36 10	35 60	35 50	-1 66
615	Unilever	614	615	607	-1 14
310	Unit.Techn.	313 80	310 10	310 10	-1 18
355	Vaal Reefs	408	411 30	416 90	+2 18
1180	Volkswagen	1238	.	...	. .
300	Volvo	291	...	...	
137	West Deep.	162 50	165 50	166	+2 15
450	Xerox Corp.	458 50	463 10	463 10	+1 00
115	Yamanouchi	118 80	118 50	118 50	-0 25
4 86	Zambia Cop.	5 35	5 30	5 35	. .

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	100 15	9 47
10,80% 79/94	104 94	8 84
Emp.Etat 13,4% 83	102 93	7 01
10,26% mars 86	....	3 09
OAT 10% 5/2000	118 94	0 93
OAT 9,9% 12/1997	114 12	5 39
OAT 9,8% 1/1996	108 90	4 05
PTT 11,2% 85	....	5 99
CFF 10,25% nov 90	118 98	3
CNA 10 % 1979	102 20	3 23
CNB Bques 5000F	100 51	4 28
CNB Paribas 5000F	100 20	4 28
CNB Suez 5000F	100 50	4 28
CNI 1/82 5000F	100 51	4 28
CNT 9 % 86	....	1 86
CRH 10,90% déc.85	117 10	4 89
CHARB FCE 3% 100	...	....
CNCA	1065	....
Cens	...	...
Ly Eaux cv 6,5%	875	...
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1701	....
Arbel	300	300
Bains C.Monaco	955	950
B.Hypoth.Europ.	170	....
B.N.P. Intercont.	458	450
Bénédictine	2300	....
Bidermann Internat.	420	....
Blanzy Ouest	805	....
B T P	28 10	28 80
Cambodge	910	....
Carbone Lorraine	338	335 10
Case Pochin	2 05	....
C.B.C.	291 50	291
C.E.G.F (Frigor.)	551	....
Centenaire Blanzy	310 10	....
Ceragen	29	....
Champex Ny	11	....
CIC (CIP)	226	226
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	4940	....
Cpt.Lyon Alemand	356	357 90
Concorde	605	605
Conser.Mét.Prov.	14	...
Crédit Gén.Ind.	100	....
Cr Universel (Cie)	278 40	....
Darblay	590	....
Didot Bottin	549	....
Eaux Bassin Vichy	3110	....
Ecia	290 20	290
Ent.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI	590	....
Fidei	351 30	352 30
Finalens	355	....
F.I.P.P.	137 30	....
F.N.A.C.	2450	2420
Foncière (Cie)	590	....
Foncina	380	...
France I.A.R.D.	399	....
France SA (La)	1727	1727
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	510	....
Genefim	320 50	325
Gévelot	505	....
G.F.C.	430 20	431 10
Groupe Victoire	1333	....
G.T.I (Transport)	230	.
Immobail	431	431
Immobanque	803	800
Im.Marseillaise	4650	....
Invest.(Sté Cie.)	3100	....
Lille Bonnières	990	....
Louvre	2110	2063
Luca	195	....
Machines Bull	26	25 50
Mag.Uniprix	183	....
Maroc Sté Brasserie	250	....
Métal Déployé	255	....
Mors	40 10	40
Navigation (Nle)	110	....
Optorg	269 90	269 90
Oréal (CI)	872	865
Origny-Desvroise	780	....
Palais Nouveauté	1230	....
Paluel Marmont	391	...
Parfinance	181	....
Paris France	210	....
Paris Orléans	205	....
Parthena Invest	263	...
Piper Heidsieck	760	...
Porcher	175 50	....
Promodès (CI)	588	....
Publicis	661	660
Rochefortaise	160	....
Rosario	155	164
Rougier	184	....
S.A.C.E.R.	632	....
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	178	....
Saga	373 50	...
Saint Dominique (F.)	147	148
Salins du Midi	581	581
Savoisienne M.	149	....
Sfac	780	760
S.I.P.H.	71	....
S.M.C.I.	50	...
Sofal	470	...
Soffo	204	....
Softam (ex Satam)	62	....
Sofragi	2911	2911
Soudure Autogène	639	635
Sovabail	400	
Starm	842	....
Taittinger	1900	1850
Testut-Aequitas	100	...
Tour Eiffel	225	....
Ufiner	1517	....
Vicat	428	426
Viniprix	1500	...
Virax	114 10	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	485	....
Akzo Nv Sico	456	....
Alcan Aluminium	109 70	...
American Brands	189	....
Arbed	495	...
Asturienne Mines	96 10	....
Banco Popular Espa.	601	....
B.Reglements Int.	37900	....
Can.Pacifique	93	....
Chrysler Corp	265	....
C I R	3 10	....
Commerzbank	985	....
Dow Chemical	315 10	317 30
Fiat	21	....
GBL (Brux Lamb.)	589	....
Gevaert	1042	..
Glaxo Holdings Ltd	50	....
Goodyear Tire	235	..
Grace and Co (WR)	225	....
Honeywell Inc. Int.	204	....
Johannesburg	80	....
Koninklijke Pakhoed	75 10	....
Kubota	33 10	...
Noranda Mines	90	....
Olivetti priv.	3 51	....
Pfizer Inc.	390 10	391 60
Ricoh	37	....
Robeco	331 70	330 90
Rodamco NV	172 80	172 50
Rolinco	328	326 50
Saipem	5 65	.
Sema Group	25	....
SKF Aktiebolaget	57 40	...
Tenneco Inc.	282	..
Toray Ind	33 10	...
West Rand Cons.	5 70	...

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	. .
Calciphos	75	....
C G H Cogenhor	7	....
Coparex	551	....
Europ. Accum.	75 85	....
Europ Soufres Ind.	6 65	....
G.F.F. (group.fon.f.)	2 29	. .
Guy Degrenne	360	....
Lecteurs du Monde	192	...
Nicolas	661	..
Office Cent. Pharma.	975	....
Particip. Percier	190 10	. .
Rorento N.V.	273 10	
St-Gobain-Emballage	1501	....
Schlumberger Ind.	430	....
S.E.P.R.	1575	.
S.P.R. act. B.	308	.
Waterman	1100	...

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	548	545
B A C.	23 70	....
Boiron (Ly)	487	490
Boisset (Lyon)	203	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	880	889
Calberson	260	. .
Cardif	1000	1000
C.E.G.E.P.	151	..
C.F.P.I.	143	.
C.N.I.M.	1160	1175
Codetour	341	....
Creeks	99 75	.
Dauphin	241 10	....
Devanlay	1170	1170
Dolisos	100	. . .
Editions Belfond	191	....
Europ. Propulsion	279	256
Finacor	152	....
G.L.M.	624	....
Gravograph	150	...
Guintoli	656	..
I.C.C.	250	. .
Idianova	67	.
Immob. Hôtelière	1226	
Interm. Computer	127 70	.
I.P.B.M.	35	.
Molex	169	. .
N.S.C. Schlumberger	615	616
Rhone-Alp Eco (Ly)	333	. .
Select Invest (Ly)	95 10	.
Seribo	139 10	....
Sopra	290	. .
TF1	415	424
Thermador H. (Ly)	310	..
Unilog	216 50	.
Viel et Cie	161 40	
Y. St-Laurent Groupe	760	730

SICAV (sélection) 29/6

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	237 78	231 42
Actimonetaire C & D	31561 95	31561 95
Améri-gan	7908 19	7804 03
Amplitude	705 59	685 04
Antigone trésor	722095 00	722095
Arbor. Court Terme	8014 32	8014 32
Associa Première	32917 25	32917 25
Associc	1166 56	1166 56
Atout Futur	482 24	470 48
Aurecic	1644 65	1596 75
Avenir Alizes	1917 79	1880 19
Axa Capital	201 33	195 47
Axa Court Terme	8847 24	8847 24
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1076 36	1045 01
Axa Ep.Fr.Ex Ageparg	856 13	831 19
Axa Europe	133 84	129 94
Axa Investissements	123 73	120 13
Axa NPI	128 26	124 52
Axa Ob Fr.Extrans	158 68	154 06
Axa.Ob.In.Ex Mu.U Se.	154 80	150 29
Axa Prem.Ex.Agepre.	125 37	121 72
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	165 20	160 39
Axa Valeurs PER	136 32	132 35
Cadence 1	1125 78	1103 71
Cadence 2	1110 83	1089 05
Cadence 3	1103 69	1082 05
Capimonetaire	6939 39	6932 46
Caploblig	7532 54	7384 84
Capitacic	1548 60	1525 71
Coeris	1511 74	1483 55
Comptavalor	3892 44	3886 61
Credinter	482 14	468 10
Credit Mutuel Capital	1458 16	1429 57
Cred.Mut.Ep.Cour T	739 71	739 71
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	103 30	100 54
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	101 55	98 83
Cred.Mut.Ep.J	76934 54	76934 54
Cred.Mut.Ep long.T	221 63	215 60
Créd.Mut.Ep Monde	1287 44	1252 98
Cred.Mut.Ep.Quatre	1149 39	1118 83
Dieze	1532 02	1503 45
Drouot France	939 47	912 11
Drouot Sécurité	258 41	250 88
Ecocic	1169 98	1135 90
Ecuper	131 69	127 85
Ecur. Capitalisation	2980 88	2951 37
Ecur Expansion	535457 72	534655 74
Ecur. Géovaleurs	2514 90	2441 65
Ecur. Investissement	161 37	156 67
Ecur. Monepremière	74471 14	74471 14
Ecur. Monétaire	21821 53	21821 53
Ecur Trésorerie	2687 46	2687 46
Ecur. Trimestriel	2140 28	2119 09
Elancel	120 85	117 33 •
Energie	357 68	341 46
Eparcic	4000 79	4000 79
Eparcourt-Sicav	4328 67	4317 89
Epargne Associat.	26146 06	25848 36
Epargne-Unie	1429 63	1394 76
Eufi Cash cap.	8762 59	8762 59 •
Euroco Solidarité	1186 12	1174 38
Eurocic Leaders	1112 60	1080 19
Eurodyn	1250 92	1220 41
Euro Gan	6758 20	6498 27
Fonsicav	16031 02	16031 02
France-gan	11401 79	10963 26
France Garantie	277 89	277 34
France-Obligations	485 55	480 74
Francic	502 23	487 60
Francic Pierre	119 45	115 97
Francic-Regions	1190 07	1145 70
Fructi-Associations	38 80	38 80 •
Fructi-Capi	48 17	47 46
Fructidor	250 67	246 97
Fructifrance action C	205 57	200 56
Fructifrance action D	196 73	191 93
GAN Rendement	5635 91	5552 62
Gestilion	16988 99	16904 47
Gest.Associations	193 64	189 38
Horizon	1453 48	1411 15
HLM Monétaire	15478 40	15478 40
Indicia	1133 37	1110 98 •
Indust Fse.Court T.	1636 26	1636 26
Intensys	104 48	104 22
Interepar	112117 17	108851 62
Interoblig	16725 78	16397 92
Intersélection Fce	544 45	533 77
Japacic	180 92	175 65
Jeunepargne	324 09	319 30
Latitude	2489 89	2496 16
Lion Association	11842 47	11842 47
Lion Institution	34992 91	34905 65
Lionplus	1162 68	1139 88
Lion Trésor	2325 12	2302 10
Livret Bourse Inv.	604 34	596 74
Livret Portefeuil	774 98	752 41
Méditerranée	186 81	187 37
Mensuel CIC	10453 02	10349 52
Moneden	75663 10	75663 10
Mone J.	40019 78	40019 78
Monévalor	45492 95	45492 95
Mutualité dépôts	15327 69	15297 10
Natio Court Terme	105340 00	105025
Natio Court Terme2	316383 00	316383
Natio Epargne	20151 37	19951 35
Natio Ep Capital	12576 97	12452 45
Natio Ep Croissance	1946 25	1894 16
Natio Ep Obligations	215 31	209 55
Natio Ep. Retraite	138 75	135 04
Natio Ep. Trésor	8934 77	8916 94
Natio Ep Valeur	486 17	473 16
Natio Fran index	1097 20	1067 83
Natio Imm.	1280 93	1248 65
Natio Inter	1730 20	1683 89
Natio Monétaire	27859 76	27859 76
Natio Opportunités	1169 62	1138 32
Natio Patrimoine	1510 45	1470 02
Natio Perspectives	1184 54	1152 84
Natio Placements	65478 58	65478 58
Natio Revenus	1106 28	1095 33
Natio Sécurité	12230 79	12230 79
Natio Valeurs	928 77	903 91
Nippon-Gan	6705 14	6447 25
Nord Sud Dévelop.	1842 98	1839 30 •
Obli-Associations	180 38	177 70
Oblicic-Mondial	2993 50	2949 26
Oblicic-Régions	1079 10	1063 15
Oblifutur	3319 57	3257 67
Oblig. tres cate	205 02	201 99
Oblilion	1646 11	1629 81
Oblisécurité Sicav	14337 35	14337 35
Oraction	1551 54	1513 70
Paribas Capitalisation	1796 73	1761 33
Paribas Opportunités	137 69	133 68
Paribas Patrimoine	636 88	618 33
Patrimoine Retraite	251 45	246 52
Pervalor	632 55	620 15
Planintar	1340 70	1308
Planitude	149 34	144 99
Poste Croissance	6076 55	6070 48
Poste Gestion	73067 85	73067 85
Première Oblig.	11012 34	11001 24
Prévoy. Ecureuil	111 02	109 92
Prv Associations	32546 10	32546 10
Proficius	1089 21	1068 90
Quartz	147 15	143 56
Rentacic	171 16	168 83
Revenus Trimestr.	5637 26	5581 45
Revenu-Vert	1226 21	1203 35
St Honoré Vie & Santé	1027 21	980 63
St Honoré Bons du Tr	12419 31	12357 52
St Honoré Invest	831 10	793 41
St Honoré Pacifique	738 52	705 03
St Honoré Real	16592 22	16526 12
Sécuricic	1919 15	1919 15
Sécuri-Gan	13338 56	13077 02
Sécuritaux	1538 11	1538 11
Sicasden	751 45	740 34
Sicav Associations	2036 85	2036 85
SFI-CNP Assur	731 97	710 65
S G Fr oppor. C et D	1328 77	1302 72
Sicav 5 000	469 75	457 18
S.I. Est	1511 47	1467 45
Sivafrance	749 29	729 24
Sivam	442 80	430 95
Sivarente	230 34	225 82
Sivinter	515 29	501 50
S.N.I	1205 82	1170 70
Sogenfrance C	1268 92	1244 04
Sogenfrance D	1225 83	1201 79
Sogépargne	346 78	339 98
Soginter	1499 21	1469 81
Soleil Investissements	645 91	621 07
Solstice	2275 53	2269 86
State Street Act. Eur	10360 68	10010 32 •
State Street Act. Frce	11195 41	10869 33
St. Str Act.Japon	15471 31	14948 13
State Street Emer. Mts	14279 45	13592 94 •
St.Street OAT Plus	12320 63	12079 05
Stratège Actions	910 16	875 15
Stratège Rendement	1597 94	1547 54
Techno-Gan	6032 61	5800 59
Thesora	761 17	753 63
Trésor Plus	1489 19	1474 45
Tresor Trimestriel	1086 87	1079 09
Trésoricic	144517 23	144517 23 •
Trilion	5468 04	5397 87
Uni-Associations	123 99	123 99
Uni-Foncier	1346 49	1313 65
Unifrance	617 88	602 81
Uni Régions	1249 13	1218 66
Univar	258 47	258 47
Univers Actions	1435 17	1400 17
Univers Obligations	2050 29	2012 06
Valorg	2271 98	2269 71
Valreal	59031 53	59002 03
Winterthur St-Honoré	239 31	228 46

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 29/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 757	5 718	5 4	5 9
Ecu	6 596	6 597	....	....
Allemagne (100 dm)	336 700	336 880	326	346
Belgique (100 F)	16 385	16 389	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 290	300 390	289	309
Italie (1000 lires)	3 706	3 705	3 5	4
Danemark (100 krd)	87 690	87 650	84	92
Irlande (1 iep)	8 221	8 217	7 9	8 7
Gde-Bretagne (1 L)	8 564	8 541	8 1	8 9
Grèce (100 drachmes)	2 473	2 473	2 8	3
Suisse (100 f)	380 180	379 090	367	387
Suède (100 krs)	73 220	73 260	69	78
Norvège (100 k)	79 760	79 730	75	84
Autriche (100 sch)	47 844	47 866	46 3	49 3
Espagne (100 pes)	4 397	4 406	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 535	3 540	3 2	4
Canada (1 $ can)	4 482	4 483	4 2	4 7
Japon (100 yens)	5 440	5 319	5 1	5 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/6
Or fin (kilo en barre)	68700	68800
Or fin (en lingot)	69750	69050
Napoléon (20 f)	391	392
Pièce Fr (10 f)	332	.....
Pièce Suisse (20 f)	391	391
Pièce Latine (20 f)	386	391
Souverain	499	499
Pièce 20 dollars	2400	2235
Pièce 10 dollars	1135	1160
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2590	2555
Pièce 10 florins	400	399

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 29 juin 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 128 587

COURS	Sept. 93	Déc. 93	Mars 94
Dernier	119,82	119,20	122,06
Précédent	119,94	119,34	121,92

CAC 40 A TERME — Volume : 30 195

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 979	1 977	1 988,50
Précédent	1 994	1 992	2 001

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

CULTURE

MUSIQUES

TEMPO BRASIL *à l'Olympia*

Les enfants du désordre

Des concerts d'exception pour témoigner de la vitalité de l'Amérique du Sud

Dandy tropical, protégé d'une incoercible timidité par un costume jaune paille et un polo lie-de- vin à col sage, Chico Buarque de Hollanda n'était pas venu à Paris depuis quatre ans. Mardi 29 juin, l'Olympia était plein comme rarement pour l'accueillir, plus mûr, plus sûr de son fait et de sa voix, porté par une formation acoustique de six musiciens. Avec discrétion et tact, Chico Buarque fait des incursions chantées dans la vie des autres – le footballeur, le petit voyou, la danseuse ou le fonctionnaire. Guitare en bandoulière, il se laisse couler dans un camaïeu de demi-tons, pour mieux s'en remettre aux dieux de la samba populaire.

Vai Passar : aux rappels, le public brésilien scandait, sans vouloir partir le nom de sa samba préférée. Pour cause de duo final avec les jeunes femmes du Trio Esperança, passé en première partie, il dut y renoncer. *Vai Passar* est certes une samba des plus entraînantes, mais, composée en 1984 et construite sur des allusions qui se réfèrent à la période noire de la dictature militaire, la chanson prit valeur d'hymne à la liberté et à la démocratie retrouvée.

Chico Buarque de Hollanda comme Gilberto Gil et Caetano Veloso, ces trois stars de la chanson brésilienne, qui se retrouvent cette semaine sur la scène de l'Olympia avec le Cubain Pablo Milanes, ont traversé l'époque de la dictature, son arrogance et sa déconfiture, après des débuts dans les années 60. Ils sont aujourd'hui les analystes lucides d'un continent en pleine déstructuration où, selon Chico Buarque (1), le réel perd ses contours au profit d'un quotidien halluciné, où *«l'on est déjà sorti de tout ordre mondial connu»*, selon Caetano Veloso, qui présente à Paris son dernier tour de chant, *Circulado* (2).

Sur ce champ de batailles culturelles et économiques, Chico Buarque compose des poèmes quotidiens et ironise sur l'histoire du Brésil. Gilberto Gil utilise la danse comme fer de lance tandis que Caetano Veloso s'engage dans un exercice de haut vol, avec six musiciens et une vingtaine de compositions, mais aussi d'étonnantes reprises de Bob Dylan (*Jokerman*) ou de Michael Jackson (*Black and White*). A la guitare (la sienne) et au violoncelle (Jacques Morelenbaum, comparse habituel du jazz- man Egberto Gismonti), le Bahianais a mêlé les *berimbau, caxixi, bongos, surdo, cuica*, nés du creuset africain, dont Caetano Veloso, comme Gilberto Gil, ne s'est jamais éloigné, ne serait-ce qu'en fréquentant assidûment les *terreiros*, les lieux de culte bahianais.

Caetano Veloso est un visionnaire, Gilberto Gil un pragmatique épidermique, Chico Buarque un littéraire épris de football. Leur histoire est commune, leurs différences cultivées sur le même terreau. Au début des années 60, Chico Buarque compose la musique de la pièce *Mort et vie Sévérine*, qui enchantera le Festival de théâtre universitaire de Nancy en 1966. Les tropicalistes bahianais scandent des slogans soixante-huitards (*«E prohibido prohibir»*, « il est interdit d'interdire »). Ces fils prodigues de la bossa-nova ont des appétits culturels dignes du mouvement « anthropophagiste » du poète Oswaldo de Andrade, qui secoua le Brésil intellectuel des années 30. Après le coup d'État militaire d'avril 1964, le Brésil s'isole. Pour se sortir de l'impasse culturelle où ils sont plongés, de nombreux artistes vont transgresser les tabous imposés par le régime des généraux. Il fallait oser dire, par exemple, que le Brésil appartenait au continent sud-américain, avec ses *campesinos*, son guévarisme et sa culture littéraire (Milton Nasimento, Chico Buarque); que l'Afrique était l'un des fondements de la culture brésilienne (Gilberto Gil, Caetano Veloso) ; que Cuba était une île sœur, par sa religion et son histoire.

En 1970, Caetano Veloso est en exil à Londres. Il a froid et écrit des chansons pluvieuses et ironiques, dont *London, London*, un refrain aux allures innocentes. Ou encore *Nine Out of Ten*, un reggae aux sonorités de steel-band, le tout pour informer l'ennemi de sa bonne santé : *« Walk down Portobello Road to the sound of reggae. I'm alive. »* Toujours vivant. Les généraux, qui, la même année, ont également expédié Gilberto Gil en Angleterre, puis expressément conseillé au chanteur Chico Buarque d'aller prendre l'air en Italie, ne l'entendent évidemment pas de cette oreille.

Pendant vingt ans, les passeports brésiliens portèrent la mention « non valables pour Cuba ». *« C'était un acte de violence culturelle*, explique Chico Buarque, qui fut l'un des premiers à briser l'interdit anticommuniste en allant à La Havane en 1977 pour siéger dans le jury d'un concours de théâtre. *C'est là que j'ai découvert Pablo Milanes, Silvio Rodrigues. Nous les avons invités à venir chanter à Rio dès les premiers signes de détente entre les deux pays, au début des années 80.* » Aujourd'hui, Pablo Milanes, chanteur, mais surtout auteur-compositeur de talent qui a rénové la chanson cubaine, est un symbole au Brésil. Concerts communs et échanges de chanson se multiplient. Le Cubain «Pablo» devient un symbole au même titre que l'Argentine Mercedes Sosa. Ne vient-il pas de convier Chico Buarque à siéger au conseil d'administration de sa toute nouvelle fondation culturelle – privée, fait sans précédent sur l'île.

Cuba, « îlot résistant »

«Nos sympathies pour Cuba avaient peu à voir avec le communisme, explique Chico Buarque. *Mais ce pays a été le premier pays à lutter contre l'hégémonie américaine, dès le début du siècle. C'est aujourd'hui encore un îlot résistant, qui affirme sa souveraineté face aux Etats-Unis. La violence de la coupure avec Cuba soulignait notre impuissance.»* Elles venaient également, souligne le chanteur, de la très grande proximité des racines yoroubas des deux pays, qui, comme Haïti, pratiquent le culte vaudou originaire du golfe du Bénin. Même vocabulaire, mêmes instruments, même rythmique. Cuba fascine, Cuba interroge. *« Maman, je veux aller à Cuba, maman, je veux aimer l'île de Xango et Iemanja, yorubas comme à Bahia »*, chante Caetano Veloso sur un fond de rumba (*Queiro ir a Cuba*, en 1983), en entrecroisant ses vers avec ceux de Garcia Lorca *(Copla Cubana)*.

D'un point de vue musical, les traces récentes de «cubanité» sont pourtant rares. *« Dans les années 50, on écoutait des mambos, des boléros, on chantait comme Harry Belafonte*, explique China, un des leaders du groupe de percussionistes Tupi Nagô (la seconde partie du spectacle de Caetano Veloso), qui cultive à Paris l'art de la samba-reggae bahianaise. *Et les orchestres de la radio sonnaient comme le « son », la salsa cubaine : tout le monde était branché sur les Etats-Unis, où se croisaient toutes les immigrations.* » Puis le Brésil joua à saute-mouton au-dessus des îles, passant directement au jazz, puis au rock américain. On y négligea d'écouter la salsa hispanique, et on ferma du même coup la porte aux rythmes qui se mélangeaient tout près, à Belem par exemple, où l'antique lambada et le fracassant carimbo, très inspiré du zouk, faisaient les belles heures des dancings frontaliers.

Pour retrouver des langueurs autres que celles de la bossa-nova, il fallut parfois les hasards de festivals internationaux. Joao Bosco découvre les Antilles au Festival de guitare de la Martinique, Gilberto Gil se passionne pour l'Afrique, le Nigéria, Fela et sa *« République nègre »*, à l'occasion du Festival des arts de Lagos en 1977. Il en revint avec un album très funk, *Refavella*, et suit dès lors de près l'évolution des *« blocos »* de carnaval, dont certains sont réservés aux seuls Noirs. Les Bahianais Ilé Ayé, Filhos de Gandi hier, Olodum, Ara Ketu aujourd'hui, avec leur attirail de cloches métalliques et de tambours frappés, sont passés des rythmes sacrés du *condomble* à la samba-reggae, qui fait aujourd'hui fureur. Presque dix ans après la fin du régime militaire, les sentiers de la création n'auront pas été stériles.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Lire le roman de Chico Buarque, *Embrouille*, traduit du portugais par Henry Raillard, avec la collaboration de l'auteur. Gallimard, 160 pages, 90 F.

(2) L'album *Circulado*, un enregistrement public du récital de Caetano Veloso, vient de paraître en France, à l'occasion du concert unique qu'il donne à l'Olympia. 1 CD Philips 518070.

▶ L'Olympia. 28, boulevard des Capucines, Paris (9e). Tél. : 47-42-25-49. Métro : Opéra et Madeleine. Chico Buarque et Trio Esperança, le 4 juillet à 20 h 30. Caetano Veloso et Tupi Nago, le 1er juillet à 20 h 30. Concert commun avec Gilberto Gil le 3 juillet au Festival de jazz de Montreux (Confédération helvétique). Pablo Milanes, le 2 juillet à 20 h 30, à l'Olympia.

Salman Rushdie à l'Académie universelle des cultures

C'est sous haute protection et dans une atmosphère de haute sécurité que l'Académie universelle des cultures a accueilli, mardi 29 juin, celui de ses membres qui vit sous le joug d'une menace perpétuelle. Salman Rushdie, l'écrivain britannique condamné à mort par une *fatwa* coranique, a été reçu sous les ors du palais du Louvre parmi les académiciens réunis sous la présidence du prix Nobel de la paix Elie Wiesel. Créée sous l'impulsion de François Mitterrand au début de l'année (*le Monde* du 30 janvier), l'Académie universelle des cultures rassemble des intellectuels qui se sont assigné pour objectif de *«penser le XXIe siècle et, en particulier, le métissage des civilisations»*, tout en encourageant la rencontre des cultures et en récompensant des œuvres contribuant à la lutte contre l'intolérance.

La séance du 29 juin, au cours de laquelle Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, est venu apporter son soutien à l'action entreprise, a été consacrée à l'approfondissement de l'axe de réflexion annuel que s'est fixé l'Académie. C'est sur le thème de l'intervention, auquel sera consacré un forum international les 16 et 17 décembre, que se sont penchés les différents conférenciers invités par l'académie. En conclusion d'une intervention sur «La conciliation et l'arbitrage comme mode de solution des conflits», Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel, a ainsi noté qu'*«il est indispensable que tout soit mis en œuvre pour que les conflits entre les Etats soient réglés en fonction des principes de droit, parce que le droit est source de dignité»*.

Le philosophe Luc Ferry a, pour sa part, réfléchi aux «Fondements philosophiques du devoir d'assistance», en insistant sur l'aspect universaliste de cette *«idée grandiose, mais sans enracinement réel»*, en raison de la séparation entre éthique et religion qui prévaut dans les sociétés occidentales. *«Pour qui sommes-nous prêts à mourir aujourd'hui, si ce n'est pour nos enfants?»*, s'est interrogé Luc Ferry.

A cette question, Mario Bettati, professeur de droit à l'université Paris II-Panthéon Assas, a répondu par l'exemple des tenants du droit d'intervention humanitaire, dont certains n'ont pas hésité à sacrifier leur vie pour sauver des êtres humains. *«C'est tout à l'honneur de ceux que l'on a appelés les «french doctors» d'introduire la morale dans le droit humanitaire»*, a affirmé M. Bettati, qui est proche de Bernard Kouchner et a vécu à ses côtés le développement du droit d'intervention humanitaire.

La notion d'intervention humanitaire a aussi été analysée dans ses rapports avec les logiques militaires, diplomatique et politique par Marc Kravetz, rédacteur en chef de *Libération*. Témoin de plusieurs conflits en tant que journaliste, Marc Kravetz a souligné qu'il n'est pas seulement besoin *«de riz et de médicaments, mais d'idées et d'audace pour rendre l'action légitime»*.

Enfin, Salman Rushdie, qui s'était déjà, lors de sa précédente visite en France, longuement expliqué sur la violence dont il est l'objet (*le Monde* du 20 mars 1993) a exprimé le point de vue de la victime. Il a, notamment, mis en garde contre *«les formes d'intervention qui s'accompagnent d'actes terroristes violents»*, en constatant que *«les bases idéologiques sur lesquelles nous nous battons sont menacées par la forme d'absolutisme moral postmoderne qu'est l'intégrisme»*.

R.

LE FESTIVAL DES ENFANTS TERRIBLES *à Lille*

Le diable rouge et le géant vert

Porno for Pyros, Midnight Oil pour ouvrir la saison estivale

LILLE

de notre envoyé spécial

Le Festival des Enfants terribles est encore jeune. Pour sa troisième édition, l'équipe qui l'organise et le programme (celle-là même qui gère tout au long de l'année la salle de l'Aéronef) avait conclu sa programmation le 29 juin par une longue soirée, qui présentait la particularité de faire passer trois groupes américains – Come, Porno for Pyros et les Black Crowes – avant un quartet français – Noir Désir, montagnards d'esprits mais Girondins de naissance et Midnight Oil, qui nous vient d'Australie.

Come est un groupe insaisissable, dont la chanteuse, Thalia Zedek, respire le mal de vivre avec une telle force, que, même en cette fin d'après-midi radieuse, elle réussit à faire passer un nuage délétère sur le stade Grimonprez-Jooris. Sur la pelouse, quelques milliers de personnes (moins qu'il n'en faudrait pour que le succès financier du festival égale son succès artistique) font des efforts énergiques pour entrer dans la musique de Come. Les hurlements des guitares dissimulent à peine des suites d'accords très simples, la rythmique cogne très fort sans rien indiquer, ni tempo (quoique l'impression qui se dégage soit celle d'une lenteur insupportable) ni progression dans le temps. Finalement, si l'on regarde Thalia Zedek, son inconfort manifeste à se trouver là, si l'on entend les quelques mots que l'on peut sauver du cataclysme sonore qui les entoure, on se prend d'une espèce d'affection pour cette musique malade.

Porno for Pyros ne demande ni pitié ni compassion. Perry Farrell a fondé ce groupe afin d'être la rock star qu'il voulait être. Chanteur de Jane's Addiction, l'un des groupes les plus séduisants apparus sous le second mandat de Ronald Reagan, Perry Farrell fut également à l'origine des tournées Lolapalooza qui, chaque été depuis trois ans, portent la bonne parole de l'*alternative rock* à travers les Etats-Unis. Après la dissolution de Jane's Addiction, Perry Farrell a sans doute voulu créer un groupe qui incarnerait à lui tout seul l'esprit Lolapalooza. Voilà pourquoi Porno for Pyros se produit entouré de strip-teaseuses, (porno) cracheuses de feu (pyros) et acrobates. Reste que ce qui met en émoi les ligues de vertu américaines laisse le public français de marbre. Perry Farrell en eut l'air tout déconcerté. Pourtant, ce concert a révélé un groupe très cohérent, avec une belle rythmique, propulsée par un bassiste qui déroule avec grâce de longues lignes nettes et mélodiques, pendant que Perry Farrell fait la star. Avec ses cheveux ras et rouges, il ressemble au petit diable que le groupe a choisi comme emblème, mais il chante toujours aussi bien, de sa voix haut perchée, un petit peu éraillée. Malgré tout, Porno for Pyros n'arrive pas à surmonter tout à fait l'obstacle que révélait le premier album du groupe : le manque de chansons.

La monotonie Midnight Oil

A l'inverse, les Black Crowes s'appliquent à dissoudre dans d'interminables improvisations les quelques bonnes chansons qu'ils ont écrites. Cette tendance, déjà perceptible lors de leur dernier passage en France, ne s'est pas inversée ces derniers mois. Le groupe géorgien pousse un peu loin le mimétisme avec ses modèles des années 70, Faces ou Allman Brothers, jusqu'à se préparer une fin peu glorieuse, faite de complaisance et d'approximation. Noir Désir n'a pas ces soucis. Noir Désir en ce moment n'a d'autre souci que de ne pas redescendre de ce nuage noir, plein de tonnerre et d'éclairs, qui porte le groupe. A Lille, ils ont plané au-dessus de leurs congénères, américains ou australiens.

Pourtant Midnight Oil ne démérite jamais. Son impeccable, mise en place instinctive à force de sillonner la planète depuis dix ans, le groupe australien impose son identité en quatre mesures, au commencement du concert. Mais en même temps, Midnight Oil trace des limites étrangement étroites pour un groupe qui voudrait chanter l'histoire du monde. Peter Garrett, le chanteur, a été surnommé « le géant vert » parce qu'il est très grand et écologiste. Il occupe d'importantes responsabilités au sein de la section australienne de Greenpeace et la plupart de ses chansons parlent de nature qui souffre, de peuples déracinés. Mais à chaque fois, c'est sur le même mode : mâles harmonies, rythmique martiale. Cette contradiction entre des aspirations sensuelles et une musique militante (le réalisme écologiste?) ne produit rien d'autre qu'une impression de monotonie que les talents d'homme de scène de Garrett (il a mis au point une chorégraphie de robot déréglé très impressionnante) n'arrivent pas à dissiper.

THOMAS SOTINEL

▶ Midnight Oil et Black Crowes, le 30 juin à Rouen, patinoire.
Black Crowes, le 3 juillet à Belfort, dans le cadre du festival des Eurockéennes.
Midnight Oil le 4 juillet à Belfort, dans le cadre du festival des Eurockéennes.
Noir Désir, le 3 juillet à Belfort, dans le cadre du festival des Eurockéennes, le 8 à Caen, Zénith, le 11 à Lyon, arènes de Fourvière.
Porno for Pyros, le 7 juillet au Zénith de Paris, en première partie du concert Neil Young.

CARNET DU Monde

Naissances

Chantal et Christian MÉGRELIS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Lauren-Alexandra,

au foyer de

Cynthia et Emmanuel MÉGRELIS,

le 18 juin 1993.

5292 Memorial Drive 5292 4 A,
77007 Houston Texas.

Décès

– M. et Mme Noël Baverez,
Mme et M. Francesco Blanco,
M. et Mme Thierry Baverez
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Robert BAVEREZ,
née Emma Favret,

survenu à Annecy le 28 juin 1993, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Ses funérailles seront célébrées en l'église Saint-Michel de Chamonix, le jeudi 1er juillet, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue André-Theuriet,
74000 Annecy.

– Paris. Retournac.

M. Joseph Chalancon,
son fils,
a la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne CHALANCON,
institutrice honoraire,
officier des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu le 30 juin 1993, à Retournac (Haute-Loire).

21, rue Jean-Daudin,
75015 Paris.

– M. et Mme René Higonnet,
M. et Mme Hubert Levy-Lambert
et leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Marianne LAZARD,
née Bernard,

le 29 juin 1993, jour de son quatre-vingt-cinquième anniversaire.

L'inhumation aura lieu vendredi 2 juillet, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée principale.

– Mme Josette Guintoli,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Lucien GUINTOLI,
entrepreneur de travaux publics,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
citoyen d'honneur de la ville d'Arles (Bouches-du-Rhône),

survenu le 27 juin 1993, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 30 juin, à Arles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Marcel Huret,
son épouse,
Mme Henri Hupner,
M. et Mme Jean-François Huret,
Mme Catherine Huret,
M. et Mme Nicolas Delplancq,
M. et Mme Claude Huret,
ses enfants, ses petits-enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-treize ans, de

M. Marcel HURET.

L'inhumation aura lieu en l'église de Veulettes-sur-Mer (Seine-Maritime), le vendredi 2 juillet 1993, à 16 h 30.

93 Elysée II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

– Nancy. Paris. Strasbourg.

Fernande Juda,
Jean-Pierre, Muriel et Raphaël Kahn,
Michel Kahn,
Philippe Kahn,
sa compagne, ses fils, belle-fille et petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Otto KAHN,

survenu à Nancy le 23 juin 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ils remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine et leur ont témoigné amitié et sympathie.

2, boulevard Charlemagne,
54000 Nancy.
38, rue de Medreville,
54000 Nancy.
48, rue Claude-Terrasse,
75016 Paris.
59, quai de Valmy,
75010 Paris.

– Mme Michel Leibovici,
son épouse,
Le docteur et Mme Alain Leibovici,
M. et Mme Bernard Leibovici,
Mme Catherine Leibovici-Payet,
M. Pascal Leibovici
et Bénédicte Favre,
ses enfants,
Ses huit petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel LEIBOVICI,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 juin 1993, à l'âge de soixante-treize ans.

L'inhumation aura lieu le samedi 3 juillet, à 11 h 15, au cimetière Saint-Bernard de Vallauris (Alpes-Maritimes).

26, rue du Commandant-René-Mouchotte - K 115,
75014 Paris.

– Mme Jacqueline Zervopoulos,
née Boulin, sa mère,
M. Philippe Lutz,
son époux,
Alexandre et Caroline,
ses enfants,
Les familles Jarrier, Lutz, Rouvière, Steinbach,
ont la douleur de faire part du décès de

Natacha ZERVOPOULOS-LUTZ,
architecte DESA,

survenu le 28 juin 1993, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 2 juillet, à 16 heures, en l'église orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16e.

18, rue Danton,
78420 Carrières-sur-Seine.

Anniversaires

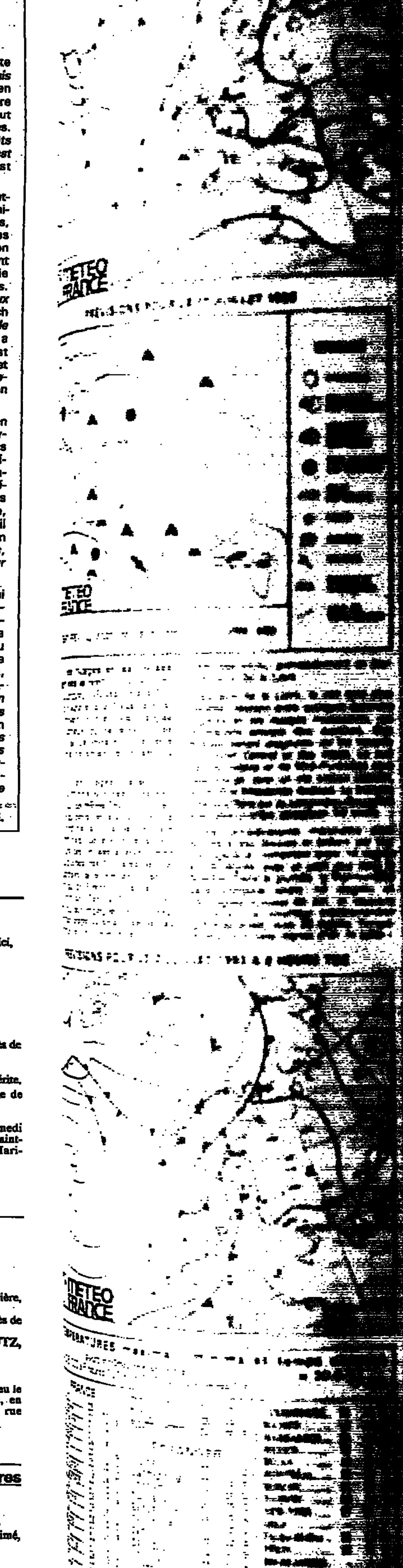
– Il y a un an disparaissait

Jean-Pierre MONTAGNE.

A tous ceux qui l'ont connu ou aimé,
Henri et Henriette Montagne,
ses parents,
Sylvie Hourdin Montagne,
son épouse,
Charles-Henri Montagne,
son fils,
demandent d'avoir une pensée pour lui.

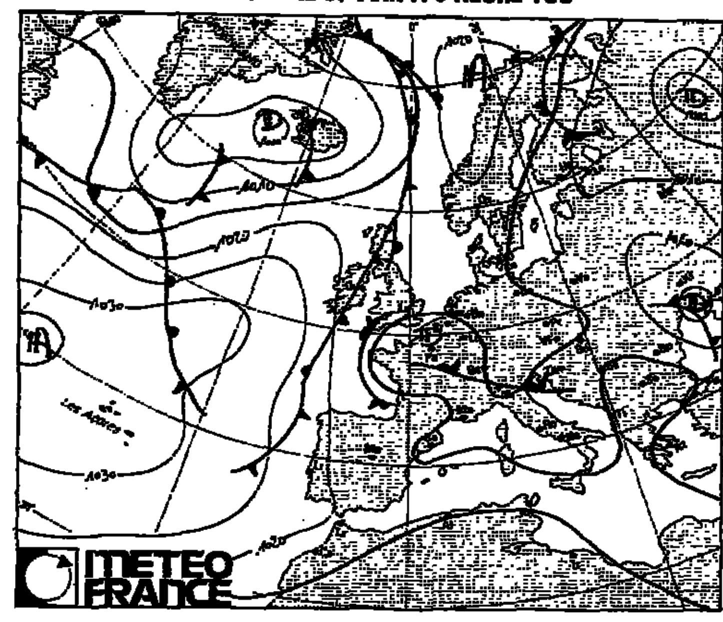
Communications diverses

– Au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 1er juillet 1993, à 20 h 30, débat avec A. Mallet (Radio juive) et Didier Eppelbaum (France 2) sur « Les mass-medias en question ». Tél. : 42-71-68-19.

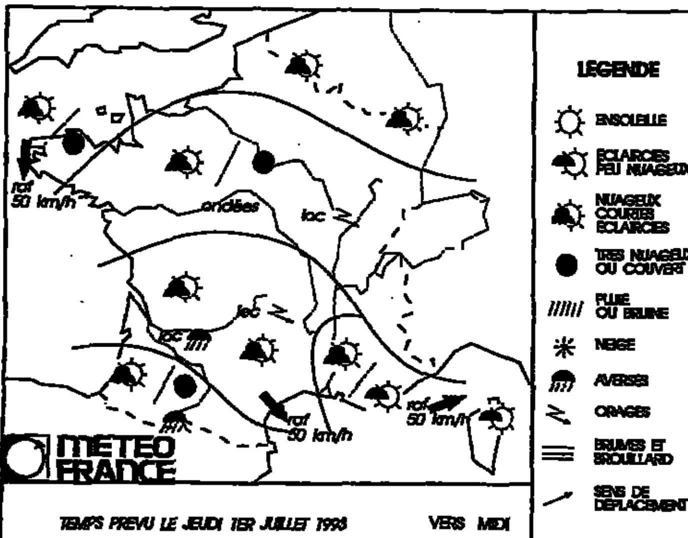


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 1er JUILLET 1993



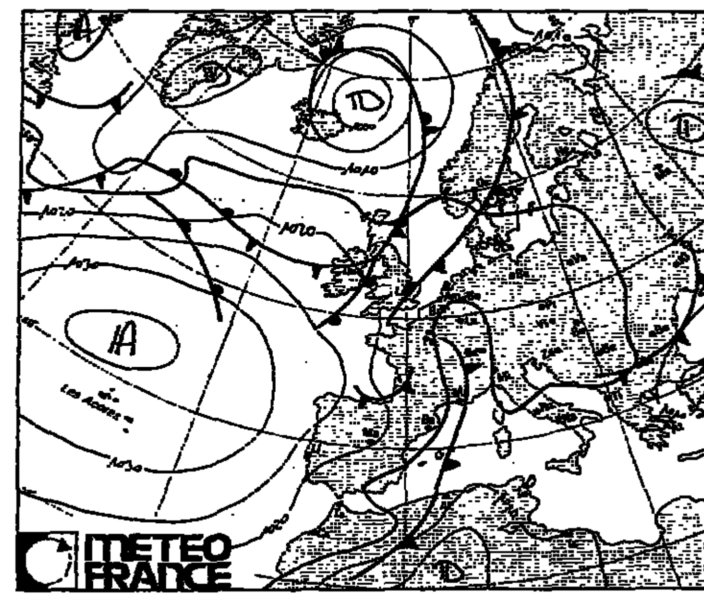
Jeudi : les nuages et les ondées s'étendent vers le nord. – Au Sud-Est, de l'est du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur et à la Corse, le soleil sera bien présent ; tout au plus quelques passages nuageux, qui ne terniront pas l'aspect du ciel. La limite nord de cette zone dégagée se situant au niveau de Valence.

Par contre, les nuages orageux qui affectaient la moitié sud ces jours derniers, vont tout de même finir par concerner le reste du pays, en s'étirant vers le nord. Au nord de la Loire, le ciel sera généralement très nuageux toute la journée. Il y aura des ondées éparses, mais les régions proches des frontières de l'Est seront épargnées, ainsi que les côtes de la Manche (qui profiteront toutefois d'un vent du nord soufflant à 50 km/h en pointes). Pour accompagner ces ondées, une évolution orageuse sera possible dès la mi-journée, et un orage isolé ici ou là n'est pas exclu, principalement en bordure nord de la Loire.

Au sud de la Loire, le ciel sera plus instable, hésitant entre quelques éclaircies fugaces et les nuages menaçants, qui donneront encore des averses. Ces averses seront orageuses sur les massifs du Massif Central et des Alpes. Le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées sera plus chargé, avec un ciel restant couvert, et de plus fréquentes averses. La tramontane soufflera sur le Languedoc-Roussillon avec des pointes atteignant 50 km/h.

Les températures matinales sont encore assez douces et brillent par leur homogénéité, comprises entre 14 degrés et 16 degrés, avec un petit plus dans le Sud-Est. Dans la journée, le thermomètre sera compris entre 19 degrés et 25 degrés d'ouest en est, et toujours mieux sur le pourtour méditerranéen (grâce au soleil), avec 28 degrés. Températures tout juste dignes d'un 1er juillet !

PRÉVISIONS POUR LE 2 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-6-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-6-1993 à 6 heures TUC et le 30-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	29	21	–	TOULOUSE	23	16	C	LUXEMBOURG	25	14	D
BIARRITZ	21	16	P	TOURS	25	16	C	MADRID	26	16	N
BORDEAUX	21	17	C	POINTE-A-PITRE	30	25	N	MARRAKECH	35	18	D
BOURGES	24	16	C	**ÉTRANGER**				MEXICO	23	15	C
BREST	23	11	N	ALGER	32	17	D	MILAN	18	16	P
CAEN	22	13	B	AMSTERDAM	23	12	D	MONTRÉAL	22	12	N
CHERBOURG	19	14	N	ATHÈNES	29	23	D	MOSCOU	21	10	C
CLERMONT-FER.	27	16	N	BANGKOK	35	28	C	NAIROBI	20	13	C
DIJON	26	17	P	BARCELONE	28	18	A	NEW-YORK	27	23	C
GRENOBLE	28	18	C	BELGRADE	11	8	D	OSLO	–	–	–
LILLE	26	13	D	BERLIN	22	12	D	PALMA-DE-MAJ.	31	17	D
LIMOGES	21	14	P	BRUXELLES	26	11	D	PÉKIN	28	21	D
LYON	27	15	C	LE CAIRE	32	21	D	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
MARSEILLE	28	19	D	COPENHAGUE	22	13	D	ROME	28	21	N
NANCY	25	14	C	DAKAR	30	24	D	SÉVILLE	33	18	D
NANTES	22	14	N	DELHI	39	30	D	SINGAPOUR	33	24	C
NICE	26	19	D	GENÈVE	25	16	C	STOCKHOLM	21	8	D
PARIS-MONTS.	27	17	P	HONGKONG	31	27	C	SYDNEY	15	9	C
PAU	22	16	P	ISTANBUL	25	17	D	TOKYO	23	19	P
PERPIGNAN	26	19	D	JÉRUSALEM	29	14	D	TUNIS	37	22	D
RENNES	23	14	D	LISBONNE	24	17	D	VARSOVIE	19	8	C
ST-ÉTIENNE	24	14	C	LONDRES	25	18	D	VENISE	24	18	C
STRASBOURG	21	11	D	LOS ANGELES	24	16	D	VIENNE	22	11	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Actes et entractes

AVEC le recul, les premiers actes de cette saga septentrionalo-méridionale de l'argent du football qui bouleverse les grilles d'été des chaînes, apparaîtront sans doute d'abord comme une scintillante collection de perles. Comme si magistrats, médecins, avocats, avaient été emportés par les folies croisées que l'on sent affleurer derrière chaque épisode, folies de Marseille, du foot et de l'argent mêlées.

Résumons les rôles. Celui qui délivre à la nation impatiente le bulletin de santé de Jean-Pierre Bernès, dans la cour de l'hôpital – *«cet homme est malade, il ne faut pas jouer avec sa vie»* – n'est autre que... son avocat. Celui qui, la veille, prétendait faire le tri entre les visiteurs du même Bernès – «son président» était admis à le rencontrer, mais pas les policiers – était... un médecin. Celui qui tient conférence de presse quotidienne, commente aimablement le dossier d'instruction – *«les dénégations de tel mis en examen ne sont pas compatibles avec le dossier, où figure la trace de tel appel téléphoniques»*, etc. – nous fait bénéficier de considérations élevées sur la démocratie, lit à livre ouvert dans les désirs du garde des sceaux et déclare sans sourire que *«tout signe d'affolement est bon pour la justice»*, c'est le procureur de la République. *«Supposez que je me taise*, avance-t-il aux reporters que l'on imagine atterrés par une telle perspective. *Que dira-t-on?»* Et en réplique, qui délivre à la justice des leçons de vertu civique ? Bernard Tapie, bien entendu.

Ceux qui, traversant la scène menottés, s'insultent, se contredisent et s'interpellent d'interview en interview : pas d'erreur possible, ce sont des joueurs, coéquipiers ou adversaires. Et enfin, l'amoureux du football qui vole au secours de l'OM, n'est autre que... le président des radicaux de gauche, écho burlesque au président de l'Assemblée nationale, qui espérait quelques jours auparavant que l'OM le ferait encore rêver. Sans oublier un petit crochet par Moscou, où des joueurs auraient été drogués au thé, et où l'entraîneur *«ne peut pas dire que c'était quelqu'un de Marseille»*, mais se souvient que *«quelqu'un lui a téléphoné»*.

Pendant les entractes, PPDA recevait lundi l'écrivain algérien Rachid Mimouni, un des premiers sur la sinistre liste des tueurs. Il se déclarait prêt à retourner en Algérie affronter son destin. Le lendemain, Salman Rushdie assura ne pas savoir dans quel pays il dormirait le soir-même. Par contraste, ces rappels de tragédie restituaient à la saga du foot de plaisantes couleurs de farce.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 30 juin

TF 1

20.45 Série : Navarro. L'Honneur de Navarro.
22.20 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Le retour des exorcistes, d'Anne Gallois et Michel Sallandre.
23.20 Divertissement : Ciné gags.
23.25 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg.
0.10 Journal et Météo.
0.15 Série : Intrigues.

FRANCE 2

20.50 Jeu : Fort Boyard.
22.20 Première ligne. Que deviendront-ils ? nº 10 (dernière partie), documentaire de Michel Fresnel.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. En direct du Festival de danse de Montpellier.
0.45 ▶ Série : En un mot. Trente-cinq petites histoires imaginées par le dessinateur Fred et réalisées par six cinéastes.

FRANCE 3

20.45 La Marche du siècle. Le devoir de mémoire. Invités : Pierre Truche, procureur général près la Cour de cassation ; Pierre Nora (*les Lieux de mémoire : les France*, tome III) ; Rita Thalmann (*la Mise au pas*) ; Paul Ricœur, agrégé de philosophie, docteur ès lettres ; Chantal Bonazzi, conservateur général aux Archives nationales. Reportage : La mémoire niée, de Bruno Fouchereau et Philippe Ody.
22.25 Journal et Météo.
22.55 Série : Les Mystères de l'Ouest. La Nuit des excentriques, de Robert Sparr.
23.45 Magazine : Aléas. Présenté par Jacques Serizier. Le loto du malheur ; Adèle pour mémoire ; A Raz, la pointe ? ; Valérie hors jeu ? ; Les fivettes et la petite graine ; Les seins martyrs.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Le Choix d'aimer. □ Film américain de Joel Schumacher (1991).
22.45 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Les Deux Sirènes. ■ Film américain de Richard Benjamin (1990) (v.o.).
0.40 Cinéma : La Fille aux allumettes. ■■ Film finlandais d'Aki Kaurismaki (1989) (v.o.).

ARTE

20.40 Musicarchives : Trio Heifetz, Piatigorsky, Rubinstein. Extraits du *Trio en mi bémol*, de Schubert et du *Trio en ré mineur*, de Mendelssohn.
21.10 Documentaire : Variations sur un thème d'alto. Gérard Caussé : un altiste et son instrument.
22.00 Série : La Collection David Oïstrakh. De Bruno Monsaingeon. *Concerto pour violon en ré mineur op. 47*, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio de Moscou, sous la direction de Guennadi Rojdestvenski.
23.00 Documentaire : Le Moindre Geste. De Fernand Deligny et Jean-Baptiste Daniel.
0.35 Cinéma d'animation : Snark. Les Papillons, de Kresimir Zimonic.

M 6

20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.45 Téléfilm : La Mafia des jeux. De George Englund.
22.35 Téléfilm : Le Cri de la mort. De Richard T. Heffron.
0.10 Magazine : Vénus.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. De la voie héraldique à l'histoire des mentalités.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les Canado-Japonais et leur apport culturel.
22.40 Les Nuits magnétiques. A 7.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.23 Un fauteuil pour l'orchestre.
20.30 Concert (donné le 11 juin lors du Festival de Saint-Denis) : Stabat Mater, de Pergolèse ; Cantate des Bourbons, La Mort de Didon, Jeanne d'Arc, de Rossini, par le Sinfonietta de Picardie.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Sylvain Kassap, clarinettiste, saxophoniste et son Quartette, avec Philippe Deschepper, guitare, Marc Buronfosse, contrebasse et David Pouradier-Duteil, batterie. La rétrospective : Sylvain Kassap.

Jeudi 1er juillet

TF 1

15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.25 Jeu : Une famille en or.
16.55 Club Dorothée vacances. Arnold et Willy ; Charles s'en charge ; Jeux.
18.05 Série : Huit ça suffit.
18.55 Série : Premiers baisers.
19.30 Série : Hélène et les garçons.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial Futuroscope, en direct de Poitiers.
22.40 Cinéma : L'Homme de Rio. ■■ Film français de Philippe de Broca (1963).
0.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

15.30 Tiercé, en direct d'Evry.
15.40 Série : Les deux font la paire.
16.30 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
16.55 Magazine : Giga.
18.25 Série : Riptide.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Documentaire : Shoah. De Claude Lanzmann (1re partie).

FRANCE 3

14.45 Sport : Tennis. Tournoi de Wimbledon : demi-finales dames.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez. Les meilleurs moments.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Cinéma : Deux hommes dans l'Ouest. ■ Film américain de Blake Edwards (1971).
23.00 Journal et Météo.
23.25 Cinéma : Le flic se rebiffe. ■ Film américain de Roland Kibbee et Burt Lancaster (1973).

CANAL PLUS

15.55 Cinéma : Amoureuse. ■ Film français de Jacques Doillon (1991).
17.35 Le Journal du cinéma.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Muriel Robin et Guy Bedos.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : Room service. □ Film français de Georges Lautner (1992).
21.55 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : Point Break-Extrême limite. ■ Film américain de Kathryn Bigelow (1991) (v.o.).
0.00 Téléfilm : Chute libre. D'Yves Boisset.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Twist and Shout. ■■ Film danois de Bille August (1981) (v.o., rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Jutta Ditfurth/Ignaz Bubis (rediff.).
19.35 Documentaire : Macédoine, les frontières de la discorde. De Baudoin Kœnig.
20.40 ▶ Soirée thématique : Où va la télévision ? Soirée proposée par Philippe Gavi, réalisée par Guy Girard, et produite par TéléImage.
20.41 Documentaire : Où va la télévision ? De Philippe Gavi et Guy Girard. Information spectacle ; à 21.05, Télévision et démocratie ; à 21.35, La loi de la majorité ; à 22.05, Où va la télévision ? Avec André Glucksman, Patrick Lamarque, Orson Welles, Michele Santoro, Julia Kristeva, Michel Drucker, Claude Torracinta, Pierre Wiehn, Paul Virilio, Philippe Quéau, Paul Ricœur.
22.40 Cinéma : Network. ■■ Film américain de Sidney Lumet (1976) (v.o.).

M 6

14.25 Magazine : Destination musique. Alpha Blondy.
17.05 Variétés : Multitop.
17.35 Série : Les Aventures de Tintin. On a marché sur la Lune (1re partie).
18.00 Série : L'Homme de fer.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : Le Continent des hommes-poissons. □ Film italien de Sergio Martino (1978).
22.30 Téléfilm : La Robe blanche de Pamela. De Franck de Felita.
0.10 Informations : Six minutes première heure.
0.20 Magazine : Culture rock. La saga du blues.
0.45 Magazine : Fréquenstar. Julien Clerc.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La Jeune Lune, de Rabindranath Tagore, adaptation de Monica Constandache.
21.30 Profils perdus. Louise Weiss (2, rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Crépuscule cubain.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Francis Dannemark (la Longue Promenade avec un cheval mort).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 avril au Théâtre des Champs-Elysées) : Das irdische Leben, Wer hat dies Liedlein erdacht ? Rheinlegendchen, Wo die schonen Trometen blasen, Urlicht, Lob des hohen Verstandes, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. Friedemann Layer ; Jan van Nes, mezzo-soprano.
23.09 Ainsi la nuit.
0.33 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Le Monde

Le premier anniversaire de « Charlie Hebdo »

Les « personnages » de François Mitterrand

A l'occasion du premier anniversaire de sa reparution, *Charlie Hebdo* a demandé à une trentaine de personnalités : *« Pour aller à gauche, c'est par où ? »* L'hebdomadaire publie les réponses dans un supplément à son numéro spécial du 30 juin. Parmi celles-ci figure celle de François Mitterrand. Le président de la République écrit :

« Réponse : c'est par le pouvoir, répondra le politique. C'est par l'opposition, rétorquera le contestataire. C'est par l'engagement d'une vie, jour après jour, semaine après semaine, dans la patience d'un combat cent fois recommencé, dira le militant aguerri. C'est par l'enthousiasme créateur, le refus des dogmes et des conformismes, ajoutera l'adolescent impatient de bousculer l'ordre établi. C'est par la fidélité aux idéaux fondateurs, la méditation sur les leçons de l'expérience, diront ceux qui savent qu'on ne bâtit rien de durable sans références. C'est par l'adaptation au terrain, le renouvellement permanent, la capacité d'agir toujours avec une longueur d'avance, concluront ceux pour qui la gauche est mouvement.

» J'ai rencontré tous ces personnages. J'ai peut-être été chacun d'eux, et chacun, à sa manière, est dans le vrai. Rien, en tout cas, dans la fonction que j'exerce ne m'oblige à renoncer à mes convictions, mais la gauche est aussi le service de la République. »

L'assistance nucléaire des Douze aux pays de la CEI

Des experts vont travailler à l'amélioration de la sécurité des centrales russes et ukrainiennes

Six équipes d'experts nucléaires de la Communauté, dont deux fournies par EDF, vont partir en Russie au cours des semaines à venir, pour des séjours de longue durée (six mois à un an), afin de mettre en œuvre des programmes visant au renforcement de la sûreté de centrales atomiques jugées dangereuses. Deux autres opéreront sur des sites ukrainiens.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La Communauté engage la seconde phase de son programme d'assistance à la sûreté nucléaire dans l'ex-URSS. C'est la première fois que des équipes occidentales, de quatre et six ingénieurs par centrale, sont autorisées par Moscou et Kiev à venir sur place conduire les travaux que les audits effectués par la CEE ont indiqué comme étant nécessaires. Jusqu'à présent, les Russes et les Ukrainiens se montraient réservés. Ils auraient souhaité que la Communauté se contente de financer des travaux qu'ils auraient exécutés eux-mêmes.

La CEE, qui a pris en charge les études préliminaires et qui, par ailleurs, souligne l'insuffisance de l'expertise des Russes et des Ukrainiens dans ce domaine bien précis de la sûreté nucléaire, a estimé préférable que les opérations soient menées selon ses critères et ses techniques. *« Je crois que nous sommes parvenus à briser la glace et à établir avec les dirigeants de l'énergie nucléaire russe et ukrainienne un climat de confiance qui est indispensable si l'on veut améliorer la sécurité des centrales à haut risque fonctionnant dans ces deux pays »*, a commenté, mardi 29 juin, Sir Leon Brittan, le commissaire européen chargé des relations économiques extérieures. Les opérateurs communautaires fourniront non seulement l'assistance technique, mais également les équipements qui sont nécessaires pour mettre à un niveau satisfaisant la sécurité des installations.

Cette nouvelle phase du programme d'assistance nucléaire de la CEE coûtera 62 millions d'écus (environ 400 millions de francs) qui viendront s'ajouter aux 20 millions d'écus (129 millions de francs) déjà dépensés en études. Sur cette nouvelle tranche, 32 millions d'écus seront dépensés sur place, en services techniques, formation du personnel local, mais aussi équipements (jusqu'à concurrence de 40 % du coût de ceux-ci). Les 30 millions restants serviront à financer des études complémentaires pour mieux identifier les insuffisances des réacteurs russes et ukrainiens et trouver les solutions à mettre en œuvre pour y remédier.

A l'ordre du jour du G 7 de Tokyo

L'assistance nucléaire à l'ex-URSS et aux pays d'Europe centrale et orientale sera à l'ordre du jour du sommet des sept principaux pays industrialisés (G 7), la semaine prochaine à Tokyo. M. Brittan a rappelé que la Communauté et ses Etats membres consentaient l'essentiel de l'effort pour écarter le danger d'accidents graves dans les centrales de type soviétique. Les engagements fermes auxquels elle a souscrit, au titre de la période 1991-1993, atteignent 333 millions d'écus et il faut y ajouter 99 millions d'écus mobilisés par les Etats membres, soit un total de 432 millions d'écus (2 786 millions de francs), à comparer aux très modestes contributions des Etats-Unis (29,6 millions d'écus, soit 191 millions de francs) et du Japon (10,6 millions d'écus, soit 68,4 millions de francs). Outre la Russie et l'Ukraine, la Communauté intervient en Bulgarie, en République tchèque, en Slovaquie et en Lituanie.

PHILIPPE LEMAITRE

En Alsace

Une femme à la tête du conseil de pastorale de l'Eglise catholique

STRASBOURG

de notre correspondant

Le conseil diocésain de pastorale de l'Eglise catholique en Alsace a choisi une jeune femme, Martine Bertrand, pour secrétaire général. Elle sera donc l'interlocutrice privilégiée de l'archevêque de Strasbourg, Mgr Charles Brand, pour animer ce conseil consultatif de soixante-six membres, aux trois quarts composé de laïcs.

Martine Bertrand, désignée au conseil par la zone pastorale de Molsheim et de la vallée de la Bruche, est aussi représentante des Nouvelles Communautés (le mouvement charismatique) et appartient à une petite « fraternité » de cette mouvance.

Le conseil de pastorale du diocèse de Strasbourg, créé le 5 juin 1993, a choisi en priorité de chercher comment *« construire des communautés plus vivantes et plus accueillantes, notamment envers les enfants, les jeunes et l'extérieur »*. Mgr Brand a indiqué qu'il espérait beaucoup de ce travail et que, en cas de succès, il ne réunirait pas de synode diocésain.

JACQUES FORTIER

Avant l'examen par le Sénat

Grogne universitaire contre le projet de réforme adopté à l'Assemblée nationale

Trois jours après l'adoption, par les députés, de la proposition de loi ouvrant aux universités volontaires des possibilités de dérogations à la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur (*le Monde* daté 27-28 juin), et avant son examen par le Sénat, qui devrait commencer le 3 juillet, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) a exprimé, mardi 29 juin, son opposition à ce texte, en présence de M. Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cet organisme consultatif, qui regroupe les représentants de l'ensemble des partenaires du monde universitaire (syndicats d'enseignants et d'étudiants, associations de parents d'élèves, patronat), a, en effet, adopté une résolution regrettant que *« le ministre ait cru pouvoir soutenir la proposition de loi sans aucune consultation préalable »*. Le CNESER estime que le texte voté par les députés *« représente une remise en cause du service public national de l'enseignement supérieur. Ses dispositions dérogatoires permettent de briser l'unicité du service public et vont introduire de nouvelles inégalités entre les établissements mis en concurrence dont les étudiants feront immédiatement les frais »*. Craignant une remise en cause du statut des fonctionnaires et un ajustement des formations *« aux demandes des groupes de pression dominant localement »*, le CNESER demande, purement et simplement, le retrait de ce texte.

Présentée par le SNE-Sup, cette résolution a été votée par 33 voix (UNEF-ID, UNEF, FEN, FSU, CFDT, FO, CGT, FCPE) contre 15 (autonomes, UNI, CNPF), tandis que l'association QSF et les parents de la PEEP ne prenaient pas part au vote.

En guise d'*« avertissement »*, les étudiants de *l'UNEF-ID* ont occupé symboliquement, mardi 29 juin, une dizaine de présidences d'université (Paris-I, Paris-III, Paris-IV, Paris-VII, Metz, Poitiers, Arras, Le Havre...) pour protester contre cette menace de *« démantèlement »* de l'université française. Ils ont bénéficié, à Metz par exemple, du soutien du président de l'université, qui a souligné *« les effets néfastes que pourrait engendrer cette proposition de loi si une certaine prudence n'était pas mise dans son application éventuelle »*. La Conférence des présidents d'université doit examiner, jeudi 1er juillet, le texte adopté à l'Assemblée.

EN BREF

□ **M. Balladur confie à Alain Marsaud une mission sur le service civil.** – Le premier ministre Edouard Balladur a confié une mission sur *« les questions liées aux formes civiles du service national »* à Alain Marsaud, député RPR de la Haute-Vienne, ancien juge d'instruction, proche de Charles Pasqua. En novembre dernier, l'actuel ministre de l'intérieur et le futur parlementaire avaient suggéré de créer, dans le cadre de la conscription, une *« garde nationale »* qui aurait été chargée d'assurer la sécurité de proximité à hauteur de 70 000 hommes, subissant deux mois de formation avant de servir quatre mois sur le terrain. M. Marsaud avait ajouté que les jeunes gens serviraient dans les zones de non-droit, *« là où il n'y a plus les moyens de faire appliquer la loi de la République »*.

□ **Augmentation de 3 % des droits d'inscription universitaires.** – Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche prépare un arrêté fixant le montant des droits d'inscription des étudiants pour l'année universitaire 1993-1994. Le ministère prévoit une augmentation de 3 %, conforme à celle du coût de la vie, ce qui porterait les droits de base (premiers, deuxièmes et troisièmes cycles généraux) de 625 à 648 francs. L'augmentation avait été de 4 % en 1992 et de 25 % en 1991.

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 30 juin 1993 a été tiré à 480 820 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : il y a cinquante ans paraissait l'Etre et le Néant

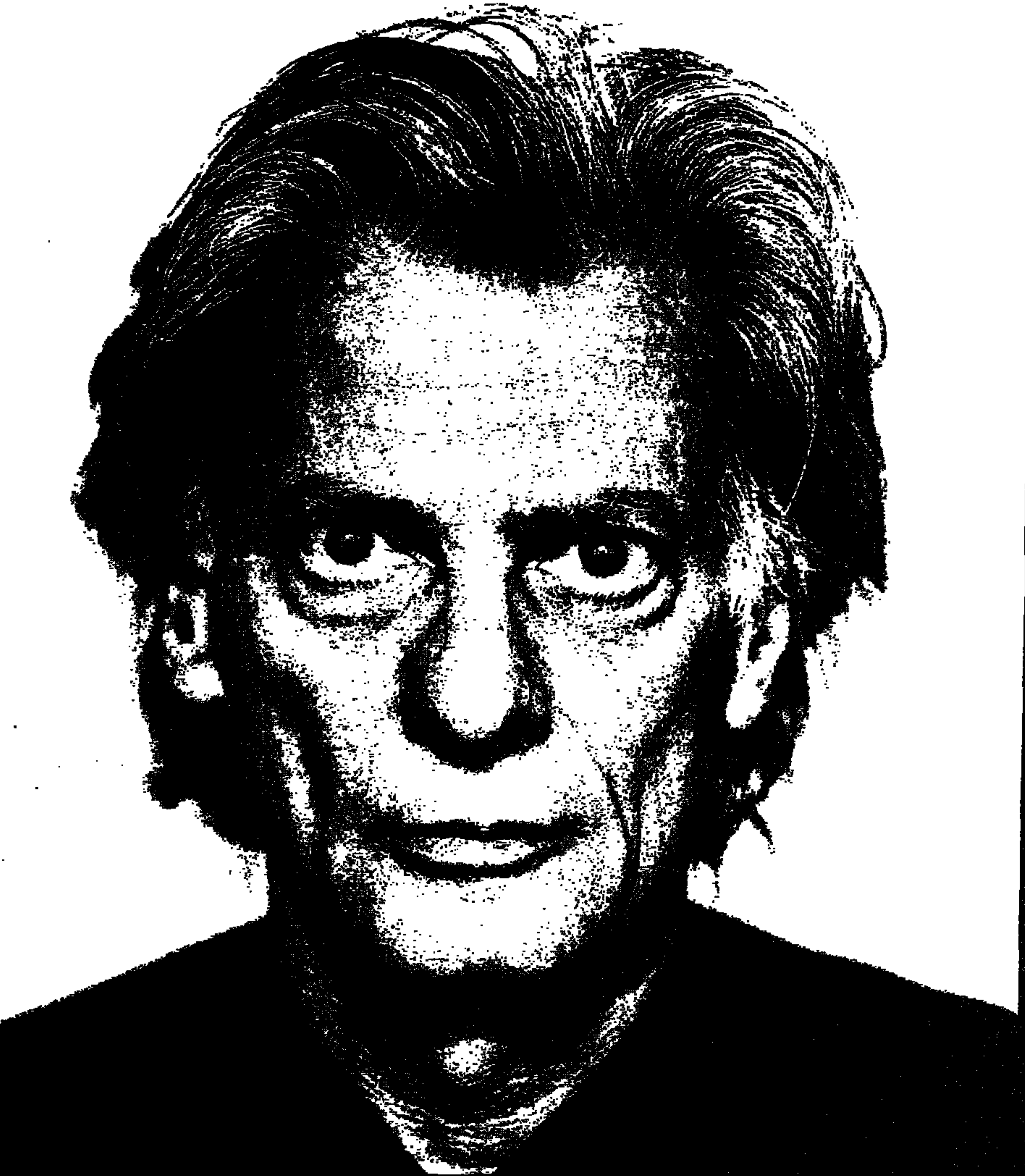
Dans un entretien avec Michel Contat, le philosophe Jean-Toussaint Desanti se souvient de l'accueil réservé au premier grand traité de Jean-Paul Sartre. Denis Slakta rend compte de l'ouvrage collectif, dirigé par Jacques Seebacher et Antoine Compagnon, sur *l'Esprit de l'Europe*. Pierre Lepape explique dans son feuilleton que, contrairement à une idée très répandue, Jean Giono n'est ni provençal ni écologiste...

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

ARLES 93

XXIVes Rencontres de la photographie



Autoportrait, Montauk, New-York, 28 février 1993.

RICHARD AVEDON

Nous entrons dans l'année Richard Avedon. Les vingt-quatrièmes Rencontres de la photographie à Arles présentent, du 6 juillet au 15 août, ses portraits de l'Amérique politique. Un livre-fleuve sortira en octobre, intitulé «Une autobiographie». Une rétrospective de son œuvre suivra, d'abord au Whitney Museum de New-York, puis sera présentée à Cologne, Milan, Los Angeles. Richard Avedon a souvent été étiqueté photographe de mode et portraitiste. La mode parce qu'il a révolutionné la vision de la femme et celle du vêtement, juste après la guerre, en apportant fraîcheur, simplicité et mouvement. Le portrait parce que les plus «grands» ont défilé devant sa chambre 8x10. Des portraits sans fioritures ni accessoires, montrant le sujet, rien que le sujet, souvent en très gros plan. Il a inventé le fond blanc et plat (comme Cartier-Bresson a inventé la composition géométrique). Utilisant des grands tirages, il étudie cliniquement la surface du visage, son vieillissement, la peau, les rides, les défauts et aspérités (le torse couturé d'Andy Warhol). Il est allé le plus loin dans la confrontation entre lui et son sujet, entre le sujet et le spectateur. Et si tous ses portraits ne formaient qu'un vaste autoportrait de Richard Avedon? Tout cela est vrai. Tout cela n'est pas suffisant. Richard Avedon est d'abord un des plus lucides observateurs de notre société, de la cruauté de la société : l'absurdité du mannequin-pantin, beau et lisse, perdu dans son vêtement d'apparat; le cri de douleur d'Oscar Levant; l'évolution du visage de son père, rongé par le cancer; les photos difficilement soutenables d'un asile d'aliénés; les images-réquisitoires sur la guerre du Vietnam. Regardez cet autoportrait, net et flou, déterminé et fragile. Ce New-Yorkais de soixante-dix ans n'a jamais été associé à un mouvement esthétique, mais il est un des deux ou trois plus grands photographes vivants. Il est exigeant, s'exprime peu et reste souvent retranché dans son studio de Manhattan où il nous a reçus pour parler de ses soixante ans de photographie.

M. G.

AVEDON

NEW-YORK

de nos envoyés spéciaux

«Cet objet, cet appareil photo que vous tenez dans les mains depuis soixante ans, que signifie-t-il pour vous?

– C'est par terreur que je suis devenu un artiste. Tout ce qu'enfant, ou même adulte, je n'arrivais pas à contrôler – le temps, le mouvement, les autres, leurs appétits, les miens, – je pouvais le saisir derrière l'appareil photographique. Cette boîte noire est devenue mon complice, mon co-conspirateur. A mon avis, tout art est question de contrôle – la rencontre en fait entre le contrôle et ce que l'on ne peut pas contrôler.

– Ce désir de vouloir tout contrôler par la photographie est-il venu très tôt?

– J'ai commencé à prendre des photos à l'âge de neuf ans, avec le Box Brownie d'Eastman Kodak, un appareil qu'on trouvait dans tous les foyers de la classe moyenne aux Etats-Unis. Tout à coup, pour la première fois dans l'histoire du monde, chacun avait le pouvoir de créer sa propre immortalité.

» Ma famille consacrait beaucoup de soin à nos photos instantanées : nous les préparions, les planifions, les composions. Nous nous mettions sur notre trente et un et posions devant des limousines ou des maisons qui ne nous appartenaient pas. Sur presque toutes nos photos de famille, figurait un chien, emprunté, différent. Que les Avedon possèdent des chiens nous semblait une fiction nécessaire – dans l'album de famille, j'ai un jour découvert pas moins de onze chiens différents la même année! Nous posions devant des dais et des Packard avec nos chiens d'emprunt et toujours – pour toujours – nous souriions. Toutes nos photos de famille étaient construites autour d'une sorte de mensonge par rapport à ce que nous étions, mais révélaient parfaitement qui nous voulions être.

» Se donner en spectacle était l'élément central de notre vie quotidienne. C'était une sorte de technique de survie. Je faisais des claquettes après le dîner, je récitais des poèmes et je jonglais avec des assiettes dans la cuisine, je montais des pièces de théâtre dans le garage. Aussi, j'étais comme un sauteur à la perche. Une performance réussie – de bonnes notes, une bonne plaisanterie, un bon mensonge – était pour nous la seule façon de gagner le droit de vivre.

– Quel rôle ont joué vos parents dans votre goût pour la photographie?

– Mon père était un homme d'affaires, ma mère une artiste. Bien avant mes vingt et un ans, je les avais tous deux absorbés. Je les régurgite encore... Mon père était un professeur-né. C'est lui qui m'a expliqué les principes de la photographie, la façon dont la lumière traverse la lentille de l'objectif et brûle la surface sensible du papier. A neuf ans, je me suis rendu compte que ma peau – tout comme le papier photo d'ailleurs – était, elle aussi, une surface sensible. J'ai pris un négatif représentant ma sœur, je l'ai collé sur mon épaule avec du sparadrap et je me suis exposé au soleil. C'était l'été. Deux jours après, j'enlevais le négatif : le visage de ma sœur était brûlé à même ma peau.

– Vous évoquez souvent votre sœur...

– Louise avait deux ans de moins que moi. Je l'ai photographiée entre quatre et dix-huit ans. C'était une très belle enfant, qui devint une très belle femme. Elle passait son temps à se déguiser et nous le nôtre à la photographier. Elle prenait parfois une ombrelle japonaise et se déguisait en clown. toute la famille disait alors : *«Allons photographier Louise dans les arbres.»* Sa beauté tenait une grande place dans notre famille. Mais la beauté a également détruit sa vie. J'ai raconté son histoire il y a une dizaine d'années dans le magazine *Egoïste*, de Nicole Wisniak. Voici ce que je lui ai dit : Louise fut élevée comme s'il n'y avait personne, à l'intérieur de sa parfaite enveloppe, comme si elle était seulement un long cou, des yeux d'un brun profond. Je pense qu'elle croyait n'être qu'une peau, des cheveux et un corps magnifiques. Je n'ai pas regardé une photo d'elle pendant trente ans. Ce n'est qu'il y a dix ans que j'ai ouvert un paquet de mes premières photos, faites alors que j'étais adolescent. J'ai découvert que Louise était le prototype de ce que j'estimais être la beauté pendant mes premières années comme photographe de mode. Tous mes premiers mannequins – Dorian Leigh, Elise Daniels, Carmen, Marella Agnelli, Audrey Hepburn – étaient brunes et avaient de jolis nez, de longs cous et des visages ovales. Elles étaient toutes des souvenirs de ma sœur. Ma conception de la beauté s'est formée très tôt à partir d'elle.

» Ma sœur est morte dans un asile d'aliénés, à l'âge de trente ans. Elle s'était complètement repliée sur elle-même à la fin de son adolescence. Sa beauté l'a dépersonnalisée. J'ai toujours été conscient de la parenté entre la folie et la beauté.

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR
et MICHEL GUERRIN

Lire la suite page 26

PHOTO/ARLES 93

RENCONTRE AVEC

Dovima avec éléphants, Cirque d'Hiver, Paris, août 1955.

RICHARD AVEDON

Suzy Parker et Mike Nichols, modèle et metteur en scène, Maxim's, Paris, 28 juillet 1962.

RICHARD AVEDON

Suite de la page 25

– Lorsque vous avez pris le portrait du compositeur et pianiste Sergueï Rachmaninov, vous deviez avoir dix ans. C'est très jeune!

– Ma mère nous emmenait souvent au théâtre et au concert. Les Etats-Unis étaient en pleine Dépression. Elle soudoyait le caissier pour qu'il nous laisse entrer. C'est donc en resquilleurs que nous avons vu jouer Rachmaninov et Toscanini. Rachmaninov habitait l'appartement situé juste au-dessus de mes grands-parents sur West End Avenue, dans Manhattan. Nous l'entendions travailler son piano. Dès qu'il commençait à répéter, ma cousine Margie et moi remontions l'escalier de service. On s'asseyait sur les poubelles à côté du monte-charge et on l'écoutait travailler, en sachant que le samedi suivant, nous l'entendrions exécuter les mêmes morceaux à Carnegie Hall. Mais je ne voulais pas me contenter d'être simple spectateur. J'étais un enfant ambitieux, je voulais me rapprocher de lui, je voulais qu'il me voie et, d'une certaine manière, qu'il me reconnaisse. Qu'il me donne quelque chose de lui que je pourrais conserver, quelque chose d'intime et de permanent qui me lierait à lui, à son génie.

» J'étais obsédé par l'idée de le prendre en photo. J'ai harcelé le concierge pour qu'il m'aide à obtenir ce que je voulais. J'ai obtenu cette photo de Rachmaninov, qui se tenait devant une pompe à incendie en bas de l'immeuble. Il ressemblait à un sévère aristocrate russe. Je me rends compte aujourd'hui que cet instantané, que j'ai égaré depuis, n'était pas du tout un instantané : c'était mon premier portrait.

» Faire le portrait de quelqu'un peut revenir, d'une certaine façon, à lui emprunter un peu de sa magie. La prise de vue donne le sentiment, momentané, d'une prise de pouvoir; on se sent plus fort, moins seul. J'ai récemment photographié André Glucksmann. Je voulais son cerveau, je voulais son allure, je voulais même sa femme. Je me suis contenté de sa cravate. J'adore cette cravate. Et je la porte chaque fois que j'ai un combat à livrer, chaque fois que je ressens le besoin de réveiller le «good Glucksmann».

– Enfant, vous colliez des photos sur les murs de votre chambre. Quelles étaient les images qui vous ont marqué?

– J'étais adolescent lorsque j'ai découvert le travail de Martin Munkacsi dans *Harper's Bazaar*. Des photos de faucons, de chameaux et de femmes... des femmes qui marchaient à grandes enjambées, parallèlement à la mer, indifférentes à son appareil, libérées par le rêve que le photographe se faisait de ces femmes. Elles traversaient mon lit d'un bond! Munkacsi a apporté un goût pour le bonheur, une honnêteté et un amour des femmes dans un art photographique qui, avant lui, était sans joie et sans amour, un art du mensonge. Adolescent, j'étais vraiment ivre de curiosités...

» Il y avait aussi Fred Astaire. Munkacsi l'a photographié. Ils ont tous les deux inventé une métaphore, un style, qui embrasse l'ensemble du parcours de la vie – en bondissant littéralement au-dessus d'elle, en allant plus vite qu'elle.

» La première fois que j'ai vu Fred Astaire faire l'amour avec Ginger Rogers, «avec ses pieds», *«Tap, tap, tap...»*, je me suis dit : *«Maintenant, je comprends. Voilà un homme à qui on serait fier de ressembler.»* Je courais dans les travées de Radio City Music Hall et je donnais des coups de pied aux fauteuils, en l'imitant.

» Bien des années plus tard, Fred Astaire a joué «mon rôle» dans le film *Funny Face*. C'était très étrange. J'avais appris à être moi en prétendant être lui, et là je devais lui apprendre à prétendre être moi...

– C'est votre père qui vous a offert votre premier appareil, un Rolleiflex. C'est un appareil que l'on ne porte pas à l'œil, mais que l'on tient au niveau de l'abdomen, ou que l'on fixe sur un pied. Vous avez dit le préférer à tous les autres appareils. Pourquoi?

– J'utilise le Rolleiflex, et bien sûr la chambre 8×10, parce qu'ils ne se mettent pas «en travers du chemin». Je ne suis pas heureux avec un appareil qui couvre mes yeux et s'interpose entre moi et la personne que je photographie. Au départ nous sommes deux à faire le portrait, le sujet et moi. Lorsque mes photos sont enfin tirées et exposées, grandeur nature, je ne suis plus présent, ce qui ouvre la possibilité d'une confrontation directe entre la personne dans l'image et la personne qui la regarde. Les portraits semblent prendre une vie propre, ils sont détachés de moi et de la prise de vue, ils deviennent comme des personnages de Pirandello ou de *la Rose pourpre du Caire*, le film de Woody Allen. Le spectateur regarde fixement la photo, la photo lui rend son regard en un échange sans fin et sans inhibition qui n'est pas permis dans la vie sans conséquences peut-être dangereuses. Un mélange d'érotisme et de confrontation me paraît devoir sous-tendre tout portrait.

– Vous avez pris beaucoup d'images durant votre service militaire. Que faisiez-vous exactement?

– C'était pendant la deuxième guerre mondiale, j'étais photographe dans la marine marchande. J'avais dix-huit ans et je suppliais qu'on me laisse photographier. N'importe quoi, mais qu'on me laisse prendre des images. On trouvait que je la «ramenais», on m'a donc collé aux autopsies. Je me souviens de ma première autopsie. Un homme très jeune était étendu sur la table, fendu de la gorge jusqu'à... jusqu'en bas, la cage thoracique béante. Ses pieds dépassaient du bord de la table comme ceux d'un enfant du bord d'un lit. J'avais installé mon Speed-Graphic, une chambre photographique très lourde, en haut d'une échelle... De là-haut, ses pieds me paraissaient si vulnérables! Ils étaient parfaits – ils n'avaient rien à voir avec ce cadavre dépecé... Je me souviens avoir été foudroyé par la vision de ces pieds si parfaits. Mais ce n'est qu'en sortant de la pièce que je me suis évanoui.

» Dans la marine marchande, une de mes activités consistait aussi à prendre des photos d'identité. J'ai dû photographier des milliers de visages ahuris avant de me rendre compte que j'étais devenu photographe. Je suppose que dès le départ j'étais intéressé par les autres, par le corps, le langage du corps, la géographie émotionnelle d'un visage.

– On retrouvera tous ces éléments – la simplicité, le côté «clinique», dépouillé, frontal, – plus tard, dans vos portraits. Mais c'est d'abord comme photographe de mode que vous vous êtes fait connaître. Pourquoi, quand on veut devenir photographe après la guerre, aller frapper à la porte du magazine féminin Harper's Bazaar***?***

– C'est dans *Harper's Bazaar* que les meilleurs écrivains étaient publiés. Les meilleurs photographes aussi, sous forme de portfolio : Brassaï, Bill Brandt, Kertész, Cartier-Bresson. C'était mon rêve, c'était le panthéon; on entrait vraiment dans un monde auquel on pouvait être fier d'appartenir. *Vogue* en revanche était marié avec le «chic», faisait lit commun avec Balenciaga, prônait une vision idéalisée, et plutôt simpliste, du monde, où dominaient la forme, l'élégance et une beauté superficielle.

» Alexandre Liberman était le directeur artistique de *Vogue* et Alexey Brodovitch celui de *Harper's Bazaar*. Les deux hommes étaient de tempéraments aussi différents que, disons, un Irving Penn et un Richard Avedon. Penn et moi avons tous deux côtoyé Liberman et Brodovitch. Nous avons fait des choix opposés, suivant ainsi nos besoins. Etudiant puis assistant de Brodovitch, Penn a opté pour *Vogue* et Alex Liberman. C'est la forme qui l'intéressait, la photographie telle qu'elle s'apparente à l'art et au graphisme : surface parfaite, proportions exquises, lumière et composition. La forme d'une robe. Moi, ce sont les «couches émotionnelles» qui m'intéressaient. J'étais éclectique, il était un classiciste.

– Vous avez toujours concilié et bien séparé travaux de commande et images personnelles. Y compris dans la mode. Comment jongliez-vous avec toutes ces images?

– Qu'il s'agisse de publicité ou d'images rédactionnelles, la photo de mode est faite pour plaire au client, que ce soit *Vogue* ou Gianni Versace. Mais ces disciplines permettent des moments d'expression totalement libres. En vingt ans de *Harper's Bazaar*, j'ai rarement fait des compromis avec ce que je ressentais. Tout ce que j'éprouvais de subversif à l'égard de la mode – la mode comme nécessité protectrice, carapace, bouclier contre le monde – entrait dans mes photos. Ces femmes déjeunant dans les cafés, passant leurs après-midi dans l'angoisse mais, le soir, cuirassées dans leurs parfaites surfaces...

» C'est un prolongement de ce que j'avais observé dans ma famille, chez ma sœur, ma mère, ma cousine Margie. Ce que signifiait pour ces femmes d'être belles, de s'habiller de pied en cap, d'être considérées comme des objets. L'immense isolement que cela provoque...

– Que signifiait pour un jeune photographe américain le fait de «débarquer» en France après la guerre pour photographier les collections de haute couture?

– Quand Carmel Snow, la rédactrice en chef de *Harper's Bazaar*, m'a emmené à Paris pour faire les collections, elle m'a dit : *«Te rends-tu compte de ce que ton travail et* Harper's Bazaar *signifient pour l'économie de la France? Nous devons recréer l'illusion d'un Paris tel que les gens l'imaginent.»*

– L'illusion d'un «Paris-champagne»?

– Exactement. J'ai photographié un Paris d'avant-guerre, un Paris à la Lubitsch, un Paris qui n'existait pas. Et ça a marché! Les acheteurs sont revenus, le monde entier a repris, avidement, le chemin de Paris. Et puis il y avait Dior et Balenciaga. Les tenues de Dior étaient les plus excitantes à photographier : la fluidité, le mouvement des jupes, les corsages, les tailles fines. Les femmes devenaient des tornades à hauts talons.

» Vous vous rendez compte? J'avais vingt-deux ans, j'étais amoureux de la plus belle fille du monde, j'étais envoyé à Paris pour la photographier, j'achetais du champagne à l'aéroport, je traversais Paris debout en taxi décapotable, je buvais du champagne à la bouteille et découvrais la tour Eiffel... C'était la Libération – et pas seulement celle de la France : celle aussi de l'esprit, et de la créativité. Et j'arrivais à un moment de ma vie où tout commençait, l'âge où on lit pour la première fois Proust et Sartre, où on goûte sa première truffe. J'ai été présenté à Colette par Cocteau! Tout cela était enivrant, et c'est de ce délire que j'ai tiré mes premières photos de mode.

– Vous avez parlé de la beauté de votre sœur. Pour vous, la photo de mode consiste-t-elle à souligner la beauté des vêtements ou celle des femmes qui les portent?

– Loin de moi l'idée d'éliminer la beauté, mais la beauté sans contenu a autant à voir avec l'art que les Folies-Bergère avec le sexe. On ne peut pas détacher la mode du monde. La mode, c'est la manière dont nous vivons. Le poète T. S. Eliot disait en substance que nous nous préparons un visage pour rencontrer les visages que nous rencontrons. C'est cela, le propos de la mode. Je suis photographe comme je suis juif, comme cette table est une table. Les textures, les formes, les motifs que me prêtaient les couturiers me devenaient autant d'alliés dans mon vrai travail, qui a toujours porté sur les femmes – ce qui se passe sous leurs vêtements, au-delà de leurs chapeaux. Dans leurs têtes.

– On a dit que vous avez révolutionné la photo de mode en introduisant fraîcheur et spontanéité dans des images jusqu'ici figées. Avez-vous l'impression d'avoir énoncé des principes de prise de vue?

– J'ai peut-être des principes sur ce que doit être une photo, mais pas sur la manière dont elle doit être faite. Deux de mes photos de mode les plus connues sont issues d'approches radicalement opposées : *Dovima et les éléphants* est une improvisation, *Suzy Parker et Mike Nichols* un calcul. Un film était en train d'être tourné à Paris, intitulé *Trapèze [avec Gina Lollobrigida, Burt Lancaster et Tony Curtis. NDLR]*. Un de mes amis qui travaillait sur le film m'a invité sur le plateau au cirque Médrano. Il y avait une verrière, des éléphants et mon modèle favori dans une magnifique robe de la première collection créée par Yves Saint Laurent pour Dior.

» Il était impossible de prévoir comment les éléphants réagiraient face à Dovima ou comment réagirait Dovima entourée d'énormes trompes. La réaction instinctive, spontanée, que nous avons tous eue aux risques du moment a donné cette image surréelle désormais célèbre.

» Des années plus tard, j'ai fait une série de photos avec Suzy Parker et Mike Nichols qui étaient totalement calculées, mises en place, répétées. Elles étaient inspirées par des magazines d'information, par *Paris-Match*. C'était une satire d'Elizabeth Taylor et Richard Burton et de leur liaison orageuse pendant le tournage de *Cléopâtre*. Toutes leurs disputes étaient étalées en public mais ils se plaignaient constamment de la presse, du fait que les journaux ne les laissaient jamais tranquilles... Je me suis servi uniquement d'appareils photos de *paparazzi*. Nous avons publiée cette photo comme si elle était destinée à un magazine italien à scandales.

R I C H A R D   A V E D O N

» Aujourd'hui encore, cette image est considérée comme la «preuve» de quelque chose qui a réellement eu lieu. La liaison secrète entre Mike Nichols et Suzy Parker.

– Dans vos photos, la frontière entre réalité et fiction est très...

– ... ténue, oui. La fiction est parfois la seule manière de découvrir la réalité. Les photos que j'ai prises aux Oscars du cinéma pour le *New Yorker* ou celles du Bal Volpi pour *Egoïste* semblent décrire des soirées qui ont vraiment eu lieu. En fait, je les ai créées dans ma chambre noire; j'ai simplement placé les gens là où je pensais qu'ils seraient plus heureux. Ce sont des collages, mais comme les collures disparaissent, elles deviennent des clichés de ces soirées telles que je les aurais souhaitées.

***– Vous aimez jouer avec la réalité. Mais à vos débuts, vous avez dû faire un choix. Le photojournalisme à* Life *ou la mode à* Harper's Bazaar. *Pourquoi pas* Life?**

– En 1949, j'ai commencé à photographier les rues de New-York pour un numéro spécial de *Life Magazine*. Au bout de six mois, j'ai renoncé au sujet et rangé les photos dans un dossier, que je n'ai pas rouvert pendant quarante ans.

– Pourquoi?

– Elles me paraissaient relever d'une tradition photographique que d'autres avaient fondée – Lisette Model, Weegee, Helen Levitt – mais qui n'avait rien à voir avec moi.

– Et que sont devenues ces images de rues?

– Quarante ans plus tard, j'ai ouvert les enveloppes et j'ai retrouvé dans certaines de ces photos les mêmes préoccupations qui hantent l'ensemble de mon travail – la beauté des femmes et leur isolement dans cette beauté, les contradictions dans un visage, des gens qui se jouent la comédie ou la jouent devant l'appareil photographique. Tout au long de ma vie, presque sans m'en rendre compte, j'ai fait du reportage, que ce soit le mouvement pour l'égalité des droits civiques dans les années 60, une institution pour attardés mentaux en Louisiane et, récemment, pour *Egoïste*, la porte de Brandebourg en cette nuit du Nouvel An 1990, quand Berlin-Est et Berlin-Ouest n'ont plus fait qu'un.

» D'ailleurs, les rapports, dans mon travail, entre reportage, portraits, mode et même instantanés sont le sujet de mon nouveau livre, *Une autobiographie*, qui paraîtra cet automne.

– Vous avez fait peu d'expositions, mais toujours dans des lieux qui ne sont pas spécifiques à la photographie...

– Je n'ai jamais compris pourquoi la photographie devait être mise dans le ghetto d'un «Musée de la photo», isolée du reste de la famille – lithographie, sculpture, peinture. Le parent pauvre du monde de l'art. Dans les années 50, ma propre femme refusait d'accrocher mes photos dans la maison. Elle avait un petit Matisse, et des dessins qu'elle adorait, mais de la photographie? Au mur?

– Vous n'avez jamais exposé en France. Avez-vous l'impression d'y être mal aimé?

– Pas du tout. Bien qu'il m'ait toujours paru mystérieux que la plus célèbre de mes expositions, celle du Metropolitan Museum de New-York en 1978 – qui couvrait trente-cinq ans de mode française, – n'ait jamais été vue en France. Mais ce n'est pas plus mystérieux que le fait que Lartigue ait dû attendre sa première exposition au Musée d'art moderne de New-York, puis la publication aux Etats-Unis du *Journal d'un siècle* – livre dont je fus l'éditeur – pour que la France le découvre vraiment. Peut-être faut-il un étranger pour découvrir le trésor national d'autrui. Après tout, sans les Français, aurions-nous jamais découvert cette œuvre superbe, *les Américains*, de Robert Frank? Ou bien le vrai génie de Jerry Lewis?

– Vous avez dit que toutes les photos sont «justes», mais qu'aucune n'est «véridique». Quelle est en fait votre conception du portrait?

– Je reconnais que presque tout portrait, d'une manière ou d'une autre, anoblit. Les miens aussi, à condition que «noblesse» implique une lutte avec l'ambivalence.

» Pour dire les choses simplement, un portrait photographique est une image de quelqu'un qui sait qu'il est en train d'être photographié. Ce qu'il fait de ce savoir entre pour au moins autant dans la photo que son physique ou la façon dont il est habillé. Il est impliqué dans ce qui se passe, il a dans une certaine mesure un pouvoir réel sur le résultat de l'image. La photographe Lisette Model m'a dit que les photos de mon père – une série de portraits pris entre 1969 et 1973, qui marque l'évolution de la maladie sur son visage – étaient des «performances» au sens anglais, et dramatique, du terme. Je suis d'accord avec elle. Nous jouons tous la comédie. Nous n'arrêtons pas de jouer un rôle vis-à-vis des autres, volontairement ou non. C'est une manière de se raconter en espérant être reconnu pour ce qu'on aimerait être. J'ai confiance dans les «performances». La supprimer ne vous rapproche pas nécessairement du sujet. La façon dont le sujet en train d'être photographié se présente face à l'appareil et la réaction du photographe à cette présentation, voilà ce qui fait le portrait.



Boyd Fortin, écorcheur de serpents à sonnettes, Sweetwater, Texas, 10 mars 1979.

RICHARD AVEDON



Oscar Levant, musicien, Beverly Hills, Californie, 12 avril 1972.

RICHARD AVEDON

» En 1979, je suis allé à Paris photographier Francis Bacon. La séance de pose était prévue un dimanche matin. J'avais installé mon studio en extérieurs, du côté ombragé du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, au Trocadéro. Bacon est arrivé avec une chemise rayée, un pantalon de cuir et une veste à carreaux, habillé de pied en cap, habillé pour être photographié. Nous avons eu une conversation charmante sur les différences de vie entre Londres et Paris. Il faisait beau, l'échange fut chaleureux et très civilisé. Puis j'ai commencé le portrait. J'ai expliqué la nature du dyptique que je souhaitais réaliser, j'en avais même fait une petite esquisse. Je lui ai demandé de troquer sa veste pour mon pull-over sombre, uni, puis de faire entrer sa main dans le portrait. Si j'avais demandé la même chose à un politicien, à un banquier ou, d'ailleurs, à n'importe lequel d'entre nous, le sujet aurait eu tendance à se donner l'air sage et distingué, à soutenir son menton de la main ou à la porter à son front. Bacon a immédiatement joué le rôle du Bacon secret avec la plus grande pureté et la plus grande économie de gestes, sans rien perdre de son authenticité. Je n'ai pas eu besoin de lui dire quoi que ce soit, il avait compris le fond même de mon portrait et ce que cela réclamait de lui; il était pourtant resté fidèle à lui-même. Personne d'autre que Bacon ne pouvait jouer Bacon. En ce dimanche ensoleillé, face à la tour Eiffel, sa performance fut honorable et parfaite.

» Une chose similaire est arrivée le mois dernier, à Rome, où je suis allé photographier Antonioni pour le *New Yorker*. Comme vous le savez, il a eu une attaque. Il peut à peine parler. Normalement je l'aurais abordé de manière oblique, par la conversation, comme un metteur en scène travaille avec un acteur pour atteindre l'émotion recherchée. Mais je ne pouvais évidemment pas avoir ce type d'échanges avec Antonioni. Il a fallu que je sois absolument, brutalement direct, ce qui aurait empêché la plupart des gens d'accéder à tout vrai sentiment. J'ai alors demandé à sa femme Enrika, en m'excusant : «*Pourriez-vous dire à Antonioni que ce que je recherche dans ma photo, c'est une certaine perplexité devant la vie?*» J'avoue avoir eu du mal à le dire... Elle lui a murmuré quelque chose en italien et il s'est mis à jouer le rôle, avec une subtilité et une pureté... Antonioni et moi étions comme deux vieux renards respectueux l'un de l'autre, qui ont voué leurs vies à la performance, l'ont comprise à son plus haut niveau. Nous avions atteint à travers cet artifice inconfortable un résultat dépouillé de tout artifice. Au-delà de sa beauté, le résultat – ce portrait – est inexplicablement plus lucide que la réalité du moment.

– Bacon et Antonioni sont des personnages connus, célèbres. Vous avez aussi réalisé le portrait de gens anonymes, notamment les portraits de l'Ouest américain, qui ont été un événement photographique. Est-ce différent?

– Je viens en effet de décrire deux hommes qui ont consciemment collaboré à ma création de leur portrait. Mais c'est unique. La plupart des professionnels ou des personnages publics s'appuient sur leur propre image pour traverser la vie. Dans ce cas, une séance de pose peut être un duel. Et puis il y a les innocents, ceux qui n'ont aucune idée de ce que je peux avoir derrière la tête, comment, pourquoi, dans quel but je les photographie, qui sont simplement curieux et en même temps généreux. D'eux-mêmes. L'exemple le plus évident, ce sont les portraits que j'ai faits pour mon dernier livre, *In the American West*.

» Un exemple : à Sweetwater (Texas) se déroule tous les ans au printemps une gigantesque collecte de serpents à sonnette. Les Texans rassemblent des milliers de crotales dans une grande arène, les découpent, vendent les sonnettes et le venin et font cuire la viande. Ça a un goût de poulet. Vous connaissez la photo de l'enfant au serpent. En ce qui le concerne, il posait pour un instantané avec le serpent qu'il venait d'égorger, comme un pêcheur avec sa prise. En ce qui me concerne, je photographiais le rite de passage de l'adolescence, avec tout ce que cela implique : perte d'innocence, ambigüité sexuelle, peur de la castration.

» Un jour, je me suis vu accorder ce que Washington appelle une «*photo op*» avec Henry Kissinger. Comme je le guidais devant la caméra, il m'a dit : «*Soyez bon avec moi.*» J'aurais aimé avoir le temps de lui demander ce qu'il entendait par là, quoique je pense le savoir. Son angoisse répondait à toutes mes questions les plus profondes sur la nature même du portrait photographique. A quoi pensait-il? Voulait-il paraître plus mince, plus jeune? Espérait-il que j'arrive à faire percer ce qu'il y avait de mieux en lui? Ou bien désirait-il, comme je l'aurais fait si j'étais photographié, qu'être «bon» signifie percevoir quelque chose de plus compliqué : ma colère, ma fragilité, ma force, ma vanité.

» Les photos qui me touchaient le plus dans ma jeunesse étaient les portraits par Julia Margaret Cameron de Herschel et de Carlyle, ceux de Nadar de sa première femme, ceux de la marquise Casati par le baron de Meyer. Ces images sont toutes formelles – parfois même stylisées. Aucune n'est vraiment sincère, mais ce qu'elles ont de merveilleux, c'est de ne pas se tenir à la parfaite surface des choses. Alors, c'est quoi, la «bonté»? Qu'est-ce qu'un compliment? C'est humiliant de rendre quelqu'un «sage», «noble» (ce qui est facile à faire) ou même beau de manière conventionnelle, quand la chose elle-même est beaucoup plus folle, plus contradictoire, et par là plus fascinante. Je pense que c'est parce qu'on ne peut pas la définir qu'on n'en voit jamais la fin.

» Mais si cette sorte de candeur, d'«instantanéité» est ce que tout photographe portraitiste cherche à atteindre, je soupçonne qu'on ne peut y parvenir que par l'artifice, et c'est en essayant d'organiser la circulation entre artifice et candeur, sans me faire rouler dessus, que je me trouve confronté avec les questions sur la photographie qui comptent le plus pour moi.

» Quelle est la fonction d'un portrait? Quel degré de manipulation est correct, acceptable, entre le modèle et le photographe – et l'art doit-il se preoccuper du correct? La photographie doit-elle s'en préoccuper plus encore? Si je révélais que les portraits figurant dans *In The American West* étaient ceux d'acteurs méticuleusement choisis, cela diminuerait-il ou accentuerait-il leur qualité d'œuvre d'art? Les portraits photographiques ont-ils, à l'égard de leur modèle, des responsabilités différentes des portraits en peinture ou en littérature, et si cela semble être le cas, est-ce un fait ou un malentendu quant à la nature de la photographie?

» C'est une situation ambiguë, et non résolue. Le mystère entre le reportage et l'imagination. Il y a quelque chose dans la nature de la photographie qui rend la mouvance de cette expérience plus intense, presque hallucinatoire dans son va-et-vient entre réalité et fiction. Le matin où Caïn tua Abel, Eve, très certainement, se recoiffa et ajusta sa feuille de vigne. L'après-midi de mon soixante-dixième anniversaire, je me suis assis sur le trône d'Attila à Torcello et j'ai pensé aux fettucini du Harry's Bar.

» Il y a aujourd'hui un holocauste en Bosnie et une révolution vestimentaire en Chine. Sale endroit que cette terre... A cause des humains. J'ai un jour dit, à propos de la photographe Diane Arbus, qu'elle avait fait de l'acte de voir un acte d'une telle intelligence que regarder les choses dites «ordinaires» nous rend responsables de ce que nous voyons. Si une photo ne se débat pas avec cette idée, alors elle ne m'intéresse pas.»

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR
et MICHEL GUERRIN

★ Musée Reattu d'Arles, du 6 juillet au 15 août.

★ Le seul livre disponible, aujourd'hui, de Richard Avedon est *Visages de l'Ouest*, Le Chêne, 1986, 220 F.

PHOTO/ARLES 93

L E S   I M A G E S   D E   S E Y D O U   K E I T A

LA MÉMOIRE DE BAMAKO

SEYDOU KEITA

SEYDOU KEITA

«Un vieux qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle», disait l'historien africain Hamadou Hampaté Ba. Cette formule devenue proverbiale s'applique au photographe malien Seydou Keita, soixante-dix ans. Ses milliers de portraits de la société de Bamako, notamment de 1948 à 1962, constituent un témoignage exceptionnel. Surtout pour un continent où l'image fixe est rare. Rencontre avec un des «pères» de la photo africaine, aujourd'hui fort convoité.



BAMAKO

de notre envoyée spéciale

EN ce début d'hiver, l'entrée de la cour des Keita, au centre de Bamako, est barrée par d'immenses flaques d'eau. Partout surgissent des enfants curieux de l'arrivée d'un nouveau «toubabou». Depuis quelques mois, des Blancs de plus en plus nombreux rendent visite au grand-père. Seydou Keita goûtait une retraite sans histoire au sein de sa grande famille, une cinquantaine de personnes, veillant sur les vingt-quatre enfants que lui ont donnés ses trois femmes. Rien ne semblait devoir troubler le quotidien du vieil homme.

Et le voilà, soudain, fort «recherché» : une exposition à Rouen au printemps dernier, plusieurs tirages achetés par un collectionneur, des photos publiées dans des revues allemande et espagnole, une exposition à Copenhague et une projection au prochain Festival d'Arles. Enfin, il sera au centre des premières Rencontres de la photo africaine, à Bamako, en décembre 1994. Seydou Keita n'avait jamais quitté Bamako jusqu'en mai dernier. La reconnaissance tardive n'a rien changé au mode de vie de ce dignitaire de soixante-dix ans. Seydou Keita reçoit toujours dans la pièce aux murs noircis qui lui sert de chambre, de bureau et de salle d'archives; quinze mètres carrés encombrés de cartons poussiéreux éclairés faiblement par une fenêtre minuscule. Assis dans son boubou bleu brodé de jaune, son «bamfla» – bonnet des musulmans – toujours vissé sur la tête, il farfouille dans les boîtes où sont enfermés ses milliers de clichés.

Seydou ne s'est jamais séparé des clichés qu'il a pris entre 1949 et 1977, date de sa «retraite». *«Je garde tout, je ne peux pas imaginer que l'on jette une photo, et quand j'en trouve une, même par terre dans la rue, il faut que je la ramasse et que je la conserve.»* Il lui est impossible de dire exactement combien il possède de négatifs. Pendant quinze ans, dans le studio qui jouxte sa cour, il a vu défiler des centaines de personnes, et il n'y a guère de Bamakois qui ne puissent retrouver, aujourd'hui, sur ces portraits un grand-père, un oncle ou un frère. Tout ce que la ville comptait de notables, de commerçants ou de fonctionnaires passait chez lui, un des deux seuls photographes professionnels de la capitale.

Son appareil à ouverture fixe ne possédait pas de déclencheur, il lui fallait donc ôter et remettre le bouchon pour calculer le temps de pose. Ces manipulations contraignaient le photographe à retenir son souffle et le sujet à se raidir, droit comme un piquet, ce qui donne ce regard fixe et cette allure digne, un peu figée. Pour l'étranger, les clichés de Seydou se ressemblent. Mais lui se souvient de chacun de ces visages. Alioune Ba, qui l'aide aujourd'hui à mettre de l'ordre dans ses archives, s'étonne toujours que *«le vieux»*, comme il l'appelle avec respect, soit encore capable de remettre une date sur chacun des clichés. Seydou Keita a un truc : il retrouve immédiatement l'année en fonction de la couleur du rideau qui sert de décor... Son premier rideau? Son drap de lit.

Seydou Keita était ébéniste lorsque, dans les années 30, l'un de ses oncles, de retour du Sénégal, lui offrit son premier appareil. Un Kodak Box Brownie, en carton renforcé. Après avoir fait poser toute la famille, à Bamako et au village de Bamcoumana, sa décision est prise : il sera photographe. Les meubles, vendus au gouvernement, lui ont permis de faire quelques économies et d'acheter un agrandisseur. Un ami instituteur, Mountaga Kouyaté, l'initie à la technique du tirage. Mountaga est un ancien combattant qui a rapporté de son séjour en France, pendant la seconde guerre mondiale, un livre, *les Secrets de la photographie dévoilés*, d'un certain Houppé, «meilleur artisan de France» en 1938. Toujours complices, Seydou et Mountaga ont conservé dans un tiroir poussiéreux cet ouvrage qui leur a tout appris. *«Houppé expliquait comment, lorsque l'on veut photographier un bâtiment, on peut faire disparaître sur le cliché les voitures qui passent devant»*, raconte Mountaga.

Mais il fallait aussi un peu d'astuce pour faire de la photo dans l'Afrique des années 50. Mountaga montre avec fierté son Imperator, un agrandisseur en bois, qu'il a commandé en France dans les années 40. *«On ne refera jamais des appareils comme celui-ci, il fonctionne aussi bien en 220 volts qu'en 3 volts. Quand on partait en brousse, je retournais mon vélo et il me suffisait de brancher l'Imperator sur la dynamo pour pouvoir faire les tirages.»* Mountaga assure que malgré les années, la chaleur et la poussière, *«son»* Impérator fonctionne encore.

Une fois formé, Seydou a ouvert son studio, en face de la prison centrale. Un emplacement symbolique, puisque, en 1960, il fut nommé photographe à la Sûreté. Après les «bonnes» familles de Bamako, le voilà donc en train de tirer le portrait des détenus. De cette période au service de l'État, Seydou ne souhaite pas parler. Pourtant, une partie de son travail consistait aussi à photographier tous les visiteurs officiels passant à Bamako, chefs d'Etat africains et français. Mais il se refuse à tout commentaire et ne veut citer aucun nom. Les dictatures successives ont laissé des traces. Et lorsqu'on lui demande de voir les clichés, il répond qu'ils doivent être quelque part, dans un carton, peut-être ici, peut-être ailleurs... Ses clichés sont usés, certains sont déchirés ou rayés, tous sont couverts de poussière et conservés à une température qui avoisine souvent les 40 degrés. La plupart sont pourtant encore exploitables. Mais Seydou n'est pas tranquille. *Affaibli par un mauvais «palu», il est surtout inquiet de* l'utilisation des quelque six cents clichés qui sont en France, loin de sa cour bamakoise. Va-t-il enfin gagner un peu d'argent grâce à cette promotion? Comment vont réagir les Maliens qui peuvent reconnaître des membres de leur famille. *«Ils vont attirer sur moi le malheur»*, souffle Seydou.

Son exposition à Rouen, en mai dernier, a ravivé sa passion pour la photographie. Il trie aujourd'hui ses milliers de négatifs, les nettoie, les fait sécher sur une corde à linge, au milieu de sa chambre, les classe puis les range dans des pochettes transparentes. Quelques photos vendues lui ont permis d'acheter un réfrigérateur. Pour conserver les pellicules au frais. Seydou Keita espère *qu'un de ses enfants lui succédera* – il a offert un appareil à son fils de douze ans, – car il connaît les vertus de la photographie, bien exprimées par Houppé dans son manuel : *«En occupant scientifiquement et agréablement les moments de loisirs, la photographie crée du bonheur.»*

FABIENNE POMPEY

★ Les photos de Seydou Keita seront projetées au Théâtre antique, le 7 juillet à 22 heures, dans le cadre d'une soirée «Nuit noire».

R É T R O S P E C T I V E   L A R R Y   F I N K

DES IMAGES POUR CHANGER LE MONDE

Beatniks, bûcherons, bourgeois, boxeurs, grands de ce monde. Dans tous ses sujets, le New-Yorkais Larry Fink, cinquante-deux ans, replace ses photos dans la trajectoire d'une impulsion, sinon d'une pensée politique. Ce photographe «social» présente à Arles sa première rétrospective.



LARRY FINK

NEW-YORK

correspondance

PAS d'adresse précise pour se rendre chez Larry Fink, mais des repères, à la campagnarde : *«Prenez le sentier juste après les six poteaux télégraphiques, contournez une gentilhommière ocre...»* Dans la petite ferme de Martins Creek (Pennsylvanie), une fillette joue à la balançoire, une jeune femme prépare le déjeuner, des chatons font la course et, devant une grange, deux lamas vous dévisagent. C'est dans un autre abri, en contrebas, que Larry Fink, quinquagénaire rigolard, baraqué comme un maçon, a installé son laboratoire.

Aux murs, une photo d'une bourgeoise dans un cocktail, terrifiante de bon ton, côtoie celle d'une paysanne hilare. Plus loin, des gens célèbres : Mike Tyson, Jesse Jackson, George Stephanopoulos (l'ancien porte-parole de la Maison Blanche), la chorégraphe Martha Graham. Photos déjà publiées dans la presse ou dans son livre *Social Graces* et qui seront, pour la plupart, exposées à Arles. Plus loin encore, le champion de boxe Larry Holmes avec son premier coach, Ernie Butler, qui continue d'entraîner des adolescents dans le gymnase de Holmes à Easton, la ville voisine.

«Dans la lignée de Social Graces, *qui opposait les bourgeois en tenue de soirée et les paysans de ma région*, dit Larry Fink, *j'avais entrepris* Boxers and Brokers – *boxeurs et courtiers de Wall Street. Deux professions où règne la compétition. D'un côté, la classe moyenne – éminemment blanche; de l'autre, une classe plus défavorisée – généralement black. Mais les photos des boxeurs dominaient, ils sont plus physiques, plus beaux. J'ai donc abandonné les courtiers.»*

Larry Fink est marxiste de naissance – *«aucun doute là-dessus»*. Sa mère était inscrite au Parti communiste américain. Elle est, à quatre-vingt-deux ans, la représentante auprès des Nations unies des Grey Panthers et passe son temps à parcourir le monde pour la défense des droits des personnes âgées (aux cheveux gris). Et sa sœur, Lizzie, est depuis vingt et un ans l'avocate des révoltés de la prison d'Attica.

L'adolescent Larry Fink a versé dans la petite délinquance. Dans l'école «progressiste» où l'envoient ses parents pour le couper des «mauvaises fréquentations», il troque le vol de voitures pour la drogue et le manifeste beatnik de Jack Kerouac. Mais aussi pour la photographie qui n'était qu'un violon d'Ingres. Son premier cliché? *«Des jonquilles.»* Horrifiés par son attitude associale mais ravis que leur fils semble trouver sa voie, les Fink seront des supporters passionnés. *«Mon père m'a acheté un Rolleiflex et, élément déterminant, un livre de Cartier-Bresson.»* Libéré sur parole, après avoir été arrêté pour possession de narcotiques, il reçoit sa première commande... d'un magazine catholique.

«Un prêtre qui m'aimait bien, et se consacrait aux sourds, m'a engagé pour faire un sujet sur son diocèse dans le New-Jersey. Il a réussi à le faire publier dans Jubilee, *qui était un excellent magazine catholique de gauche. J'ai travaillé pendant trois ans pour une agence photo spécialisée dans les publications catholiques, j'ai couvert des congrégations et des monastères, je m'amusais comme un fou.»* Fink est alors persuadé que l'on peut changer la société de l'intérieur... *«Je considérais que ma vraie carrière était la révolution. J'ai monté des expositions pour le Peace Movement. En 1964, j'ai commencé à enseigner la photo à des gamins. J'ai ensuite travaillé pour les grands magazines. Au bout de dix ans, j'étais vidé, complice du système. J'ai arrêté pendant un an.»*

Sa première femme, le peintre Joan Snyder, le pousse à abandonner la presse pour une œuvre personnelle. Il photographie sa famille puis entreprend ce qu'il appelle sa série «Tenue de soirée» (*Black tie work*) : soirées de bienfaisance, mariages, bals. *«Je rassemblais des preuves contre la bourgeoisie et ses rituels. Ma haine était politique et non personnelle, ce qui donnait à ces photos du mordant et de la tendresse.»* Fink opte pour le format carré et découvre le flash, qu'il refusait *«pour des raisons de morale. Je ne voulais pas «altérer» le sujet. Un soir, j'ai ressenti le pouvoir de dramatiser des moments qui ne l'étaient guère à l'œil nu, en raison de la carence de lumière. Je créais mon propre théâtre, mêlant l'événement et mon regard»*. Il mettra parfois son flash au bout d'un bras articulé, afin d'en orienter le rayon sur tel élément du décor. Les flashes modernes, dit-il, étant plus rapides que l'œil, *«on ne voit jamais ce que «voit» le flash»*.

Larry Fink travaille toujours pour les magazines. *«Je serai toujours fasciné par les accessoires et les signes extérieurs – ou intérieurs – de la bourgeoisie. La quête du plaisir, du pouvoir, qu'il s'agisse d'un sénateur, des stars hollywoodiennes ou de Hillary Clinton, que j'ai photographiée récemment pour le magazine* Mirabella. *»* Le premier critère reste l'émotion, pas le contenu. *«L'information et le contexte de la photo passent au second plan, loin derrière l'impact. Si la photo est réussie, c'est qu'il y eut une résonance, une connexion entre le sujet et moi. Mais elle est vraiment réussie lorsque le spectateur y entre de plain-pied, lorsqu'il n'y a plus de frontière entre le sujet et lui. Un champ d'énergie filtré et amplifié par ma propre énergie.»* La centaine de photos exposées en Arles représentent, au fil des ans, autant de décharges émotionnelles. *«C'est le journal d'une vie qui regarde la vie,* commente Larry Fink. *Je ne sais pas sous quelle «dramaturgie» ces photos seront agencées. Ce sera une surprise. Je ne déteste pas qu'on m'interprète.»*

HENRI BÉHAR

★ Espace des arènes, du 6 juillet au 15 août.

Agenda

Expositions (du 6 juillet au 15 août) : Harry Callahan, Cecil Beaton, Louis Jammes, Ernest Pignon-Ernest, Gilles Ehrmann, Pere Formiguera et Humberto Rivas, Koji Inoue, Raymonde April, Eiichiro Sakata.

Les soirées au Théâtre antique (22 heures) : Nuit noire (7 juillet), *In and Out of Fashion*, un film de William Klein (8 juillet), Jazz comme une image (10 juillet).

★ Rencontres internationales de la photographie d'Arles. 10, rond-point des Arènes. Tél. : 90-96-76-06. Catalogue édité par Les Rencontres d'Arles, 120 pages, 70 francs.

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Paris

A toute épreuve

de John Woo,
avec Chow Yun-fat, Tony Leung, Teresa Mo, Philip Chan, Kwan Hoi-shan, Anthony Wong.
Hong-Kong (2 h 10).
Interdit – 16 ans.

Une danse de chairs tressautantes sous les impacts, de ralentis sur blessures sanguinolentes, de virevoltes des corps au rythme de la mitraille : un polar-ballet démesuré.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

Antonia & Jane

de Beeban Kidron,
avec Saskia Reeves, Imelda Staunton, Brenda Bruce, Bill Nighy, Joe Absolom, Allan Corduner.
Britannique (1 h 20).

Les vacheries et les paradoxes de l'amitié entre deux femmes nourrissent cette comédie douce ou amère selon les goûts, très drôle en tout cas.

VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Comment font les gens

de Pascale Bailly,
avec Elsa Zylberstein, Sandrine Kiberlain, Géraldine Pailhas.
Français (48 mn).

Le mal de vivre des 25/30 ans au centre d'une comédie allègre et incisive.

Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

L'Enfant lion

de Patrick Grandperret,
avec Mathurin Zinze, Sophie-Véronique Toue Tagbe, Souleyman Koly, Were Were Liking, Salif Keita, Jean-René de Fleurieu.
Français (1 h 26).

Une terre de sortilèges et de légendes rêvée par Patrick Grandperret, et une belle fable tout public sur la fraternité d'un enfant et d'une lionne.

Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; George V, THX, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

Fiorile

de Paolo et Vittorio Taviani,
avec Claudio Bigagli, Galatea Ranzi, Michael Vartan, Lino Capolicchio, Constanze Engelbrecht, Athina Cenci.
Italien (1 h 58).

Malédiction familiale ancrée dans la terre toscane et retracée par les griots-experts du pays, les frères Taviani ; trois fresques entrelacées pleines d'amour fou mais contrarié, de lucre et de lâcheté.

VO : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Le Jour du désespoir

de Manoel de Oliveira,
avec Teresa Madruga, Mario Barroso, Luis Miguel Cintra, Diogo Doria.
Portugais (1 h 15).

Des dernières années d'un écrivain marquées par la cécité et la souffrance, un vétéran du cinéma fait un film magnifique.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

La Leçon de piano

de Jane Campion,
avec Holly Hunter, Harvey Keitel, Sam Neill, Anna Paquin, Kerry Walker, Geneviève Lemon.
Australien (2 h).

Un piano, une femme muette, un amant, un mari, un vaudeville transporté sur une planète lointaine et rare, dont l'atmosphère n'est que grâce.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

Gérard Depardieu dans « 1900 », de Bernardo Bertolucci.

Ma saison préférée

d'André Téchiné,
avec Catherine Deneuve, Daniel Auteuil, Marthe Villalonga, Jean-Pierre Bouvier, Chiara Mastroianni, Carmen Chaplin.
Français (2 h 05).

Téchiné affole les sentiments d'un frère et d'une sœur autour de la mort prochaine d'une mère. Souffle le vent piquant des remords enfouis et des chagrins inavouables.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

Mad Dog and Glory

de John McNaughton,
avec Robert De Niro, Uma Thurman, Bill Murray, David Caruso, Mike Starr, Tom Towles.
Américain (1 h 40).

John McNaughton s'amuse, fait de « l'enragé » un bon flic fadasse et trouillard, d'un inquiétant gangster un comique raté, met de la tendresse dans les bagarres, bref sort son film des poncifs du genre.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Élysées, handicapés, dolby, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

Le Milicien amoureux

de Kira Mouratova,
avec Nikolai Chatokhine, Irina Kovalenko, Natalia Ralleva, Dacha Koval.
Franco-ukrainien (1 h 50).

Le meilleur cinéaste russe en activité réussit un film inclassable et vivifiant, promène son flic amoureux d'un bébé de pamphlets cinglants en burlesque de films muets.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Moi Ivan, toi Abraham

de Yolande Zauberman,
avec Roma Alexandrovitch, Sacha Iakovlev, Vladimir Machkov, Maria Lipkina, Hélène Lapiower, Alexandre Kaliaguine.
Français (1 h 45).

Dans la Pologne des années 30, deux enfants, l'un juif, l'autre pas, s'enfuient. Yolande Zauberman retrouve dans leurs pas confondus et douloureux une juste mémoire.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

Red Rock West

de John Dahl,
avec Nicolas Cage, Dennis Hopper, Lara Flynn Boyle, J. T. Walsh, Timothy Carhart, Dan Shor.
Américain (1 h 38).

Comment un homme s'obstine à être bon dans un monde de stupre, de lucre et de violence. Un polar dépouillé et intrigant.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Les Yeux bleus de Yonta

de Flora Gomes,
avec Maysa Marta, Antonio Simao Mendes, Pedro Dias, Dina Vaz, Mohamed Seidi, Bia Gomes.
Guinée-Bissau-Portugais-France (1 h 40).

Comédie des quiproquos et des malentendus amoureux, prétexte pour un regard à la fois aigu et chaleureux sur la Guinée-Bissau.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

Reprises

Bambi

de Walt Disney,
avec les voix de Celim Mouhoubi, Bernard Brieux, Gérard Hernandez.
Américain, 1942 (1 h 08).

Le mièvre bestiau aux longs cils, sa maman trucidée, l'incendie mémorable, le papa-cerf hautain n'auraient fait qu'une caricature de Disney, sans la présence roborative du lapin Panpan. L'histoire du tendre faon sera précédée d'un court métrage de 1937 qui raconte l'histoire de quelques animaux réfugiés dans un vieux moulin lors d'une tempête.

VF : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, handicapés, dolby, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Certains l'aiment chaud

de Billy Wilder,
avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon, George Raft.
Américain, 1959, noir et blanc (1 h 40).

Curtis et Lemmon embarqués dans un numéro de quiproquos et de travestis, Marilyn en vamp absolue, le tout mené tambour battant par Wilder au sommet de sa verve... Personne n'est parfait ? Du moins ce film, dans son genre, l'est.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

1900

de Bernardo Bertolucci,
avec Burt Lancaster, Robert De Niro, Gérard Depardieu, Dominique Sanda, Laura Betti, Sterling Hayden.
Italien, 1975-1976 (5 h 15).

Une gigantesque fresque, l'histoire de l'Italie de la première moitié du siècle à travers le destin de deux familles, portée par le souffle et les couleurs inspirés de l'art naïf révolutionnaire.

VO : 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83).

1984

de Michael Radford,
avec John Hurt, Richard Burton, Suzanna Hamilton, Cyril Cusak.
Britannique, 1984 (2 h).

Adaptation littérale, mais brillamment illustrée, du livre d'Orwell.

VO : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

Tristana

de Luis Bunuel,
avec Catherine Deneuve, Fernando Rey, Franco Nero, Lola Gaos, Jesus Fernandez.
Espagnol-italien-français, 1969 (1 h 40).

L'histoire de la jeune femme quittant les bras de son tuteur pour ceux d'un beau rapin, puis retournant, handicapée, sceller le destin du barbon, fait un mélodrame porté à l'incandescence par la perversité sarcastique de Bunuel et la beauté de Deneuve.

VO : Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Festivals

Nouveaux films à la Géode

Jusqu'au 30 septembre la Géode présente trois nouveaux films, tous précédés par le spectacle multimédia de Phillipe Druillet qui a adapté aux 1 000 m² de l'écran un extrait de son album *Salammbô*. Un film de Greg MacGillivray, *les Découvreurs*, retrace quelques-unes des découvertes majeures des cinq derniers siècles. *Niagara, aventures et légendes*, de Keith Merril, conte l'histoire des chutes. Et *Cercle de feu, les volcans du Pacifique*, de Georges Casey, offre un voyage de 50 000 kilomètres au cœur des activités éruptives et sismiques, grâce à une équipe de géologues, d'anthropologues, de créateurs d'images de synthèse, qui a travaillé pendant sept ans à la réalisation.

La Géode, Cité des sciences et de l'industrie. Tous les jours de 10 à 21 heures. Prix : 55 F, tarif réduit 37 F. Tél. : 40-05-80-00, réservations : 40-05-50-50.

Rencontres franco-américaines en Avignon

La dixième édition des Rencontres cinématographiques franco-américaines, sous la présidence d'honneur de Samuel Fuller, rend cette année hommage à Jean-Pierre Melville. Outre la rubrique « Un autre regard... », où sont proposés des films de Claude Miller et du producteur américain David Brown (*les Dents de la mer, The Player, Miss Daisy et son chauffeur*) seront présentés par leurs réalisateurs : *Shelf Life*, de Paul Bartel ; *Les demoiselles ont eu vingt-cinq ans*, d'Agnès Varda ; *Venice, Venice* de Henri Jaglom ; *François Truffaut, portraits volés*, de Serge Toubiana et Michel Pascal, *Earth and the American Dream*, de Bill Couturié, *Liberators*, de William Miles et Nina Rosemblum, et en avant, première mondiale, *Amok*, de Joël Farges en présence des comédiens Fanny Ardant et Andrzej Seweryn.

10e Rencontres cinématographiques franco-américaines. Jusqu'au 4 juillet. Bureau d'accueil au cinéma Vox, place de l'Horloge, 84000 Avignon. Tél. : 90-27-92-00. Toutes les séances sont ouvertes au public au prix de 30 F ou 200 F les dix séances.

Courts métrages à Grenoble

Une trentaine de courts métrages, sélectionnés parmi les deux cent cinquante produits en France par an, se livreront à une farouche compétition sur la place Saint-André au cœur de Grenoble. Parallèlement un hommage sera rendu au père fondateur du dessin animé français moderne, Paul Grimault.

16e Festival du court en plein air. Du 6 au 10 juillet. Tél. : 76-54-43-51.

La sélection « Cinéma » a été établie par Christophe Montaucieux.

Les entrées à Paris

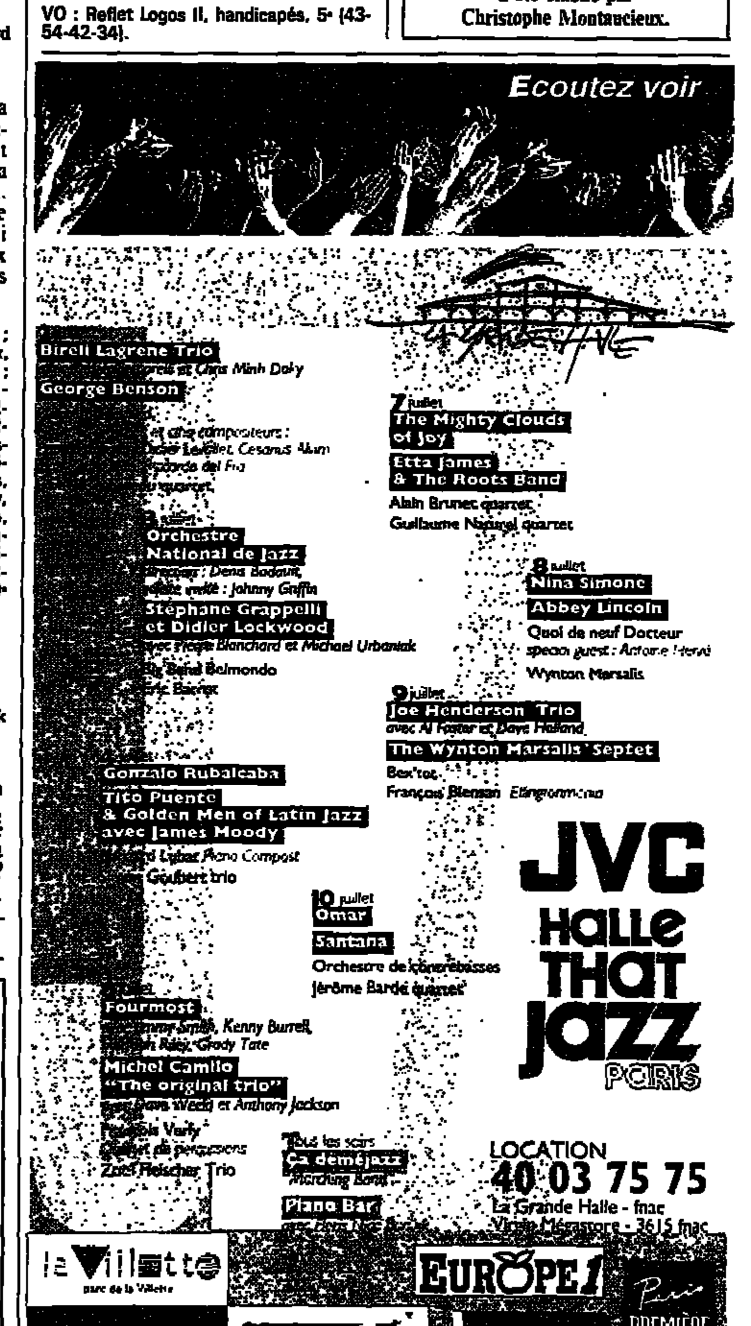
La nouvelle formule de la Fête du cinéma, étalée sur trois jours à partir du dimanche, est un succès : 2,5 millions d'entrées en France (contre 1,7 l'an dernier), et 1 081 848 spectateurs sur la semaine à Paris, soit une hausse considérable par rapport à la semaine correspondante de 1992, où les festivités étaient concentrées sur la seule journée du jeudi (la semaine avait enregistré un total de 734 336 entrées). L'affluence est allée *crescendo* pour atteindre, mardi 29, un score identique à celui du jeudi de fête 1992. Symbole éclatant de ce triomphe : *les Visiteurs* passent, en vingt-deuxième semaine, la barre historique des 2 millions d'entrées (2 005 138 exactement). Il faut remonter à *Trois hommes et un couffin*, en 1985, pour trouver un score comparable, que le film de Jean-Marie Poiré pourrait bientôt surclasser. Parmi les nouveaux films, *Made in America* est le grand bénéficiaire de l'opération, avec 158 000 spectateurs, et un mardi-record à 41 000 dans ses 39 salles. Viennent ensuite *Dragon, l'histoire de Bruce Lee*, à 72 000, et *Super Mario Bros*, battu d'une courte tête, à 65 000. On dira que la fête profite surtout aux films américains, mais pourquoi n'est-il sorti aucun film français prestigieux cette semaine ?

Pour le reste, les trois jours de « soldes » ont confirmé les tendances du box-office, volant au secours de la victoire de *la Leçon de piano*, avec plus de 500 000 entrées en six semaines, et de *Tout ça... pour ça !*, à 260 000 en trois semaines. Avec 61 000 compagnons en deuxième semaine (30 000 de plus que pour sa semaine de sortie), *l'Enfant lion* est décidément sur la bonne piste, alors que *Fanfan*, avec 87 000, connaît un répit dans une carrière qui n'augurait rien de bon.

A un niveau plus modeste, l'analyse des scores obtenus par les films qui ont enregistré une multiplication par 4 (ou plus) de leurs entrées entre le samedi et le dimanche traduit le comportement des « fêtards du cinéma », en dehors du trajet obligé du film à voir. Une partie de ceux-ci se tournent vers les nouveaux films à prétention grand public qu'ils auraient boudés en temps ordinaire (*la Légende, Body Snatchers, Mad Dog and Glory, Singles*), une autre s'offre des séances de rattrapage, ou de seconde vision, de succès anciens (*Arizona Dream, Basic Instinct, les Nuits fauves, Trust Me*), le troisième groupe osant un détour vers l'« art et essai » et le répertoire (*Five Easy Pieces, If, le Jour du désespoir, le Songe de la lumière, Sauve-toi* et *Relâche*). Et il est probable que l'augmentation du droit d'entrée, passé de 1 à 10 francs après l'acquisition du passeport au prix normal, a en partie dissuadé les spectateurs de « zapper » d'une salle à l'autre, et que ces films ont donc été effectivement vus.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*



LA SÉLECTION

THEATRE

Spectacles nouveaux

Le Malade imaginaire

de Molière,
avec Claire Vernet, Nicolas Silberg, Véronique Vella, Marianne Epin, Jean-Luc Bideau, Christian Blanc, Eric Frey et Philippe Torreton.

Des êtres humains qui s'affublent de nez clownesques pour masquer leurs angoisses.

Comédie-Française, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Les 3 et 8 juillet, 20 h 30 (et les 11, 15, 19, 25 et 30). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 160 F.

La Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France

d'après Blaise Cendrars,
mise en scène
de Louis-Marie Taillefer,
avec Louis-Marie Taillefer, Maud Malbois et Jean-Yves Gandillard (saxophoniste).

Les voyages dans le rêve.

Berry-Zèbre, 63, bd de Belleville, Paris-11e. Le 6 juillet, 22 h 45 (et les 7, 8, 9, 10 et 11). Tél. : 43-57-51-55. Durée : 45 min. De 40 F à 80 F.

Paris

Le Banc

d'Hervé Lebeau,
mise en scène
de Tara Dépré,
avec Marthe-Hélène Raulin et Hervé Lebeau.

Indissolublement liés au banc où ils se sont rencontrés, ils dansent l'histoire charmante d'une existence banale.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 98 F à 140 F.

Ce qui arrive et ce qu'on attend

de Jean-Marie Besset,
mise en scène
de Patrick Kerbrat,
avec Christophe Malavoy, Claire Nadeau, Sabine Haudepin, Samuel Labarthe, Philippe Etesse, Gilles Thomas et Françoise Caron.

Dans les coulisses du pouvoir les méandres de l'amour.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, Paris-14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. De 120 F à 220 F.

Eva Peron

de Copi,
mise en scène
de Laurent Pelly,
avec Charlotte Clamens, Rémi Gibier, Yveline Hamon, Claude Lévêque et Monique Mélinand.

Dernières représentations pour les extravagantes aventures d'un monstre glamour.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F.
Dernière représentation le 3 juillet.

La Mégère apprivoisée

de William Shakespeare,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Jacques Weber, Christine Boisson, Marc Dudicourt, Fred Personne, Pablo Amaro, Eugène Berthier, Marco Bisson, François Boryese, André Chaumeau, Katy Grandi, Jacques Herlin, Philippe Khorsand, Sandrine Kiberlain, Marcel Labbaye, Samuel Le Bihan, Patrick Lizana, Francisco Orozco et Vincent Schmitt.

Quelques jours encore pour savourer le dressage de Christine Boisson par Jacques Weber.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 70 F à 140 F.
Dernière représentation le 4 juillet.

Mortadela

d'Alfredo Arias,
mise en scène
de l'auteur,
avec Haydee Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

C'est jusqu'au 10 juillet que le Buenos Aires de la Famille Arias chante et danse à Montparnasse.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris-14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

Personne n'est parfait

de Joël Cote,
mise en scène
de l'auteur,
avec Thierry Devaye, Nathalie Kent, Ariane Dalet, Bénédicte Berthier et Joël Cote.

Pour être travesti de cabaret, on n'en éprouve pas moins des sentiments.

Guichet Montparnasse, 15, rue du Maine, Paris-14e. Du mercredi au samedi à 22 heures. Tél. : 43-27-88-61. Durée : 1 h 15. De 70 F à 100 F.
Dernière représentation le 3 juillet.

Les Précieux

d'Eugène Labiche,
mise en scène
de Jean-Simon Prévost,
avec Arnaud Bruyère, Bernard Charnace, Pascal Cotinat, Denise Dax, Valentine Ducray, Michel Dury, Xavier Jaillard, Frédéric Roger et Liliane Vernier.

En alternance avec d'autres pièces de Labiche tout aussi peu connues.

Pré-Catelan, jardin Shakespeare, route de Suresnes-Pré-Catelan, Paris-16e. Les vendredi et samedi à 19 h 30, les samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 42-27-39-54. 50 F et 80 F.

Ubu

d'après Alfred Jarry,
mise en scène
de Guilhem Pellegrin,
avec Babette Masson et Guilhem Pellegrin.

Ubu et Madame dans leur royaume peuplé de légumes que l'on décapite allègrement.

Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris-1er. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-97-59-81. De 30 F à 100 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par Colette Godard

MUSIQUE

Classique

Mercredi 30 juin

Wagner

Le Vaisseau fantôme, ouverture et airs
Tannhauser, ouverture
La Walkyrie, extraits
Le Crépuscule des dieux, extraits
James Morris (basse),
Orchestre de l'Opéra de Paris,
Myung-Whun Chung (direction).

Faute d'avoir encore pu programmer un grand opéra de Wagner, Chung dirige, en concert, des extraits symphoniques et vocaux tirés de quatre ouvrages du maître de Bayreuth.

Opéra-Bastille, 20 heures. Tél. : 44-73-13-00. De 40 F à 220 F.

Sandström

Acintyas

Mozart

Idomeneo, re di Creta, extrait
Messe KV 427
Vêpres d'un confesseur
Grabmusik

Beethoven

Symphonie n° 7
Barbara Hendricks (soprano),
Ensemble vocal Audite Nova,
Orchestre de chambre de Stockholm,
Esa-Pekka Salonen (direction),
Jean Sourisse (chef de chœur).

Pour vérifier, une fois de plus, où se situe le jeune Salonen. Est-il le chef important que sa discographie et ses positions professionnelles laissent supposer ? Réponse après le dernier accord de la *Septième Symphonie* de Beethoven.

Saint-Denis, Basilique (le 30, 20 h 30 ; le 1er juillet, 20 heures). Tél. : 42-43-77-72. De 50 F à 170 F.

Jeudi 1er juillet

Zemlinsky

Quatuor à cordes n° 2

Webern

Mouvements pour quatuor à cordes op. 5

Bartok

Quatuor à cordes n° 2
Quatuor Vogler.

Magnifique quatuor allemand vainqueur du Concours d'Evian, dans un programme à la tenue exemplaire. Le Musée d'Orsay a décidément le don d'inviter d'excellents interprètes et de leur confier des œuvres captivantes. Quel dommage que la radio n'y plante pas plus souvent ses micros.

Musée d'Orsay, 18 h 45. Tél. : 40-49-48-27. 50 F.

Chopin

Mazurkas
Nocturne op. 62 n° 1
Polonaise-fantaisie

Beethoven

Sonate pour piano op. 101

Brahms

Intermezzi pour piano op. 116 et 118, extraits
Jean-Marc Luisada (piano).

Mais non, Luisada ne joue pas que Chopin et Schumann ! Le voici aux prises avec l'une des plus difficiles – pour la tête – des sonates de Beethoven et avec le Brahms le plus crépusculaire.

Orangerie du parc de Bagatelle, 20 h 45. Tél. : 36-70-00-44. 150 F.

Ibert

Quatuor à cordes

Debussy

Quatuor à cordes op. 10

Ravel

Quatuor à cordes
Quatuor Arpeggione.

Les quatuors de Debussy et Ravel sont beaucoup joués, mais qui connaît celui de Jacques Ibert ? Un compositeur dont les apprentis pianistes jouent encore *le Petit Ane blanc*, mais dont les orchestres ne jouent plus, et c'est bien dommage, *les Escales*.

Amphithéâtre Richelieu, 20 h 30. De 90 F à 120 F.

Tortellier

Sonate pour violoncelle et piano « Bucéphale »

Schnittke

Sonate pour violoncelle et piano

Beethoven

Sonate pour violoncelle et piano op. 69
Xavier Philips (violoncelle),
Alexandre Gasparov (piano).

Le jeune Xavier Philips vient de remporter un triomphe en remplaçant au pied levé Natalia Gutman dans le *Premier Concerto* de Chostakovitch, à Houston. Christoph Eschenbach, patron de l'Orchestre texan, s'était souvenu qu'il avait dirigé le Français dans la même œuvre, en Allemagne.

Auditorium du Louvre, 12 h 30. Tél. : 40-20-52-29. 50 F.

Vendredi 2

Franck

Choral n° 3

Vierne

Stèle pour un enfant défunt
Carillon de Westminster

Duruflé

Requiem
Brigitte Desnoues (mezzo-soprano),
Jean-François Lapointe (baryton),
Michael Matthes (orgue),
Chœur de Paris-Sorbonne,
Denis Rouger (direction).

Encore un tube d'hier laissé de côté par les programmateurs d'aujourd'hui. Le *Requiem* de Duruflé a pourtant été dirigé, chanté et enregistré par les plus grands chefs et les plus célèbres chanteurs. A noter que l'organiste Michael Matthes joue *le Carillon de Westminster* de Vierne. Une grandiose pièce pour orgue qui commence pianissimo et s'achève de façon triomphante et dans laquelle le compositeur utilise de façon ingénieuse la capacité de l'orgue à faire sonner par sympathie des fondamentales graves qui ne sont pas effectivement jouées. C'est ainsi que l'on peut entendre un « contrechant » dans l'infra-grave au tout début des variations. Du 16 herz pour être précis.

Amphithéâtre de la Sorbonne, 20 h 30. Tél. : 42-62-71-71. De 90 F à 120 F.

Samedi 3

Murail

Allégories
Désintégrations
Serendib
Ensemble InterContemporain,
David Robertson (direction).

Tristan Murail est l'un des chefs de file de l'école spectrale. Il est aussi un joueur d'ondes Martenot, [illegible], un orchestrateur raffiné. David Robertson qui préside désormais aux destinées de l'Ensemble InterContemporain veut élargir le plus possible son ensemble de solistes au répertoire du XXe siècle, sans exclusive. Avec la bénédiction de Pierre Boulez. Et Murail n'est pas un boulézien patenté.

Centre Georges-Pompidou, 20 h 30. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Dimanche 4

Busoni

Variations et fugue en forme libre

Chopin

Rondos pour piano
Nocturne op. 32

Bax

Sonate pour piano n° 2
Marie-Catherine Girod (piano).

Sans faire beaucoup parler d'elle, Marie-Catherine Girod défriche un terrain que ses confrères délaissent. En dix ans, elle a permis aux curieux de découvrir un nombre important de belles œuvres. Mais il ne faudrait pas croire qu'elle ne musarde que dans les chemins de traverse. Son Schumann, son Liszt et son Chopin ont grande allure. Voilà une pianiste qui a du chien.

Orangerie du parc de Bagatelle, 16 h 30. Tél. : 36-70-00-44. 100 F.

Caplet

Quintette

Saint-Saëns

Caprice sur des airs danois et russes

Magnard

Quintette pour vents et piano op. 8
Benoît Fromanger (flûte),
Laurent Martin (piano),
Trio Ozi.

La surprise vient souvent de l'Amphithéâtre de la Sorbonne qui, une fois encore, prend le risque de programmer des artistes peu connus (mais excellents) dans un choix de pièces rarissimes. Bravo !

Amphithéâtre Richelieu, de la Sorbonne, 17 h 30. De 90 F à 120 F.

→

Saisons 1993-1994

THÉATRE DE LA VILLE

Théâtre

Un chapeau de paille d'Italie de Labiche, par Georges Lavaudant, du 14 au 31 décembre 1993. *Les Trois Sœurs* de Tchekhov, par Matthias Langhoff, du 8 mars au 1er avril 1994. *L'Histoire qu'on ne connaîtra jamais* d'Hélène Cixous, par Daniel Mesguish, du 7 au 28 mai. *Le Voyeur/Snake Song*, par Jan Lauwers, du 7 au 11 juin. *Dérives*, par Philippe Genty, du 25 au 30 juin.

Hors les murs

Parc de La Villette : *Vertiges*, par la Volière Dromesko, du 8 octobre au 13 novembre 1993. Théâtre Paris-Villette : *l'Epidémie* et *Un rat qui passe* d'Agota Kristof, par Michel Raskine, du 9 novembre au 4 décembre. Cité Internationale : *Quai Ouest* de Bernard-Marie Koltès, par Michel Froehly, du 17 janvier au 12 février 1994.

Danse

Jean-Claude Gallotta *(Ulysse)*, du 21 au 26 septembre 1993. Jean Gaudin *(les Paupières rebelles, Ecarlate)*, du 28 septembre au 2 octobre. La la la Human Steps *(Infante, c'est destroy)*, du 5 au 9 octobre. Karine Saporta *(l'Impur)*, du 12 au 16 octobre. Mathilde Monnier *(Pour Antigone)*, du 19 au 23 octobre. Urs Dietrich *(Onno, Sanguis)*, du 2 au 6 novembre. Le 4 novembre, *Dialogue avec G. B.*, avec Suzanne Linke. Lucinda Childs (deux créations et *Available Light*), du 9 au 13 novembre. Jan Fabre *(Da un'altra faccia del tempo)*, du 16 au 20 novembre. Catherine Diverrès (création), du 23 au 27 novembre. Paco Decina *(Ciro esposito fu Vicenzo)*, du 30 novembre au 1er décembre. Philippe Decouflé *(Petites Pièces montées)*, du 6 au 22 janvier 1994. Wim Vandekeybus *(Her Body Doesn't fit her Soul)*, du 25 au 29 janvier. Anna Teresa de Keersmaeker *(Fase* et une création), du 31 janvier au 5 février. Fattoumi-Lamoureux (une création) du 8 au 10 février. Pina Bausch (une création) du 7 au 17 avril. Michèle Anne De Mey *(Pulcinella)*, du 1er au 4 juin. Le Lyon Opera Ballet (*Coppélia*, par Maguy Marin, et *Chorégraphie américaine*, par Bill T. Jones et Susan Marshall).

Musique

Jean Guidoni, du 15 au 18 septembre. *Festival de jazz de Paris*, les 27, 28 et 29 octobre. *La Framboise frivole*, du 27 au 31 décembre.

Ainsi que les séances de 18 heures : musique de chambre, musiques du monde, chanson.

★ Théâtre de la Ville, 16, quai de Gesvres, 75180 Paris Cédex 04. *Un chapeau de paille d'Italie, les Trois Sœurs, l'Histoire...* 270 F. Avec en plus *Quai Ouest* ou *l'Epidémie* : 320 F/340 F. Les 5 spectacles, 350 F. 4 spectacles minimum théâtre et danse : 90 F, 70 F, 115 F, 140 F par place selon les spectacles. Pour 10 dont 2 au moins de théâtre : 70 F, 80 F, 120 F par place selon les spectacles. Passeport musical : 8 places minimum pour 4 spectacles : 55 F la place. Les adhérents (140 F la carte pour deux personnes) et les abonnements « jeunes » (moins de 25 ans ou étudiants) bénéficient de tarifs préférentiels dans la limite des places disponibles, et d'une location prioritaire pour tous les spectacles. Par correspondance : bulletins à demander au Théâtre de la Ville, 16, quai de Gesvres, 75180 Paris Cedex 04.

THÉATRE DE L'ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET

Salle Louis-Jouvet

Mon Pouchkine, du 28 septembre au 31 octobre 1993 (21 heures), et du 12 au 23 octobre (19 heures), *Six personnages en quête de*, par Sophie Loucachevsky. *Ubu Roi* de Jarry, par Hervé Lelardoux, du 16 novembre au 19 décembre. *Huis clos* de Sartre, par Michel Raskine, du 4 janvier au 6 février 1994. *L'île des esclaves* de Marivaux, par Jean-Luc Lagarce du 1er mars au 10 avril.

Salle Christian-Bérard

La Dernière Bande de Beckett, par Joël Jouanneau, avec David Warrilow, du 3 mars au 10 avril 1994. Sous réserve : *Réponse à la question précédente* par Jacques Rebotier en novembre.

★ Théâtre de l'Athénée-Louis-Jouvet, 4, square Louis-Jouvet, 75002 Paris. Tél. : 47-42-67-81 (jusqu'au 22 juillet et à partir du 22 août). Abonnements : 2 spectacles salle Louis-Jouvet et 1 salle Christian-Bérard : 260 F individuel, 190 F groupe. Carte jeune (moins de 25 ans), 3 spectacles salle Louis-Jouvet : 180 F individuel, 150 F groupe.

THÉATRE DE LA COMMUNE-PANDORA

La Place royale, de Corneille, par Brigitte Jaques (reprise), du 5 au 20 novembre 1993. *La Pluie d'été*, de Marguerite Duras, par Eric Vigner, du 27 novembre au 19 décembre. *Le Constructeur Solness*, d'Ibsen, par Eloi Recoing, du 7 au 30 janvier 1994. *Le Jeu du Narcisse*, opéra de Marc-Olivier Dupin, par Brigitte Jaques du 8 au 27 mars. *Jean Audureau*, quatre pièces : *la Lève*, par Pierre Vial, et *Katherine Barker*, par Jean-Louis Thamin, du 2 au 5 juin. *Le Jeune Homme*, par Eric Vigner, et *Félicité*, par Brigitte Jaques, du 9 au 12 juin.

★ Théâtre de la Commune-Pandora, 2, rue Edouard-Poisson, BP 157, 93304 Aubervilliers Cedex. Tél. : 48-34-67-67 (individuels), 48-33-16-16 (enseignants, collectivités). Abonnements : l'ensemble des spectacles 450 F. Collectivités, étudiants, moins de vingt-six ans, cartes vermeil : 300 F. Trois spectacles : 300 F et 240 F. Les abonnements donnent droit à des tarifs réduits au cinéma Le Studio d'Aubervilliers, aux théâtres de l'Athénée, de l'Aquarium, de la Tempête, au Dix-Huit-Théâtre, au Théâtre de Gennevilliers, au TGP de Saint-Denis, à Théâtre ouvert, au Paris-Villette, à la Cité internationale.

CENTRE DRAMATIQUE DE NANCY

Théâtre en appartement : *Ceci est probablement le commencement*, du 28 septembre au 22 octobre 1993.

La Manufacture : *Adam et Eve* de Boulgakov, par Charles Tordjman du 3 au 18 décembre 1993. *La Noce chez les petits-bourgeois* de Brecht, *l'Homme la bête et la vertu* de Pirandello, *les Mystères de l'amour* de Vitrac, *la Poule d'eau* de Witkiewicz, par Christian Schiaretti, en alternance du 10 au 20 février 1994. *Le Roman d'un acteur* en onze épisodes, en alternance, par Philippe Caubère, du 15 mars au 9 avril. *Visiteurs* de Botho Strauss, par René Loyon et Michel Didym, du 14 au 22 avril. *Bla bla bla* d'Alan Bennet, par Tilly, du 16 au 21 mai. Du 27 au 29 mai : représentations non stop de compagnies régionales.

Théâtre de l'Atelier, Nancy : *Risotto* de Fago et Beggiato, du 12 octobre au 13 novembre. *Moulin à paroles*, du 17 au 21 mai.

Théâtre de Thionville : *Au but* de Thomas Bernhard, par Stéphanie Loïk le 16 novembre.

Opéra-Théâtre de Nancy : *les Pieds dans l'eau* de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, du 19 au 23 janvier.

La Rotonde de Thaon-les-Vosges : *les Amours de Monsieur Vieux-Bois*, comédie-ballet d'après Rodolphe Toepffer par Caroline Gautier, le 17 mars.

Opéra-Théâtre de Metz : *le Medium* et *le Téléphone*, opéras de Menotti, par Charles Tordjman, le 22 mars.

★ Théâtre de La Manufacture, 10, rue Baron-Louis BP 3349, 50014 Nancy Cedex. Sur place, du lundi au samedi, de 13 h 30 à 19 heures, à partir du 1er septembre. Abonnements : pour 7 spectacles, et possibilité d'options pour 1, 2 ou 3 autres. 455 F, 520 F, 585 F, 650 F. Tarifs réduits (groupes) : 385 F, 440 F, 495 F, 550 F. Lycéens et apprentis : 245 F, 280 F, 315 F, 350 F. Pour Metz : 110 F et 55 F. Pour Thionville. 60 F. Pour Thaon : 80 F et 50 F. Le prix des transports en bus aller et retour sont compris.

TNP DE VILLEURBANNE

L'Homme qui, d'après Oliver Sacks, par Peter Brook, du 28 septembre au 8 octobre 1993. *John Gabriel Borkman*, d'Ibsen, par Luc Bondy avec Michel Piccoli du 4 au 14 novembre. *Les Disparus*, par Bruno Meyssat, du 30 novembre au 5 décembre. *Chveik au terminus du monde*, par Znorko, du 14 au 19 décembre. *Mein Kampf (farce)*, de George Tabori, par Jorge Lavelli, du 6 au 16 janvier 1994. *Woyzeck*, de Büchner, par Jean-Pierre Vincent, avec Dominique Blanc et Daniel Auteuil, du 24 au 30 janvier. *La Pluie d'été*, de Marguerite Duras, par Eric Vigner, du 1er au 13 février. *Les Libertins*, de et par Roger Planchon, du 8 au 26 février. *Knock*, de Jules Romain, par Pierre Mondy, avec Michel Serrault, du 15 au 25 mars. *Viktor*, par Pina Bausch, du 30 mars au 3 avril. *Les Hespérides*, par Gilberte Tsaï, du 6 au 22 avril. *Baraque de foire*, d'Alexandre Block, par Ivan Popovski, du 17 au 19 mai. *Buffo*, du 31 mai au 3 juin. A confirmer : *Le Baruffe Chiozzotte*, de Goldoni, par Giorgio Strehler (en italien) du 18 au 22 novembre.

★ TNP, 8, place Lazare-Goujon, 69627, Villeurbanne Cedex. Sur place, jusqu'au 10 juillet et à partir du 23 août de 13 heures à 19 heures, tous les jours sauf dimanche et jours fériés. Tél. : 78-03-30-40. Abonnements : 5 spectacles 465 F. 13 spectacles 980 F. Moins de vingt-cinq ans, 3 spectacles : 190 F.

THÉATRE DE LYON

Champ de bataille, chorégraphie de Ros de la Grange, du 5 au 9 octobre 1993. *Urfaust* de Goethe, par Dominique Pitoiset, du 12 au 16 octobre. *Boby Lapointe*, par Jean-Louis Hourdin, du 2 au 7 novembre. *Grosse et Bête* de Bernard Meister, avec Michèle Gleriser et Nora Meister, du 15 au 18 décembre. *Impressions-Pasolini* par Jean-Louis Martinelli, du 11 au 15 janvier 1994. *Cabaret Karl Valentin*, par Jean Jourdheuil et Jean-François Peyret, du 8 au 12 février. *Silence* de Christiane Véricel, du 15 au 26 mars. *Les Marchands de gloire* de Marcel Pagnol, par Jean-Louis Martinelli, du 29 mars au 1er avril. *Pylade* de Pasolini, par Stanislas Nordey, du 12 au 16 avril.

★ Théâtre de Lyon, 7, rue des Aqueducs, 69005 Lyon. Location et abonnements : 9 spectacles : 540 F ; 5 spectacles : 350 F ; juniors-étudiants, 3 spectacles : 135 F. Sur place, de 11 heures à 19 heures, du lundi au vendredi, et de 13 heures à 19 heures le samedi. Par correspondance, à la même adresse, en précisant « service des abonnements ».

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Tortellier
Schnittke
Beethoven
Vendredi 2
Franck
Vierne
Duruflé
Samedi 3
Murail
Dimanche 4
Busoni
Chopin
Bax
Caplet
Saint-Saëns
Magnard




➡

Lundi 5

Fauré
Gounod
Debussy
Mélodies
Poulenc
La Dame de Monte-Carlo
Schmitt
Chansons à quatre voix
Mireille Patrois (soprano), Marie-Hélène Gatti (alto), Masao Takeda (ténor), Jean-Christophe Rousseau (baryton), Véronique Briel-Jacquemont, Vincent Leterme (piano).

La mélodie française ne se porte pas très bien, faute de valeureux combattants pour la défendre. En voilà quelques-uns dont nous ignorons tout, si ce n'est que pour défendre un tel programme, il faut l'aimer. Et ils l'aiment forcément... puisqu'ils le défendent.

Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, 20 h 30. De 90 F à 120 F.

Régions

Saint-Florent-le Vieil

Schubert
Brahms
Strauss
Wolf
Schumann
Lieder
Mitsuko Shirai (mezzo-soprano), Hartmut Höll (piano).

Créé dans le fief d'Hervé de Charette, le Festival de Saint-Florent-le-Vieil propose une programmation de grande tenue. Après l'altiste Nobuko Imaï, son directeur artistique invite une autre interprète asiatique, tout aussi sublime. Shiraï est l'une des plus belles récitalistes du moment : une sorte de Fischer-Dieskau au féminin.

Le 3 juillet. Abbatiale, 18 h 30. Tél. : 41-72-62-32. 80 F.

Jazz

Pat Metheny
Joshua Redman
Christian McBride

Après une récente tournée des grandes scènes en formation électrique, le guitariste Pat Metheny se détend en club, l'esprit libre et acoustique. A la batterie, une des grandes références du swing post-bop, Billy Higgins, Joshua Redman au ténor et le contrebassiste Christian McBride. Metheny ouvrira ainsi un mois de concerts aux allures de festival permanent (Defunkt, Steps Ahead, Tania Maria, Carla Bley, les frères Brecker etc.).

Le 30. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Festivals

Flamanville (Manche)
Sécances

A l'écart de la caravane festivalière, sud-ouest de Cherbourg, les Sécances du château de Flamanville, reçoivent – à l'initiative du contrebassiste Yves Rousseau – Inlandsis (fusion ambitieuse), Patrick Verbeke (blues en version française), Captain Mercier (soul-funk à la James Brown par des solistes pointus du jazz français) et Marc Michel pour une carte blanche. Budget ridicule et enthousiasme incomparable.

Sécances 93, château de Flamanville. Les 2 et 3 juillet. Tél. : 33-52-41-22/33-52-51-06.

Parthenay
Jazz au fil de l'eau

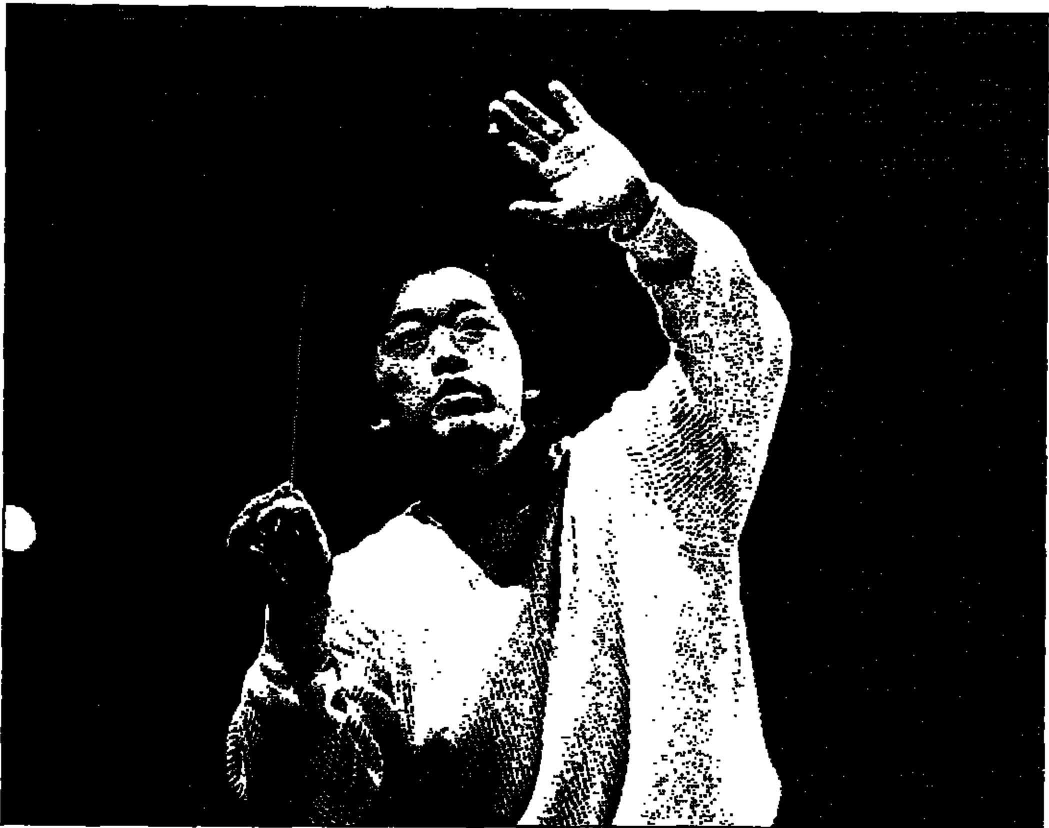
A Parthenay et aux alentours, relation évidente entre la nature, l'architecture et les musiques présentes. Les lieux commanderont souvent l'action, avec une préférence pour l'improvisation ludique : Emmanuel Bex, plusieurs émanations de l'ARFI, le quartette d'Yves Robert, Louis Sclavis avec le violoncelliste Ernst Reijseger ou Jean-François Prigent, qui, en août, transforme Assier de la même manière.

Du 3 au 11 juillet. Renseignements à l'Office du tourisme, Palais des congrès, 79200 Parthenay. Tél. : 49-64-24-24.

Montreux
XXVIIe Jazz Festival

Le casino de Montreux est abandonné pour le Centre des congrès et d'expositions, mais l'affiche reste dessinée par Tomi Ungerer. Un chat toutes griffes dehors pour une programmation oscillant entre les frontières du jazz (Santana, Barbara Hendricks, Al Jarreau, George Benson, Chaka Khan...), des projets luxueux (rencontres symphoniques autour des musiques de films par Michel Legrand et Quincy Jones ; la *Muir Woods Suite*, de George Duke (!) ; hommage à Dizzy Gillespie et à la firme discographique Atlantic) ; des vedettes désormais classiques (Dee Dee Bridgewater, Chick Corea, Oscar Peterson, Michel Petrucciani...) et quand même quelques grains de sable (Hermeto Pascoal, Wolfgang Muthspiel, Dollar Brand, Don Pullen, Bill Frisell...). Franc suisse de rigueur. Au casino, aux mêmes dates, techno, dance, acid-jazz et autres remixes entre les mains d'une centaine de DJ's. Echanges possibles...

Du 2 au 17 juillet. Tél. : (19) 41-021/963-74-74 ou FNAC Paris et Lyon.



Myung-Whun Chung dirige Wagner à l'Opéra-Bastille.

VIVIANE PURDOM

Rock

Maria McKee

Maria MacKee vient d'enregistrer un album à base de rhythm'n'blues, avec beaucoup de cuivres. C'est un peu pataud mais très tonique. Sur scène, de quel côté penchera la balance ?

Le 30. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12.

Jamiroquai

Ce jeune homme très doué marche sans complexes sur les traces de prestigieux aînés, Stevie Wonder, par exemple. Et l'on dit que, sur scène, il est aussi prodigue de sa voix et de sa musique que son modèle.

Le 1er juillet. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12. 120 F.

Ziggy Marley & The Melody Markers

Voilà quelques années que Ziggy Marley est passé du statut de prince héritier à celui d'acteur majeur du reggae. Nouvel album, nouveau spectacle, le détour par le Zénith s'impose.

Le 1er juillet. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 140 F.

The Five Blind Boys of Alabama
Clarence Foutain

Les cinq garçons aveugles de l'Alabama sont maintenant de vieux messieurs. Ils chantent le gospel avec un art confirmé depuis si longtemps qu'ils ont mis au point une série de petits sketches très rigolos qui font de leur tour de chant un spectacle extraordinaire. Reste à savoir s'ils sauront transformer le Jazz Club Lionel Hampton en église baptiste.

Le 2 juillet. Jazz Club Lionel-Hampton, 22 h 30. Tél. : 40-68-30-42.

A Tribute to Muddy Waters

Parmi les musiciens qui seront là, certains ont accompagné Muddy Waters et tous appartiennent à l'école de Chicago, celle du blues électrique et généreux.

Le 3 juillet. Elysée-Montmartre, 19 h 30. Tél. : 42-52-25-15. 135 F.

Maceo Parker

L'un des fondateurs du funk, au temps où il soufflait derrière James Brown revient à Paris où, semble-t-il, il se trouve bien. Du coup les Parisiens se voient régulièrement offrir une soirée pour danser sur musique serrée mais pas coincée, qui bouge avec une précision qui n'a rien de mécanique.

Le 5 juillet. Olympia, 20 heures. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Chris Isaak

Belle soirée puisqu'en plus du Californien triste qui se trouve toujours bien sur scène, on retrouvera la voix énergique et les chansons intelligentes de Shawn Colvin.

Le 6 juillet. Au grand Rex, 20 heures. Tél. : 45-08-93-89. 145 F.

Tournées

Calvin Russell

Le vieux Texan sillonne les routes de France en chantant à qui veut l'entendre le charme des routes du Texas.

Le 2 juillet, Valence, stade de rugby. Le 3, Belfort, base nautique du Malsaucy. Le 6, Caen, le Zénith. Le 7, Concarneau, dans la Ville close.

Dépêche Mode

Ils se sont faits plus rock, la guitare a mordu sur la place réservée au synthétiseur. Reste à savoir si c'était assez pour transformer Dépêche Mode en groupe de scène.

Le 3 juillet, Brest, le Penfeld. Le 5, Bordeaux, stade Mérignac. Le 6, Argelès-sur-Mer, au stade. Le 7, Toulon, le Zénith.

Living Colour

En ce moment la belle intensité de Living Colour commence à se dissoudre dans une virtuosité vaine. C'est en tout cas ce que montrait *Stain*, leur dernier disque.

Le 4 juillet, Belfort, site de Malsaucy. Le 6, Salon-de-Provence, château de l'Empéri. Le 7, Lyon, le Transbordeur (1re partie : Quicksand et Therapy).

Suicidal Tendencies

Groupe extrémiste qui a fait des angoisses et des fureurs adolescentes son fonds de commerce, Suicidal Tendencies ne fait pas de quartier. Boules Quiès recommandées.

Le 4 juillet. Toulouse, le Bikini. Le 6, Salon-de-Provence, château de l'Empéri.

7e Marathon pour Marley

The Wailers
Desmond Dekker
Time Will Tell

Le groupe du maître, l'un des précurseurs du maître et la (médiocre) biographie filmée du maître. On aurait peut- être avantage à aller voir le fils du maître, Ziggy, qui, lui, refuse de se momifier dans les souvenirs.

Le 2 juillet, Lille, au Splendid. Le 3, Nantes, l'Olympic. Le 4, Bordeaux, au Chat Bleu. Le 5, Montpellier, salle Victoire II. Le 6, Marseille, au Moulin. Le 7, Nice, au Balzac. Le 8, Lyon, la Cigale. Le 9, Paris, l'Olympia.

Festivals

Belfort
Les Eurockéennes

Gros festival, à la programmation impressionnante. Avec, parmi les hôtes les plus remarquables, Sonic Youth (le 2 juillet), Chris Isaak et Jesus Jones (le 3), les Lemonheads et les Disposable Heroes of Hiphoprisy (le 4). En somme un panorama luxueux, audacieux juste ce qu'il faut, des tendances du jour.

Les 2, 3 et 4 juillet, Belfort, base nautique du Malsaucy. Renseignements, tél. : 84-21-85-85 et 3615 ROCK INFO.

Méru (Oise)
Festival midi minuit

Organisé par l'équipe de l'Usine éphémère, douze heures pluridisciplinaires (fresques, animations de quartiers) avec, en ce qui concerne la musique, FFF, Human Spirit, Dirty District, Cartel del Barrio, une tendance dansante et bariolée, en somme et dans l'Oise.

Le 4 juillet, de midi à minuit, au Tennis couvert de Méru. 80 F.

Musiques du monde

Farafina

Le groupe burkinabé est d'une efficacité rythmique sans conteste, il est sympathique et moderne. Des qualités suffisantes pour qu'on se laisse prendre au jeu.

Le 2 juillet. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Brésil, Cuba à l'Olympia

Les plus grands de la musique brésilienne se sont donné rendez-vous à l'Olympia. Chico Buarque, l'intellectuel amoureux du football et des rues, Gilberto Gil, épris de funk et d'Afrique, Caetano Veloso, le visionnaire tropicaliste. En clôture de ce chapitre de l'Amérique latine musicale, le Cubain engagé Pablo Milanes. En première partie de Chico, le Trio Esperança, et en deuxième partie de Caetano, les très dansants Tupi Nâgo.

Du 30 juin au 4 juillet. Olympia, 20 h 30. Tél. : 47-42-25-49. 150 F.

Ali Hassan Kuban

Le groupe d'Ali Hassan Kuban revient en France après des apparitions bien accueillies lors de la sortie de son album (FNAC Music) à la fin de l'an passé. Ce vénérable Nubien qui montre la face populaire et noire du pays des Pyramides cultive un art proche de la fanfare, version désert du Sud.

Le 6 juillet. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Festivals

Caen
A Caen la Paix

Un festival de chanson qui prend de l'ampleur. La soirée d'ouverture, « *Un piano pour la paix* », à intervenants multiples, indique la philosophie. Le 2, le blues est roi (Bernard Allison Group, Paul Personne, Blues Brother Band). Le 3, Talila, l'harmoniciste Jean-Jacques Milteau et de la musique dans les rues. Le 4, Ben Zimet, et... Michel Sardou, dont on ignorait les dispositions au pacifisme. Le 5, Princess Erika, Sekou et Ramata, Mano a Mano (le 6 également). Le 7, Johnny Hallyday, Romain Didier, Una Ramos. Le 8 : Noir Désir, Sylvie Joly. Le 9, Cesaria Evora. Clôture le 11 avec la superproduction Jonasz.

Du 1er au 11 juillet, au Théâtre de Caen, tél. : 31-30-76-20. Location Fnac, tél. : 31-39-41-00.

Rennes
Les Tombées de la nuit

Il y a des concerts partout. Au Théâtre national de Bretagne : *le Fleuve*, une création de Gilles Servat (le 4), Ray Lema et l'ensemble bulgare Pirin (le 5), soirée méditerranéenne avec Il Trilio, Elena Ledda et les Corses Donnisulana (le 6), une création d'Yvan Cassar (le 9). Des musiques mélangées sous le chapiteau du jardin du Thabor : les Fabulous Troubadors, Lo Jo Triban (le 3), le Quintet de Cornemuse (le 4), le jazz de Deborah Seffer (le 8), le musette rénové des Frères de la côte (le 7), l'accordéon d'Alain Trevarin, le trio Trovesi, Tesi et Vaillant (le 9). Cette quatorzième édition offre aussi de la musique en ses jardins : Sylvain Kassap (le 5), Erik Marchand et Okay Temiz (le 7), Création violons (le 8).

Du 3 au 10 juillet. Office de tourisme de Rennes, 8, place du Maréchal-Juin, 35000 Rennes. Tél. : 99-30-38-01.

Mont-de-Marsan
Ve Festival d'art flamenco

Des vedettes du flamenco, de Cristina Hoyos aux Gitans de Jérez, El Chocolate, El Lebrijano, Pedro Pena, le spectacle Aire flamenco, Juan Parilla...

Du 5 au 10 juillet. Bureau du festival, conseil général des Landes, 40025 Mont-de-Marsan. Tél. : 58-06-86-86.

Nantes
Festival international d'été

Femmes du monde : le thème choisi par le Festival de Nantes est à la hauteur de ses ambitions. De la Berbère Houria Aïchi à la Mauritanienne Dimi Mint Abba en passant par les Belgo-Zaïroises Zap Mama, les Bulgares du chœur Pirin. Il y aura aussi les inoubliables Amazones de Guinée. En prime, les Tambours du Rwanda, ds soirées cubaines, tango, africaines, menées à un rythme d'enfer.

Porte Saint-Pierre, rue de l'Evêché, 44000 Nantes. Tél. : 40-08-01-00.

DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris
Balanchine/Robbins

Néoclassicisme au sommet avec *Thème et variations* de Balanchine, silence, on danse avec *Moves* de Robbins, fous rires avec *The Concert* du même Robbins.

Opéra de Paris-Garnier, le 30 juin, les 1er, 6, 7, 9, 10 juillet à 19 h 30, le 3 à 14 h 30 et à 20 heures. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360 F.

Jeunes chorégraphes de l'Opéra de Paris

Trois créations, signées Florence Lambert, Christian Mesnier, Olivier Patey, et deux reprises de Pierre Darde et Jean-Hugues Tanto. Avec, entre autres, le brillant Nicolas Le Riche et la divine Agnès Letestu.

Opéra de Paris-Garnier, les 2 et 5 juillet, à 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 180 F.

Compagnie Studio Laroche-Valière
De ton seul visage

Dans le cadre du IXe Festival de la Butte, une création de François Laroche-Valière, sur une musique originale de Ghédalia Tazartès.

Théâtre des arènes de Montmartre, les 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet à 21 heures. Tél. : 42-62-46-22. 100 F.

Compagnie Catherine Escarret
Seul l'arbre vit

Comme Maguy Marin pour son *May B.* Catherine Escarret s'est inspirée pour cette pièce de *En attendant Godot* de Beckett.

Théâtre de Ménilmontant, le 3 juillet, à 20 h 30. Tél. : 42-00-30-62. 60 F.

Festival de Sens
Hommage à Jorge Donn

Des films inédits de François Weyergans, et d'autres (le 8), suivis d'une soirée avec le Rudra Béjart Lausanne dans *Autour de Faust*, Carolyn Carlson, Carole Arbo et des invités-surprise (le 9).

Théâtre municipal de Sens, le 8 juillet, à 21 heures, cour du Palais synodal, le 9 à 22 heures. Tél. : 86-65-19-49. Entrée gratuite le 8. 150 F et 200 F le 9.

Festival de Sully
Patrick Dupond, étoiles et solistes

Dans des chorégraphies de Marius Petipa, George Balanchine, William Forsythe et Maurice Béjart.

Château de Sully, espace auditorium, le 4 juillet à 21 heures. Tél. : (numéro vert) 05-45-28-18. De 170 F à 260 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Sylvain Siclier.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.
« Danse » : Sylvie de Nussac.

LA SÉLECTION

ARTS

Nouvelle exposition

Album de voyage

Venus du pays du Levant, via le Musée de Tel-Aviv et celui de Bayonne, sept artistes ramènent leur souvenirs de voyages. En 1868, sous la conduite de Gérôme, ils ont durant cinq mois traversé l'Egypte, la Palestine, la Galilée, la Syrie et le Liban, accumulant les croquis, les études, les photographies d'un Proche-Orient alors en pleine mutation. Un bel hommage aux artistes voyageurs.

Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi, Paris-6e. Tél. : 42-22-23-82. Tous les jours sauf mardi, de 12 h 30 à 18 heures, *samedi, dimanche et jours fériés*, de 14 heures à 18 heures. Du 30 juin au 27 septembre. 19 F

Paris

Architecture et paysage

Quatre thèmes et trente projets ont été convoqués pour cette vaste et bucolique traversée d'un des principaux enjeux de la ville de l'avenir, à savoir le paysage. C'est en effet du travail sur les franges plus ou moins vertes des cités, de la réflexion sur les rapports du jardin et de l'architecture, de l'élaboration ou du rejet des continuités, de l'intégration du mouvement, qu'il soit fluvial, routier ou ferroviaire, que se composera ce futur incertain. L'enjeu est donc de taille.

Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot, Paris-16e. Tél. : 40-70-01-65. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 18 heures, samedi de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 septembre.

Tony Catany

La nature morte – genre pour le moins délaissé par les photographes – est la spécialité de cet Espagnol installé à Barcelone, notamment les bouquets de fleurs fraîches, fanées ou séchées, aux couleurs chaudes et raffinées. Cette rétrospective donne aussi l'occasion de découvrir sa vision de la Méditerranée, ainsi que des nus qu'il traite avec des procédés techniques anciens ou modernes.

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris-1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 8 août. 10 F.

Robert Combas

Le croiriez-vous : c'est la première exposition personnelle de Robert Combas dans un musée parisien, et c'est l'ARC qui l'obtient. L'enfant terrible de la figuration libre s'essaye à la poésie en commentant des textes de Sylvie Hadjean, à travers plus de 20 tableaux et 14 chaises peintes, 76 dessins et un vitrail : surprises garanties.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Copier/Créer de Turner à Picasso

Delacroix, persuadé que le génie consistait à redire ce qui ne l'avait pas été assez, *copiait les maîtres : il n'était pas* le seul, le Louvre alors appartenait moins au touristes qu'aux artistes. « Copier/Créer » montre tout ce qu'ils ont su prendre à leurs aînés, mais aussi, tout ce qu'ils ont pu, *post mortem*, leur apporter.

Musée du Louvre, hall Napoléon. Entrée par la pyramide, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 21 h 45. Jusqu'au 26 juillet. 36 F.

Niki de Saint-Phalle

Le Musée d'art moderne de la Ville se prépare un été décidément ludique et coloré : outre Combas, la grande Niki de Saint-Phalle sème ses personnages picaresques – Femmes éclatées, Nanas, Figures allégoriques – dans les salles habituellement dévolues aux collections. Première manifestation depuis plus de douze ans à Paris d'une artiste qui a depuis longtemps, et avec un rare bonheur, brisé le cordon du nouveau réalisme.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, *12, av. de New York, Paris-16e. Tél. :* 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 septembre.

Design, miroir du siècle

De la petite cuillère à l'automobile, un peu plus d'un siècle de société de consommation, depuis 1850. Près de 1600 objets, de l'ancêtre de la bicyclette au premier téléphone, en passant par le Vélosolex et la Renault Twingo.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris-8e. Tél. : 53-76-05-47. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 20 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 25 juillet. 50 F (billets sur place et FNAC).

Seamus Farrell

Les visiteurs du Parc floral de Paris aiment à déambuler au long des méandres de ses allées. Ils vont enfin pouvoir les saisir dans leur ensemble, dominer ce plan complexe installé en réduction dans l'espace du Carré des Arts : Sealus Farrell y a recréé la topographie du parc, pour que chacun puisse prendre la mesure de son propre espace, et de ses mouvements.

Carré des arts, Parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château, Paris-12e. Tél. : 43-65-73-92. Tous les jours sauf lundi et mardi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre. 5 F (prix d'entrée du parc).

Otto Freundlich et ses amis

Il y a maintenant un demi-siècle que *Freundlich, arrêté à Paris, disparaissait* dans les camps nazis. Le Musée de Pontoise rend un hommage significatif à ce pionnier de l'abstraction géométrique en réunissant des œuvres collectées dans le monde entier complétées par celles de ses amis, de Picasso à Schwitters en passant par Kandinsky.

Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95300. Tél. : 34-43-34-77. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 août.

Marcelle Loubchansky

Tout le monde connaît Degottex ou Duvillier, mais qui se souvient de Marcelle Loubchansky ? La Mairie du VIe arrondissement, et c'est tant mieux. Comme ses amis, elle fut découverte et soutenue par André Breton, et les 35 toiles et papiers collés de cette mini-rétrospective sont les bienvenus pour retrouver l'esprit d'une artiste qui mérite aujourd'hui une plus grande place.

Mairie du VIe, salon de Mézières, 78, rue Bonaparte - place Saint-Sulpice, Paris-6e. Tél. : 43-29-12-78. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Icônes grecques, melkites, russes

Le père et le fils ont collectionné les icônes : ils les exposent aujourd'hui, pour montrer de leur pays, le Liban, une image différente. Un important ensemble, échelonné du XIVe au XIXe siècle, de 129 icônes grecques, melkites, russes et *roumaines, qui offre une vision panoramique* sur un art méconnu, où se mêlent l'Orient et l'Occident.

Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris-3e. Tél. : 42-72-21-13. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 14 juillet. 30 F.

Martin Kippenberger, Closky, Wolfgang Staehle

Cinquante œuvres de Martin Kippenberger et des amis que, malgré son cynisme proverbial et son sens de l'ironie, il a réussi à conserver. Faux (?) candidat à une rétrospective au Centre Pompidou, il en profite pour épingler la notion même d'exposition rétrospective, et les principes présidant aux choix dans l'univers artistique.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Le dessin français, chefs-d'œuvre de la Pierpont Morgan Library

La Pierpont Morgan Library est une des plus importantes bibliothèques du monde. Outre des livres et des manuscrits rarissimes, elle collectionne depuis 1910 des dessins européens échelonnés du XIVe au XVIIIe siècle. Un bonheur absolu, et des découvertes en pagaille, *même si l'exposition privilégie le dessin* français.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris-1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes un lundi sur deux et tous les mercredi jusqu'à 21 h 15. Jusqu'au 30 août. 35 F (billet d'entrée du musée).

Le Salon de la photographie

Le Musée Rodin évoque, en une centaine d'épreuves, l'action des grands Salons pictorialistes qui ont fleuri dans le monde entier à la fin du XIXe siècle. Leur but était de hisser la photo au rang des beaux-arts. A découvrir : la fameuse série de Steichen sur le *Balzac* de Rodin.

Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris-7e. Tél. : 47-05-01-34. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 17 h 45. Jusqu'au 26 septembre. 26 F.

Les ateliers de Pascin et de ses amis

L'homme était séduisant, comme sa peinture : il aimait Lucy, les Suissesses, Hermine, ses modèles. Ses amis avaient nom Kisling, Foujita, Modigliani, Gromaire, Warnod et on en oublie. Julius Mordecaï Pincas, dit Pascin, était un dessinateur à l'habileté diabolique et aux amitiés fécondes. Lors de son enterrement, toutes les galeries de Paris fermèrent leur rideau en signe de deuil. C'était, il est vrai, en 1930. L'hommage n'est pas moins vif aujourd'hui.

Musée de Montmartre, 12, rue Cortot, Paris-18e. Tél. : 46-06-61-11. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 septembre. 25 F.

B. SCHAUB ET W. SCHURNANN

Martin Kippenberger au Centre Georges-Pompidou.

Ma quête d'architecture

Après « Le dessin et l'architecte », voici le deuxième volet d'une louable entreprise visant à expliquer ce que sont les systèmes de représentation du domaine bâti. Le jeu de mot simpliste sur « Ma quête d'architecture » reflète les énergiques efforts de séduction déployés par le Pavillon de l'Arsenal pour faire venir à lui les Parisiens qui s'inquiéteraient de la complexité du sujet. Vaine inquiétude : les maquettes parlent d'elles-mêmes.

Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland, Paris-4e. Tél. : 42-76-33-97. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 18 h 30, dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 29 août.

Malcolm Morley

La découverte de l'expressionnisme abstrait lui a fait quitter l'Angleterre pour les Etats-Unis, où il renia son premier amour pour embrasser la cause de l'hy*perréalisme (« superréalisme » d'après* lui). Il a depuis tiré un trait, au sens propre, sur cette période pour retrouver un monde personnel, fait de souvenirs d'enfance, où les jouets se mêlent à une pâte généreuse.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris-4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 19 septembre.

Jean Pougny

Rétrospective exemplaire en 170 œuvres judicieusement choisies et intelligemment présentées de l'un des pionniers de l'avant-garde russe, qui fut aussi une des grandes figures des scènes artistiques berlinoise et parisienne de l'entre-deux-guerres. Un modèle d'exposition et un catalogue remarquable, qui réconcilient les plaisirs de l'œil et ceux de l'esprit.

***Musée d'art moderne de la Ville de Paris.* 11, av. du Président-Wilson, Paris-16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et fêtes de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 août. 35 F.**

Splendeurs de Russie

Ils sont venus de la place Rouge jusqu'aux Champs-Elysées : les trésors du Musée historique national russe évoquent les fastes de la Rouss de Kiev, les débordements de la Horde d'or, et la grandeur impériale. Magnifique occasion de réviser le passé de la Sainte Russie à travers ses objets les plus précieux.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris-8e. Tél. : 42-65-12-73. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 18 juillet. 40 F.

Galeries

Aboudramane

Venu de Côte-d'Ivoire, et déjà fortement sollicité par les Etats-Unis, Aboudramane dépose sept de ses envoûtantes maisons à Paris : deux pièces anciennes, *le Village* et *la Tombe*, et cinq plus récentes. Du *Tam-tam tatoué* à *la Case folle*, il faut absolument croiser cette version africaine des petits mondes reconstitués qui, depuis Charles Simonds, font rêver de plus en plus les grands enfants que nous sommes.

Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin, Paris-11e. Tél. : 43-38-52-60. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet.

Jeanne Coppel

Belle rétrospective d'une pionnière de l'abstraction, plus connue pour ses collages que pour ses peintures. L'exposition montre pourtant ce que Jeanne Coppel pouvait faire dans le domaine de l'huile et de l'aquarelle et renouvelle la perception de cette très grande artiste.

***La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris-6e.* Tél. : 43-54-85-85. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.**

Arshile Gorky

Un événement : quarante dessins réalisés par Arshile Gorky entre 1931 et 1947, qui montrent l'élaboration d'une œuvre puissante, interrompue par le suicide de l'artiste en 1948. Magnifique témoignage de l'apport des surréalistes à la peinture américaine de l'école de New-York, et *remarquable illustration* d'une tendance qui a dominé l'art d'après-guerre.

Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris-1er. Tél. : 42-96-37-96. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé du 23 juillet au 5 septembre. Jusqu'au 20 octobre.

Jean-Paul Marcheschi

Après l'univers de Dante, Marcheschi plonge dans les délires du roi Lear. Shakespeare revisité par l'auteur sulfureux des *Onze mille nuits*, à travers cinq œuvres monumentales composées de papiers brûlés qui, pour la première fois, laissent apparaître d'étranges personnages.

***Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du* Temple, Paris-4e. Tél. : 42-72-39-84. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 3 juillet.**

Joan Miro

Trente dessins, gouaches et aquarelles exécutés entre 1924 et 1942 pour pénétrer l'univers fantastique de Miro. Des œuvres inédites en France qui restituent le monde tendre, violent, drôle et tragique du peintre catalan.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris-8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

Piero Pizzi Cannella

Deux galeries présentent les œuvres de Pizzi Cannella, un travail merveilleux de silence en ces temps bavards, où seule joue la sensualité de la peinture, qui irradie une chaleur bien particulière, celle restituée par les murs de pierre après que le soleil se fut couché, là-bas, dans les rues de Rome.

Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts, Paris-6e. Tél. : 43-54-10-98. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 10 juillet.

Point de vue

Deux artistes qui travaillent sur plusieurs plans : Plundr enchevêtre les trames de ses dessins jusqu'à former un reseau de grilles joliment inquiétantes ; Brigitte Garcia transforme les rapports du spectateur et de l'œuvre en une relation de va-et-vient qui introduit une forme de cinétisme, à travers des thèmes tellement féminins que c'en est indécent. Une magnifique leçon de voyeurisme.

Galerie Claude Samuel, 18, place des Vosges, Paris-4e. Tél. : 42-77-16-77. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Nicolas Schöffer, Jean Tinguely

La réunion explosive et inventive de deux artistes que tout oppose, mais que le mouvement – et Denise René – rapproche. Tinguely, bricoleur ludique, drôle et parfois désespéré, Schöffer, précurseur de l'art cybernétique, ingénieur mais aussi poète.

Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris-3e. Tél. : 48-87-73-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 juillet.

Seton Smith

Dans le nombre imposant de photographes qui ont travaillé autour de l'intervention de l'homme sur la nature, Seton Smith joue le rôle de précurseur. Il est en tout cas un des plus passionnants. Cette préoccupation est encore présente dans ses huit nouvelles œuvres : des objets symboliques pris dans des lieux historiques chargés. Un travail sur la mémoire et le souvenir.

Galerie Urbi et Orbi, 9, rue Saint-Germain-L'Auxerrois, Paris-1er. Tél. : 42-36-07-06. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 juillet.

Cy Twombly

Importante rétrospective de dessins, sculptures, et des tableaux peints de la fin des années 50 aux années 70 par Cy Twombly, le Virginien exilé volontaire à Rome.

***Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris-3e. Tél. :* 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 septembre.**

Geer Van Velde

On connaît mieux son frère Bram. Geer pratique une peinture plus froide, plus lente et rigoureuse, proche du cubisme plus que de Matisse, mais tout aussi riche et nuancée.

Galerie Louis Carré & Cie, 10, av. de *Messine, Paris-8e. Tél. :* 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 10 juillet.

Régions

Aix-en-Provence

Pierre et Mila Lecuire

Présentation de l'intégralité du fonds Pierre et Mila Lecuire, c'est-à-dire de la totalité des livres d'un poète-éditeur qui fut l'ami des plus grands peintres, Nicolas de Staël en tête. Pierre Lecuire écrit le mot « Livre » avec une majuscule : quand on a le bonheur de consulter les siens, on se dit qu'il a raison.

Bibliothèque Méjanes, 8-10, rue des Allumettes, 13098. Tél. : 42-25-98-88. Mercredi, samedi de 10 heures à 18 heures, jeudi, vendredi, mardi de 12 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 juillet.

Avignon

Botero

Ses dames joufflues ont défrayé la chronique à Paris cet hiver, les voici exhibant leurs cuisses de bronze dans la chaleur de l'été, au moins pour quatre d'entre elles, installées en ville. Les peintures [illegible] grandes salles de la chapelle du Palais des Papes.

Palais des Papes, Grande Chapelle, 84000. Tél. : 40-02-61-19. Tous les jours de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 5 septembre.

Chartres

Marino Marini

On connaît plus ou moins Marini sculpteur, rendu célèbre par ses cavaliers intemporels, à mi-chemin entre l'antiquité classique et l'art primitif, mais on ignore très largement son œuvre peinte. *Une centaine de tableaux* vont combler cette lacune et rendre justice à un artiste qui a toujours revendiqué son besoin de peindre.

Musée des Beaux-Arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Limoges

Joachim Mogarra

Frédéric Paul, le directeur du FRAC Limousin, aime les images pleines d'humour : celles de Mogarra en contiennent une bonne dose. Détournement d'objets ou d'images d'actualité, photos prises dans la cuisine, la salle de bains ou depuis son canapé : *« Avec la photographie*, dit-il, *nul besoin de se laver les mains ; il s'agit d'une simple vue de l'esprit sur les choses du monde. »*

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, mardi et jours fériés de 14 heures à 19 heures, nocturne le 16 septembre à 20 h 30. Jusqu'au 3 octobre.

Locminé

De la main à la tête, l'objet théorique

On connaissait la *Boîte en valise* de Marcel Duchamp, qui reproduisait en miniature l'ensemble de ses travaux. Denys Zacharopoulos vient d'inventer « l'exposition en valise », *qui regroupe dans* d'adorables et minuscules vitrines 150 œuvres qui sont un résumé de l'art moderne et contemporain. Une performance un brin iconoclaste, mais joyeusement instructive dans ses télescopages.

Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56500. Tél. : 97-60-57-78. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 septembre.

La sélection « Arts » a été établie par Harry Bellet.
« Architecture » : Frédéric Edelmann.
« Photo » : Michel Guerrin.



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Solomon (piano)

Beethoven : Concertos pour piano et orchestre nos 1 et 3; Sonate pour piano no 27 – Grieg : Concerto pour piano et orchestre – Schumann : Concerto pour piano et orchestre.

Solomon (piano), Orchestre Philharmonia, Herbert Menges (direction)

Bien qu'il ait fait une grande partie de ses études en France, bien qu'il y fût l'élève de Lazare Levy, bien qu'il ait beaucoup joué Debussy, Séverac, Chabrier et Chopin, Solomon n'y a jamais été fêté comme il aurait pu l'être : comme Lipatti ou le jeune Pollini dont les jeux sont assez proches du sien. Né en 1903, mort en 1988, Solomon fut contraint d'interrompre sa carrière en 1956 à cause d'une attaque qui le laissa hémiplégique. Il jouait sans jamais forcer sa sonorité, avec une correction, une élégance de grand seigneur. De sorte que ces concertos – excellemment enregistrés pour l'époque et en stéréophonie – semblent neufs, débarrassés de toutes ces traditions qui en ont empâtés depuis longtemps les contours. Dans sa série « Références », EMI réédite aussi un double album (CHS 764 708-2) tout aussi intéressant, qui reprend les sonates 27 à 32 de Beethoven. Un peu sévère, parfois distant, le jeu de Solomon gagne à être réécouté, avec le risque de ne plus pouvoir écouter avec autant de bonheur quelques-uns de ses confrères.

2 CD EMI CZS 7 67735 2.

Bruckner

Symphonie no 7

Orchestre philharmonique de Berlin, Daniel Barenboïm (direction)

S'il est un compositeur dans lequel Daniel Barenboïm se montre à la hauteur d'une réputation d'excellence pour le moins intrigante, c'est Bruckner, dont il a donné le goût aux Parisiens quand il était directeur musical de l'Orchestre de Paris. Lents sans être statiques, ses tempos permettent à la *Septième Symphonie* de se déployer dans l'espace sans contrainte. Le scherzo sur lequel butent tant de chefs s'impose par une violence grandiose, une présence dramatique sans relâche. Le jeu d'ensemble s'impose aussi par sa précision, sa fermeté. Des qualités qui font souvent défaut à ce chef.

1 CD Teldec 9 031-77 118-2.

Brahms

Un requiem allemand

Dietrich Fischer-Dieskau (baryton), Elisabeth Grümmer (soprano), Chœur de la cathédrale Sainte-Edwige, Orchestre philharmonique de Berlin, Rudolf Kempe (direction)

« *Parce qu'un enregistrement historique n'a pas le droit de devenir de l'histoire ancienne* », dit la publicité faite par l'éditeur pour sa série « Références ». Ce slogan vaut pleinement pour cette interprétation du *Requiem allemand* qui réunit une équipe par bien des aspects insurpassée. Jamais sans doute les archaïsmes de Brahms n'ont été restitués dans une telle couleur chorale et orchestrale. Il est parfois (la belle prise de son monophonique n'y est pour rien) difficile de faire la différence entre les timbres de l'orchestre et ceux du chœur, tant il semble que les voix et les instruments se fondent en un tout. Cet enregistrement est un paradoxe : comment les interprètes réussissent-ils à être aussi monumentaux et aussi humbles? L'antithèse de l'excellente version de concert d'Abbado publiée par DG.

1 CD EMI « Références » 764-7052.

A. Lo.

Jazz

Pascal Bréchet

Josika

L'intervention de Jeff Sicard sur Dial/Dali (sax alto) laisse rêveur : que se passe-t-il au juste pour qu'on se passe bien, dans les concerts, les médias, les imaginaires, de musiciens comme Jeff Sicard ? Par sa mobilité, son côté dansant, la qualité de ses sons (la guitare de Pascal Bréchet, les synthétiseurs), ce disque aurait tout pour plaire à un public plus vaste que celui auquel il se destine. Seule question, il n'est pas assez vulgaire, pas assez sommaire, c'est ce qui lui manque. Il ne calcule pas suffisamment. Il y a du jeu dans les rouages, c'est un disque qui laisse jouer. Pièce de base, la rythmique, Jean-Luc Ponthieux (basse) et Jacques Mahieux (drums), en souplesse, ils préviennent la musique.

1 CD Adda 590 160.

Lambert, Hendricks and Ross

Sing a Song of Basie

Tout le monde y va de son chabada aujourd'hui, les groupes se multiplient, plus ou moins ridicules, plus ou moins approximatifs, toujours aimés. C'est qu'il y a un désir de ça, de la voix, du scat. Autant aller à la source et à l'un des disques-clés de cette source : le *Sing a Song of Basie* du trio vocal Lambert, Hendricks and Ross est d'une étrange magie. Par la virtuosité des voix, le charme des mots reproduits sur la pochette, la qualité du son et cette énergie durable qui porte le disque. On ne se lasse pas des pointes, des nonchalances, de la vivacité de *One O'Clock Jump*, de la gravité heureuse de *EveryDay* et des *Avenue C* qui se montent et se descendent en riant.

1 CD Impulse GRP 111 22.

F.M.



JEAN-MARC BIRRAUX

Zao.

Rock

Paul Westerberg

14 Songs

Paul Westerberg fut, jusqu'en 1990, l'âme des Replacements, groupe américain aujourd'hui considéré comme l'ancêtre du grunge. A l'écoute de ces quatorze chansons, la parenté s'établit facilement, à la fois évidente et distante. Les Replacements avaient fait de l'approximation une science exacte, nourrissant des chansons pas toujours exceptionnelles d'une spontanéité, d'une liberté de forme revivifiantes. Leur dernier album, *All Shook Down*, essentiellement composé par Westerberg indiquait que le chanteur et guitariste n'avait plus vraiment besoin de ces atours, que son métier d'auteur arrivait à maturité. *14 Songs* confirme le pronostic : Westerberg y fait preuve d'une confiance détendue. Il ne se prend toujours pas au sérieux mais n'hésite plus à remonter le temps pour aller chercher son inspiration du côté des années 70 (Stones, Faces). Du coup, son album prend des airs de famille avec le récent disque d'Izzy Stradlin, autre guitariste en rupture de groupe. Simplement, Westerberg est un chanteur d'une autre trempe, à la belle voix cassée, capable de passer d'émotion en émotion sans jamais se perdre. Et c'est surtout un auteur qui, sans se forcer, donne ici trois quarts d'heure de rock'n'roll simple et spontané.

Sire/Reprise/WEA 9362-45255-2.

Stephan Eicher

Carcassonne

On a fait grand cas ces derniers temps des conditions dans lequel cet album a été enregistré. Nul n'est censé ignorer qu'Eicher et ses musiciens ont investi l'hôtel de la Cité, à Carcassonne, l'hiver dernier, et y ont joué, chanté, mixé, réenregistré jusqu'à ce qu'on arrive à *Carcassonne*, le disque. L'histoire est amusante, elle vient après celle d'*Engelberg*, enregistré dans les alpages, on peut mettre ainsi les deux disques en situations géographiques. Et c'est bien pratique, parce que s'il faut parler musique, on est forcé de constater qu'après les sommets d'*Engelberg*, *Carcassonne* marque un retour en rase campagne.

Les trouvailles charmantes (le gros boucan qui habille une petite chanson douce, les complaintes qui s'emballent) sont devenues des recettes. Philippe Djian, qui a signé tous les textes en français, ne sort pas des sentiers qu'il bat habituellement lorsqu'il travaille avec Eicher, et les arrangements, malgré la présence de musiciens irréprochables, à commencer par Manu Katché à la batterie, n'arrivent pas à colorier des chansons au dessin flou. Une fois passé le plaisir des retrouvailles (*Des hauts et des bas*, qui ouvre l'album, aurait pu conclure *Engelberg*), seule *Rivière*, avec sa vielle à roue et son assortiment d'instruments médiévaux, rompt la monotonie de *Carcassonne*. Vivement qu'on reparte à la montagne.

Barclay 519 414.

T. S.

Chanson

Elisabeth Caumont

Ciao mon cœur

Aux côtés d'Elisabeth Caumont, chanteuse, un batteur (Stéphane Huchard), un pianiste-compositeur (Benoît de Mesmay) et un contrebassiste (Christophe Wallemme) ont créé un disque de musiciens, dont le jazz est la passion centrale. *Ciao mon cœur* est un agréable cocktail de solitudes affirmées et d'espérances joyeuses, composé de nombreuses références musicales puisées dans le jazz et la chanson – Gainsbourg première période (*Que me direz-vous*); Areski-Fontaine (*A ma façon d'aimer*), – et littéraires (atmosphère baudelairienne pour *Tout seul*). Il y a également une déclaration sans paroles que l'on soupçonne révoltée, dédiée à *Sarajevo*. Elisabeth Caumont écrit des mots simples, et les chante d'une voix souple, qui fait honneur à la veine « jazz à la française » dont Liane Foly est censée être la représentante grand public. Avec ce second album de chansons choisies, Elisabeth Caumont affirme son aisance et l'authenticité de son propos.

1 CD Bleu Citron D014. Distribué par OMD.

V. Mo

Musiques du monde

Zao

Mesdemoiselles, n'épousez pas Zao : « *L'argent a fui* [son] *porte-monnaie depuis que* [son] *caïman est mort.* » Le chœur : « *Il fouille à droite, y'a rien, il fouille à gauche, y'a rien.* » Zao, l'amuseur, le chanteur caustique, le sage détaché idole de Brazzaville, dresse un portrait sans concession de l'Afrique postcoloniale à travers des textes d'une limpidité parfois effrayante, tel son *Ancien Combattant* qui l'avait rendu célèbre, et dont il offre ici une version très « dance ».

Sous l'effet des balles, des gaz ou des bombes à neutrons, chante Zao, tout finit : « *Les rois cadavérés, les présidents cadavérés, la radio, les joueurs, mes bœufs, mes moutons, les artistes, les supporters... Tout le monde cadavéré.* » Chanson cruelle que Philippe Léotard a repris dans son tour de chant. Mais d'autres maux sont venus s'ajouter au désastre guerrier et aux menaces tribales (*l'Enfant noir*, appel à la paix et à l'unité africaine) : les moustiques (« *Assassins, bandits, salauds... On a inventé les bombes pour tuer l'humanité, mais chez les moustiques, on n'arrive pas...* »), et puis le sida, auquel Zao consacre une chanson pessimiste et mobilisatrice, *Toi*.

« *Il paraît que tout le monde va aller au cimetière à cause de Toi... De Brazzaville à Shanghaï, on ne parle que de Toi... le Tourbillon Odieux International* » : Zao décline la mort en rythmes. La rumba zaïroise n'est pas loin, le zouk a laissé des traces, et la joie, la jubilation du chant sont toujours inséparables de cette musique, ici largement arrosée de cuivres, de guitares en solos perlés, et même d'accordéon. A côté de quelques inutilités (une *Lili Marlène* à l'africaine, un rap sur les « sapeurs »), Zao livre des perles, dont *Soulard*, toujours tendance Philippe Léotard, et *Jamais de la vie*, et son dialogue de sourds : « *Mon amour, mon espoir, ma carotte, ma papaye, mon avocat, mon coco... Est-ce que le jour de ma mort, tu vas accepter d'aller dans le même cercueil que moi ? Jamais de la vie, monsieur, je suis navrée.* »

1 CD Barclay 513 457.

Alpha Blondy

Live au Zénith

En octobre 1992, l'Ivoirien Alpha Blondy accostait le Zénith au terme d'une tournée européenne agitée. L'introduction instrumentale, *Jah Houphouët Boigny nous parle*, précède un *Psaume* où le verbe ancestral de David est récupéré pour les besoins de la cause rasta, vue par l'houphouétiste Alpha, qui passe de « *L'Eternel est mon berger...* » à une chanson, avec mots hébreux, sur Jérusalem. Puis, les affaires sérieuses, celles du reggae, un style où le chanteur a souvent excellé, peuvent commencer. *Masada*, *Cocody Rock* (sur une musique des Wailers), *Politiki*, ou *Multipartisme* nous ramènent à un Alpha Blondy plus conscient de lui-même. Mais la grand-messe se traîne en longueur. Ni le *Come Back Jesus* ni la *Bénédiction* finale ne nous ramènent à l'inventivité du rasta africain, hier provocateur et authentique Ivoirien des rues, aujourd'hui compassé et flou.

1 CD EMI 789 4702.

V. Mo.



ALLAN TITMUSS

John Lee Hooker

Le sorcier du blues

EN ce moment, on peut entendre sur les ondes de la modulation de fréquence le baryton de John Lee Hooker. Il chante *Gloria* en duo avec Van Morrison qui créa la chanson en 1965, au temps où l'Irlandais n'était que le chanteur de Them. Le groupe empruntait au vocabulaire du blues pour exprimer l'impatience de l'adolescence. Aujourd'hui, Van Morrison, quinquagénaire, rend à John Lee Hooker, septuagénaire, le blues qu'il lui avait emprunté. Et le vieil homme, superbe, remet les choses à leur place : le désir ne vaut que dans l'attente de sa réalisation ou dans le souvenir de son accomplissement. Le blues n'est pas la musique de l'instant, mais celle du désir ou du souvenir.

A l'occasion de ce magistral aller-retour, le désir peut venir de se refaire une mémoire. En cinquante ans d'enregistrements, John Lee Hooker a eu le temps de construire un labyrinthe dans lequel il est parfois difficile de se retrouver. Un simple sondage, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, dans les dernières rééditions et compilations consacrées au créateur de *Boom Boom* permet de ramener quelques richesses. Né dans le « delta » du Mississippi (triangle formé par le fleuve et un affluent autour de Clarksdale) en 1917, John Lee Hooker a appris le country blues, la musique des Noirs américains, asservis par le système du métayage mis en place après l'abolition de l'esclavage. Lorsque la cueillette du coton a été mécanisée, les Noirs ont été contraints de remonter le Mississippi, vers les emplois industriels que le second conflit mondial avait suscités.

John Lee Hooker est arrivé à Detroit dans les années 40, a commencé à enregistrer, est passé de la guitare acoustique à l'électrique et a inventé un style. Alors qu'il se produisait très probablement en compagnie d'un groupe, John Lee Hooker enregistrait seul, jouant de la guitare électrique et frappant le sol de son pied. De cette période on trouve un témoignage sur le bel album *Don't Turn me Away From Your Door*. Les titres réunis, enregistrés en 1953 et en 1961, ne sont pas des classiques de John Lee Hooker, ce qui n'enlève rien à leur intérêt. Toutes les idiosyncrasies du musicien, la violence de son jeu de guitare, sa liberté rythmique, sa voix profonde, encore claire en ce temps, s'épanouissent comme autant de fleurs vénéneuses. On retrouve les mêmes méthodes sur *That's Where it's at*, réédité sur le label sudiste Stax, d'ordinaire spécialisé dans la soul avec des sessions enregistrées en 1969. L'album est bref mais on y trouve entre autres une version magnifique de *Please Don't Go* et un blues paillard *Grinder Man* (l'homme hachoir qui demande aux filles de « *lui apporter leurs côtelettes* ») qui pourrait venir de Chicago, ville des abattoirs.

A la fin des années 50, l'électricité commence à avoir mauvaise presse. Les intellectuels ne veulent voir dans le blues qu'une forme de « folk ». Bill Grauer, le patron du label Riverside, convainc ainsi John Lee Hooker de revenir à la guitare acoustique de son enfance et de jouer au campagnard. *The Country Blues of John Lee Hooker* n'est pas un album très convaincant. La simplicité du jeu de guitare tourne au simplisme, la force de la voix se perd dans cette ambiance bucolique.

L'utilisation de *Boom Boom* dans un film publicitaire a suscité la sortie de deux compilations. Celle du label MCA (*The Essential*) réunit des enregistrements réalisés au milieu des années 60. La version de *Boom Boom* est très décevante, avec une seconde guitare horripilante. En revanche *I'm Bad Like Jesse James*, enregistré en public, avec une cohorte de guitaristes dont Muddy Waters est remarquable. La compilation publiée par Musidisc (*The Very Best of*) couvre la période 1955-1963. Moins polie, moins civilisée, elle tire un portrait fidèle de John Lee Hooker, sorcier, invocateur, musicien qui a fait de la simplicité et du dépouillement une forme de virtuosité.

THOMAS SOTINEL

★ Van Morrison : *Too Long In Exile*. Polydor 519 219-2.

★ John Lee Hooker : *Don't Turn me Away From Your Door*. ATCO/Carrère CA 835.

★ John Lee Hooker : *That's Where it's at*. Stax/Carrère SCD 4 134-2.

★ John Lee Hooker : *The Country Blues of*. Riverside/Carrère OBCCD 542-2.

★ John Lee Hooker : *The Essential*. MCA MCD 30 481. Distribué par BMG.

★ John Lee Hooker : *The Very Best of*. Musidisc 500 432.

CINÉMA

MICHEL PICCOLI A LA ROCHELLE

LES BELLES RENCONTRES

Inlassablement, depuis vingt et un ans, Jean-Loup Passek, le directeur du Festival de La Rochelle, déniche les inédits qui composent sa section « Le monde tel qu'il est ». Et il met au point des rétrospectives qui révèlent des œuvres majeures et méconnues de toutes les latitudes. Mais si La Rochelle est une fenêtre largement ouverte aux vents les plus lointains, les « proches » ne sont pas oubliés. Outre Bertrand Van Effenterre, cinéaste confiné à une injuste discrétion, la manifestation 1993 propose un voyage à travers l'une des carrières les plus riches du cinéma français d'après-guerre, celle de Michel Piccoli. La promenade vagabonde qu'il a effectuée pour nous le long des quatorze titres présentés constitue à la fois un portrait (Piccoli au regard des autres) et une histoire subjective de cette époque.

THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »

« JE n'ai pas dressé cette liste de films, établie par Jean-Loup Passek en fonction de ses goûts et aussi de la disponibilité des copies, mais elle me convient, *dit Michel Piccoli.* Forcément, il manque des noms de cinéastes importants pour moi, ceux de Claude Sautet, Jacques Demy, Louis Malle, Jacques Rivette, Costa Gavras, Léos Carax... il était impossible d'être exhaustif, c'est forcément un peu injuste. Mais je suis content que la série démarre avec *le Point du jour* de Louis Daquin, non seulement parce que c'est mon premier film, mais parce qu'en le revoyant récemment il m'a semblé bien meilleur que ce dont je me souvenais. Cette chronique de la vie des mineurs du Nord est très bien tournée, beaucoup moins stéréotypée qu'on ne l'attendrait d'un cinéaste membre du Parti communiste de l'époque. Il y a une acuité et une tendresse extraordinaires sur les personnages. Et puis moi, au contraire de ce que j'attendais, je me suis trouvé... magnifique !

» Pourtant, à l'époque, je ne me préoccupais pas du tout du cinéma, je ne savais même pas ce que c'était. Quand j'étais enfant, mes parents, qui étaient musiciens, considéraient le cinéma comme un art vulgaire et ne m'y emmenaient pas, eux-mêmes n'y allaient jamais. Je n'ai donc pas été émerveillé par le cinéma étant enfant, alors que j'ai été émerveillé par le théâtre. Daquin m'avait d'ailleurs trouvé au théâtre, j'ai fait des essais, longtemps, avant d'être engagé, c'était normal. Maintenant, on fait des castings, ce qui est différent : il y a des spécialistes, tout est plus industriel, à l'époque on frappait aux portes des producteurs, on voyait les assistants, on était immédiatement « sur l'étalage ».

» Je n'avais aucune idée de ce que pouvait être de jouer au cinéma. J'étais devant une caméra, et je faisais la même chose qu'en scène. Du moment qu'on me laissait jouer la comédie... Le film a eu des problèmes avec la censure, et a été un échec public, mais j'étais content de l'avoir fait, pour des motifs politiques. Mais le cinéma... Il a fallu que je rencontre Jean-Pierre Melville pour commencer à m'y intéresser. Bien avant *le Doulos* – le seul de ses films que j'ai tourné, et qui a été le premier pour lequel des critiques m'ont remarqué, – Melville s'était pris d'amitié pour moi. J'allais à son studio, c'est là que sa monteuse m'a expliqué comment, une nuit, il lui avait demandé d'enlever tous les « e » muets de Paul Meurisse dans un film. Un boulot incroyable ! Avec des trucs de ce genre, on commence à comprendre ce qu'est le cinéma. Et chaque fois que je passais à la télévision, il me téléphonait pour me dire : là tu as été bon, là tu as été mauvais. Il a été un maître.

» Auparavant, il y avait seulement le théâtre, et les rencontres. C'est très mystérieux, les rencontres, celles qui se sont faites et celles qui ne se sont pas faites, ou mal. J'ai failli rencontrer Simone Signoret sur le film de Daquin, elle a fait des essais alors qu'elle était déjà connue, et il ne l'a pas retenue. Il a choisi Lolleh Bellon. Simone en a voulu à Daquin toute sa vie. Bunuel est un autre réalisateur que Simone a « raté ». Elle n'a pas saisi l'humour et la courtoisie de Bunuel vis-à-vis des acteurs. Il était aussi très autoritaire. C'est bien d'avoir choisi *la Mort en ce jardin* à La Rochelle, le seul film que Bunuel et Simone aient fait ensemble. Entre lui et moi, c'est le premier d'une longue connivence, et c'est une des œuvres mal connues de Bunuel, il est bon de la montrer. C'était un film de commande, Bunuel n'était pas content du scénario, il le réécrivait tous les matins à six heures. Et il s'entendait si mal avec Simone qu'un jour il a mis des cordes, comme sur un ring de boxe, autour de la caméra, et il a dit que les acteurs n'avaient pas le droit d'approcher. Ça l'agaçait que Simone lui pose sans arrêt des questions sur sa manière de travailler.

» Mais moi aussi, j'ai raté des rencontres. Par exemple Pierre Chenal. Un type extraordinaire, mais bizarre, très secret, très fin, et très malheureux d'avoir toujours été un peu rejeté (1). Il me faisait peur. En apparence, il n'était pas raffiné, un peu brutal. J'aurais pu apprendre beaucoup avec lui. Je ne sais pas, je ne saurais pas parler de lui, hélas. C'est quelqu'un que tout le monde regrette, avec une sorte de mauvaise conscience. Même quand il était vieux, j'aurais pu aller le voir, je ne l'ai pas fait. Pourtant c'est grâce à *la Bête à l'affût* que Jean-Luc Godard m'a demandé de tourner. Ce sont des engrenages en fait, ça tourne dans un sens, on ne sait jamais lequel, le métier d'acteur est comme un Tinguely, des engrenages qui parfois expédient des ballons de couleur et parfois font « pffut ! ».

» Mais avec Godard, tout d'un coup, c'était différent. Jean-Luc, quelle merveille celui-là ! C'est quand même un des plus méchants, un des plus intègres, un des plus rigoureux, un des plus malins, un de plus travailleurs qui existent. Et avec des films complètement splendides. Il est toujours un repère indispensable – même si je crois qu'il souffre plutôt d'être statufié en pape du cinéma. Il m'a montré, chez lui, les nouveaux épisodes de son *Histoire(s) du cinéma*, je pense parfois que notre Association pour le premier siècle du cinéma aurait seulement dû montrer ça. Sans plaisanter ! Il n'y avait besoin de rien faire d'autre.

» Entre lui et moi, du *Mépris* à *Passion* et à aujourd'hui, tout est resté pareil. Sa difficulté de contact, son exigence envers les techniciens et les acteurs, sa timidité et sa délicatesse, qui peuvent le rendre désagréable, me passionnent et me rendent très attentif. Aucun de ses écarts d'humeur ou de comportement ne pourrait me faire de peine. Pour *Passion*, il m'a téléphoné et m'a dit : *« Un acteur ne peut plus tourner. Voudrais-tu me donner un coup de main ? »* Oui, évidemment. Quand je suis arrivé, il m'a dit de passer un chandail et m'a précisé que j'aurais une rose dans la bouche. Je n'ai même pas eu envie de demander pourquoi, je me suis dit que je comprendrais bien au fur et à mesure. D'ailleurs, je ne saurais pas vraiment l'expliquer maintenant, mais quand j'ai vu le film... c'est une splendeur, cette rose.

» Cela vient peut-être, en partie, de son émerveillement permanent pendant qu'il travaille, et que les autres n'ont pas. En même temps, contrairement à ce qu'on dit souvent, il est très organisé. A l'époque du *Mépris*, il était amoureux d'Anna Karina. Il a voulu la rejoindre un week-end à Paris : il prenait l'avion en début d'après-midi, il a donc décidé d'effectuer durant le matin le travail d'une journée entière. Jamais je n'avais entendu un metteur en scène oser dire cela. Il l'a fait, il n'a pas bâclé, puis il est parti. Il m'avait demandé ce que je comptais faire pendant ce week-end. J'ai répondu que j'irais voir Pompéi. Et il a eu cette réponse : *« Tu préfères une ville morte à une femme vivante. »* Alors je suis parti à Paris. Cela paraît très loin du travail, mais il aurait pu me faire dire cette réplique dans le film. Mon personnage aurait pu dire à sa femme qu'il comptait aller voir Pompéi. Et Brigitte Bardot aurait répliqué : *« Tu préfères Pompéi à une femme vivante. »*

» Je suis arrivé en retard dans le cinéma de Godard, dans le phénomène de la nouvelle vague. A la fin des années 50, seul le théâtre me motivait, et quand je tournais c'était avec des réalisateurs comme Christian-Jaque. J'avais déjà été à la traîne du précédent mouvement artistique, littéraire et politique, celui de Saint-Germain-des-Prés. Je ne l'ai connu qu'à la fin, au moment de La Rose rouge (2)... où j'ai retrouvé Paul Paviot, qui était photographe sur le film de Daquin. Et avec lui j'ai tourné ces trois courts métrages parodiques, *Terreur en Oklahoma*, *Chicago Digest* et *Torticola contre Frankensberg*, qui étaient la continuation de sketches pour la scène.

» Paviot a fait deux longs-métrages en 1959 et 1960, *Pantalaskas* et *Portrait robot*, et puis il a disparu. C'était un garçon très écorché, très violent dans ses réactions vis-à-vis des autres. Il souffrait d'une sorte de « haut mal relationnel ». Il me semble que Léos Carax, que j'aime beaucoup, est un peu comme ça. Ou Claude Sautet, qui passe pour un homme tranquille faisant un cinéma conformiste, alors que c'est tout le contraire. C'est un hypersensible, un fou de douleur bien que ses films aient une apparence de clarté. *Les Choses de la vie* et *Dillinger est mort* sont sortis en même temps, et il paraissait évident que le premier allait être un succès et le second un échec. J'avais demandé à Sautet de venir voir le film de Ferreri. Après la projection, il pleurait, il m'a dit : *« J'arrête de faire du cinéma. Je suis incapable de faire des films comme ça, c'est tellement beau. »*

» A l'inverse, Doillon, qu'on considère comme un personnage sombre et renfermé, n'est pas du tout ainsi. Il est si heureux de tourner ! *La Puritaine* s'est fait avec une aisance inattendue. Pareil pour Rivette, tenu pour un misanthrope. Il a son système de vie, que je ne connais pas, très organisé, je crois, très ponctuel. Mais sur un plateau, il est d'une courtoisie, d'une attention aux autres, d'une précision extraordinaires. Et il s'amuse ! Ces gens-là ont une force de caractère impressionnante. Rivette, je ne l'avais pas rencontré à l'époque des débuts de la nouvelle vague, et Truffaut non plus, avec qui je n'ai jamais tourné. J'ai vite compris, dans *le Mépris*, que je jouais le rôle de Godard lui-même, et ensuite, j'ai très souvent eu l'impression d'être le double du metteur en scène. Cela explique que Truffaut n'ait pas eu besoin de moi, il avait Léaud, ensuite il a joué lui-même. Il suffit de regarder ses films pour comprendre que je ne corresponds pas à son univers.

» C'est un peu par hasard s'il y a deux films de Ferreri sélectionnés à La Rochelle, mais pas totalement. Lui aussi, j'ai chaque fois été son double à l'écran. A l'époque de *Dillinger*, j'étais taxé de grand artiste distingué, de grand bourgeois, à cause des films de Sautet, et là on assistait à la remise en cause de l'homme de quarante ans après mai 1968. Le personnage de Ferreri était de la même génération, avec les mêmes tourments que celui de Sautet, mais sans cette pudeur française des sentiments. Chez Ferreri, on assistait à une destruction radicale, et j'étais ravi de casser mon image.

» J'ai débuté dans la production pour *la Grande Bouffe*, toujours de Ferreri, par amitié et admiration pour Jean-Pierre Rassam, qui a été une « nouvelle vague de producteurs » à lui tout seul. J'ai souvent mis mon salaire en participation, mais j'ai véritablement été producteur, à travers ma société des Films 66, de *Grandeur nature*, de Berlanga, de *l'Etat sauvage*, de Francis Girod, et du *Général de l'armée morte*, de Luciano Tovoli. Rien que des échecs financiers.

» Le film de Berlanga témoigne d'une époque, celle de la « libération sexuelle » et des premiers sex-shops. C'est un film-farce, il n'a eu aucun succès, sauf en Italie, grâce aux féministes qui ont organisé des manifestations contre lui. La même année, 1973, sont aussi sortis *Themroc*, de Claude Faraldo, et *Touche pas à la femme blanche*, à nouveau de Ferreri. Ces films sont d'un esprit voisin, ils correspondent à cette période – celle-là, au moins, je ne l'ai pas ratée. Le film de Ferreri a été un bide total. Pourtant, c'est d'une telle drôlerie ! Et historiquement juste. Mais c'était aussitôt après *la Grande Bouffe*, pour lequel nous avions été tellement haïs. Les gens ont dit : encore un film de Ferreri avec les mêmes salopiauds (toute la troupe de *la Grande Bouffe* était là).

» Je regrette d'avoir dû renoncer à la production. Je travaillais bien, mais de façon trop altruiste : je ne voulais ni prendre de frais généraux ni installer de producteur délégué, pour réaliser des économies. J'ai aussi investi de l'argent personnel : je n'avais rien compris. J'ai donc beaucoup perdu. J'ai arrêté, alors que cela m'amusait énormément. L'échec commercial du *Général de l'armée morte* m'a coulé comme producteur. Il y a six mois, le film a été acheté par TF 1, aux enchères à la chandelle, pour 300 000 francs. Pour eux, c'est une bouchée de pain. Ils le diffuseront à la mort de Mastroianni, ou à la mienne, et ça fera de l'audience. Tout cela est tout à fait immoral, comme il se doit. »

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Le réalisateur de *la Rue sans nom*, *l'Homme de nulle part*, *la Maison du Maltais*, *le Dernier Tournant*... est mort en 1990, à quatre-vingt-sept ans.

(2) Nico Papatakis, avec qui Piccoli a tourné en 1991 *les Equilibristes*, était à l'époque directeur de La Rose rouge.

Agenda

Quatorze films inédits composent la section « Le monde tel qu'il est ». Aux côtés des trois britanniques découverts à Cannes (*Naked*, de Mike Leigh, *Raining Stones*, de Ken Loach, *The Snapper*, de Stephen Frears), du français *Faut-il aimer Mathilde ?*, d'Edwin Baily, et de l'américain *la Musique du hasard*, de Philip Haas, également aperçus sur la Croisette, on découvrira *la Voie*, de Chen Lizhou (Chine), *Welcome to Canada*, de John N. Smith (Canada), *Swoon*, de Tom Kalin (Etats-Unis), *Je voulais voir les anges*, de Sergueï Bodrov (Russie), et une forte délégation du nord de l'Europe : *le Fils prodigue*, de Veikko Aaltonen (Finlande), *les Enfants de la nature*, de Fridrik Thor Fridriksson, et *Ingalo*, d'Asdis Thoroddsen (Islande), *Stella Polaris*, de Knut Erik Jensen (Norvège), et *Göran et son grand-père*, de Staffan Lamm (Suède).

Outre des hommages aux cinémathèques de Munich et de Bruxelles, une nuit « série noire » et un programme de films pour enfants, dix rétrospectives composent l'essentiel du programme. Quatorze films avec Michel Piccoli : *le Point du jour* (Louis Daquin, 1948), *Chicago Digest* (Paul Paviot, 1951), *la Mort en ce jardin* (Luis Bunuel, 1956), *la Bête à l'affût* (Pierre Chenal, 1959), *le Mépris* (Jean-Luc Godard, 1963), *Dillinger est mort* (Marco Ferreri, 1969), *Grandeur nature* (Luis Berlanga, 1973), *Themroc* (Claude Faraldo, 1973), *Touche pas à la femme blanche* (Marco Ferreri, 1973), *Une étrange affaire* (Pierre Granier-Deferre, 1981), *le Général de l'armée morte* (Luciano Tovoli, 1983), *la Puritaine* (Jacques Doillon, 1986), *Martha et moi* (Jiri Weiss, 1990), *les Equilibristes* (Niko Papatakis, 1991).

Et les intégrales de Bertrand Van Effenterre (*Erica Minor*, *Mais où est donc Omicar ?*, *le Bâtard*, *Côté cœur côté jardin*, *Tumulutes*, *Poisson-lune*), de Jules Dassin, des Hongrois Imre Gyöngyössy et Barna Kabay, du Coréen Lee Doo-yong, et surtout de trois cinéastes-phares dans leur pays respectif : le Russe Alexandre Sokourov, l'Iranien Mohsen Makhmalbaf et le Mexicain Arturo Ripstein. Egalement en provenance du Mexique, un hommage à l'une des gloires des années 40, le lyrique Emilio Fernandez. Et une évocation de la *diva assoluta* du cinéma muet italien, Francesca Bertini.

★ Du 1er au 11 juillet. Tél. : (16) 46-51-54-00

